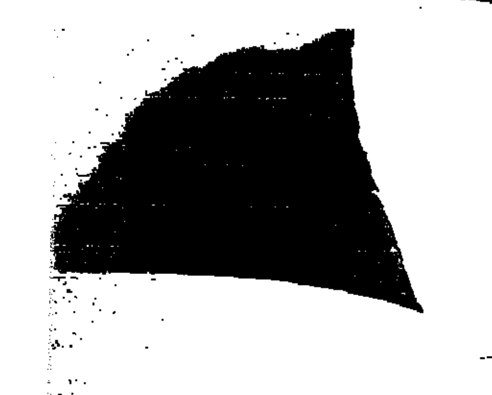


DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12759 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — MERCREDI 5 FÉVRIER 1986

QUATRE FRANÇAIS INDÉSIRABLES EN URSS

Moscou riposte du tac au tac aux mesures d'expulsion

En représailles à l'expulsion de France de quatre fonctionnaires soviétiques, l'URSS a aussitôt demandé, le lundi 3 février, le départ de Moscou de quatre Français travaillant à l'ambassade.

Le gouvernement français avait exigé le départ de deux attachés militaires, d'un militaire de rang inférieur et d'un membre de la mission commerciale qui ont quitté Paris le week-end dernier.

Les quatre Soviétiques expulsés appartiennent au GRU, le service de renseignement de l'armée soviétique, et l'un d'eux au moins était l'officier traitant de Bernard Sourisseau, un sous-officier français à la retraite, arrêté fin janvier par la DST et inculpé d'espionnage au profit de l'URSS.

Les quatre Français expulsés d'URSS sont deux attachés militaires adjoints, un sous-officier chargé des transmissions et un coopérant de la mission commerciale.

(Lire nos informations page 3.)

Un incident de parcours

Les affaires d'espionnage — et les expulsions qu'elles entraînent — font partie du quotidien dans les relations avec l'URSS. Le départ précipité de Paris de quatre Soviétiques accusés d'avoir outrepassé les fonctions diplomatiques qui étaient théoriquement les leurs n'est qu'un nouvel incident dans une série déjà longue. L'épisode le plus marquant des dernières années avait été, en avril 1983, le renvoi de quarante-sept personnes dont la France avait acquis la conviction qu'elles travaillaient pour les services de renseignements soviétiques.

La différence, aujourd'hui, est que cette fois des mesures de rétorsion ont été prises à Moscou et quatre Français priés de faire leurs valises. En restera-t-on là ? Ou bien les relations franco-soviétiques sont-elles menacées par une escalade de représailles du genre de celle qui vit à l'automne dernier les expulsions se succéder entre Londres et Moscou ?

Il est un peu tôt pour avancer des pronostics, mais une altération en profondeur des rapports entre la France et l'URSS ne paraît pas l'hypothèse la plus vraisemblable. Qu'un contentieux existe entre les deux pays est indéniable, et il ne se limite pas d'ailleurs aux affaires d'espionnage — comme vient d'en témoigner la dénonciation par Paris de l'accord sur les transports maritimes que les Soviétiques exploitaient un peu trop à leur avantage. Pour des raisons auxquelles des préoccupations de politique intérieure ne sont peut-être pas tout à fait étrangères, *ni M. Mitterrand ni* M. Gorbatchev ne veulent pouvoir être soupçonnés de complaisance ou de tolérance excessive sur ce terrain.

Est-ce à dire que le dialogue renoué en octobre dernier lors de la visite à Paris du numéro un soviétique puisse être compromis ? L'incident de parcours qui vient de se produire paraît bien mince au regard des enjeux internationaux qui sont actuellement en cause.

***Ni Moscou ni, naturellement,* Paris n'ont intérêt à ce que la France soit mise hors jeu, fût-ce momentanément, dans une partie où la diplomatie soviétique paraît vouloir accorder à l'Europe un rôle spécifique qu'elle ne lui a pas toujours reconnu. Que la rigueur soit de mise n'interdit pas que se développe la concertation.**

Sur un plan plus général, M. Gorbatchev ne donne aucun signe jusqu'à présent de vouloir bloquer le processus de détente amorcé à Genève lors de sa rencontre avec le président Reagan. L'annonce d'une prochaine libération du dissident Anatoly Chtcharanski apparaît au contraire comme l'un des premiers — et rares — *résultats* concrets de ce processus.

Le paradoxe, d'un goût douteux, est que, au moment où des espions soviétiques sont pris littéralement la main dans le sac, cette mesure en faveur d'un prisonnier d'opinion intervienne sous le couvert d'un échange entre l'Est et l'Ouest d'agents secrets avec lesquels, *quoi qu'on* en dise à Moscou, Anatoly Chtcharanski *n'a rien de commun.*

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La direction du PC défend deux lignes en même temps

Au terme de la réunion du comité central du PCF, le lundi 3 février, Mme Madeleine Vincent, membre du *bureau politique, a affirmé :* « Nous n'avons pas changé de ligne. » Son rapport et la résolution finale, adoptés à l'unanimité, développent une double offensive, dirigée autant contre la droite que contre le Parti socialiste. Pour certains membres du comité central, la direction du parti défend désormais « deux lignes » en même temps.

Plusieurs membres du comité central estiment que les dirigeants communistes s'engagent dans une stratégie risquée. Un délégué du « parlement » du PCF juge que *« la direction n'est pas passée du zig dans le zag, mais qu'elle essaie de se maintenir à la fois dans le zig et dans le zag »*. Pour un autre membre du comité central, *« le parti n'a pas changé de ligne puisque, maintenant, il en a deux »*.

Tout donne à penser efectivement que le PCF a décidé de jouer sur deux tableaux pour tenter d'améliorer ses résultats aux élections. Il court, cependant, le risque, en désorientant son électorat, de perdre plus de voix qu'il n'a de chance d'en gagner. Le pari est périlleux.

Mme Madeleine Vincent et M. Paul Laurent affirment que le PCF n'a *« pas changé de ligne depuis la conférence nationale »* d'octobre dernier. Les arguties sur le thème *« tout le rapport de cette conférence était un appel à battre la droite »*, ne peuvent empêcher de constater que le passage de M. Georges Marchais à « L'heure de vérité », le 22 janvier, a marqué une inflexion de la campagne communiste.

Si le rapport présenté par M. André Lajoinie, lors de cette conférence nationale, indiquait que *« chacun connaît la détermination qu'à toujours manifestée le PCF pour s'opposer aux forces réactionnaires que nous combattons sans concessions et dont nous refusons le retour au pouvoir »*, cette priorité n'avait pas sauté aux yeux des observateurs.

OLIVIER BIFFAUD.

(Lire la suite page 10.)

Une question à l'opposition

par ANDRÉ FONTAINE

IL faut rendre cette justice à François Mitterrand. Dans l'océan de médiocrité où barbotte la campagne électorale, il apporte avec la préface de ses *Réflexions sur la politique extérieure* (1) un élément de soudaine qualité qui pose à l'opposition une question *jusqu'à présent sans réponse.*

Qualité de l'écriture, d'abord, reflétant *l'amour de la langue* dont se nourrit son patriotisme de terrien cérébral : *« C'est chez nous qu'est le mal. Personne n'entend plus un peuple qui perd ses mots. »* Puissent ces fortes paroles inciter les candidats de droite et de gauche dont les sourires carnassiers s'étalent sur nos murs à se soucier un peu moins de leur *look* et un peu plus de leur langage !

Futilité, répondra-t-on. Laissons la littérature aux littérateurs. Rien ne compte que le fond, les « problèmes ». Oui certes. A condition toutefois de ne pas prendre les slogans, fussent-ils en isme, pour des réalités. Le socialisme, en 1981, devait nous ouvrir les portes du paradis. On a vu la suite. Il n'y en a aujourd'hui que *pour le libéralisme.* On s'en voudrait de lui promettre le même sort. Qu'on nous permette cependant de rappeler ce que disait, il y a deux siècles, l'excellent La Harpe : *« En France le premier jour est pour l'engouement. Le second pour la critique et le troisième pour l'indifférence. »* Le propre des modes est de mal résister à *l'épreuve du temps.*

Or c'est précisément à cette *aune-là* que le chef de l'Etat prétend qu'on le juge. Il se pose en héritier de l'histoire *« millénaire »* de la France et donc, *volens nolens*, de ce général de Gaulle dont l'ombre, jalousement admirée, le poursuivra jusque dans sa tombe. A tous ceux, et ils sont légion, qui se complaisent dans le byzantinisme hexagonal, il rappelle que leur avenir dépend étroitement de l'aptitude du pays à faire face à un environnement international particulièrement rude. Il ne leur dit pas seulement comment il s'y prend, mais comment il compte continuer, après le 16 mars, de s'y prendre.

(Lire la suite page 9.)

(1) Fayard *(le Monde* du 31 janvier et du 1er février).

OUVERTURE DU CONGRÈS DU PC CUBAIN

Le «troisième virage» de Fidel Castro ?

De notre envoyé spécial

La Havane. — Un petit vent frais, venant du nord à travers le détroit de Floride, balaie la Rampa, principale avenue remontant du bord de mer vers le Vedado, nouveau centre de La Havane. La douceur tropicale n'est pas au rendez-vous du troisième congrès du Parti communiste cubain, qui a commencé ses travaux mardi 4 février dans le Palais des Conventions. L'enthousiasme et la passion, selon les apparences, non plus. C'est la perplexité, l'embarras, les interrogations qui l'emportent. Pas de fièvre visible dans une population blasée, plutôt sceptique, et qui louche de plus en plus vers les mirages de la société de consommation.

Les diplomates, aux aguets mais sans nervosité, spéculent sur l'ampleur des *« changements »* que Fidel Castro pourrait, dans son discours d'ouverture, proposer à la réflexion des mille sept cent quatre-vingt-dix congressistes, venus des quatorze provinces et de l'île de la Jeunesse, l'ancienne île des Pins, qui bénéficie d'un statut spécial de « commune exemplaire ». On parle, sans trop y croire, de *« troisième virage »* du régime castriste, en tout cas de lutte plus résolue contre un système bureaucratique qui paralyse les meilleures bonnes volontés. De combat contre le dogmatisme aussi, et même d'abandon du modèle de planification à la soviétique qui a manifestement fait son temps sous les tropiques.

Des « petites phrases » de Fidel Castro, des limogeages spectaculaires, dont ceux d'anciens compagnons de lutte de la Sierra Maestra, des signes de fatigue évidente montrés par certains dirigeants de premier plan, la création d'un nouvel organisme de gestion de l'économie, le « groupe central » sous la direction de M. Osmany Cienfuegos, vice-président du conseil des ministres, la remise en question du système de défense inspiré par les Soviétiques après la « gifle » de la Grenade, la mise à l'écart du responsable numéro un de l'idéologie, M. Antonio Perez Herrero, la dénonciation par *Granma*, le journal du parti, des *« erreurs et des fautes commises »* : autant d'indices récents qui peuvent permettre de penser qu'il « se passe quelque chose » dans les coulisses du pouvoir à Cuba.

De là à estimer que le « changement de cap » soumis au troisième congrès puisse être brutal et spectaculaire, il y a une marge que bien peu se hasardent à franchir. L'accent est mis, côté officiel, sur le réalisme, l'efficacité, la rentabilité, le pragmatisme, la productivité, le développement des secteurs d'exportation, d'un tourisme encore balbutiant et qui manque d'infrastructures adéquates. Mais on ne bouleverse pas en quelques jours les pesanteurs accumulées pendant vingt-six ans de socialisme à la cubaine.

Et même s'il est sérieusement question de *relève politique »*, on ne laisse pas la vieille garde au milieu du gué en pleine crise *économique et à l'heure des* réflexions douloureuses sur les mutations indispensables. Il est d'ailleurs *a priori*, exclu que le troisième congrès adopte des résolutions claires et définitives. C'est en effet — originalité cubaine — *une réflexion collective et nationale* en deux temps. Du jamais vu : les motions et les amendements adoptés par le congrès seront soumis à la population par les instances du parti, et un troisième congrès *bis*, prévu en *décembre, entérinera alors le projet* de programme étudié cette semaine.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

Soixante pays au secours des forêts

La forêt est à l'honneur. Des chefs d'Etat, des chefs de gouvernement, des ministres de l'agriculture, ou de simples « observateurs » : plus de soixante pays ont répondu à l'invitation du président Mitterrand, et leurs représentants sont à Paris du 5 au 7 février pour la conférence internationale Silva. A leur programme, deux sujets essentiels. Le premier concerne l'Afrique « sèche », où l'augmentation de la population et l'utilisation du bois comme combustible ménager pourraient réduire de moitié, d'ici à cinquante ans, l'étendue boisée. Le second est le dépérissement des forêts d'Europe, attribué à la pollution atmosphérique.

Les problèmes sont posés. Des solutions commencent à être étudiées. Pour l'Afrique, un reboisement est indispensable, mais il se heurte à des difficultés techniques dues aux conditions climatiques, et surtout aux réalités économiques et politiques. En Europe, on s'interroge encore sur les causes du mal des forêts, mais il est très probable que les pollutions d'origine industrielle ou automobile y jouent un rôle, et il n'y a pas de moyens simples de les réduire.

La France, pays hôte, a préparé un certain nombre de propositions. On ne peut attendre de la diplomatie qu'elle résolve des problèmes écologiques, mais Silva peut être l'occasion d'une prise de conscience et d'une coordination des efforts.

(Lire « le Monde des sciences », pages 19 et 20.)

débats

LES CHANCES DE L'EUROPE

Comme chaque année, les élèves de l'Ecole centrale organisent, du 3 au 7 février, une « Semaine européenne ». Les modes prévisionnistes tournent, comme les autres. Michel Godet énumère les motifs pour lesquels la vague d'euro-pessimisme pourrait bien refluer. Christian Megrelis est sûr, lui aussi, que l'Europe n'est pas en déclin, mais un premier pas sérieux vers l'unification politique — sujet du colloque des « centraliens » — confirmerait les espoirs.

Pour une confédération franco-allemande

C'est l'émiettement politique qui donne une impression de décadence. Plantons le premier jalon des Etats-Unis d'Europe.

par CHRISTIAN MEGRELIS (*)

UNE génération atteint la maturité en Europe. C'est la première de l'histoire à n'avoir vécu aucune déflagration majeure ou mineure entre Etats européens. Mais elle a été élevée dans la méfiance qui lui a été prêchée par les générations qui l'ont précédée. Et aujourd'hui, elle craint la superpuissance dont l'empire est à ses portes.

L'Europe est en déclin, lui dit-on. Elle prétend que cela lui est égal. Et pour cause, elle n'y croit pas. Elle connaît le monde. C'est la première génération de l'histoire qui a bénéficié de la mondialisation de l'information, des transports et de la culture. Et elle sait que l'Europe a fait école. La plus belle preuve de la pérennité du miracle européen qui perdure depuis vingt-cinq siècles, elle la trouve à chaque escale de charter.

De même que la Gaule adopta sans l'ombre d'une hésitation la culture romaine, tellement sa supériorité lui paraissait évidente, de même le monde a pris acte de l'universalité de la civilisation européenne et de sa supériorité sur tout ce qui a existé depuis le commencement de la tradition écrite sur la planète. Le déclin de l'Europe est un mythe inventé par une génération finissante qui y trouve une justification de son propre effacement de la scène du monde.

Depuis deux siècles, tout progrès durable, toute idée efficace, toute métaphysique structurée n'ont eu d'autre base ni d'autres références que les archétypes élaborés par l'Europe. Exemple : rationalisme, progressisme, démocratie, marxisme, structuralisme, psychanalyse. *A contrario*, aucune des valeurs, aucune des idées, aucune des ébauches de technologies élaborées hors de la sphère européenne n'a connu le moindre avatar d'universalité. Cela n'enlève rien à la valeur intrinsèque de certaines de ces créations de l'esprit ou de l'expérience que sont pêle-mêle le confucianisme, le communisme tribal, les arts majeurs ou mineurs en Chine, les systèmes d'écriture idéogrammique ou agglutinante ou la technique du tir à l'arc au Japon. Mais il est très difficile, sinon impossible de détecter une quelconque influence profonde des civilisations extra-européennes sur ce qui est en train de devenir la civilisation planétaire.

Que l'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de valeur sur la place respective des diverses cultures et encore moins des diverses civilisations qui ont illustré l'histoire de la planète, mais d'évaluer avec objectivité celles d'entre elles qui constituent aujourd'hui les modèles les plus crédibles, c'est-à-dire ceux dont l'usage a été le plus gratifiant pour les sociétés humaines qui les ont conçus ou adoptés.

Les Amériques ont été mises en valeur par l'Europe et revendiquent hautement leur filiation. Les Etats-Unis sont le plus illustre exemple de l'impérialisme de la civilisation européenne. Ses plus étranges disciples : le Japon et la Chine. Le Japon a très vite compris et assimilé les traditions d'analyse, de scepticisme, d'opiniâtreté et d'ordre qui ont fait l'universalité de l'Europe. La Chine, elle, a pris un chemin de traverse en attrapant au vol les dernières idées du dix-neuvième siècle européen magnifiées jusqu'à l'imposture par son voisin du Nord. Elle les échange aujourd'hui contre un autre système, toujours tiré du même et inépuisable vivier...

Inutile d'insister : cela deviendrait presque gênant pour nos amis d'au-delà les mers.

Objectif : an 2000

La vrai cause de cette impression de décadence que nos maîtres penseurs nous distillent à longueur d'articles et d'ouvrages, c'est l'émiettement politique de l'Europe. Comment, voici la seconde puissance économique du monde, organisée en Marché commun, la moins protectionniste du monde, où le pouvoir est émietté entre dix gouvernements ! Vu de Sirius, c'est inconcevable. Hélas, inutile de se faire des illusions. Cet émiettement est fait pour durer. Alors, que faire ?

Justement, ce que la génération des quarante ans est la première de l'histoire à pouvoir réaliser : la création d'une confédération franco-allemande, première ébauche des Etats-Unis d'Europe.

La France et la RFA sont les deux Etats les plus proches que l'on puisse trouver sur la planète. A tous les niveaux, depuis trente ans déjà, les amitiés, les travaux communs et les programmes de coopération sont infinis. Les alternances politiques n'ont eu aucune incidence sur l'approfondissement permanent et délibéré des contacts entre les deux peuples et les deux Etats. Chacun d'eux est le premier client de l'autre, et les deux monnaies sont désormais presque soudées.

Il reste à franchir le dernier pas, le plus important et le plus chargé de symbole : l'unité politique au sein d'une confédération à la manière suisse. Un but : l'apothéose de l'Europe avec la création d'un Etat de 120 millions d'habitants, Etat à la dimension de la grandeur d'un continent qui a été l'Athènes du monde. Un objectif symbolique : l'an 2000. Un programme : l'institution progressive de la confédération par une assemblée constituante nommée par les Parlements des deux pays.

Voilà le seul projet politique à la mesure du génie de deux peuples qui, depuis un siècle, ont toujours été l'un pour l'autre le plus fort des aimants. Le seul qui soit à la mesure du monde de demain. Le seul qui puisse donner à une génération démobilisée son rendez-vous avec l'histoire.

(*) Chef d'entreprise.

Le vent en poupe

Le Vieux Monde n'a pas dit son dernier mot, comme on le craignait.

par MICHEL GODET (*)

OU sont passés les Cassandres qui, hier encore, annonçaient le déclin inexorable de l'Europe ? Le centre de gravité du monde se déplaçant presque inéluctablement de l'Atlantique vers le Pacifique, le Vieux Monde était, selon eux, condamné à devenir une zone périphérique, à la remorque des Etats-Unis et du Japon.

En effet, il y a tout juste quelques mois, au moment du feu de paille de la reprise américaine et des records de change du dollar, il était presque systématique de souligner le retard technologique de l'Europe, sa croissance plus faible, son chômage endémique, ses rigidités sociales et politiques. On prétendait même que le mot crise avait disparu du vocabulaire nord-américain remplacé par l'expression « euro-pessimisme ».

Les analystes de l'euro-sclérose avaient oublié qu'une crise peut être porteuse d'espoir si elle est l'occasion d'un sursaut permettant de surmonter les forces d'inertie et les habitudes qui freinent le changement et l'adaptation.

Ainsi la plupart des pays européens ont su ces dernières années : gagner la bataille de l'inflation en réduisant l'indexation des salaires sur les prix, assurer un meilleur partage de la valeur ajoutée en faveur des entreprises, accroître (insuffisamment encore) la flexibilité en matière d'emploi et de salaires, fixer des limites au poids de l'Etat protecteur.

Un afflux de capitaux

Nul doute que la chute récente et inévitable du dollar américain va provoquer un afflux de capitaux vers une nouvelle terre de promesses aux structures économiques assainies par une longue cure de rigueur : l'Europe.

L'euro-dynamisme gonfle à nouveau ses voiles, ce mouvement pressenti dès le début de 1985 par les experts de Paribas (1) est largement confirmé et reconnu depuis (2). L'Europe a désormais le vent en poupe ; ce souffle sera-t-il passager ou s'agit-il d'un nouvel alizé ? Faut-il selon l'humeur du temps passer de l'euro-pessimisme à l'euro-optimisme ?

Le seul parti à prendre est celui du recul du temps et de l'observation sur longue période. C'est ainsi qu'avec nos collègues du Groupe européen de prospective d'Arc-et-Senans nous avons pu dès l'automne dernier dénoncer cet euro-pessimisme fondé sur des considérations à courte vue, alors que les évolutions structurelles militent en faveur d'un euro-optimisme raisonné.

Sept raisons d'espérer

Cette conviction se fonde, notamment, sur les considérations suivantes :

— Tel un serpent de mer, le thème du déclin européen resurgit périodiquement. Déjà dans les années 60 la fausse alerte avait sonné avec le « défi américain » de J.-J. Servan-Schreiber, et pourtant l'Europe connut dans cette période une croissance plus forte que celle des Etats-Unis. Entre 1973 et 1982 la croissance économique dans les deux zones fut comparable, et il serait très risqué d'extrapoler pour le futur la croissance artificiellement forte constatée aux Etats-Unis ces trois dernières années (3). Ne serait-ce qu'en raison du déficit colossal et exponentiel des paiements courants (9 milliards de dollars en 1982, 40 milliards en 1983, 100 milliards en 1984, près de 130 milliards en 1985). Par contraste, l'Europe aborde la seconde moitié de la décennie 1980 avec une balance des paiements équilibrée.

— L'Europe a maintenu sa position de plaque tournante des échanges internationaux : plus du tiers du commerce international transite par elle, et elle constitue le principal fournisseur et le principal débouché de la plupart des autres régions du monde (Japon excepté).

— L'Europe, même si l'on exclut pour la circonstance la Grande-Bretagne, a su réduire significativement sa dépendance à l'égard des importations de pétrole : 45 % en 1983 contre 65 % en 1973. Elle a ainsi fait mieux que le Japon, toujours dépendant à plus de 60 %.

— L'Europe a su aussi, avec le SME, se doter d'une relative stabilité monétaire dans un environnement international turbulent.

— L'Europe possède le plus fort potentiel scientifique du monde et a montré avec Airbus et Ariane que l'effort de coopération en recherche et développement pouvait être payant. D'autres espoirs sont permis avec le programme Esprit et le projet Eurêka.

— Le redéploiement industriel sur le Vieux Continent s'est accompagné d'investissements et de gains de productivité plus élevés qu'aux Etats-Unis (c'est la contrepartie positive d'une moindre création d'emplois). L'Europe a su conquérir des positions stratégiques sur des secteurs industriels-clés (aéronautique, spatial, nucléaire, communication), et elle a aussi renforcé sa place dans des secteurs traditionnels (agro-alimentaire, textile).

— Si le Japon représente un concurrent redoutable, le complexe d'infériorité systématique n'est pas justifié, comme en témoignent les performances comparées de l'Europe et du Japon dans le commerce avec la zone OPEP depuis le premier choc pétrolier. En 1983, l'Europe exportait vers l'OPEP 2,5 fois plus que le Japon (contre, il est vrai, 4,7 fois plus en 1973) et importait de cette zone seulement 1,2 fois plus que le Japon contre 5,4 fois plus en 1973. De sorte que dans la même période le taux de couverture de l'Europe vis-à-vis de l'OPEP est passé de 33 % à 87 %, alors que celui du Japon ne gagnait que six points (de 37 % à 43 %).

Last but not least. La diversité socioculturelle des pays européens, souvent présentée comme un obstacle à la cohésion et comme un facteur de faiblesse, représente aussi un atout potentiel pour l'adaptation face à l'incertitude de l'avenir. Parions que les voyages organisés pour dirigeants, aujourd'hui tournés vers la Californie et le Japon, se dirigeront bientôt vers l'Allemagne du sud et l'Italie du nord.

(*) Professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers, membre du Groupe européen de prospective d'Arc-et-Senans.

(1) *Cf. Bulletin de conjoncture* nº 2, 1985, de Paribas intitulé « Eurodynamisme ».

(2) *Cf.* « Ramses 85-86 », *Economica*, octobre 1985.

(3) *Cf.* M. Godet « Etats-Unis : Renaissance ou déclin caché ? », *Le Monde diplomatique*, avril 1985.

LU

« LA GUERRE DES DEUX ROSES », de Philippe Bauchard

Un regard amical mais exigeant

PHILIPPE BAUCHARD a trois spécialités, trois sujets de prédilection : la politique économique hexagonale, le Parti socialiste et la mécanique gouvernementale française. Son nouveau livre, *la Guerre des deux roses*, se situe justement au confluent de ces trois thèmes : il s'agit, à l'issue de la première législature de gauche de toute notre histoire politique, de juger les dirigeants du PS dans leurs pompes et dans leurs œuvres, confrontés au pouvoir et à cette réalité économique si rebelle à l'idéologie.

L'ouvrage sera la providence de ceux qui aiment voter en connaissance de cause. Bauchard connaît impeccablement le personnel dirigeant (hommes politiques, conseillers, hauts fonctionnaires). Il a recueilli tant de témoignages précis que son livre constitue une mine de renseignements, avec fort peu d'erreurs matérielles. Il porte sur ce quinquennat un regard amical, mais exigeant : il a le cœur à gauche, mais trop de probité, d'humeur sarcastique et d'expérience pour s'en laisser conter. Son style sans fioritures, direct jusqu'à l'abrupt, concis jusqu'à l'ellipse, naturel jusqu'au familier donne du rythme au récit. *La Guerre des deux roses* permet de savoir si souvent qui a pris quelle décision, quand et pour quelles raisons, qu'elle représente un joli tour de force.

La trame du livre, bien sûr, c'est l'affrontement de deux socialismes, donc de deux politiques économiques, le socialisme historique, maximaliste, lyrique, jacobin, et la social-démocratie, réaliste, européenne, gradualiste. L'histoire de la législature, c'est la victoire progressive de la seconde sur le premier. La couleur du récit tient à l'ampleur de l'enquête, à la minutie des détails, au franc-parler de l'auteur, qui ne ménage personne et surtout pas ses amis. Ce que la narration aurait de trop pointilliste ou de trop précipitée (car Philippe Bauchard avance davantage au pas de chasseur qu'au pas de légionnaire) est heureusement compensé par d'ingénieuses respirations : les chapitres sont interrompus par les portraits des principaux protagonistes, composés en lettres italiques et permettant au lecteur de reprendre souffle.

Pierre Mauroy sort, au total, en fort bel état du microscope de Bauchard. Le symbole de la « première gauche », incarnation aux yeux des Français du grand chambardement de 1981-1982, est ici crédité d'une double dose de courage : d'abord quand, remisant ses espoirs et ses illusions, il prend la responsabilité politique de la première rigueur, celle de 1982, malgré les ministres communistes et la moitié du gouvernement, malgré le groupe parlementaire, malgré le président de la République, qui le laisse faire sans l'approuver, sans même être vraiment convaincu. La fameuse entrevue du mois d'août à Latché en fait foi ; et puis la semaine terrible de mars 1983, au lendemain des élections municipales, lorsque le chef de l'Etat semble acquis à une relance assortie du départ du système monétaire européen. Pierre Mauroy s'y refuse absolument et se prépare à faire ses bagages.

L'horticulteur scrupuleux

On peut certes, plus cruellement que ne l'a fait l'auteur, porter au débit du maire de Lille bien des mesures imprudentes ou nuisibles, mais il ne serait pas équitable de nier ses mérites dans ces deux grandes occasions. Même si les objurgations de Jacques Delors ont pesé, même si l'obstination de Pierre Mauroy à nier ses propres tournants brouille le paysage, il y a dans cette réhabilitation la promesse d'une sortie du purgatoire que traverse tout ancien premier ministre.

Laurent Fabius apparaît par comparaison moins bien traité, et son portrait d'ailleurs semble comme dessiné de derrière une vitre embuée. Il est vrai que le jeune chef du gouvernement ne se livre guère et, contrairement à son prédécesseur, fait un modèle fort énigmatique.

Bauchard ne cache pas la part du maire adjoint du Grand-Quevilly dans les illusions économiques qui dominèrent l'Elysée jusqu'au milieu de 1983. Il marque bien sa conversion au modernisme (elle date du ministère de l'industrie) puis son engagement en faveur du pragmatisme. Evolution très parallèle à celle de François Mitterrand lui-même, un peu antérieure cependant.

L'un des intérêts du livre est d'ailleurs de bien marquer les évolutions des personnages consulaires sur les questions de fond, la grande aptitude des princes à incarner avec force et à assumer avec sincérité des positions qu'ils ont auparavant énergiquement combattues. Hormis Jacques Delors, Michel Rocard et Robert Badinter, tous apparaissent finalement peu ou prou comme des repentis.

Bon connaisseur du syndicalisme, Bauchard se montre équitable pour la CGT et Henri Krasucki, amical pour Edmond Maire et la CFDT, assez rude pour André Bergeron et FO. Il est moins inspiré à propos du Parti communiste, à qui il prête bizarrement la volonté de revenir à la ligne de 1920-1925. Outre que cette ligne était alors fort brisée, le gauchissement du PC apparaît aujourd'hui plus protestataire que révolutionnaire. De même simplifie-t-il à l'excès ce qui concerne l'opposition et ses leaders.

Au total cependant, l'auteur de la Guerre des deux roses se confirme horticulteur scrupuleux et méticuleux, assez hardi pour ne point craindre de se piquer les doigts, très attentif aux coloris qui distinguent York et Lancastre, bougon devant le brio des hommes, sensible aux difficultés du terrain. Comme un vrai jardinier.

ALAIN DUHAMEL.

★ Grasset, 358 p., 110 F.

étranger

L'EXPULSION DE FRANCE DE QUATRE FONCTIONNAIRES SOVIÉTIQUES

Quatre fonctionnaires de l'ambassade d'URSS à Paris ont été déclarés *personae non gratae* par les autorités françaises et ont regagné Moscou le week-end dernier. Cette décision fait suite à l'arrestation, il y a une *dizaine* de jours, par la direction de la surveillance du territoire (DST) de Bernard Sourisseau, sous-officier de l'armée de l'air à la retraite, demeurant au Croisic (Loire-Atlantique). Inculpé d'espionnage au profit de l'URSS et écroué à Rennes, Bernard Sourisseau est accusé d'avoir fourni des informations à caractère militaire (*le Monde* du 1er février) *sur les* installations de la pointe ouest de la Bretagne, notamment la base de l'île Longue, où se trouvent des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE). Les quatre Soviétiques expulsés appartiennent donc logiquement au GRU (direction principale du renseignement), le service de renseignement militaire soviétique, dont ils seraient officiers. En guise de représailles, l'URSS a prié quatre Français en poste à *Moscou – deux attachés militaires*, un sous-officier secrétaire et un coopérant à la mission commerciale – de quitter *sous huitaine la capitale soviétique.* L'ambassade d'URSS à Paris a critiqué, dans un communiqué, le « *caractère manifestement inamical et provocateur* » de la décision française.

Parallèlement et sans que cette décision ait un rapport direct avec cette affaire, on apprenait, *lundi 3 février*, que la France avait dénoncé l'accord qui la liait depuis 1967 à l'Union soviétique pour le transport maritime entre les deux pays. Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, avait brandi cette menace de rupture, le 17 janvier, à Moscou, lors de la réunion de la Grande Commission franco-soviétique. Cette *dénonciation, qui n'entrera dans les faits que le* 1er août en raison d'un préavis de six mois, est motivée, selon la France, par le déséquilibre important – en faveur de Moscou – dans le domaine du transport maritime. En effet, 70 % du commerce franco-soviétique en volume sont transportés par des navires soviétiques, tandis que la flotte française n'en transporte que 8 %. Cette divergence commerciale n'est sans doute pas sans arrière-pensées *liées au* contre-espionnage : en effet, à cause de ce déséquilibre, mille cinq cents navires soviétiques mouillent chaque année dans des ports français où sont souvent installés des bases aéronavales.

Moscou a pris des mesures de rétorsion immédiates

De notre correspondant

Moscou. – Comme il l'avait fait avec Mme Thatcher, M. Gorbatchev a riposté du tac au tac à l'expulsion décidée par M. Mitterrand de quatre espions soviétiques quasiment pris la main dans le sac mais protégés par leur statut. Les quatre « diplomates » sont arrivés au cours du week-end à Moscou par un vol régulier de l'Aeroflot. Ils n'avaient probablement pas encore mis le pied sur le sol de leur pays que M. Francis Beauchataud, conseiller à l'ambassade de France, a été convoqué, samedi *1er février*, par M. Anatoli Adamichine, chef du « département européen » (qui s'occupe notamment de la France) au ministère des affaires étrangères.

M. Adamichine a remis à M. Beauchataud la liste des quatre Français qui doivent à leur tour quitter l'URSS. Il s'agit de deux attachés militaires adjoints, le commandant Hillion et le lieutenant de vaisseau Guichard, d'un sous-officier secrétaire, M. Maurice Lacuelle, *ainsi que* d'un jeune coopérant appartenant à la mission commerciale, M. Ludovic Sarraz-Bournet. l'« équilibre » est donc scrupuleusement respecté. Paris a en effet expulsé deux attachés militaires soviétiques, un autre militaire de rang *inférieur*, un membre de la mission commerciale qui représentait en France la compagnie maritime Norflot.

Les apparences de la réciprocité cachent mal cependant une différence profonde de nature. Les quatre Soviétiques appartenaient au GRU, le service de renseignement de l'armée soviétique, et l'un d'eux au moins était l' « officier traitant » de M. Bernard Sourisseau, un citoyen français arrêté fin janvier par la DST et inculpé d'espionnage au profit de l'URSS.

Les Soviétiques n'ont formulé aucune accusation de ce genre contre les quatre diplomates français. *Ils n'ont même pas esquissé* l'ébauche d'une insinuation à propos de leurs activités en URSS. La « réciprocité » est donc purement formelle. « *Il leur fallait deux attachés militaires adjoints, un sous-officier et un membre de la mission commerciale pour faire le poids. Ils ont consulté la liste de l'ambassade de France* », explique en souriant un diplomate britannique, qui a lui-même suivi de près, en septembre dernier, le retentissant chassé-croisé entre Londres et Moscou.

Le Foreign Office avait expulsé vingt-cinq Soviétiques, le 12 septembre. Moscou avait aussitôt prié le même nombre de Britanniques de rentrer chez eux. Londres s'estimant lésé par ce procédé qui mettait sur le même plan l'offenseur et l'offensé, répliquait en renvoyant six Soviétiques supplémentaires. M. Gorbatchev ne cillait pas devant la « dame de fer », avec laquelle il avait pourtant eu « *un bon contact personnel* » quelques mois auparavant, et six Britanniques devaient à leur tour *faire leurs bagages. Mme Thatcher* décidait alors d'arrêter les frais.

Les activités des chalutiers soviétiques

On n'en est pas encore là entre Moscou et Paris, mais pour l'instant M. Gorbatchev n'a pas traité M. Mitterrand autrement que Mme Thatcher. Soucieux de ne pas perdre la face dans une affaire qui illustre surtout l'hyper-activité des agents soviétiques en France, le numéro un soviétique a aussitôt répliqué. Le « message » adressé aux Occidentaux est invariable depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir : toute expulsion de diplomates soviétiques entraînera une mesure identique de rétorsion.

On est loin de l'attitude benoîte, bien que teintée de mépris, qui était celle de Youri Andropov en avril 1983 lorsque M. Mitterrand avait, sans crier gare, expulsé quarante-sept diplomates soviétiques. Andropov avait *calmement* expliqué au *Spiegel* qu'il ne se lancerait dans aucune mesure de représailles. Les relations franco-soviétiques étaient alors au plus bas en raison du soutien actif et ouvert de M. Mitterrand au déploiement imminent des Pershing 2 en RFA.

Il faut croire que les « excellents » rapports noués entre Moscou et Paris lors de la visite en France en octobre de M. Gorbatchev n'ont pas davantage pesé en la circonstance que *les marques d'affection que* Mme Thatcher avait jadis prodiguées à ce dernier.

Une autre affaire risque d'assombrir les relations franco-soviétiques :comme Mme Cresson *l'avait annoncé le 17 janvier* à Moscou à l'occasion de la réunion de la Grande Commission, la France a décidé de dénoncer l'accord de 1967 qui la liait à l'URSS dans le domaine des transports maritimes. Cette mesure prend effet le 1er août prochain.

Paris estime que les Soviétiques n'ont pas joué le jeu en accaparant la quasi-totalité du fret entre les deux pays ; pratiquant des prix très bas, jouant de l'interdiction faite *aux navires français de remonter les* fleuves soviétiques et, disposant d'une importante flotte de petits pétroliers mieux adaptés à la mer Baltique, les Soviétiques ont réussi à conquérir 90 % du marché. Paris souhaitait un retour graduel à l'équilibre ; les discussions entre les experts traînant en longueur, la partie française a finalement tranché.

Les deux affaires sont d'ailleurs peut-être liées. M. Sourisseau observait les sous-marins nucléaires *lanceurs d'engins* (SNLE) de l'île Longue, mais les navires « marchands » soviétiques qui mouillent régulièrement dans les ports bretons sont tout aussi attentifs au mouvement des SNLE. Environ mille cinq cents navires soviétiques font escale chaque année dans les ports français de l'Atlantique et de la Méditerranée. Certains sont munis de dispositifs électroniques dépassant largement leurs besoins commerciaux. Paris envisage, si l'accord de 1967 est effectivement abrogé le 1er août prochain, après la période de préavis de six mois, de restreindre ces droits d'escale.

M. Pierre Bérégovoy se trouvait en URSS au beau milieu de cette tempête et n'en a pas pipé mot à ses interlocuteurs soviétiques. Mis immédiatement au courant, il a pris la chose avec philosophie, se contentant de remarquer devant un auditoire exclusivement français qu'il n'était « *pas question de se laisser marcher sur les pieds* ». Le ministre de l'économie, des finances et du budget a eu des entretiens approfondis très cordiaux avec MM. Chevardnadze et Aristov, respectivement ministres des affaires étrangères et du commerce extérieur.

La présence de M. Bérégovoy en URSS explique sans doute le retard avec lequel l'expulsion des quatre Soviétiques a été annoncée par Paris.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, avait écrit à son homologue soviétique, en décembre 1985, pour l'avertir que si, avant la fin janvier 1986, Moscou ne faisait pas des propositions sérieuses pour rééquilibrer le trafic maritime entre les deux pays, la France engagerait la procédure de dénonciation de l'accord bilatéral de 1967. Les Soviétiques sont restés silencieux pendant tout le mois de janvier, mais le 31 janvier le ministre des affaires étrangères a fait parvenir une réponse à M. Dumas. Paris a jugé cette réponse très insuffisante et n'a donc pas jugé bon de revenir sur sa décision de dénoncer l'accord. Le Quai d'Orsay mettait au point, le 4 février, les termes de la lettre de dénonciation qui sera adressée dans les prochains jours par la valise diplomatique, via l'ambassade de France à Moscou aux autorités soviétiques.]

BIBLIOGRAPHIE

« Le KGB en France » de Thierry Wolton

GRU, KGB, même combat... Les quatre « diplomates » soviétiques expulsés le week-end dernier de France pouvaient bien appartenir aux services de renseignements de l'Armée rouge (GRU) ou au bras séculier du parti communiste soviétique (KGB), quelle importance ! Ils faisaient partie, à un niveau *extrêmement modeste*, laborieux parmi les laborieux qu'ils étaient, de l'incroyable toile d'araignée que les bureaucrates de l'avenir radieux tissent avec une obstination jamais démentie dans les démocraties occidentales.

Le sous-officier français à la retraite, Bernard Sourisseau, n'est pas de son côté un Abel, un Philby ou un Mac Lean ; la comptabilité qu'il tenait – et livrait à ses amis soviétiques moyennant sans doute des bénéfices guère plus importants que ceux réalisés par un bon joueur de tiercé – des mouvements des *marins de notre force de dissuasion*, ne représentait pas en elle-même un gigantesque secret d'Etat. Mais multipliez la fuite par dix, par cent, voire par mille et vous finirez par avoir plus qu'une bonne connaissance des possibilités et des activités militaires d'un pays.

Livrez-vous au même genre d'activités dans les milieux industriels et scientifiques pour emprunter *tous les* « *raccourcis* » *de la* recherche et du développement et vous comprendrez pourquoi les diplomates et assimilés soviétiques sont si nombreux dans les pays occidentaux, surtout si on compare leurs effectifs à ceux entretenus par les pays occidentaux en URSS (la proportion et souvent de un à dix).

Celui qui s'intéresse à cette activité souterraine de l'URSS – et de bon nombre de pays « frères », n'est-ce pas M. Ceaucescu ? – dispose dorénavant d'une véritable bible : *Le KGB en France*, de Thierry Wolton. Le livre a fait beaucoup de bruit à sa publication pour le « scoop » qu'il contient : la révélation de l'opération *Farewell*, c'est-à-dire de la coopération pendant plusieurs années d'un haut responsable du KGB avec les services français et qui s'est soldée par l'*expulsion de France, en 1983*, de quarante-sept fonctionnaires soviétiques.

L'appât du gain

Il comprend à notre avis une partie au moins tout aussi passionnante, celle dans laquelle Wolton tente de faire le point sur les liens, avant la deuxième guerre mondiale mais aussi après, entre le PCF et les services soviétiques. Certains points étaient connus ou soupçonnés et l'auteur ne parvient pas à lever tous *les points d'interrogation* notamment à propos du toujours mystérieux Jean Jérôme, mais il a réussi là une étude qui mérite d'être lue et méditée. *Il faut aujourd'hui*, en particulier, relire les pages consacrées à l'ancien officier français Beaufils, condamné en juillet 1978 à huit ans de prison pour espionnage au profit de l'URSS. Lui aussi s'était déjà beaucoup intéressé à l'île Longue et à nos sous-marins. Différence fondamentale avec Sourisseau : Beaufils agissait par idéologie. A en croire les experts, c'est une race qui s'éteint, *et c'est l'apât du gain ou le désir de* revanche qui motivent aujourd'hui ceux qui se laissent séduire par les agents venus de l'Est.

Le livre de Wolton couvre toutes les activités des services soviétiques, de l'espionnage pur et simple au détournement de haute technologie sans oublier la désinformation et le maniement d'agents d'influence. Tout ce qu'il contient, et pour cause, n'est pas nouveau. Il suffit d'ailleurs de se reporter aux abondantes *sources citées par l'auteur pour s'en* apercevoir. Mais il est clair aussi que Wolton a bénéficié d'amples confidences de ceux dont la tâche est de lutter contre l'espionnage et qui sont souvent contraints pour des raisons d'Etat parfois plus que contestables d'« oublier » telle ou telle affaire, tel ou tel accusé. Son travail, qui se lit comme un roman, constitue en tout cas la meilleure « *synthèse* » – *comme on dit dans le* milieu – des activités de la pieuvre rouge et aussi la meilleure mise en garde contre ses méfaits.

JACQUES AMALRIC.

★ **LE KGB EN FRANCE, de Thierry Wolton, Grasset éditeur ; 312 pages ; 98 F.**

SELON LA RADIO ISRAÉLIENNE

La libération d'Anatoli Chtcharanski serait imminente

Après le quotidien ouest-*allemand Bild Zeitung et le New York Times*, la radio israélienne a, à son tour, annoncé, lundi 3 février, la prochaine libération du dissident juif soviétique Anatoli Chtcharanski, détenu en URSS depuis 1977 et condamné *à treize ans de prison pour* « espionnage ». Selon la radio israélienne, la libération du dissident interviendrait « d'ici trois jours », dans le cadre d'un échange d'agents de renseignement occidentaux et soviétiques.

Toujours d'après la radio israélienne, de hauts fonctionnaires de la Maison Blanche ont transmis cette information il y a quelques jours au premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, et à son ministre des affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir.

Prévenue de l'imminente libération de son mari, Mme Avital Chtcharanski, qui réside en Israël, aurait été priée de quitter son domicile à Jérusalem pour éviter tout contact avec la presse et se trouve actuellement dans le nord du pays. Mme Chtcharanski pourrait se rendre incessamment *en RFA et peut-être à Berlin en* vue d'y accueillir son mari, a poursuivi la radio.

*Les officiels israéliens obser*vent la plus grande prudence à l'égard de cette information, qu'ils se gardent de confirmer ou de démentir. Israël, a indiqué la *radio, était régulièrement tenu au* courant des efforts déployés par les Etats-Unis pour obtenir la libération de M. Chtcharanski.

Mathématicien spécialisé en informatique, M. Anatoli Chtcharanski avait été arrêté en URSS en 1977 et condamné, l'année suivante, à treize ans de détention (trois ans de prison suivis de dix ans de camp à régime sévère) pour « espionnage ». Il a été un des militants de la cause des juifs soviétiques désireux d'émigrer en Israël et un des animateurs, avec l'académicien Andrei Sakharov, du groupe de dissidents soviétiques exigeant l'application des accords d'Helsinki.

M. Chtcharanski a été incarcéré dans des prisons de Vladimir, Chistopol et Perm, à l'est de Moscou et aux abords de l'Oural. A *plusieurs reprises envoyé au* cachot, M. Chtcharanski, dont le courrier était régulièrement confisqué, avait entamé des grèves de la faim et sa santé *s'était détériorée par suite de* très pénibles conditions de détention.

Son épouse, Avital, a été autorisée à émigrer en Israël en 1974. *Depuis la condamnation* de son mari, elle a organisé une vaste campagne internationale en faveur de sa libération.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



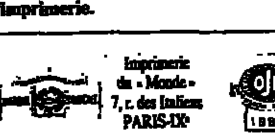
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

ASIE

LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX PHILIPPINES

Le duel de Ferdinand Marcos contre un spectre

Des dizaines de milliers de personnes convergeaient, ce mardi 4 février, vers le centre de Manille pour participer au dernier grand rassemblement organisé par Mme Cory Aquino, adversaire du président Marcos à l'élection présidentielle du 7 février. La ville était déjà à moitié paralysée par la préparation de ce meeting dont on pensait qu'il pourrait réunir plusieurs centaines de milliers de personnes.

De notre envoyé spécial

Manille. — La foule avait inopinément transformé la basilique de Taal, à 150 kilomètres de Manille, en salle de meeting électoral. Sous l'œil impavide de saint Martin de Tours, patron de la ville, Cory Aquino, qui se présente contre Ferdinand Marcos le 7 février, avait été littéralement portée jusqu'à l'autel par une vague humaine scandant son nom. *« Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? On prie ? »*, demanda-t-elle souriante et un peu surprise. L'élan populaire se confondait avec la ferveur religieuse de ce peuple profondément chrétien. Rien n'avait résisté à l'assaut de son enthousiasme : ni le prie-Dieu orné de dentelles, ni même la calotte pourpre de Mgr Quizon, qu'il maintenait à deux mains sur son crane comme un jour de grand vent. *« Jamais, jamais, je n'ai vu un enthousiasme si spontané. Ici, pour les meetings politiques, on est d'habitude payé »*, nous dit-il, reprenant ses esprits alors que sur le parvis de l'église commençaient les discours politiques.

Si les élans populaires suffisaient à faire des présidents, Corazon Aquino, veuve du principal opposant à M. Marcos, pourrait bien devenir la femme qui a mis fin à un régime de vingt ans en lequel personne ne croit plus. Toute la

Que fera l'armée
si le président est menacé ?
Comment réagiront les partisans
de Cory Aquino
si les résultats sont truqués ?

journée, sillonnant la province de Batangas, le cortège de voitures de Cory Aquino avait été accueilli par des foules brandissant des bannières jaunes (couleur de l'opposition), par des nuages de confettis et des mains dressées faisant un *« L »* avec le pouce et l'index (pour Laban, mouvement d'opposition né lors des élections de 1978 autour de Ninoy Aquino). Perdue dans la foule, une vieille femme serrait sur son cœur une image votive ornée d'une fleur jaune.

A la nuit tombée, sur les 50 kilomètres entre Taal et Batangas, les haies humaines le long de la route étaient si rapprochées que le cortège prit deux heures de retard sur l'horaire. Dans certains *barrios* (villages), d'énormes poupées en papier représentant Cory Aquino et Doy Laurel, candidat de l'opposition à la vice-présidence, barraient la route. Ces effigies dans la lueurs des torches, l'émotion suscitée dans la foule par les propos de Cory Aquino racontant la mort de Ninoy, donnaient à cette campagne électorale l'allure d'une procession.

Même la communauté chinoise

En un mois de campagne, Mme Aquino à pris de l'assurance. Après des discours où elle ne proposait guère que de transformer le palais présidentiel en salle de mariage — une démagogie qui, au demeurant, n'était pas pour déplaire aux Philippins, — elle a affiné son programme politique. Ses propositions, pour les cent premiers jours de son gouvernement, exposées lundi 3 février, devant les chambres de commerce, ont suscité les ovations d'une assistance formée par la haute société de Manille et les représentants des intérêts étrangers aux Philippines.

Une bonne partie des milieux d'affaires estiment que le maintien du régime Marcos, c'est-à-dire du règne des « barons » qui contrôlent l'économie, conduit le pays à la banqueroute. Même la communauté chinoise, qui a toujours été favorable à un pouvoir ayant l'intelligence de fermer les yeux sur ses affaires (et quelles affaires!), a commencé à virer de bord : concrètement, l'argent chinois s'oriente vers l'opposition. *« Aux Philippines, si les Chinois payent et si les enfants sont pour vous, on gagne les élections »*, commente, *mezzo voce*, un proche de Cory, empochant un chèque. Des maires et des potentats locaux commencent aussi à sentir le vent tourner et se rapprochent de l'opposition avec leur clientèle. La *« révolution jaune »* aura-t-elle raison du régime Marcos?

Il est difficile de penser qu'un homme comme le président Marcos ait organisé des élections pour les perdre et qu'il se prépare à faire ses bagages à la suite d'un verdict populaire. Non sans ironie, au cours d'une conférence de presse, il a admis : *« Peut-être, comme certains disent, ce fut une erreur de décider des élections anticipées. »* Ferdinand Marcos paraît éprouvé par une campagne électorale au cours de laquelle il ne s'est rendu que dans six provinces (soixante-huit sur soixante-treize dans le cas des candidats de l'opposition). Il souffrirait d'une maladie de la peau à complications rénales provoquant des crises cycliques. Au cours des meetings, on l'a vu somnolant dans son fauteuil, la main bandée, amaigri, les traits tirés. Il a donné l'impression de faire campagne à force de volonté.

Cory Aquino n'est pas pour lui une simple candidate de l'opposition, c'est un défi personnel. A travers elle, c'est un spectre que M. Marcos combat : celui de son véritable adversaire, de l'homme qui, par son intelligence et son charisme, a toujours été son rival et qu'il fit emprisonner pendant sept ans.

Tout donne à penser que lui-même ou son entourage le firent assassiner en août 1983 alors que Ninoy Aquino posait le pied sur le sol philippin après un exil volontaire aux Etats-Unis. Aujourd'hui, à travers les propos quelque peu « machistes » qu'il adresse à Cory Aquino, c'est encore Ninoy qu'il combat, ressassant les vieilles accusations (ses liens supposés avec les communistes) *et mettant en garde* contre l'apocalypse que représentera pour les Philippines l'arrivée au pouvoir d'un opposition, « cheval de Troie » des *« Pinkos »* (les rouges).

En fait, le PC clandestin et son organisation de masse, le Front démocratique (1 million de militants), ont appelé au boycottage des élections, estimant que le régime Marcos ne peut qu'*« accentuer les contradictions »* et radicaliser ainsi l'opposition, le processus reformiste que représente Cory Aquino ne faisant que différer les choses.

Affaibli et sur la défensive, Ferdinand Marcos reste, néanmoins, le maître du jeu. Son parti, le KBL, et ses « barons » n'entendent pas perdre ces élections. A l'élan populaire que suscite la candidature de Cory Aquino, le régime Marcos oppose une puissante machine politique. La campagne du KBL est parfaitement organisée. Les participants sont amenés par camions sur les lieux des meetings où ils reçoivent des t-shirts et des repas. Ils attendent les discours politiques en assistant à des spectacles de variétés, animés par des vedettes de la chanson. Les foules, en général jeunes, paraissent aussi motivées par ces shows que par les discours.

Le KBL dispose surtout de la machine politique mise en place en vingt ans de pouvoir : toutes les administrations, jusqu'aux plus petits *barrios*, sont contrôlées par le régime. Le camp de M. Marcos met, en outre, en jeu des sommes considérables pour acheter les votes. Les prix ont largement augmenté depuis les élections de 1984 : de 200 à 500 pesos (entre 10 et 25 dollars), rapporte un chauffeur de taxi, habitant dans un quartier populaire de Makati à Manille. *« Ces élections seront les plus sales que les Philippines aient connues »*, avance un diplomate.

Aux flots d'argent s'ajoute l'intimidation. Dans les villages isolés, les forces paramilitaires menaçent de brûler toutes les maisons si les villageois *« votent mal »*. La pression est particulièrement forte dans la province de Tarlac, berceau de la famille Aquino. Il y a deux semaines, un organisateur de la campagne de l'opposition y a été sauvagement assassiné.

L'armée ?

En outre, lorsque la fête des meetings est terminée, il faut se rendre aux évidences. La société philippine fonctionne encore sur des relations d'obligations personnelles, de clientèles, de *« dettes intérieures »*. Dans les quartiers les plus pauvres, on a toujours besoin d'un coup de main, voire d'un passe-droit. Or celui qui a ce pouvoir, c'est le chef du Barangay (organisation de quartier), ultime ramification du régime. *« Je sais pour qui je veux voter, mais je devrai voter sous le regard du chef du Barangay, présent dans le bureau de vote, alors je ferai comme tout le monde »*, dit, laconique, cet ancien pêcheur du sud de Mindanao venu échouer dans un bidonville de Makati.

Dans Manille chaude et moite, où la richesse cotoie le dénuement, où les enfants mendiants frappent à la vitre des voiturs arrêtées à un feu rouge, où les démunis qui dorment dans les parcs se réveillent au son de la musique pop que leur fait diffuser Mme Marcos, dans le pays qui, il y a vingt ans, semblait bien parti et aujourd'hui tient avec des fils de fer (ici pour rafistoler un taxi, là pour ajuster les tôles d'une masure), les élections du 7 février suscitent espoir et inquiétude. Elles sont comme un trou noir. « Demain, la vie ? », titrait, dimanche, un journal de l'opposition, mais qui doit, ce mardi, annoncer que la commission des élections a chargé l'armée de surveiller les élections (en d'autres termes, c'est le général Ver, cousin et fidèle de M. Marcos, qui aura la haute main sur le déroulement du scrutin).

Il règne à Manille, où se déroulera la bataille politique la plus dure, la capitale étant acquise à l'opposition, un climat de compte à rebours et de tension latente. La mobilisation suscitée par ce vote fait craindre des réactions violentes de part et d'autre. Dans une lettre pastorale, le cardinal Sin a mis en garde contre les *« sinistres complots visant à spolier le peuple de ses choix »*.

De son côté, le général Ver a déjà annoncé à un journal de Cebu qu'il ferait arrêter les personnes qui gravitent autour de l'opposition et sont soupçonnées de communisme. Quelques jours plus tard, M. Marcos accusait le beau-frère de Cory Aquino, Butz Aquino, de communisme. Beaucoup craignent surtout que, si les résultats du vote ne s'avèrent pas favorables à M. Marcos, l'armée n'intervienne à la faveur d'une provocation quelconque.

Quel que soit le nombre des voix qu'elle obtiendra, Cory Aquino est portée par un élan populaire que les Philippines n'avaient pas connu depuis vingt ans. Que feront ses supporters s'ils sont frustrés de leur victoire par des résultats honteusement truqués, comme on s'y attend ? La bourgeoisie locoale, quel que soit son bord (pour Marcos ou pour Aquino), se prépare à toute éventualité : une partie des comptes en banques ont été transférés à l'extérieur et les avions quittant Manille pour toutes destinations de vendredi au milieu de la semaine prochaine sont tous complets.

Antonino, enfant de la rue, a grandi. Il ne se prostitue plus avec les étrangers. Il cire des chaussures dans le quartier nocturne de Mabini. *« Laban »*, *dit-il en faisant* un « L » de ses doigts. *« Et si vous perdez ? » « Demain, c'est la révolution »*, dit-il dans un éclat de rire. Qui a raison ? Antonino ou ce diplomate sceptique qui estime que les Philippins sont un peuple passif et que, même s'il y a des troubles, tout rentrera rapidement dans l'ordre ?

PHILIPPE PONS.

Les mille « voyous » de la presse étrangère

Le moins que l'on puisse dire est que le régime du président Marcos, estimant sans doute que la cause est sans espoir, ne cherche guère, ces temps-ci, à se concilier les bonnes grâces de la presse étrangère.

Alors que l'on estime officiellement à un millier le nombre de journalistes étrangers qui couvriront sur place — mais à distance respectueuse des isoloirs, sous peine de poursuites, — l'élection présidentielle du 7 février, l'agence de presse gouvernementale (PNA), rapportant divers incidents, estime que les membres de la presse étrangère sont *« tout simplement de vulgaires voyous »*. Et de citer, par exemple, le cas d'un photographe de *Paris-Match*, Reza Deghali, qui, selon la version officielle, aurait frappé deux membres du service d'ordre du président Marcos lors d'une bousculade dans un grand hôtel de Manille. Pour sa part, le Français affirme qu'il a été traité sans ménagements par les « gorilles » présidentiels, puis, alors qu'il protestait, emmené à l'écart et tabassé par une dizaine d'hommes.

La presse étrangère, particulièrement celle des Etats-Unis, n'a pas ménagé M. Marcos ces derniers temps. Ses articles sur les manipulations électorales, la corruption du régime et la brutalité de l'armée, sa mise en doute du passé de résistant du président et ses révélations sur les millions de *dollars que M. et Mme Marcos* auraient investi aux Etats-Unis : tout cela, on s'en doute, gêne et n'a guère été apprécié par le pouvoir.

Cela dit, grâce au contrôle étroit qu'il exerce sur la grande majorité des médias philippins, contrôle encore renforcé pendant la campagne électorale, le régime a su limiter les dégâts. L'opinion publique locale n'est que parcimonieusement et partialement informée. Elle ne voit et n'entend guère non plus Mme Aquino.

Ainsi, faute de pouvoir répondre aux allégations, insultes et contrevérités dont l'accable le président, la candidate de l'opposition modérée, présentée par la presse étrangère comme une bourgeoise modeste et bonne catholique, est-elle peinte servilement par les médias locaux comme une ménagère fourvoyée en politique, une espèce de « taupe rose » roulant pour les communistes. C'est-à-dire inacceptable pour les Etats-Unis... quoi qu'en dise la presse américaine.

R.-P. P.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le jeu difficile des chiites de Tyr

De notre envoyé spécial

Tyr (Liban du Sud). — *« Nous empêcherons les Palestiniens de reprendre les armes. Libérer Jérusalem incombe au monde arabe tout entier, pas à nous seuls. Depuis quinze ans, nous subissons les guerres des autres. Nous avons payé trop cher. L'avenir de nos enfants est en jeu. »*

On a beau s'y attendre, la rudesse du propos étonne. L'homme qui vide ainsi son cœur, dans l'antichambre d'un appartement de Tyr, à deux pas du port, est l'un des chefs du mouvement chiite Amal au Liban du Sud. Regard droit, barbe noire et blouson de cuir, Abdel Majid Saleh ne paraît pas ses quarante-trois ans. Professeur d'arabe et membre du comité exécutif national, il passe pour avoir l'oreille de Nabih Berri.

Ce qu'il dit des Palestiniens et des autres groupes anti-israéliens présents au sud ne laisse aucun doute sur le désir d'Amal de rester à tout prix maître chez soi. *« Nous avons souffert de trois occupations successives »*, rappelle-t-il, mettant sur le même plan le « règne » palestinien des années 70 et les deux invasions israéliennes de 1978 et 1982.

Comme la quasi-totalité des chiites du Sud, Abdel Majid Saleh tient vivement rancune à l'OLP d'avoir, pendant dix ans, mis la région sous sa coupe. La faute originelle, il l'impute aux politiciens qui, en signant l'accord du Caire en 1969, permirent au Fatah d'imposer sa loi au Sud. Pas question, dit-il, de refaire la *même erreur. Tyr n'est pas Saïda*, et les bastions palestiniens de Mieh-Mieh et Aïn-Héloué, à 30 kilomètres au nord, semblent appartenir, vus d'ici, à un autre monde.

Dans la maison familiale où il nous reçoit, près de Bidyas, Daoud Daoud, porte-parole officiel d'Amal au sud du Litani, résume la stratégie d'Amal : intensifier les *« opérations militaires »* dans la *« zone de sécurité »* contrôlée par Israël, attaquer jusqu'à la victoire l'Armée du Liban-Sud (ALS), *« instrument d'une occupation indirecte »*, préserver la paix dans les *« régions libérées »*.

De ces trois objectifs, le dernier est le plus lourd de sens. Il signifie qu'Amal s'oppose résolument à toute attaque lancée contre la *« zone de sécurité »* à partir de « son » territoire : oui à la résistance surgie de l'intérieur, non aux tirs de Katioucha venus du nord. Lors d'une récente réunion publique, Mahmoud Fakih, autre dirigeant du mouvement, insistait sur l'indispensable respect de cette ligne de conduite. *« Amal a pris cette décision et s'y tiendra »*, confirme Abdel Majid Saleh.

« Nous devons à la fois libérer notre terre et protéger les civils », ajoute-t-il. Comment se battre efficacement quand on a charge d'âme ? Là réside le dilemme d'Amal. Pour justifier son titre d'organisation combattante, il continue « modestement » de harceler l'ennemi tout en s'efforçant de *stopper les infiltrations d'« éléments incontrôlés »* : communistes libanais, hezbollahi pro-iraniens, palestiniens pro-syrien. On attribue à Amal un tiers des soixante *« actions militaires »* enregistrées en janvier. Mais pour épargner tout ennui aux villages chiites qui bordent la zone de sécurité, le mouvement se garde de fournir à l'ALS le moindre prétexte à représailles. Amal chemine ainsi avec prudence ente les risques de la collaboration et les périls de la provocation.

Une vocation sociale

Sa situation est d'autant plus délicate que, depuis sa création en juillet 1975 par l'imam Moussa Sadr — mystérieusement disparu en Libye par la suite, — le mouvement chiite affiche une vocation sociale, au nom d'un islam réformiste. A la place d'un pouvoir central défaillant, Amal anime des écoles, lève des taxes, répare les routes. La population s'identifie spontanément à ce symbole du réveil chiite. En cas de danger, elle se réfugie même sous son aile. C'est une force, mais aussi une faiblesse que l'ALS ne manque pas d'exploiter. En pilonnant certains villages soupçonnés d'abriter des *« éléments terroristes »* — comme ils l'ont fait récemment à Kunin, déserté de ses habitants, — les miliciens du général Lahad tentent de discréditer Amal. Le mouvement se retrouve du jour au lendemain avec sur les bras des centaines de réfugiés apeurés qui attendent de lui d'impossibles garanties.

Ce *fragile statu quo pourrait* durer des années car Amal ne s'attend pas à une victoire rapide. Le maintien d'une zone de sécurité est perçu par Israël comme un succès. L'ALS a tenu bon et compte aujourd'hui deux mille quatre cents hommes, à peu près l'objectif initial. La Galilée respire, et les pertes, en huit mois, ont été minimes : deux morts israéliens, une douzaine de miliciens. Le général Jean Pons, adjoint au chef de la FINUL (Force intérimaires des Nations unies au Liban), estime *« entre quatre cents et cinq cents »* le nombre de conseillers et agents de renseignements israéliens restés au Liban. *« L'équivalent, dit-il, d'un bataillon mécanisé. »*

Un autre danger guette Amal. Il lui faut contenir les surenchères des helzbollahis et l'activisme notoire de leurs inspirateurs. Sur la corniche de Tyr, le drapeau iranien flotte à côté de celui d'Amal. Le chargé d'affaires iranien à Beyrouth, M. Mahmoud Nourani, multiplie ses visites dans le Sud. Lors d'une récente tournée, il fit don publiquement à la communauté chiite de 100 000 livres libanaises.

Les chefs d'Amal minimisent l'influence des « iraniens ». *« Nous ne demandons rien à personne,* note Daoud Daoud. *Nous tenons à notre liberté d'action. » « Nous ne voulons pas d'une république islamique,* renchérit Abdel Majid Saleh. *Un tel projet ferait d'ailleurs le jeu d'Israël, qui souhaite « cantonaliser » le Liban. L'influence de l'Iran ici est purement religieuse. »* Etrange assurance de la part d'un mouvement qui mêla toujours spirituel et temporel et doit à cet habile dosage une part de son succès.

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

ZAIRE

Expulsion du correspondant de l'AFP

M. Nicolas Baby, correspondant de l'AFP à Kinshasa, a été déclaré *persona non grata* par les autorités zaïroises. Les services de sécurité l'ont conduit, dimanche soir 2 février, à l'aéroport afin de prendre un vol pour Paris. Nicolas Baby avait déjà été obligé de quitter le pays le 13 octobre dernier après avoir publié des déclarations d'un dirigeant de l'opposition, M. Tshisekedi Wa Mulumba, dans lesquelles celui-ci accusait les forces de l'ordre d'avoir molesté des militants de son parti, l'UDPS. M. Tshisekedi avait été condamné en janvier dernier à dix-huit mois de prison. En octobre, les autorités de Kinshasa avaient affirmé que la mesure frappant Nicolas Baby n'était pas *« une expulsion et que celui-ci pourrait revenir au Zaïre »*. Nicolas Baby avait regagné son poste le 2 janvier. Dans un télégramme adressé lundi à M. Ramazani Baya, ministre zaïrois de l'information, la direction générale de l'AFP a élevé *« une énergique protestation contre cette mesure qui constitue une grave atteinte à la liberté d'expression. »*

YÉMEN DU SUD

Oman reconnaît le nouveau régime d'Aden

Le sultanat d'Oman, l'un des six Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (avec le Koweït, les Emirats arabes unis, Bahrein, l'Arabie saoudite et Qatar), a reconnu lundi 3 février le nouveau régime d'Aden. *« Nous considérons que ce qui s'est passé au Yémen du Sud constitue un problème intérieur qui n'intéresse que les habitants de ce pays »* a déclaré le ministre d'Etat pour les affaires étrangères, M. Youssef ben Alawi. Il a ajouté que son pays souhaitait avoir des relations *« fraternelles »* avec le Yémen du Sud, sur la base de l'*« accord de principe »* signé entre Mascate et Aden à Koweït en 1982. Aux termes de cet accord, les deux pays avaient décidé d'établir des relations diplomatiques, mettant ainsi fin à une longue période de brouille intervenue à la suite de l'aide que le Yémen du Sud avait fournie aux rebelles du Dhofar, la province méridionale d'Oman.

La déclaration de M. Youssef ben Alawi a été faite après la visite à Oman de M. Saleh Abour Bakr, émissaire du nouveau régime d'Aden en mission dans les pays du Golfe, *« afin de rassurer les voisins du Yémen du Sud sur la poursuite de la politique d'ouverture entamée sous le règne du président déchu Ali Nasser Mohamed »*. Ce dernier avait été le principal artisan de la politique de rapprochement du Yémen du Sud avec les pays membres du Conseil de coopération du Golfe. — *(UPI.)*

AFRIQUE

VINGT-SEPT GAUCHISTES JUGÉS A CASABLANCA

Ces « groupuscules incontrôlés » que redoute le Maroc

Vingt-sept militants d'extrême gauche ont comparu, le lundi 3 février, devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Le 31 janvier, un tribunal de la même ville avait condamné quinze autres gauchistes à des peines allant de trois à quatre ans de prison ferme.

De notre envoyé spécial

Rabat. – Tout en assurant ne pas vouloir s'ingérer dans des questions relevant du département de la justice, on indique au ministère de l'intérieur marocain que l'Algérie est en cause dans les affaires actuellement examinées. L'été dernier, les magistrats de Casablanca avaient déjà jugé des intégristes du mouvement Jeunesse islamique accusés d'avoir préparé des actions de sabotage au Maroc après avoir suivi un entraînement en Algérie, notamment dans la région de Tindouf, fief du Front Polisario (*le Monde* des 18 juillet et 31 août 1985).

« Nous savons que des agents de la sécurité militaire algérienne réunissent à Paris des gauchistes et des intégristes marocains et leur conseillent d'agir de concert », nous a déclaré un haut responsable, selon lequel l'Algérie, *« constatant l'échec du Polisario, cherche à poursuivre la guerre par d'autres moyens. »* Notre interlocuteur estime que ces *« complots »* ne peuvent pas avoir beaucoup de résultats concrets, *« mais qu'il en reste toujours quelque chose parce qu'ils nous obligent à réprimer, à opérer des arrestations et à organiser des procès, ce qui nuit à notre image, but sans doute recherché »*.

Nombre d'observateurs de tous bords prennent en compte les mauvais procédés d'Alger mais estiment qu'ils n'expliquent pas tout à eux seuls, *« le pouvoir, comme tous ceux de la région d'ailleurs, ne pouvant accepter l'idée d'une contestation intérieure spontanée »*.

Les quinze personnes condamnées par le tribunal de grande instance étaient accusées d'appartenir à une association illégale et de distribution de tracts « hostiles au Maroc ». Ceux-ci avaient été mis en circulation après une hausse des prix des denrées de base à la fin de l'été. Contrairement à ce qui s'était passé lors des hausses précédentes, qui avaient provoqué les « émeutes de la vie chère » en janvier 1984, une campagne d'explication avait été lancée par les autorités, et des mesures d'accompagnement – telle l'augmentation du salaire minimum garanti – avaient été prises.

L'embarrras de l'opposition légale

Les partis d'opposition, notamment l'Union socialiste des forces populaires (USFP) de M. Abderrahim Bouabid, ont certes rechigné, mais, dans l'ensemble, la médecine dure prescrite par le FMI a été administrée sans susciter de rejet violent de la part des populations, plus ou moins résignées.

Les vingt-sept inculpés traduits devant la chambre criminelle de la cour d'appel, juridiction de droit commun, repondent d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Il semble que la plupart soient plus ou moins impliqués dans les troubles de janvier 1984. Les accusés des deux procès ont été arrêtés en octobre et novembre, au cours d'opérations de police qui ont « ratissé large » dans les milieux d'extrême gauche après la découverte de documents subversifs. Plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées, certaines pour la seule raison qu'elles figuraient dans des fichiers de police parfois anciens. Une partie ont été relâchées. Les autres ont souvent été retenues en raison de leurs liens avec l'organisation clandestine Ila Al Amam (En avant), qui demande un changement de régime et la fin de la guerre au Sahara occidental.

Les journaux d'opposition, notamment le quotidien en langue arabe de l'USFP et *Al Bayane*, dirigé par l'infatigable animateur du Parti du progrès et du socialisme (PPS, communiste), M. Ali Yata, ont signalé ces arrestations et parfois protesté contre elles en termes mesurés. *« Il faut libérer sans plus tarder les détenus politiques car le Maroc n'a que trop souffert sur le plan extérieur de la mauvaise réputation que des milieux hostiles à sa cause nationale* (le Sahara) *véhiculent à dessein pour lui porter préjudice »*, écrivait, par exemple, *Al Bayane*.

Cette prudence s'explique par le fait que la gauche légaliste n'a rien en commun avec les groupuscules extrémistes dont les activités l'inquiètent tout autant que le pouvoir. *Al Bayane* guerroie contre le gouvernement sur le plan social, signale des grèves organisées çà et là par les syndicats, mais il soutient inconditionnellement la politique saharienne du roi. Les deux députés du PPS ont voté le budget de la défense tout comme les trente-neuf de l'USFP. Principale formation de gauche, l'USFP a été traumatisée par les troubles de janvier 1984, qui ont eu lieu alors qu'elle participait à un gouvernement de coalition.

« Ministre d'Etat et chef de l'opposition » au sein de ce gouvernement, M. Abderrahim Bouabib expliquait l'*« explosion anarchiste »* d'alors par la détérioration de la situation économique et sociale mais aussi, rejoignant en cela le pouvoir, par les complicités des *« marxistes léninistes »* avec des *« agents algériens »*. Avec le recul, certains militants de l'USFP se demandent aussi s'il n'y a pas un problème de communication entre les partis traditionnels et toute une frange de la jeunesse tentée par l'action au sein de petits mouvements gauchistes ou intégristes, souvent éphémères et aux contours imprécis. La conjonction de ces groupuscules en période de tension sociale présente un danger qui n'échappe ni au pouvoir ni aux partis légalistes.

Des clandestins repentis

Parmi les nombreux congrès de formations politiques au Maroc, celui de l'Organisation de l'action démocratique et populaire (OADP), fin décembre à Casablanca, a retenu l'attention. Il s'agissait en effet du ralliement définitif au système des partis de l'ancien « Mouvement (clandestin) du 23 mars » par allusion aux sanglants affrontements entre contestataires et forces de l'ordre à Casablanca en 1965.

Ce mouvement rompit au début des années 70 avec Ila Al-Amam qui regroupait des dissidents du Parti de la libération et du socialisme, ancienne appellation de l'actuel PPS. Contrairement à Ila Al Amam, son animateur, M. Mohamed Bensaïd, qui en 1957 avait pris la tête de l'Armée nationale de libération contre l'armée franquiste, milite pour la *« récupération »* par le Maroc de l'ancien Sahara espagnol. Légalisée en 1983, l'OADP présenta des candidats aux élections législatives de septembre 1984, et M. Bensaïd fut élu.

L'OADP recrute parmi les étudiants et le corps enseignant, milieu auquel appartiennent nombre des accusés qui vont être jugés. Plus de trois mille congressistes se sont réunis à l'appel du secrétaire général, qui justifiait la sortie de la clandestinité par le *« recul relatif de la répression qui frappe les forces politiques légales et par les progrès de la conscience et de la revendication démocratique au sein de la gauche marocaine »*. M. Bensaïd n'en a pas moins dénoncé *« les atteintes aux libertés fondamentales et la falsification de la volonté du peuple à chaque consultation électorale »* en raison de la fraude. Il a lancé *« un appel aux forces progressistes pour la formation d'un front national afin de faire face à la dégradation de la situation dans le pays »*.

« Nous avons hésité à autoriser ce congrès, nous a dit M. Driss Basri, ministre de l'intérieur et de l'information. *L'OADP n'avait rien fait pour faciliter les choses en invitant de nombreux partis de gauche étrangers. »* Ces hôtes encombrants allaient du PC libanais au PSU français. Finalement, les autorités ont laissé faire, estimant maladroit de s'opposer à une initiative de nature à faire participer au jeu normal des institutions les plus résolus des contestataires.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LA CONQUÊTE DU NORD EN OUGANDA

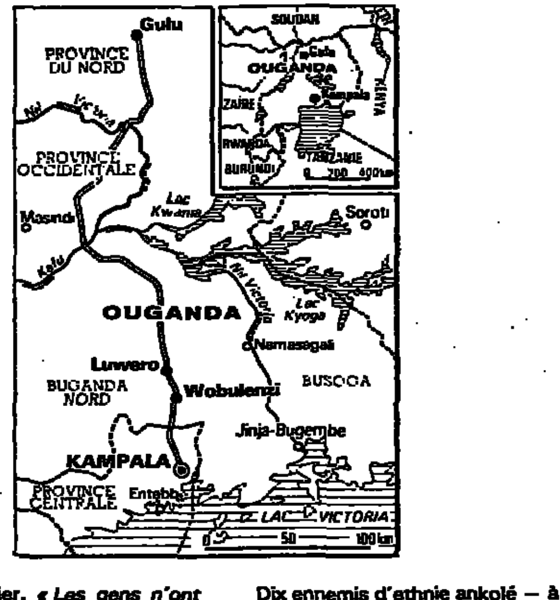
Les enfants-soldats du Luwero

De notre envoyé spécial

Luwero. – Il y a cinq ans que les habitants du Luwero guettaient ce moment-là, celui d'être délivrés pour de bon de la peur et de la violence. L'accueil qu'ils ont réservé à leurs *« libérateurs »* – l'armée nationale de résistance (NRA) – était à la hauteur de leur attente. Un accueil à l'africaine, enthousiaste et débridé, bruyant et coloré. *« Depuis quatre mois, nous dormions dans le « bush », loin de chez nous, pour échapper aux exactions des soldats gouvernementaux »*, raconte un autochtone. Un de ses compagnons prend à témoin le visiteur de passage et lui montre les brûlures de son dos : *« J'ai été torturé par des militaires acholis qui me soupçonnaient d'appartenir à la guérilla. »*

Le « Triangle de Luwero », situé au nord de Kampala, fut en effet, pendant des années, le bastion de la guérilla, auquel s'attaquèrent sans succès les forces gouvernementales. La population, elle, s'était peu à peu retirée de cette « zone de guerre ». Elle y revint en août dernier, au lendemain du coup d'Etat qui chassait M. Milton Obote du pouvoir, puis s'en éloigna de nouveau après une courte accalmie. Aujourd'hui, sur la route de Gulu, derrière les soldats de la NRA, qui leur ouvrent la route, un millier d'hommes, de femmes et d'enfants regagnent leurs villages pour y réoccuper leurs maisons dévastées et y cultiver leurs champs en friche.

Wobulenzi, à 50 kilomètres au nord de la capitale, est tombée sans un coup de feu jeudi après-midi 30 janvier. *« Les gens n'ont pas dormi de la nuit*, dit un habitant, *ils ont dansé et chanté. »* Ivan Koreta, le commandant du 13ᵉ bataillon de la NRA, a installé son PC volant sur la terrasse d'un petit hôtel local d'où il surveille le va-et-vient de ses troupes. Depuis qu'il a quitté Kampala quatre jours plus tôt en direction du nord du pays, cet officier de trente ans n'a rencontré sur son chemin aucune résistance et n'a perdu aucun homme. *« Nous n'avançons que lorsque le terrain est sûr, après y avoir envoyé des patrouilles de reconnaissance*, explique-t-il. *Nous refusons de courir l'aventure, nous limitons les pertes en vies humaines. »*



Dix ennemis d'ethnie ankolé – à laquelle appartient M. Museweni, le nouveau chef de l'Etat, – un sergent et neuf hommes, viennent de se rendre avec leurs armes. Accroupis sur le sol, ils attendent d'être évacués vers la caserne de Bombo. *« Ce sont les soldats acholis qui ont tué et volé »*, se défend l'un d'entre eux. Les guérilleros du 13ᵉ bataillon, qui ont déjà fait 300 prisonniers, les protègent d'une foule menaçante qui ne demanderait pas mieux que de les lyncher. Ivan Koreta a sous ses ordres 1 300 hommes, parmi lesquels des femmes-soldats. Une armée sans galons, très composite, où se côtoient toutes sortes de gens, des étudiants comme des paysans, des adultes aussi bien que des gamins. Une armée populaire en somme.

« Les enfants sont aussi bons combattants que les autres, affirme leur commandant. *Ils n'ont pas froid aux yeux. »* Que deviendront-ils, tous ces orphelins du Luwero ? Des enfants perdus qui auront grandi trop vite, qui en auront trop vu. *« Nous avons prévu d'ouvrir des casernes, des écoles pour eux, car il leur sera impossible de suivre des écoles normales »*, indique M. Koreta. Ce gamin de quatorze ans qui porte en sautoir un pistolet montre du doigt sans hésiter son fusil-mitrailleur lorsqu'on lui demande ce qu'il fera plus tard : il sera militaire.

« Nous serons à Luwero, à 15 kilomètres d'ici, vendredi après-midi à 16 heures », avait annoncé le commandant du 13ᵉ bataillon. Il a tenu parole. *« Aucun problème de logistique*, précise-t-il, *nous avons plus d'armes qu'il ne nous en faut. »*

Avant de reprendre la route, ses hommes entonnent en swahili des chants patriotiques et esquissent des pas de danse : *« L'unité est la seule solution pour l'Ouganda... nous ne sommes pas une armée de tueurs et de pillards comme celle d'Obote, Non ! Nous sommes l'armée du peuple.* « Jeshi ya wananchi... »

Sur leur passage, les habitants du Luwero crient à tue-tête : *« Oyee Museweni »* (longue vie à Museweni). Tous célèbrent la fin d'un cauchemar, l'avènement d'un *« nouvel Ouganda »*. *« Ce soir, je dors chez moi »*, confie un villageois.

JACQUES DE BARRIN.

AMÉRIQUES

LA CRISE A HAITI

Malgré le calme apparent qui règne dans la capitale, Port-au-Prince, la situation reste tendue à Haïti, où les troubles de la semaine dernière auraient été beaucoup plus meurtriers que les premières informations l'ont laissé penser. Selon notre envoyé spécial dans le territoire, le nombre des morts à Port-au-Prince et dans diverses villes et localités de province, s'élèverait depuis vendredi à quatre cents.

Signe de cette tension qui règne dans le pays, les liaisons routières et aériennes sont devenues quasiment impossibles entre Haïti et la République dominicaine qui se partagent l'île.

● A WASHINGTON, où M. Shultz, secrétaire d'Etat, a ouvertement souhaité une *« transition démocratique »* du régime, les autorités ont demandé au gouvernement haïtien l'autorisation d'affréter des vols charter pour rapatrier des ressortissants américains résidant à Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays.

● A PARIS, le porte-parole du ministère des relations extérieures a souhaité lundi que la voix du peuple haïtien soit entendue. *« La France n'a pas attendu ces événements pour faire valoir aux autorités haïtiennes qu'un retour à la démocratie et aux libertés demeure la condition indispensable pour un véritable développement économique et social »*, a déclaré le porte-parole.

Une Eglise prudente, une armée muette...

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. – *« We are still here. »* Au volant de la Jeep qui conduit le couple présidentiel dans les principales artères de la capitale, la voix de Michèle Bennett est ferme et quelque peu agressive. Elle éclate d'un grand rire lorsque le journaliste de TF1 demande à son mari : *« Alors, pas de coup d'Etat ? » « Non »*, répond le chef de l'Etat, qui ajoute : *« Pas d'élection, pas de plan de démocratisation. »* Alors, reprend le journaliste, *« un président à vie ? » « Oui »*, réplique Jean-Claude Duvalier, selon lequel les Etats-Unis *« ont fait du mal à travers la presse internationale »* et qui considère que les manifestations ont lieu sous la pression. *« Des gens manipulés »*, estime-t-il. Comme le sont les reportages de la radio nationale lorsque le preneur de son donne le signe du départ des applaudissements au moment où le cortège présidentiel s'ébranle.

La réalité, cependant, est de plus en plus inquiétante. Les nouvelles alarmistes qui viennent de province font état de violentes manifestations en de nombreux points du pays. Des sources gouvernementales n'hésitent pas à affirmer que les récentes émeutes ont provoqué la mort de quatre cents personnes dans l'île depuis vendredi dernier. Dans la capitale, lundi, *« 60 % des commerces étaient ouverts »*, affirme le directeur général de l'information. Peu de rideaux de fer, en fait, étaient levés dans les principales rues de Port-au-Prince.

La mobilisation de la population contraste de plus en plus avec le silence des forces d'opposition comme l'Eglise, les « politiques » ou encore de l'armée, dont le rôle avait, dit-on, été précisément limité dans l'hypothèse du départ du président à vie dans la nuit de vendredi.

Au sein de l'Eglise, la fermeture de la station Radio Soleil a certes coupé la relation entre les habitants et le pouvoir religieux en interrompant une incomparable tribune. Mais les sermons de dimanche dernier prononcés dans les églises étaient tous d'une grande prudence et ne faisaient aucune allusion à la situation politique. Un paradoxe au moment où l'exaspération populaire est à son comble. C'est avant tout le résultat d'une relative division au sein du haut clergé, partagé entre les évêques les plus décidés, comme Mgr Romulus dans la ville de Jérémie, à l'extrême sud-ouest de l'île, ceux qui le sont moins, comme Mgr Constant, à Gonaïves, au centre, ou encore Mgr Gayot, au Cap-Haïtien, dans la région du Nord. L'archevêque Mgr Ligonde, ayant des liens familiaux avec le pouvoir en place, est dans une situation plus délicate, même s'il a déjà pris dans le passé, au mois de février 1985 par exemple, des positions assez nettes. Sans oublier les trois autres évêques dont on parle peu et qui sont beaucoup plus proches du régime. Le clergé, haïtianisé il y a une dizaine d'années par l'actuel ministre de l'information, M. Adrien Raymond, a, pour sa part, acquis une combativité surtout sensible chez les prêtres issus des couches les plus pauvres.

Cette situation est *« logique »*, estime M. de Ronceray, qui apparaît comme l'un des hommes d'une possible solution civile après le départ de la dynastie Duvalier. Evolution compréhensible, explique-t-il, *« étant donnés l'actuelle prise de position du peuple et l'énorme travail de conscientisation de l'Eglise catholique »*. La mobilisation actuelle amène, aujourd'hui, l'Eglise au bout d'une route qui l'oblige soit à se présenter en un mouvement politique autonome – hypothèse improbable, – *« soit plus simplement*, dit M. de Ronceray, *à passer le relais à une force politique »*.

Laquelle ? Le seul parti d'opposition enregistré est le Parti social chrétien de M. Grégoire Eugène, qui brille surtout par son absence de la scène politique. *« Nous suivons l'évolution des événements*, explique son dirigeant. *Mais le mouvement dépasse les activités d'un parti. Je ne peux rien apporter de concret à cette situation, vu l'envergure qu'elle prend maintenant. »* Un *« flottement »* qu'accepte M. de Ronceray, ancien ministre de Jean-Claude Duvalier en 1980, passé dans l'opposition, et qui est resté trois semaines en prison à la fin de l'année dernière. *« L'opposition haïtienne est contrôlée, persécutée et risque chaque jour sa peau*, dit-il. *Il fallait trouver une tactique ; nous agissons de manière clandestine, subtile, et ce qui se passe actuellement n'est pas seulement un hasard. »*

Une émigration morcelée

La diaspora est, quant à elle, très divisée, morcelée en de multiples organisations très souvent coupées de la réalité en Haïti. *« C'est une réserve technique et intellectuelle qu'il ne faut pas perdre de vue, mais elle peut difficilement jouer un rôle au départ »*, estime M. de Ronceray. Les syndicats comme la CATH (Centrale autonome des travailleurs haïtiens), liée à l'Eglise catholique, ou des partis comme le PUCH (Parti unifié communiste haïtien) représentent des forces parfois clandestines, dont l'audience demeure très faible, même si elles disposent de relais décidés.

Cette absence d'opposition structurée, maintes fois décrite comme un héritage de vingt-neuf ans de dictature, conduit tout naturellement à une solution militaire, souhaitée par le plus grand nombre, tant dans les provinces, où les manifestants crient volontiers *« Vive l'armée »* et portent en triomphe les soldats, que dans les milieux intellectuels, où l'on estime nécessaire *« une transition pour s'opposer à l'organisation terroriste des « tontons macoutes »*, un pouvoir civil ne pouvant seul y faire face, selon eux. Cette armée, qui fut brisée par François Duvalier, est plus que jamais muette aujourd'hui. Mais elle aussi est morcelée. Trois des quatre corps qui la composent – garde présidentielle, « Léopards » et groupes tactiques (ces derniers basés uniquement en province) – relèvent directement du chef de l'État. Le quatrième corps est dirigé par le chef d'état-major, Henri Namfy, bien que les commandants de province relèvent aussi du président à vie, ce qui cantonne le chef d'état-major dans un rôle purement administratif. Un avantage actuellement, puisqu'il n'est pas directement impliqué dans la répression.

Celle-ci est confiée aux « tontons macoutes », créés par « Papa Doc ». De plus en plus discrédités, les « tontons macoutes » ne sont pas payés, mais ils « taxent » la population dans les villages. Leur situation actuelle est de plus en plus délicate et de nombreux pillages de leurs maisons ou de leurs magasins provoquent des désertions. De plus, certaines tensions entre eux et les militaires et la police sont perceptibles. A tel point que des convois sont maintenant formés réunissant « macoutes » et militaires pour tenter un rapprochement entre ces frères ennemis. Les « macoutes » seront de toute manière en première ligne en cas de chute du régime, et la peur visible qui les anime n'est pas un facteur de calme, même si, comme l'affirme la première dame de la République, *« nous sommes encore là »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Washington souhaite ouvertement l'avènement d'un gouvernement démocratique à Port-au-Prince

De notre correspondant

Washington. – Les milieux dirigeants américains considèrent que la chute de M. Duvalier n'est *« qu'une question de temps »*. Bien qu'ils ne voient pas encore précisément autour de quelles forces politiques pourra s'organiser la succession du président à vie d'Haïti, ce futur changement de régime ne leur paraît pas menaçant pour les intérêts des Etats-Unis. Ils souhaitent donc qu'une transition s'opère avant que la situation dans l'île ne dégénère davantage.

Cette position de Washington, telle qu'elle ressort d'entretiens avec plusieurs hauts fonctionnaires suivant de près le dossier, fait l'unanimité tant à la Maison Blanche qu'au département d'Etat. C'est en termes à peine moins nets que M. Shultz l'a d'ailleurs publiquement exprimé lundi 3 février sur la chaîne de télévision ABC. *« Je pense qu'il est important que nous prenions position pour ce que nous souhaitons : davantage de liberté et un processus démocratique (...) et que nous y travaillions »*, a déclaré le secrétaire d'Etat après avoir appelé de ses vœux *« là, comme ailleurs, un type de gouvernement qui soit mis en place par un processus démocratique »*.

M. Shultz a, toutefois, ajouté que les Etats-Unis ne pouvaient *« pas faire grand-chose, sinon affirmer leurs vues et leurs principes »* dans le but, nous a-t-il été dit par ailleurs, de faire parvenir un message aux hommes qui pourraient se retrouver demain aux leviers de commande. L'une des hypothèses fréquemment envisagées à ce propos est celle d'un coup d'Etat militaire. On souligne que les officiers sont le plus généralement issus des classes moyennes et seraient moins susceptibles que les dirigeants actuels de pratiquer la corruption organisée, de règle aujourd'hui.

Dans un autre scénario, considéré par beaucoup comme le plus probable, ce seraient plutôt des civils, partie prenante à l'équipe actuelle, qui, aux côtés de l'armée ou avec son soutien au moins passif, prendraient l'initiative d'inciter M. Duvalier au départ. D'où que vienne l'impulsion, insiste-t-on cependant, il est capital pour les Etats-Unis que l'effacement du président à vie ne soit pas un prélude à l'installation d'une nouvelle dictature, mais constitue un premier pas vers des élections libres.

Un tel scrutin, pense-t-on généralement, opposerait les héritiers du régime Duvalier à une coalition des divers opposants, marquée à gauche, mais sans que cela soit considéré comme préoccupant, car l'extrême gauche organisée est jugée faible à Haïti. L'armée ne la laisserait pas, en tout état de cause, prendre les choses en main, et la marge, enfin, semble suffisamment large entre cette gauche et le marxisme.

Le rôle de l'Eglise

L'influence cubaine est minime dans l'île, assure-t-on également, en soulignant que la population est au contraire *« très pro-occidentale »* et que la principale force dont on devine l'influence derrière les manifestations en cours est l'Eglise catholique, dans la mesure où beaucoup de tracts et de banderoles sont confectionnés à l'abri de ses salles paroissiales. Certaines analyses officielles font, au demeurant, remonter le début de la crise actuelle à la visite que le pape avait effectuée à Haïti en mars 1983, et à l'issue de laquelle les prêtres et la hiérarchie auraient adopté une attitude moins soumise à l'égard du pouvoir.

Cette évolution de l'Eglise n'est d'ailleurs, aux yeux des dirigeants américains, qu'un des signes annonciateurs d'un retrait inéluctable de M. Duvalier. Son régime, explique-t-on, a trop entrouvert, depuis quelque temps, les portes d'un assouplissement relatif pour pouvoir s'arrêter à mi-chemin ou faire marche arrière sans une répression particulièrement brutale que le président à vie n'aurait pas l'« estomac » de mener. *« Ni les hommes au pouvoir, ni l'armée, ni la population ne croient maintenant à l'avenir de la dictature, et, dès lors que ce tournant psychologique est pris, le temps est compté »*, dit-on, en ajoutant sur le ton de l'évidence : *« Il y a quelque chose dans l'air. »*

Bref, la « donnée de base » est que l'option d'un soutien à M. Duvalier ne s'offre pas, en tout état de cause, aux Etats-Unis. Le choix est, dans ces conditions, entre ne rien faire ou adopter *« une attitude légèrement plus active, fondée sur l'idée que si nous pouvons ne pas savoir ce que sera le futur, nous avons au moins la possibilité d'influer sur les principes qui présideront à la succession »*.

C'est dans cet esprit – pour marquer son insistance sur une évolution démocratique, plus encore que pour se démarquer seulement de M. Duvalier – que la Maison Blanche aurait annoncé, jeudi 30 janvier, qu'elle ne pourrait pas certifier au Congrès que les progrès en matière de droits de l'homme avaient été suffisants pour que le reliquat de l'aide votée pour 1985 puisse être versé. Cette procédure de la « certification », communément employée à l'égard de nombreux pays d'Amérique centrale, est appliquée depuis quatre ans à Haïti et a joué un rôle important dans l'adoption des timides mesures d'ouverture décidées par M. Duvalier.

Pas de tractation en coulisse

En revanche, jure-t-on catégoriquement, ce ne serait pas du tout délibérément ou à la suite d'une quelconque tractation de coulisse, avortée au dernier moment, que la Maison Blanche aurait annoncé, vendredi dernier, le départ de M. Duvalier. Il se serait agi d'un pur faux pas, dû à des interprétations de messages trop hâtives, et cette confusion serait fondamentalement le fruit de l'étonnement créé à Washington par la soudaineté avec laquelle a éclaté une crise que l'on voyait venir, mais pas aussi rapidement.

De fait, si certains affirment avec assurance que des contacts existent avec les forces d'opposition, tant dans l'île qu'à Paris, Miami et New-York (les trois grandes villes de l'émigration), d'autres confessent que la maigreur des informations en dossier sur les courants et les hommes susceptibles de prendre la relève est *« étonnante »*.

Quoi qu'il en soit, *« plus longue serait la transition, plus larges seraient les possibilités offertes à l'extrême gauche et à cette grande île située au nord-ouest* [Cuba] ». Une démocratisation réussie donnerait, en revanche, l'avantage aux Etats-Unis de pouvoir montrer que les révolutions ne sont pas l'unique espoir de l'Amérique latine et de l'Amérique centrale.

Avec un peu de chance, le général Pinochet, à qui Washington bat froid de plus en plus ces derniers temps, pourrait bientôt faire figure de vestige bien solitaire.

BERNARD GUETTA.

Cuba

Le « troisième virage » de Fidel Castro ?

(Suite de la première page.)

Fidel prend son temps. *« Nous devons*, dit-il, *travailler de manière plus intelligente, aborder avec plus de rigueur la façon de gérer l'économie et lutter contre toutes les pratiques bureaucratiques... »* Mais il entend manifestement avancer avec prudence. Des rumeurs insistantes, en particulier aux Etats-Unis, ont fait état ces derniers temps de la *« très mauvaise santé »* du dirigeant cubain. Un diplomate occidental, qui s'est entretenu la semaine dernière pendant sept heures en tête à tête avec le numéro un du régime, est catégorique. *« Fidel*, dit-il, *est en pleine forme physique et intellectuelle. Ces rumeurs sont des foutaises. »*

L'échec économique

Fidel Castro donne, comme d'habitude, le « la » du niveau d'autocritique qui sera de mise pendant les assises de cette semaine. Il prêche le refus de l'autosatisfaction, préconise le réalisme et suggère des réorientations. Pourtant, la propagande du parti, sur sa lancée, continue de jouer de la grosse caisse et parle des *« nouvelles victoires économiques »*, alors que l'échec du dernier plan quinquennal est admis et que le plan de 1985 a été purement et simplement rejeté par Fidel.

M. Humberto Perez, président de la junte centrale de planification, a été limogé. Comme l'ont été les ministres de la santé et des transports, pourtant membres du bureau politique du PC. Une séparation des tâches et des rôles s'esquisse entre le gouvernement et le parti. Avoir été un combattant de la première heure aux côtés de Fidel dans la lutte contre la dictature de Batista n'est plus un brevet de compétence ministérielle. *Deux dirigeants seulement* cumulent encore des fonctions ministérielles et la présence au bureau politique : M. Armando Hart, responsable de la culture, apparemment indéboulonnable depuis un quart de siècle, et M. Raul Castro, le « petit frère », patron de la défense et d'une armée dont les *« méthodes de combat »* ont été publiquement mises en cause après l'intervention américaine de la Grenade.

« Avant, dit encore Fidel Castro, *la guerre était la tâche de l'armée et de la réserve. Le reste des citoyens n'avait rien d'autre à faire que regarder. Maintenant, la défense est l'affaire de tous les citoyens du pays... »* D'où la création des milices de troupes territoriales (MTT), qui disposeraient, du moins officiellement, de plus d'un million d'hommes et de femmes théoriquement entraînés au combat de rue. Certains membres des milices auraient été envoyés en Angola *« pour s'y aguerrir »*. Mais à entendre les anecdotes qui courent les rues sur la manière, plutôt sommaire et rapide, dont sont entraînées les milices, on peut être sceptique sur leur capacité opérationnelle. Et l'armée, totalement équipée par les Soviétiques, reste une force politique, même si les thèses de Moscou sur la *« stratégie de la défense en profondeur »*, évidemment inadéquates à Cuba, sont effectivement abandonnées.

Même observation pour l'économie. La remise en cause officielle du modèle soviétique de planification – *« Nous nous en somme aperçus avant Gorbatchev »*, disent sans sourire les dirigeants cubains – ne change rien à la dépendance totale de l'économie cubaine. L'URSS fournit une aide annuelle estimée à 5 milliards de dollars et achète le sucre cubain à un cours très supérieur à celui du marché mondial.

Le « coup de chapeau » cubain à l'assistance donnée par l'URSS n'est pas seulement traditionnel. Il est obligatoire. Et même constitutionnel. La Constitution cubaine rend expressément hommage *« à l'aide et à la coopération de l'Union soviétique »*. Fidel ne manquera pas de le rappeler devant le troisième congrès.

Côté propagande et slogans, pas un bouton de guêtre ne devrait manquer. Oriflammes cubains sur les façades, drapeaux rouges sur les arbres au long des rues, banderoles, slogans en caractères d'affiche : la capitale s'est donné un air de fête. Et plus que jamais les murs de La Havane ont la parole pour rappeler aux Cubains la nécessité de la rigueur, de l'efficacité, de l'épargne et de la vigilance révolutionnaire. Produire et défendre sont les deux slogans de base. On tombe parfois sur des platitudes : *« La jeunesse prépare l'an 2000. »* Mais aussi sur des morceau de lyrisme. Comme cette pancarte au faîte d'une fabrique près de l'aéroport. *« Les hommes meurent, mais le Parti est immortel. »* Au long du Malecon, le boulevard du front de mer, l'Océan est plat, vide de navires, sans rides et sans vagues. Le parapet reste le refuge des pêcheurs à la ligne et des amoureux enlacés.

MARCEL NIEDERGANG.

Costa-Rica

L'élection à la présidence de M. Oscar Arias

M. Oscar Arias, candidat du Parti de libération nationale, de tendance social-démocrate, a remporté l'élection présidentielle du dimanche 2 février (*le Monde* du 4 février). Selon les résultats presque définitifs communiqués lundi, M. Arias a recueilli 611 856 voix sur 1 147 558 suffrages exprimés (soit 53,3 %), son adversaire, M. Calderon, en obtenant 514 309 (44,8 %). Dans une première déclaration, M. Arias a promis de *« lutter infatigablement pour que nos frères d'Amérique centrale cessent de se tuer les uns les autres »*.

Le représentant d'une nouvelle génération

La satisfaction que M. Oscar Arias a manifestée au soir de sa victoire est à la mesure de la dure bataille qu'il a livrée pour accéder à la présidence de la République. Un succès obtenu à l'arraché, car, à la veille du scrutin, les paris demeuraient largement ouverts. Même ses plus farouches partisans ne s'attendaient pas à un triomphe aussi net.

M. Arias revient donc de loin. Pour se frayer la voie à la charge suprême, il a dû franchir une véritable course d'obstacles. D'abord, au sein de sa propre formation. Il n'aura pas eu de trop des cinq ans passés au poste de secrétaire général du Parti de libération nationale pour venir à bout des résistances de la base et la convaincre de lui accorder l'investiture. Il lui aura fallu ensuite plusieurs mois pour effacer les séquelles des luttes de clans mises à nu par cette bataille. Donné perdant par les sondages il y a encore six mois, il n'aura pas ménagé ses efforts pour renverser la tendance et battre le rappel des troupes.

Pourtant, à quarante-quatre ans, cet universitaire distingué admet tranquillement que, depuis sa jeunesse, il se sait appelé *« à une haute destinée »*. Fils d'un riche planteur de café, mais entré dans un parti qui se veut d'essence populaire, il se montre discret sur ses origines, préférant faire étalage de ses diplômes de sciences politiques, de droit ou d'économie. La dernière partie de son parcours, il l'a accomplie dans le sillage du président sortant, M. Monge. Il s'était montré particulièrement actif dans l'organisation



Dessin de SZLAKMANN.

de la campagne électorale de ce dernier il y a quatre ans. Cette année, il n'a pas hésité à faire placarder des affiches le montrant chevauchant côte à côte avec M. Monge.

L'homme du juste milieu

Représentant d'une nouvelle génération de dirigeants, M. Arias a su aplanir certaines divergences et s'attirer les bonnes grâces de ses aînés, comme les anciens présidents José Figueres et Daniel Oduber. Plus jeune président de l'histoire du pays, le nouveau chef de l'Etat n'est pas, pour la première fois, un membre du club très exclusif des pères fondateurs du Parti de libération nationale issu du mouvement populaire qui rétablit la démocratie après la brève guerre civile de 1948.

Chevelure noire légèrement ondulée, l'œil vif sous des sourcils épais, le visage à peine empâté et le sourire parfois crispé, M. Oscar Arias a su trouver les mots pour toucher ses compatriotes. Par rapport aux options conservatrices de son principal rival, M. Rafael Angel Calderon Fournier, de l'Unité sociale-chrétienne, il s'est imposé comme l'homme du juste milieu.

En resserrant les rangs du Parti de libération nationale, le président élu aura ainsi bénéficié des structures de l'organisation la mieux implantée du pays. Le début de stabilisation économique enregistrée durant le mandat de M. Monge lui aura également été favorable. M. Arias entend poursuivre dans cette voie, mais ne veut pas se contenter de gérer la crise. Il souhaite faire du Costa-Rica *« le premier pays développé d'Amérique latine »*. Dans cette perspective, il s'est fixé trois priorités résumées en un slogan : un toit, du travail et la paix.

Moins ostensiblement pro-américain que son concurrent malheureux, M. Arias se garde cependant de critiquer la politique de Washington dans la région. Affirmant haut et fort la neutralité du Costa-Rica, il se déclare résolu *« à promouvoir la paix en Amérique centrale »*. Sans illusions, son programme prévoit toutefois que *« l'instabilité demeurera la principale caractéristique de l'isthme au cours des prochaines années »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

... ge » de Fidel Castro ?

MARCEL NIEDERGANG.

M. Oscar Arias

... velle génération

JEAN-CLAUDE BUHRER.

UNE ENQUÊTE DE L'IFRES

Le vote des hésitants

par JEAN CHARLOT (*)

A sept semaines des législatives, la guerre psychologique bat son plein entre les dirigeants socialistes, qui ont tendance à accentuer la poussée que les sondages enregistrent à leur profit – « pourquoi pas 40 % ? », se demande l'un d'entre eux, – et les dirigeants de l'opposition, dont certains affirment que le PS ne peut dépasser 30 %.

Quelle que soit la volatilité de l'électorat français, qui est grande, elle n'en a pas moins des limites, qu'il est urgent de préciser si l'on veut y voir plus clair.

L'enquête réalisée par l'IFRES pour *le Monde* – du 8 au 20 janvier *1986 sur un échantillon national* représentatif de 2 010 personnes – donc avec une faible marge d'erreur, – permet de répondre à la question que se posent aujourd'hui les observateurs : quelles sont les marges du flottement électoral ?

Le questionnaire de cette enquête a été conçu pour mesurer le flottement électoral à la source, c'est-à-dire dans la tête des électeurs eux-mêmes. Après avoir saisi, de façon classique, leurs intentions de vote (tableau 1) en leur demandant de mettre dans une urne le bulletin de leur choix parmi les listes présentes dans leur circonscription (1), on leur a en effet immédiatement demandé si, en votant, ils avaient hésité – entre voter ou s'abstenir, entre plusieurs listes – ou s'ils étaient sûrs, tout de suite, de leur choix. Sur la totalité des personnes interrogées ayant exprimé une intention de vote, 78 % ont ainsi déclaré être sûres de leur choix, 16 % ont hésité entre plusieurs listes, le reste – 6 % – ayant hésité à s'abstenir.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Si l'on s'en tient aux seules hésitations entre plusieurs listes – un indice d'abstentionnisme n'ayant pas révélé par ailleurs de différentiel d'abstention significatif entre majorité et opposition, – les 16 % d'électeurs flottants peuvent être ramenés au chiffre plus modeste de 12,5 % en neutralisant les flottements entre RPR et UDF. Peu importe, en effet, du point de vue des résultats, que dans les « primaires » qui les opposent le RPR prenne des électeurs à l'UDF ou inversement.

Sur la base de ces données, il apparaît que le PS-MRG a davantage d'électeurs hésitants (13 %) que l'ensemble RPR-UDF (10,5 %), le Front national (11,5 %) ou le PC (5,5 %). Les autres listes, beaucoup plus modestes, ont évidemment des taux d'incertitude plus élevés (tableau 2). Mais, surtout, on peut calculer des fourchettes de variations électorales pour les listes principales, autrement dit préciser les limites probables de *leur montée ou de leur descente* électorale d'ici au 16 mars prochain (tableau 3).

Les fourchettes

Pour chaque liste, le score maximum sera atteint si tous les hésitants actuellement tentés par la liste, mais votant pour une autre, la rallient finalement. Le score minimum, de même, sera atteint si tous les électeurs exprimant actuellement une intention de vote pour la liste, tout en hésitant pour une autre, la désertaient finalement. Maximum et minimum sont donc des bornes extrêmes qui ont peu de chances d'être atteintes et, à plus forte raison, dépassées.

Pour les deux principaux protagonistes, les fourchettes sont les suivantes :

– PS-MRG : entre 27 % et 34 % ;

– RPR-UDF : entre 38 % et 45 %.

1. – Intentions de vote

	Sur 100 électeurs exprimant une intention de vote	
– Liste d'extrême gauche	1 %	42,5 %
– Liste du Parti communiste	10,5 %	
– Listes du Parti socialiste et du MRG	31 %	
– Liste écologistes	5 %	
– Liste UDF, liste RPR et liste commune UDF-RPR	42 %	52,5 %
– Liste du Front national	6 %	
– Autres	4,5 %	
	100 %	

Proportion des électeurs n'exprimant pas d'intention de vote : 19,5 %.

2. – Electeurs sûrs de leur choix, électeurs hésitant à voter pour une autre liste

Listes	Sûrs	Hésitants	Total
– Extrême gauche	79 %	21 %	100 %
– PC	94,5 %	5,5 %	100 %
– PS-MRG	87 %	13 %	100 %
– Ecologie	58,5 %	41,5 %	100 %
– RPR-UDF	89,5 %	10,5 %	100 %
– FN	88,5 %	11,5 %	100 %
– Autres	80 %	20 %	100 %

3. – Fourchettes des variations électorales pour les listes principales

Partis	Electorat minimal	Electorat maximal
– RPR-UDF	38 %	45 %
– PS-MRG	27 %	34 %
– PC	10 %	11,5 %
– FN	5 %	7 %

Première constatation : le PS-MRG, actuellement à 31 % selon l'IFRES, pourrait varier entre un minimum de 27 % et un maximum de 34 %. *Ce qui signifie que l'optimisme des opposants, qui pensent que le PS ne peut pas dépasser les 30 %, ne sera pas nécessairement confirmé par l'événement, mais aussi que l'optimisme des socialistes, qui voient le PS à 40 %, est très exagéré.*

Deuxième constatation : le score RPR-UDF, actuellement à 42 %, pourrait varier entre 38 % et 45 %. Ce qui veut indirectement dire *qu'une majorité parlementaire* RPR-UDF, tout en demeurant possible, n'est pas gagnée d'avance. Les limites de variation du PC et du FN, enfin, sont très étroites, comme s'ils avaient déjà plus ou moins fait le plein de leurs électeurs. D'après ces données, le score de la gauche tout entière se situerait entre 41 % et 45 %, compte tenu du fait que tous les partis de gauche ne peuvent évidemment pas atteindre en même temps leur maximum, ni descendre ensemble au plus bas, puisqu'ils se concurrencent.

Ces données sur les listes en concurrence, pour intéressantes qu'elles soient, ne nous éclairent guère sur l'attraction relative, pour les électeurs, des différents partis – notamment à droite où les listes d'union mêlent UDF et RPR.

En tête : PS et RPR

L'indice de proximité partisane, calculé par l'IFRES, permet d'avoir, sur ce point, des précisions parfois imprévues. Construit à partir de questions sur les chances de voter « un jour » pour chaque parti considéré (10 points d'indice), sur la certitude ou hésitation de l'intention de vote actuelle (6 points d'indice) et sur la fréquence des votes passés *(4 points d'indice), cet indice de* proximité partisane varie donc de 1 (note la plus basse, marquant une distance maximale entre le parti et la personne interrogée) à 20 (note de proximité maximale).

Si l'on considère (tableau 4) la moyenne des notes de chaque parti dans l'ensemble de l'électorat, le PS ne devance le RPR que d'un point (7,5 contre 6,5) et l'ensemble RPR-UDF l'emporte nettement sur le PS. Le quatrième parti n'est pas le PC (3,5), mais l'écologie (4), et le FN ne vient qu'en sixième position (avec 2,5), devant l'extrême gauche.

Au sein de la gauche, l'hégémonie du PS est nette face au PC (14,5 points contre 7), ce qui traduit, d'ailleurs, la division de la gauche au niveau de ses électeurs qui sont moins que jamais interchangeables entre socialisme et communisme.

Au sein de la droite, enfin, le RPR – qui dispose, d'autre part, d'une image plus claire, d'une présence plus forte et d'une crédibilité programmatique plus grande que l'UDF – partage avec celle-ci un électorat largement commun, mais un peu plus tenté par le parti de Jacques Chirac que par celui de Jean Lecanuet. Le Front national (4 points) est tout juste plus choisi que le PS (3,5 points) par les électeurs d'opposition. Il apparaît trop rejeté à gauche (note minimale : 1) et pas assez accepté à droite (4 sur 20) pour pouvoir véritablement disputer au PC la place de quatrième parti. Le plus étonnant est que le mouvement écologiste serait finalement mieux à même de le faire : troisième parti de la gauche, cinquième de la droite, quatrième de l'ensemble de l'électorat français en potentiel électoral, il lui reste à concrétiser ce capital en termes d'organisation, de politique, de candidatures et, surtout, de cohésion s'il veut exister vraiment comme force politique en France comme en République fédérale d'Allemagne. Tant il est vrai que les marges du flottement électoral dépendent autant de l'offre que de la demande politiques.

(1) Ou susceptibles d'être présentes en ce qui concerne les petites listes dont le score est sans doute, de ce fait, surestimé. Chaque fois qu'elles étaient connues, les têtes de listes ont été nommément mentionnées.

Sondage réalisé auprès d'un échantillon national représentatif *de deux mille dix personnes inscrites* sur les listes électorales, entre le 8 et le 20 janvier 1986, dans soixante-dix départements.

4. – Indice de proximité partisane (*)

(Moyenne des notes)

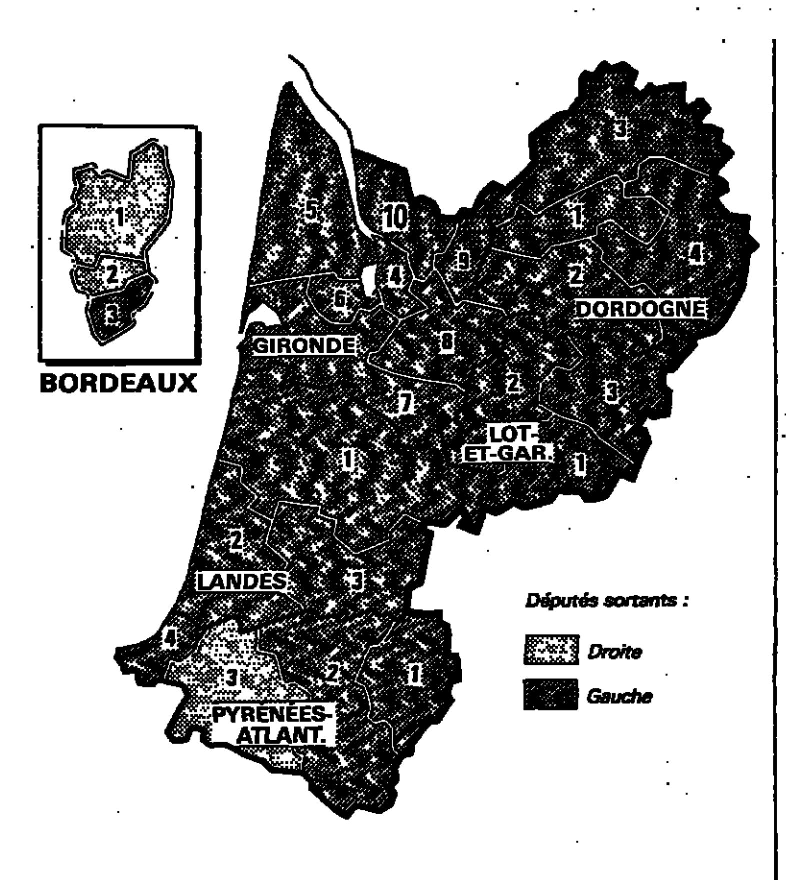
	Ensemble des électeurs		Electeurs de gauche		Electeurs RPR-UDF-FN	
1er parti	PS	(7,5)	PS	(14,5)	RPR	(11,5)
2e parti	RPR	(6,5)	PC	(7)	UDF	(10,5)
3e parti	UDF	(6)	Ecologie	(4)	FN	(4)
4e parti	Ecologie	(4)	UDF	(3)	PS	(3,5)
5e parti	PC	(3,5)	RPR	(2,5)	Ecologie	(3)
6e parti	FN	(2,5)	Ex. gauche	(2)	PC	(1,5)
7e parti	Ex. gauche	(1,5)	FN	(1)	Ex. gauche	(1)

(*) Variant de 1 à 20.

● PRÉCISION. – C'est par erreur que nous avons écrit dans *le Monde* daté 2-3 février que M. Laurent Fabius a usé d'un néologisme en raillant certains « *spécialistes d'économie macrocosmique* ». L'adjectif « macrocosmique » existe bel et bien et s'applique, selon le Petit Robert à ce qui est « *relatif au macrocosme* » (le macrocosme est lui-même « *l'univers considéré par rapport au microcosme que constitue l'homme* »). Par extension, cet adjectif est synonyme de « *synthétique, global* ». On parle ainsi d'une « *vision macrocosmique en sociologie, en économie* ».

Dans le même article, une erreur de composition nous a fait attribuer de nouveau à M. Barre l'expression « *totalitarisme microcosmique* ». Si tel avait été le cas, M. Barre n'aurait pas introduit dans la langue un néologisme. M. Barre a évidemment inventé l'adjectif « *microcosmien* ».

AQUITAINE (II)



Les éternels particularismes...

Dans tous les départements de l'Aquitaine, la constitution de listes qui puissent respecter les équilibres politiques, sociologiques et géographiques est apparue comme un véritable casse-tête. Dans les Pyrénées-Atlantiques encore plus qu'ailleurs, du fait des particularismes liés à l'existence de deux communautés culturelles bien distinctes : les Basques et les Béarnais. Un mariage réalisé de force en 1790 et qui, depuis deux siècles, a sans cesse connu des tiraillements. Il n'est pas un parti politique, une fédération sportive, une association ou une ligue de pêcheurs qui ne compte deux instances, deux secrétariats, l'un basque, l'autre béarnais.

Le découpage électoral en circonscriptions permettait le respect de ces différences. La nouvelle loi électorale a balayé ce délicat équilibre, obligeant les partis politiques, déjà embarrassés par la distribution des places en fonction des courants, des tendances, à ménager la représentation des groupes ethniques.

Tâche difficile à laquelle se sont heurtées, sans grand succès, les principales formations de la majorité et de l'opposition. Cette dernière a pourtant choisi d'augmenter la difficulté en jouant à fond la carte du renouvellement, avec deux Béarnais et deux « Basques » de Paris, aux quatre places qu'elle espère éligibles pour les législatives. Elle l'a jouée aussi dans le Lot-et-Garonne et dans les Landes, où se retrouvent « parachutés » un... Béarnais et un Parisien.

Pyrénées-Atlantiques : le pari raisonnable des jeunes cadets de la droite

De notre envoyée spéciale

Pau. — Dans un département traditionnellement ancré à droite, le seul de tout le Grand Sud-Ouest à avoir voté pour Valéry Giscard d'Estaing en 1981, le parti socialiste, qui compte trois représentants à l'Assemblée nationale, pourra difficilement renouveler son exploit des précédentes élections législatives quand, porté par la « vague rose », il avait ravi au RPR deux sièges et vu confirmée, pour la quatrième fois, l'élection d'André Labarrère, dans la première circonscription de Pau.

Il veut croire, toutefois, que la troisième place sur sa liste est jouable, étant donnée l'augmentation de la représentation parlementaire (six députés seront élus en mars contre quatre en 1981), les divisions du RPR départemental, *« l'embellie »*, selon le mot d'André Labarrère, que connaît le PS, et l'absence — sérieusement négociée — de liste MRG aux législatives.

Henri Prat, élu du Béarn intérieur (courant C), qui occupe cette troisième place, derrière André Labarrère (courant B) et Jean-Pierre Destrade (courant A), ne semble pas partager cet optimisme. Quand il a su que l'ancien porte-parole du PS, élu de la côte basque, lui était définitivement préféré, il est parti noyer son amertume au Venezuela, non sans avoir publiquement manifesté sa désapprobation. En dénonçant, notamment, les ambitions personnelles des uns et des autres et en faisant valoir qu'au scrutin majoritaire, il aurait été le seul député socialiste du département sûrement réélu.

Cette « légère » discordance n'a pas empêché le PS, regonflé par l'entrée en campagne de François Mitterrand et l'oral de rattrapage réussi par Laurent Fabius sur Antenne 2, de partir très vite à la bataille, tandis que l'opposition s'efforçait encore de boucler ses propres listes. De cette confusion à droite, il fallait essayer de tirer immédiatement avantage.

Avec son second, Jean-Pierre Destrade, André Labarrère a commencé de sillonner les Pyrénées-Atlantiques, cherchant à franchir ces frontières qui séparent toujours les élus béarnais des élus basques. Cent soixante réunions et visites de marché sont prévues d'ici au 16 mars. Pas de quoi effrayer le ministre chargé des relations avec le Parlement, qui doit à son étonnante capacité à serrer un maximum de mains en un minimum de temps le surnom de *« toque-manettes »*.

Déconvenues

La constitution de la liste d'opposition n'a pas été faite sans mal. Une longue histoire à épisodes qui vient à peine de s'achever.

Dans un premier temps, UDF et RPR décident d'aller séparément à la bataille. Le parti de Jacques Chirac, au vu de sondages favorables, croit pouvoir assurer trois des quatre sièges qui reviendraient à l'opposition. Il ne serait pas mécontent non plus de prendre sa revanche sur l'UDF, qui lui a ravi la présidence du conseil général.

Michel Inchauspé, seul député sortant d'opposition, toujours brillamment réélu dans son Pays basque intérieur, prend la tête de la liste RPR devant Jean Gougy, béarnais, jeune secrétaire départemental du RPR, un homme d'organisation qui, aux législatives de 1978, a réussi à inquiéter le maire de Pau, André Labarrère, et enfin Michèle Alliot-Marie, *« brillante universitaire »* comme le dit Jacques Chirac, et qui poursuit dans les instances nationales du RPR une carrière que d'aucuns assurent prometteuse. Faute d'avoir pu trouver une place sur la liste parisienne, elle s'est souvenue de son origine basque, de son mandat de conseillère municipale de Ciboure, de ces trois années où elle fut la suppléante de son père, Bernard Marie, maire (RPR) de Biarritz, et alors député.

L'UDF, qui espère toujours retrouver l'époque glorieuse où le centrisme n'était pas encore battu en brèche par le gaullisme, se range, elle, derrière François Bayrou, le benjamin du conseil régional, qui, avec Jean François-Poncet, sénateur (UDF) de Lot-et-Garonne, s'efforce de regrouper l'opposition non RPR et songe à conquérir la mairie de Pau comme son collègue au conseil municipal Jean Gougy. Très vite derrière lui, se présente Alain Lamassoure, jeune fonctionnaire découvert par Valéry Giscard d'Estaing, qui l'a chargé d'animer les clubs Perspectives et *Réalités*. De Parisien celui-ci redevient Béarnais puis, pour préserver l'équilibre géographique de la liste UDF, Basque...

Les giscardiens, qui tiennent à l'union de l'opposition et veulent assurer un siège à Alain Lamassoure, se mettent alors à faire pression pour qu'une liste commune soit constituée. Opération réussie à la mi-décembre avec surprise, l'absence sur cette nouvelle liste législative de Michel Inchauspé, qui aurait « choisi » de ne s'intéresser qu'aux régionales. Un choix qui ne peut que convenir à Michèle Alliot-Marie, qui se retrouve ainsi en troisième position sur la liste d'union UDF-RPR, mais qui déplaît au Pays basque intérieur. Avec le retrait de Michel Inchauspé des législatives, le voilà qui se sent orphelin !

Un certain désarroi se manifeste dans les rangs du RPR, où les luttes de clans sont vives entre anciens gaullistes et jeunes loups, entre Basques et Béarnais. Le mixage des deux listes accentue les déconvenues : Maurice Plantier, démissionnaire du RPR depuis trois ans, et qui se faisait fort d'apporter les voix de son électorat dans la deuxième circonscription, ou Jean Récapet, CNIP, *vice-président du conseil* général caressent l'idée de constituer leur propre liste.

Tous ces remous retardent la publication des listes législatives et régionales de l'opposition qui ne seront connues qu'à la fin du mois de janvier. Le risque de listes dissidentes semble pourtant écarté, pour les législatives du moins, ou seul le Front national peut inquiéter l'opposition parlementaire.

Reste aux jeunes cadets de la droite (Jean Gougy, RPR, François Bayrou, UDF-CDS, Michèle Alliot-Marie, RPR et Alain Lamassoure, UDF-clubs, dans cet ordre sur la liste législative) à faire la preuve que la carte du renouvellement est une bonne carte à jouer dans les Pyrénées-Atlantiques et à surmonter le handicap d'une mauvaise répartition géographique et d'une implantation récente pour deux de ses candidats. Un pari somme toute raisonnable dans un département traditionnellement acquis à la droite.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Syndicaliste, poète et... « libertaire »

De notre envoyée spéciale

Pau. — Le porte-drapeau que s'est trouvé le Front national dans les Pyrénées-Atlantiques est, en Béarn, une figure. Poète, conteur, Alexis Arette-Lendresse organise depuis vingt ans le festival de Siros, une grande manifestation culturelle béarnaise qui draine chaque année des milliers de personnes.

Issu du syndicalisme agricole, il est entré très vite en opposition avec la FNSEA, qu'il accuse d'être la courroie de transmission du pouvoir, et crée la Fédération française de l'agriculture, dont il vient d'abandonner la présidence pour se lancer dans la campagne des législatives et des régionales. Condamné à huit mois de prison avec sursis pour complicité après la pose de bombes dans des coopératives d'insémination artificielle bovine, il a fait appel pour pouvoir continuer à être candidat.

Son engagement au sein de l'extrême droite ne date pas d'hier. En 1958, il s'était présenté dans le canton de Thèze sous le parrainage de Jean-Louis Tixier-Vignancour. Aujourd'hui, il choisit Jean-Marie Le Pen, que, parachutiste, il a croisé en Indochine. Avec lui, il veut *« libérer la France du diktat de l'administration »* et *« redonner la parole au peuple »*. Il se définit comme un *« libertaire au sens où on l'entendait autrefois »* et, s'il a un regret, c'est que le président du Front national soit *« trop libéral »* et même *« scrupuleusement démocrate »*...

C. F.-M.

Le MRG joue son va-tout dans les Landes, et au-delà...

De notre correspondant

Bordeaux. — La grande nouveauté aquitaine vient des Landes, avec les listes Aquitaine Aujourd'hui lancées par le Landais Alain Dutoya, président de la fédération régionale du MRG. Aquitaine Aujourd'hui (AA) présentera des listes régionales dans les cinq départements. Les listes législatives sont plus incertaines. Il y en aura une dans les Landes et en Gironde. Mais sans doute ni dans le Lot-et-Garonne, ni dans les Pyrénées-Atlantiques, et sûrement pas en Dordogne, où Alain Bonnet, député sortant et conseiller général de Brantôme, figure en deuxième position sur la liste menée par Roland Dumas.

Agé de cinquante et un ans, ingénieur conseil, maire d'Hagetmau, conseiller général des Landes depuis vingt-cinq ans, Alain Dutoya a siégé *comme vice-président du conseil* régional successivement sous André Labarrère, Philippe Madrelle et Jacques Chaban-Delmas. Une cohabitation qui ne le gêne pas. N'a-t-il pas fait partie du cabinet de Pierre Mendès France dans un gouvernement auquel participaient François Mitterrand et Jacques Chaban-Delmas ?

Les distances prises par le MRG à l'égard du PS ne datent pas d'aujourd'hui. Les premières frictions remontent à 1978, date à laquelle Henri Emmanuelli, arrivé l'année précédente dans les Landes, avait été élu député. La rupture est devenue définitive aux sénatoriales de 1980, puis à l'élection présidentielle, lorsque Alain Dutoya a soutenu la candidature, au premier tour, de Michel Crépeau. *« Radical je suis, radical je reste »*, dit Alain Dutoya. *« Je préfère être élu ou battu pour moi-même que pour d'autres. »*

Depuis longtemps, il dénonce un manque de combativité des militants de son parti : *« Le maternage du PS a érodé nos forces. Plus grave, nos dirigeants, pour assurer leurs sièges, n'ont pas hésité à vendre le parti et les forces qui lui restaient. Il est trop tard pour entreprendre un tour de France. Au moins, ici, en Aquitaine, je peux dénoncer cette perte de conscience radicale, mais aussi tenter la dernière occasion de sauver les meubles. »*

Il a choisi comme tête de liste pour la Gironde un jeune économiste de trente et un ans, Gilles Savary, que tout le monde croyait jusqu'alors proche du PS. N'avait-il pas été le conseiller économique de Philippe Madrelle à la région et au département de la Gironde ? C'est d'ailleurs à cette époque que Gilles Savary avait travaillé étroitement avec Alain Dutoya.

En Dordogne, c'est André Meyssignac, importante personnalité du monde agricole et vieux militant MRG, qui animera la liste « AA », tandis qu'en Lot-et-Garonne a été choisi Jean-Romain Argacha, conseiller général et grand animateur du secteur associatif. Enfin, le Basque Michel Poulou, maire de Ciboure, conduira la liste régionale des Pyrénées-Atlantiques.

Jacquerie

Dans les Landes, Alain Dutoya espère enlever le troisième siège de député ; pour ce faire, il compte sur un certain agacement des Landais à l'égard des « parachutés », et sur les effets de la politique menée par le secrétaire d'Etat au budget. Henri Emmanuelli peut, certes, avancer un bilan économique positif, mais a peut-être tendance à user d'une main de fer un peu trop dure. La veuve d'Henri Lavielle, le député socialiste auquel a succédé le secrétaire d'Etat, sera colistière d'Alain Dutoya et représentera ces socialistes landais qui commencent à renâcler un peu.

Malgré le risque d'une exclusion très probable, Alain Dutoya a donc lancé une jacquerie des MRG contre les socialistes. Selon lui, le combat de la dernière chance pour un radicalisme auquel il croit encore : *« Notre MRG s'est vendu au PS pour quelques places, et tellement vendu qu'il n'a plus rien à vendre. C'est maintenant que nous devons jouer notre va-tout. »* Il pense bénéficier de trois atouts : les restes du vieux fonds de commerce radical, l'apport des déçus de la gauche et l'impact du discours régional dans un débat qui sera occulté par les slogans nationaux. Mais, indépendamment du scrutin du 16 mars, il entend mettre en avant, pour un éventuel et proche retour au scrutin d'arrondissement, un certain nombre de personnes. Et tant pis si, ce faisant, il risque d'aller à l'encontre du discours régionaliste qu'il met en avant.

PIERRE CHERRUAU.

L'opposition mise sur les « socio-pro »

De notre correspondant

Mont-de-Marsan. — L'opposition dans les Landes n'est-elle pas suffisamment puissante pour contrer la très forte majorité socialiste qui compte vingt conseillers sur trente au conseil général et quatre parlementaires sur cinq (trois députés et un sénateur) ? Il semble que non puisque, face notamment au président du conseil général, Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget — ce qui n'est pas sans « flatter » les Landais, — l'opposition a parachuté deux candidats : un Béarnais, Louis Lauga (RPR), ancien président du CNJA, et un Parisien, Alain Bloch (UDF), vice-président du Parti radical, qui conduisent une liste d'union aux législatives.

Cette incertitude quant aux capacités de l'opposition locale n'a pas manqué de susciter commentaires et railleries de la part des hommes de la majorité qui, tantôt soulignent qu'*« aucun Landais de l'opposition n'est à la hauteur »*, tantôt, par la voix de Henri Emmanuelli, remarquent que *« les Landais n'intéressent les états-majors de l'opposition que pour y caser les incasables. »*

Ce double « parachutage » a provoqué quelques remous dans l'opposition et c'est ainsi que, à Dax, le docteur Peyreblanques, ancien conseiller général RPR, paraît décidé à constituer sa propre liste.

Pour les régionales, l'opposition mise aussi sur les « socio-pro » avec Jacques Castaing, président des chambres régionales et départementales d'agriculture, en espérant que l'électorat landais, à dominante rurale, lui saura gré de lui proposer un interlocuteur attentif à leurs problèmes, d'autant que la majorité se voit, parfois, reprocher de compter parmi ses cadres trop d'enseignants, de fonctionnaires ou de membres de professions libérales.

HERVÉ PONS.

« Couac » barriste en Lot-et-Garonne

De notre envoyée spéciale

Agen. — Dans le Lot-et-Garonne, en dépit des quelques grincements de dents inévitables qui ont, à droite comme à gauche, accompagné la constitution des listes législatives et régionales, la campagne semblait devoir se dérouler fort classiquement et ne pas réserver de surprise.

Jean François-Poncet (UDF), sénateur (gauche dém.), fort de la position dominante qu'il a réussi à conforter dans le département depuis son élection, en 1978, à la présidence du conseil général, avait bouclé « ses » listes. Il prenait la tête de la liste d'union aux régionales tandis que, pour les législatives, il plaçait en tête un « poncétiste », Paul Chollet, adjoint au maire d'Agen, pédiatre connu, suivi d'un conseiller municipal RPR, d'Agen lui aussi, Michel Gonelle ; un avocat qui, après avoir dénoncé, aux dernières élections cantonales, l'« impérialisme » de Jean François-Poncet, semblait cette fois mieux s'en accommoder dans la perspective de siéger à l'Assemblée nationale.

A gauche, la liste socialiste était elle aussi bouclée. Christian Laurissergues (mitterrandiste) s'était imposé devant Marcel Garrouste (mauroyiste) et Gérard Gouzes (rocardien), tous trois députés sortants.

Pronostic : la droite unie (UDF-RPR) allait ravir au Parti socialiste deux des trois sièges qu'il détenait.

Le coup est parti d'où on ne l'attendait pas, avec, au début du mois de janvier, la candidature déclarée de Georges Lapeyronie (UDF), ami de longue date de Jean François-Poncet, avocat au talent reconnu, maire de Villeneuve-sur-Lot.

Avec quelques exclus de la liste UDF-RPR, notamment le docteur Lapoujade, président départemental du CNIP, le docteur Wind (RPR), conseiller municipal de Marmande, il décide de jouer, à soixante-quatre ans, son va-tout et de constituer une liste *« complémentaire »* pour, explique-t-il, permettre à la droite de ratisser plus large. Une liste dont tous les candidats manifesteraient clairement leur hostilité à la proportionnelle et à la cohabitation, ces deux « pièges » tendus à l'opposition par l'actuel pouvoir et adhéreraient tous, à l'association BARE 47 (Bureau associatif pour la renaissance économique), créée quelques mois plus tôt par Georges Lapeyronie.

Une aubaine pour le PS

Une aubaine pour le PS, qui s'empresse de saisir cette affaire. Le voilà qui se prend à espérer un deuxième siège. Il ne se prive pas d'ironiser sur la division de l'opposition et essaie de semer le doute dans les rangs du RPR en laissant entendre que le « cocu » de l'histoire pourrait bien être Michel Gonelle, dont la deuxième place sur la liste d'union deviendrait moins sûre.

Dans la presse locale, les communiqués assassins succèdent aux sévères mises en garde. Pour la plus grande joie des Lot-et-Garonnais, note un observateur, qui rappelle que la *« politique reste ici le deuxième sport départemental après le rugby ! »*

Pour Jean François-Poncet, c'est un coup dur qu'il encaisse mal quoi qu'il en dise. Il fait donner la charge : communiqué ferme du conseil départemental de l'UDF, puis de la majorité du conseil général, télégramme de soutien de Raymond Barre. Lors de la venue de Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, à Villeneuve-sur-Lot justement, pour, ironie du sort, un grand meeting unioniste, il traite par le mépris *« ce remue-ménage villeneuvois qui ne reflète aucun choix politique mais des états d'âme »*. Il se défend aussi d'avoir voulu engager une manœuvre diabolique qui viserait à éliminer le RPR. D'autant mieux que certaines estimations laissent penser que la liste Lapeyronie, si elle réussissait à prouver la cohérence de sa démarche, au-delà des intérêts particuliers qui animent chacun des candidats, pourrait faire perdre à la liste d'union un siège, au profit de la gauche.

C. F.-M.

Quand Roland Dumas flâne en Dordogne

De notre correspondant

Périgueux. — Cela pourrait commencer par une boutade. Yves Guéna le maire de Périgueux, qui conduit aux législatives la liste d'union de l'opposition, en est l'auteur. Alors qu'on l'interrogeait sur ses relations avec Roland Dumas, l'ancien ministre du général du général de Gaulle s'est exclamé : *« Oh, vous savez, lui, il est à l'extérieur ! »*

On avait beaucoup daubé, en Périgord comme ailleurs, sur le candidat Dumas « parachuté » en 1981 et qui, sitôt élu, se transformerait, illico, en voyageur sans bagages. — Réputation oblige ! Ce fut vrai, un moment, lorsque, simple député de la première circonscription de la Dordogne, il ne trouvait que fort peu de temps à consacrer au terrain, tout au moins à ses électeurs.

Paradoxalement, c'est au moment où le député est devenu ministre — et a été appelé par ses fonctions à voyager dans le monde entier — que la comète s'est faite satellite et que le commis-voyageur de la République a retrouvé régulièrement le département qui l'avait envoyé au Palais-Bourbon.

A l'intérieur du Parti socialiste, tout le monde n'est pas ravi pour autant de ce retour de flamme. A commencer par Michel Suchod, l'actuel député de la deuxième circonscription (Bergerac), obligé de rengainer ses ambitions. Lui qui fut un temps, grâce au « tourniquet », vice-président de l'Assemblée nationale, devra se contenter de siéger au conseil régional d'Aquitaine.

Conseiller général de Lalinde, conseiller au ministère des affaires étrangères (c'était avant novembre 1979, lorsqu'il succéda à Michel Manet, le maire de Bergerac devenu sénateur), il avait posé le problème dès le début de l'automne 1985. Pourquoi le ministre des relations extérieures n'irait-il pas se faire élire en Haute-Vienne d'où il est originaire et où il compte encore plus d'amis qu'en Dordogne ? Il n'en fut, il faut le préciser, jamais question, même si l'on s'accorde à penser que l'hypothèse reste plausible pour l'avenir.

Bon gré, mal gré

Bref, Michel Suchod, en agissant de la sorte, signifiait qu'il n'entendait pas faire les frais de l'opération. En pure perte, puisque c'est bien Roland Dumas qui conduira la liste du PS en Dordogne. Le député de Bergerac s'est même vu devancé, en vertu des accords départementaux passés entre le PS et le MRG, par Alain Bonnet (MRG), fils de l'ancien ministre des affaires étrangères de la troisième République et député sortant de Nontron.

Michel Suchod, bon gré mal gré, sera quand même tête de liste aux régionales, devant le sénateur Lucien Delmas, Christian Déforge (*suppléant de Roland Dumas*) et Alain Bonnet lui-même.

Cette question des préséance, réglée par l'entremise des courants du PS, Roland Dumas occupe donc le terrain chaque fin de semaine : ici, il plante le premier piquet de la future déviation de la RN 89 attendue depuis un demi-siècle ; là, il apporte une subvention plus conséquente que prévu à un projet culturel, ou encore, il s'engage dans le conflit Marbo-Bata, sans oublier toutes ces inaugurations d'écoles, de salles municipales, d'édifices publics, sans lesquelles la vie d'un élu ne serait plus supportable.

Comme s'il venait chercher, dans cette terre du Périgord à laquelle le sang de son père — héros de la Résistance — est mêlé, la sérénité nécessaire à l'accomplissement de ses hautes fonctions. Avec parfois un peu trop de discrétion certes, mais aussi avec le souci sincère de rappeler que le département qui a donné au gouvernement actuel un ministre des relations extérieures et un ministre de l'agriculture (Henri Nallet est né à Bergerac) n'est pas oublié par Paris.

JEAN-CLAUDE AUDEBERT.

SITUATIONS 86

TARN-ET-GARONNE

M. Jospin face aux dissidents socialistes

De notre correspondant

Moissac. — Manifestation silencieuse contre meeting, conférence de presse contre conférence de presse, les socialistes dissidents de Tarn-et-Garonne ont accueilli M. Jospin comme ils l'avaient annoncé (*le Monde* du 1er février). Le premier secrétaire du PS est venu à Moissac, lundi 3 février, soutenir M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures et président d'honneur du MRG, désigné par les instances nationales du PS pour conduire la liste socialiste aux législatives.

Avant l'arrivée de M. Jospin, MM. Hubert Gouze, député sortant, et Jean-Paul Nunzi, maire de Moissac, qui mènent les listes socialistes dissidentes — et viennent d'être exclus du PS pour cela, — se sont expliqués, avec leurs colistiers, à la mairie de Moissac. Ils ont notamment revendiqué l'adhésion à leur décision de la quasi-totalité des militants socialistes du département.

« *J'espère,* a lancé M. Gouze, *que Lionel Jospin saura faire la différence entre une alliance de complaisance et les actes des socialistes sur le terrain.* » Le député exclu, qui est aussi maire de Moutauban, qualifie « *de scandaleuse et d'inutile* » la venue probable le 24 février prochain de M. Laurent Fabius à Montauban, et juge qu'« *il devrait être honteux de souscrire à un accord national ficelé un peu vite* ». Quant aux socialistes — encore inconnus — présents sur les listes de M. Baylet, il n'hésite pas à les menacer ouvertement. « *S'ils faisaient cette erreur,* a-t-il dit, *je ne donnerais pas cher de leur mandat de conseillers généraux aux prochaines cantonales.* »

De son côté, M. Jospin, accompagné au Moulin de Moissac par M. Baylet et M. Louis Lareng, député de Haute-Garonne, candidat socialiste à la présidence de la région Midi-Pyrénées, s'est réclamé du respect des accords passés et de « *la loyauté politique qui est quelque chose de fondamental* », sans laquelle « *on ne peut plus avancer* ». « *Je regrette,* a affirmé M. Jospin, *que la passion locale n'ait pu se résoudre à une réalité nationale.* » Les socialistes dissidents ont été exclus pour leur « *indiscipline* », car « *ils font courir le risque d'un non-respect d'accords nationaux et fragilisent par là même l'éqilibre de la région* », devait conclure M. Jospin, avant de se rendre au meeting.

Plusieurs centaines de militants, qui ont manifesté en silence, avec banderoles et affiches, l'attendaient devant la salle de réunion. Un bon millier de personnes, à l'intérieur cette fois, étaient venus écouter le premier secrétaire du PS. M. Jospin a réaffirmé que, s'il comprend « *les difficultés qui existent du fait de l'histoire de ce département* », l'important est qu'« *une dynamique est en train de se créer autour du PS* » et « *rien ne doit être fait qui puisse la metre en cause ou l'affaiblir* ».

GUY REVELLAT.

M. Roger Quilliot tête de liste législative pour le PS dans le Puy-de-Dôme

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — M. Roger Quilliot, sénateur du Puy-de-Dôme et maire de Clermont-Ferrand, ancien ministre de l'urbanisme et du logement, conduira finalement la liste socialiste dans le Puy-de-Dôme, pour les élections législatives, face à M. Valéry Giscard d'Estaing. Annoncée lundi 3 février, cette nouvelle constitue à la fois une surprise et une solution à la crise qui affecte les socialistes du département depuis trois mois.

Désigné comme tête de liste par les militants et par la convention nationale du 10 novembre, M. Maurice Adevah-Pœuf, député rocardien et maire de Thiers, menait depuis plusieurs semaines un combat politique serré face à M. Maurice Pourchon, député et président du conseil régional. C'est pour mettre un terme à une situation bloquée que les instances nationales du PS ainsi que l'Elysée ont sollicité l'ancien ministre, qui avait refusé une première fois de se lancer dans la bataille des législatives.

Son nom fait l'unanimité parmi les militants et les élus du département. M. Adevah-Pœuf, qui avait lancé sa campagne de tête de liste le 25 janvier sans attendre la composition de son équipe, a accepté de reculer d'un rang. M. Jacques Lavédrine, député et maire d'Issoire, le suit en troisième position, juste devant M. Pourchon.

Ce dernier n'a pas encore accepté le nouveau scénario : « *Je conditionne,* dit-il, *ma présence au fait que je puisse établir comme je l'entends la liste que je dois officiellement conduire aux élections régionales.* »

Les négociations devraient s'achever rapidement. M. Roger Quilliot affirme, pour sa part, avoir reçu mandat des responsables nationaux du PS pour régler directement le problème.

L. T.

MAINE-ET-LOIRE : M. Renouvin (Nouvelle Action royaliste) conduira une liste.

(De notre correspondant.)

Angers. — La NAR (Nouvelle Action royaliste) présentera dans le département de Maine-et-Loire son unique liste aux élections législatives du 16 mars. Cette liste sera conduite par M. Bertrand Renouvin, chef de file de la NAR. M. Renouvin doit sa notoriété politique à sa candidature à la présidence de la République en 1974. Se présente également M. Nicolas Lucas, délégué régional du mouvement pour les pays de la Loire et conseiller municipal délégué d'Angers, élu en 1983 sur la liste du maire socialiste sortant (exclu depuis du PS), M. Jean Monnier.

M. Renouvin a expliqué que la NAR ne présentait qu'une seule liste en raison de l'insuffisance de ses moyens financiers et que le Maine-et-Loire avait été choisi parce que le mouvement y était implanté depuis 1974.

Il a confirmé son soutien à l'action du gouvernement de M. Fabius, « *dont le bilan n'est pas si mauvais et dont les orientations vont dans la bonne direction, avec l'accent mis sur la formation et les technologies de pointe* », tout en se livrant à une sévère critique des « *illusions libérales, irréalistes et pernicieuses parce qu'elles ouvrent la porte à la violence naturelle des lois économiques* ».

C.-H. G.

LA COMMISSION DE CONTROLE DES SONDAGES CRITIQUE L'IFOP

La commission des sondages a émis lundi 3 février « *des réserves* » sur un sondage de l'IFOP réalisé du 6 au 11 janvier, relatif aux intentions de vote des Français pour 1986. Ce sondage, publié par *le Point* et RTL le 20 janvier, créditait le PS de 30 % des suffrages.

Dans un communiqué, la commission des sondages relève qu'« *elle a constaté que si l'IFOP a pris en compte, dans le traitement des réponses à la question d'intentions de vote, la structure politique résultant des élections de 1981 et 1984, prises comme références, cette structure a fait l'objet de corrections peu justifiables et qui ont une incidence sur les résultats publiés* ».

« *L'arbitraire de la méthode suivie,* ajoute le communiqué, *est confirmé par le fait que les écarts constatés entre les chiffres publiés par l'IFOP pour les intentions de vote du Parti socialiste en décembre et janvier ne s'expliquent ni par l'évolution des réponses recueillies au cours des deux enquêtes ni par une modification de la structure politique prise comme référence* ».

PROTESTATION D'OLIVIER TODD CONTRE LE RPR

Nous avons reçu d'Olivier Todd une lettre dans laquelle l'auteur de *Jacques Brel, une vie* proteste contre l'utilisation par le RPR d'une chanson de Brel dans sa campagne électorale.

En s'appuyant sur une chanson de Brel, pleine page dans le Monde (« t'as voulu voir Paris et on a vu Vesoul », « tu as voulu l'emploi pour tous et c'est le chômage qui a augmenté », etc.), *les services de propagande du RPR battent au moins un record de malhonnêteté. Brel, à tort ou à raison, s'est toujours proclamé homme de gauche (...). Doit-on rappeler que Brel est l'auteur d'une chanson peut-être discutable mais engagée à gauche* Jaurès.

LE « SOMMET » DE L'OPPOSITION COMPROMIS

M. Barre décline l'invitation de M. Giscard d'Estaing

Dans une lettre adressée à M. Valéry Giscard d'Estaing et datée du 2 février, M. Raymond Barre décline l'invitation de l'ancien président de la République de venir à Clermont-Ferrand avec MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet pour manifester l'union de l'opposition. Ce refus compromet la réunion de Clermont-Ferrand car M. Chirac avait indiqué qu'il s'y rendrait si tous les leaders étaient au rendez-vous.

M. Barre, dans sa lettre à M. Giscard d'Estaing, explique les motifs de son refus :

« *Vous avez bien voulu,* écrit M. Barre, *m'inviter en même temps que M. Jaques Chirac et M. Jean Lecanuet à participer à une réunion qui se tiendrait à Clermont-Ferrand à l'occasion de la campagne électorale et qui serait une démonstration d'union.*

» *Je regrette de ne pouvoir accepter votre invitation.*

» *Nul plus que moi n'est attaché à l'union de l'opposition et je crois n'y avoir jamais manqué. Mais celle-ci doit, à mon sens, reposer sur des bases communes et claires.*

» *J'ai marqué mon accord d'ensemble sur la plate-forme commune de l'opposition mais il n'en est pas de même sur des questions qui me paraissent fondamentales pour notre pays.*

» *La plupart des responsables des partis politiques de l'opposition sont prêts à gouverner demain avec M. Mitterrand au cas d'une victoire aux législatives. Je pense, pour ma part, que cette cohabitation serait un piège.*

» *Ces mêmes responsables préconisent, à partir de mars 1986, une* « lecture de la Constitution », *qui porterait une grave atteinte à la fonction présidentielle et risquerait de ramener le régime des partis : j'y suis opposé.*

» *Il me paraît difficile dans ces conditions de participer à une manifestation où je n'aurais le choix qu'entre exprimer mes vues — et paraître ainsi porter atteinte à l'union — et me taire et cautionner ainsi, sous prétexte d'union, une démarche politique que je désapprouve.*

» *Ai-je besoin d'ajouter combien je me joindrais sans hésitation et en dehors de toute considération personnelle aux responsables de tous les partis de l'opposition s'il s'agissait de déclarer solennellement qu'en aucun cas le président de la République, au lendemain d'une victoire incontestable de l'opposition, ne pourrait compter sur le concours d'aucun d'entre nous.*

» *Je vais d'ici le 14 mars prochain apporter mon soutien à de nombreux candidats de l'opposition, qui m'ont demandé d'être présents à leurs côtés sur le terrain. Ainsi pourrai-je tout à la fois marquer mon engagement dans la campagne électorale et contribuer dans la mesure de mes moyens à une victoire que je souhaite aussi large que possible afin qu'elle permette l'alternance globale nécessaire au redressement de notre pays.* »

Trop, c'est trop !

Trop, c'est trop ! M. Raymond Barre, qui avait, une première fois, sacrifié au rite de l'union souhaité par M. Giscard d'Estaing lors de la Convention libérale organisée au *mois de juin dernier à Paris, refuse de* renouveler cet exploit et de passer à nouveau sous la « *toise* » giscardienne, pour une photo de famille qui *symboliserait, avec l'ancien président* de la République entouré de ces deux anciens premiers ministres, l'union de l'opposition.

Dans une lettre adressée au député du Puy-de-Dôme, il souligne ce qu'aurait de factice une telle rencontre entre des hommes qui, sur *des questions essentielles à ses yeux* — la lecture de la Constitution et la participation à un gouvernement de cohabitation, — ne partagent pas le même point de vue. Si je venais, explique-t-il, je ne pourrais, par mon silence, que cautionner des choix que je réprouve, et si je parlais, je ne pourrais que paraître « *porter atteinte à l'union* ». Une attitude que, bien entendu, *l'ancien premier ministre se* refuse à adopter...

Donc, c'est non. Non à la grand-messe unitaire, non au pèlerinage à Clermont-Ferrand, non au « *totalitarisme microcosmien* ».

En exprimant son refus, M. Barre *prend certes un risque, celui d'être* désigné, un peu plus, par ses partenaires *de l'opposition, comme par* ses adversaires, comme un empêcheur de tourner en rond. M. Mitterrand n'avait-il pas mis au défi M. Giscard d'Estaing, *lors de son* intervention du Grand-Quevilly, de réunir ses deux anciens premiers ministres ? Les responsables du RPR ne mettent-ils pas en garde M. Barre contre ce culte de la « *singularité* » qui « *désavantage l'opposition* » et « *fait le jeu* » du chef de l'Etat ?

Ce risque est toutefois calculé. M. Barre rappelle qu'il ne ménage pas sa peine pour soutenir les candidats de l'opposition qui demandent son appui — il ne s'agit pas, loin de là, de la seule Mme Boutin — et proteste de son attachement à une union qui permettrait une large victoire en 1986 ; il espère que l'opinion ne sera pas dupe de l'hypocrisie qui rassemble des hommes aux ambitions concurrentes et qu'elle lui saura gré, comme semble en témoigner les sondages, de sa franchise.

Il n'en reste pas moins vrai que *M. Barre donne prise aux attaques de* la majorité contre l'opposition.

Reste alors une solution que propose, sans doute avec un certain amusement, M. Barre à ses partenaires : qu'ils se rassemblent tous sous sa bannière en défendant la non-participation à un gouvernement qui ne sautait être que de compromis.

Voilà donc l'opposition réduite à s'accommoder de ces tiraillements, de ces divergences, que l'on retrouve au sein des listes d'union constituées par des candidats chiraquiens, barristes, giscardiens ou... perplexes. M. Barre, en tout cas, sur les conseils du président du groupe RPR du Sénat, M. Pasqua (*le Monde* du 28 janvier) a choisi de régler « *ses propres contradictions* » !

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *Yvelines : lettre ouverte à M. Barre.* — Les principaux candidats du Parti républicain figurant sur les listes officielles de l'UDF dans les Yvelines (notamment M. Pierre Lequiller, maire de Louveciennes, et Mme Janine Cayet, conseiller municipal de Trappes, respectivement deuxième et troisième sur la liste UDF pour les législatives menée par M. Paul-Louis Tenaillon, CDS) viennent d'adresser une lettre ouverte à M. Raymond Barre dans laquelle ils soulignent son « incohérence », son « égarement » et « sa ténacité négative » à vouloir soutenir la liste de Mme Christine Boutin.

« *Comment,* écrivent-ils, *peut-on vouloir à la fois rassembler les Français et se comporter en diviseur, comme vous le faites. Nous avons craint naguère que par votre attitude sur la cohabitation, vous n'empêchiez l'opposition de gagner. Aujourd'hui, sondages à l'appui, nous vous demandons si vous ne risquez pas, tout simplement, de la faire perdre. Votre intérêt, à terme, est-il d'imaginer ce scénario-catastrophe ? Si cela est le cas, ce que nous n'espérons pas, vous en seriez un jour comptable devant les Français.* »

Une question à l'opposition

(Suite de la première page.)

Personne ne s'attendait à le voir confesser doutes ou erreurs. L'infaillibilité est le péché mignon des grands. D'où des ellipses et des coups de pouce qui rappellent assez, à l'occasion, la manière du plus illustre de ses prédécesseurs. D'où aussi chez lui, tout comme chez le général ou chez Giscard d'Estaing, une certaine tendance à surestimer la portée *d'admonestations dont* les destinataires, qu'ils s'appellent Kadhafi ou Jaruzelski, ne sont pas hommes à tenir un compte excessif. *Encore qu'il* faille tout de même rappeler à ceux qui ont toujours tendance à s'indigner ou à se gausser que, au moment où François Mitterrand est arrivé à l'Elysée, la capitale du Tchad était aux mains d'un protégé de la Libye et qu'il en a été depuis chassé par Hissène Habré. Lequel n'aurait pas sauvé son pouvoir sans le soutien de la France.

Ce n'est évidemment pas une raison suffisante pour ne pas s'étonner que le président de la République, si disert sur d'autres points, mette quasiment entre parenthèses divers sujets comme celui, pourtant fondamental, du prix du pétrole.

Oublierait-il qu'en ruinant les perspectives de stabilisation du « plan de Blois » de Raymond Barre, le deuxième choc pétrolier de 1979, dont personne n'avait prévu, ne serait-ce que de loin, l'ampleur, a joué un rôle essentiel, sinon déterminant, dans le succès de la gauche en 1981 ? Que l'effondrement actuel des cours, s'il devait se poursuivre, mettrait des pays producteurs et surpeuplés du tiers-monde comme le Mexique, l'Indonésie, le Nigéria ou l'Algérie devant des échéances insurmontables ? Qu'il peut déstabiliser aussi bien un gardien du *statu quo* comme l'Arabie saoudite qu'un centre de subversion comme l'Iran de Khomeiny ? Que le manque à gagner qui en résultera pour l'URSS, dont les hydrocarbures constituent la principale richesse exportable, la placera presque *automatiquement en* position de demandeur vis-à-vis de l'Occident ?

N'insistons pas. Il s'agit là d'un de ces domaines, comme celui du taux du dollar, où l'avenir est aussi difficile à lire que dans le marc de café. Les perspectives sont singulièrement plus nettes en ce qui concerne la défense et d'une manière plus *générale* l'ambition technologique : la lecture des *Réflexions* du président montre qu'il maîtrise bien ces dossiers dont on devine qu'ils *le passionnent. A juste* titre.

Des choix stratégiques

Au-delà du sacro-saint consensus nucléaire qui n'est si large que parce que rares sont ceux qui, avec le général Copel et Alain Minc, s'enhardissent à en creuser le contenu véritable, la nation ne peut en effet éluder bien longtemps les choix stratégiques que confirme ou annonce dans son livre le président de la République : qu'il s'agisse du projet Eurêka, lequel intéresse jusqu'aux Suisses ; de la bombe à neutrons, qu'à défaut d'accord sur les armements il fera fabriquer ; de *l'initiative spatiale de* Ronald Reagan, à l'égard de laquelle ses réserves ne font que s'accroître, voire de la participation à *la bataille d'Allemagne*, évoquée en des termes d'une prudente audace, qui peut contester que, selon la Constitution de 1958, toutes ces questions relèvent de la compétence du président de la République, chef suprême des armées et seul maître, en vertu de textes ultérieurs, de la dissuasion ? Que les décisions prises en la matière affectent directement les relations extérieures, la défense, le budget, la recherche, l'industrie ?

Il est donc urgent pour l'opposition de faire savoir si elle approuve ou non les orientations prises et, dans le cas contraire, comment elle compte s'y prendre pour les remettre en question. Une récente interview (2) de Raymond Barre montre que, à défaut d'être sûr des solutions à proposer, il en mesure parfaitement les enjeux. On ne saurait en dire autant de la plate-forme commune du RPR et de l'UDF, qui est sur ce point d'une décourageante platitude.

Loin de nous, certes, l'idée de sous-estimer la nécessité de débats sur des sujets à première vue autrement « sensibles » comme le chômage, la sécurité, l'immigration, l'autorisation de licenciement, l'impôt sur les grandes fortunes, le rythme et l'ampleur des dénationalisations. Tout au contraire : il faudrait creuser ces sujets bien plus à fond, en les dépouillant autant que faire se peut de leur caractère passionnel. On découvrirait vite qu'il est impossible de les *séparer du contexte international* terriblement contraignant dans lequel nous nous trouvons imbriqués, autrement dit de cette « économie-monde » dont ont parlé Wallerstein et Fernand Braudel.

C'est l'existence de ce contexte, superbement ignoré par la gauche avant 1981, qui l'a obligée à opérer deux ans plus tard un spectaculaire tête-à-queue. A raisonner comme si le charbonnier français était totalement maître chez lui, la droite *revenue au pouvoir s'exposerait* à d'aussi cruelles désillusions.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) *Faits et arguments*, février 1986.

POLITIQUE

Le débat sur l'aménagement du temps de travail au Sénat

Le Sénat entame ce mardi 4 février sa deuxième semaine consacrée à l'examen du projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail. Le bureau du Sénat, réuni à la demande du groupe communiste, examine le matin l'application du règlement qui a conduit la semaine dernière à déclarer irrecevables une série de sous-amendements déposés par les sénateurs communistes. Ces derniers y voient une atteinte aux droits du Parlement. Pour la majorité sénatoriale et les socialistes, les communistes font un abus de procédure condamnable.

Le PC reste décidé à empêcher le vote du texte, comme l'explique ci-dessous Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste. De son côté, M. Jean-Pierre Fourcade (RI), président de la commission des affaires sociales, souhaite que le texte adopté en commission soit entériné par ses collègues.

POINT DE VUE

Les enjeux de la flexibilité

par HÉLÈNE LUC (*)

Il se déroule en ce moment au Sénat une bataille dont les enjeux doivent être clairement perçus. Le gouvernement, au mois de décembre dernier, *c'est-à-dire à la fin extrême de la législature,* a tenté de faire adopter de manière précipitée par le Parlement son projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail.

Ce texte revêt un caractère de particulière gravité. Il constitue un élément essentiel du dispositif que le capitalisme en crise tente de mettre en place pour augmenter ses capacités d'exploitation des travailleurs manuels et intellectuels.

Au cours du siècle écoulé, la lutte a permis que les conditions de travail soient progressivement inscrites dans un cadre juridique protecteur pour les salariés, malgré la persistance d'insuffisances nombreuses et graves.

Comme le disait avec force le Père Lacordaire dès le dix-neuvième siècle : *« Entre le faible et le fort, c'est la liberté qui opprime et la loi qui libère. »*

Cependant rien n'est jamais acquis. Aujourd'hui le capitalisme tente désespérément de résoudre les contradictions en imposant la régression sociale. Retrouver une main d'œuvre taillable et corvéable à merci, tel est son objectif. Les communistes, dans les entreprises, *dans les quartiers et au Parlement,* se battent pour l'empêcher d'arriver à ses fins.

Ils sont les seuls à le faire en tant que parti, mais ils sont soutenus dans ce combat par les ouvriers, ingénieurs, cadres et techniciens, qui prennent conscience de manière croissante des nouvelles menaces pesant sur eux.

Ainsi l'ensemble des moyens d'information ont dû reconnaître le succès des manifestations du jeudi 30 janvier contre la flexibilité du travail.

En effet, derrière le fatras idéologique dont on abreuve les Français autour du thème du libéralisme, derrière le discours pseudo-social du gouvernement et des représentants du parti au pouvoir, on assiste avec ce texte dit d'aménagement du temps de travail à une opération visant à faire éclater le cadre des trente-neuf heures hebdomadaires, à diminuer le paiement des heures supplémentaires, à soumettre, plus encore, les salariés à l'arbitraire patronal.

Il faut être clair, l'aménagement du temps de travail pourrait être une grande avancée sociale à condition de mieux flexibiliser les machines que les intelligences. En effet l'histoire du progrès social a toujours montré que les intérêts des travailleurs vont de pair avec ceux de l'économie nationale dans son entier. Malheureusement, les conceptions que partagent le gouvernement socialiste et la droite sont tout autres : *le patron déciderait, et lui seul, de la durée du travail.* c'est inacceptable.

Dans leur tentative de mener à bien cette *remise* en cause des acquis sociaux, le patronat et les forces politiques dévouées à sa cause ont besoin d'institutions leur facilitant la tâche. Le *général* de Gaulle l'avait bien compris. Sa Constitution de 1958 a marqué une régression notable du caractère démocratique du système politique français.

L'établissement d'une véritable monarchie élective, la mise en place de procédures visant à museler un Parlement qui serait par trop gênant, sa mise à l'écart du véritable pouvoir de décision, tout cela n'a d'autre but que de garantir au *capitalisme français une vie politique* normalisée.

Pourtant l'existence d'un Parti communiste influent est venu, jusqu'ici, contrecarrer ces plans. L'objectif est aujourd'hui d'instaurer un système à l'allemande ou à l'américaine au sein duquel deux forces d'accord sur l'essentiel alternent au pouvoir.

C'est toute l'histoire révolutionnaire et démocratique de notre pays que l'on veut mettre au rebut. Ces desseins sont cependant voués à l'échec.

Le vote communiste le 16 mars montrera que notre parti est toujours une force sur laquelle les travailleurs ainsi que tous les Français épris de justice et de démocratie *peuvent compter.*

On peut compter sur les communistes, on peut compter sur les parlementaires communistes. Après nos camarades à l'Assemblée nationale, nous nous battons au Sénat pour empêcher que ne soit votée la flexibilité.

On a fait taire provisoirement les députés communistes en utilisant *l'article 49-3 inventé par les constituants* de 1958. On tente de nous faire taire en violant jour après jour le règlement du Sénat, qui fut approuvé par le Conseil constitutionnel, afin de nous priver de notre droit d'amendement.

Avec le vote du budget et de la loi, ce droit est l'une des prérogatives essentielles des parlementaires. *Ce qui se passe est donc* extrêmement grave. La bourgeoisie, comme elle l'a déjà souvent fait dans l'histoire, transgresse sans aucune pudeur les règles qu'elle a elle-même édictées pour peu qu'elle sente ses intérêts essentiels menacés. C'est le coup d'Etat permanent. Elle peut compter pour cela sur la coopération active du gouvernement et des parlementaires socialistes.

En même temps, cette réaction viscérale montre bien que notre combat, que la mobilisation populaire contre la régression sociale, sont efficaces. Nous mettons en difficulté les forces du passé. Aux côtés des démocrates de ce pays, nous les mettrons en échec.

(*) Sénateur du Val-de-Marne, présidente du groupe communiste.

LE SNPMI REFUSE LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

« Le but, c'est d'être flexible, ce n'est pas de rigidifier », a expliqué M. Gérard Delval, président du SNPMI (Syndicat national du patronat moderne indépendant), lors d'une conférence de presse, le lundi 3 février, pour faire connaître sa *« position officielle »* dans le débat sur la flexibilité. *« Nous n'avons jamais été favorables au texte »* du projet de loi, et pas davantage aux amendemenets prévus par la majorité sénatoriale, a affirmé le dirigeant patronal.

Pour le SNPMI, la flexibilité du temps de travail pourrait être *« définie simplement »*. L'Etat a *« la responsabilité de fixer la durée annuelle du temps de travail »* et d'établir comme règle intangible l'interdiction du recours à toute heure supplémentaire. Sa non-application pourrait être sévèrement réprimée. Ensuite, les employeurs et les salariés pourraient s'entendre dans l'entreprise sur toute mesure de mise en œuvre et, cela, sans aucune limite.

LE COMITÉ CENTRAL DU PCF

« Nous n'avons pas changé de ligne » déclare Mme Vincent

Le comité central du Parti communiste, qui s'est réuni lundi 3 février, a adopté à l'unanimité de ses membres le rapport introductif présenté par Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, ainsi que la résolution finale. Cette réunion du comité central, consacrée à l'*« examen du déroulement de la campagne électorale »*, a été *« assez loin des élucubrations dont il avait fait l'objet »*, auparavant dans la presse, a précisé M. Paul Laurent, membre du bureau politique. Pour sa part, Mme Vincent a affirmé : *« Nous n'avons pas changé de ligne depuis la conférence nationale »* des 12 et 13 octobre.

Selon Mme Vincent, la droite et le PS ont la *« volonté d'installer dans notre pays un système d'alternance »* entre les partis qui *« pratiquent la même politique au service du capital »*. Cela *« s'est vérifié dans la politique menée par le Parti socialiste depuis 1982. Elle ouvre les portes du pouvoir à la droite et prépare ouvertement une phase de cohabitation »*, indique Mme Vincent. Fort de cette appréciation, le PCF à pour objectif *« de faire barrage à la droite et à l'extrême droite et d'empêcher la poursuite de la politique d'austérité du gouvernement acutel »*. Cette double nécessité implique un *« rééquilibrage de la gauche au profit du Parti communiste si l'on veut un changement réel, des engagements tenus et la droite écartée durablement du pouvoir »*.

Pour parvenir à ce résultat, précise Mme Vincent, *« nous savons ne devoir compter que sur nous-mêmes. Pour faire face à la monopolisation, par le gouvernement, de la radio et de la télévision, nous ne disposons que d'une force, mais elle est considérable, ce sont les six cent mille adhérents »* du PCF. Chacun de ces adhérents à pour devoir de poursuivre *« le travail de conviction engagé »*; c'est la condition qui permettra de *« gagner de nouveaux électeurs et d'assurer la remontée du vote communiste le 16 mars »*.

La résolution de six pages, adoptée par le comité central, reprend cette double orientation — faire obstacle à la droite et dénoncer le bilan du gouvernement, — mais consacre un très long passage à la nécessité du vote communiste. Ce texte précise que tous ceux qui veulent *« le progrès, la justice et la liberté (...) ont, évidemment, tout intérêt à faire à nouveau barrage à la droite »*. Il souligne qu'il faut, *« évidemment, isoler et vaincre Le Pen et ses hommes de main »*, car les communistes *« ont toujours été au premier rang de la lutte contre la violence, la démagogie sans frein, la corruption, le racisme de l'extrême droite »*.

La résolution rappelle, ensuite, que, *« depuis 1981, une autre expérience a été faite. Le Parti socialiste dispose de tous les pouvoirs depuis cinq ans. Après une brève période où quelques mesures sociales et des réformes démocratiques ont été décidées, dans le prolongement des luttes populaires, le Parti socialiste a, très vite, tourné le dos à ses engagements. Il a mis en œuvre une politique marquée par l'austérité, l'accroissement du chômage, le recul du pouvoir d'achat, le déclin industriel, l'augmentation record des profits capitalistes »*.

« Les nationalisations, poursuit la résolution, *ont été vidées de leur contenu ; la répression syndicale a fait sa réapparition »*. Elle condamne, enfin, *« la loi dite de flexibilité »*, qui va *« au devant de la volonté patronale »*. Conclusion : l'expérience du PS *« disposant de tous les pouvoirs s'est révélée négative. Elle est à l'origine de la menace du retour de la droite. »*

Face à ce constat, il reste une seule possibilité : le vote communiste, qui est *« la poursuite d'un combat anti-droite qui n'a jamais connu la moindre défaillance »*. Ce vote, c'est la certitude *« d'être défendu et soutenu face à la domination de l'argent »* ; c'est un vote pour une *« autre politique, pour la création rapide de centaines de milliers d'emplois, la formation, l'ambauche des jeunes, la coopération économique internationale et la progression du pouvoir d'achat, ainsi que l'indépendance nationale »*. La résolution affirme que *« pour mettre en œuvre cette politique nouvelle, les communistes sont prêts à prendre leurs responsabilités à tous les échelons de la vie politique nationale »*.

La direction défend deux lignes à la fois

(Suite de la première page.)

Pas même à ceux de *l'Humanité*, qui portait alors la majorité de ses attaques contre le congrès socialiste et *« cohabitioniste »* de Toulouse. Car, après cette rapide dénonciation de la droite, concession à certains membres du bureau politique, le rapport de M. Lajoinie démolissait en règle et sans bavures le PS sur vingt pages.

N'y était-il pas écrit que *« la préparation des prochaines élections se place dans le cadre d'une aggravation accélérée du caractère réactionnaire de la politique gouvernementale »* ? Que, *« comme du temps de la droite, les forces policières sont déchaînées »* ? Que *« l'application des lois de décentralisation est dévoyée par la politique d'austérité »* ? Et que *« le capital étend sa richesse et sa domination sous le règne de François Mitterrand »* ?

Gênés par Mitterrand

Cette inflexion récente, qui se traduit, aujourd'hui, par la défense de deux discours — l'un « antidroite » et l'autre « antisocialiste » — nécessitait, évidemment, la réunion d'un comité central pour faire passer le message chez les cadres communistes. On peut difficilement suivre M. Laurent quand il affirme que ce comité central était nécessaire car *« des problèmes paraissent avec plus de netteté »*.

Au premier rang d'entre eux, il y aurait le problème de l'emploi, qui *« prend le pas sur tous les autres dans l'esprit des Français »*. Ce n'est pas une découverte des quinze derniers jours. Il y aurait le fait, aussi, que *« les Français ne se nourrissent pas de petites phrases »*. Facteur déterminant, qui nécessite la tenue d'un comité central ? Il y aurait, enfin, *« la résignation qui recule, des luttes qui se développent et la riposte des travailleurs qui grandit »*. La journée anti-flexibilité organisée par la CGT, le 30 janvier, même si elle a rassemblé, à Paris, légèrement plus de monde que les trois précédentes, n'en a pas apporté la preuve éclatante. *In fine,* M. Laurent reconnaît que l'intervention de M. Mitterrand est l'élément qui gêne le plus de PCF.

Elle touche, au premier chef, la fraction de l'électorat communiste qui reste la plus unitaire et que heurte la persistance d'un discours communiste prioritairement antisocialiste.

Pour M. Paul Laurent, ce comité central du 3 février n'a pas été *« un comité central d'autosatisfaction »*. Pour un autre membre du comité central, il a même été *« particulièrement consternant »*. Après la lecture du rapport d'introduction, par Mme Madeleine Vincent, pendant une petite heure, il n'y avait qu'un orateur inscrit, M. Rémy Auchédé, premier secrétaire fédéral du Pas-de-Calais. Ce dernier s'est montré, comme toujours, particulièrement optimiste, en indiquant qu'il avait retrouvé *« l'ambiance de la campagne présidentielle de 1981 »*. Et, pour dénoncer *« le danger du vote utile »* en faveur des socialistes, il a affirmé qu'il ne faut pas *« laisser percer l'idée qu'il y a une différence, un millionième de différence, entre la politique de la droite et celle du PS »*.

Avant lui, Mme Vincent avait mis le doigt sur *« la convergence profonde entre ce que propose la droite et ce que fait le vote utile »*. Détenteur d'un sondage dont il n'a pas révélé les résultats à ses camarades, M. Alain Bocquet, premier secrétaire de la fédération du Nord, n'a pas partagé l'euphorie de M. Auchédé. *« Il y a,* dit-il, *une masse d'abstentionnistes qu'il faut arracher un à un pour le vote communiste. Nous n'en avons décollé qu'une partie, il reste à faire un travail de titans »*.

Cette réunion du comité central, entrecoupée de suspensions de séance très longues, a été l'occasion d'une divergence de vues entre deux membres du bureau politique. Alors que M. Aimé Halbeher, membre du comité central, voulait introduire dans la résolution l'idée que le retour de la droite au pouvoir aggraverait la situation, M. Laurent s'y est opposé. M. Halbeher a maintenu sa position. C'est alors que M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, comme M. Laurent, est intervenu pour faire remarquer : *« Ce n'est pas dans le paragraphe sur la droite, c'est dans celui sur le PS »*, qu'il faut introduire l'idée qu'un maintien au pouvoir de l'équipe actuelle aggraverait la situation. M. Marchais a souligné alors, que telle est bien la ligne du parti.

Après avoir payé le prix du « grand écart » en participant au gouvernement, tout en le critiquant, entre 1981 et 1984, le PCF est maintenant menacé par le « grand écart » intérieur que pourrait constituer l'existence de deux discours contradictoires tenus de façon égale par la direction du parti.

OLIVIER BIFFAUD.

M. Jacques Rigaud quitte le Conseil d'Etat mais s'intéresse à l'administration et à la communication

M. Jacques Rigaud va publier dans les prochains jours le deuxième tome de son traité *les Institutions administratives françaises*. Le premier était consacré aux structures (*le Monde* du 14 février 1985), celui-ci étudie *« les fonctions et les moyens »*. L'intérêt du livre de M. Rigaud est d'être édité à un moment où l'auteur se trouve lui-même confronté aux « moyens » d'une des *institutions administratives* françaises.

En tant qu'administrateur-délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télévision, il a en effet déposé un recours en Conseil d'Etat contre la concession de la cinquième chaîne de télévision. Or, en tant que fonctionnaire, M. Rigaud cesse au même moment d'appartenir au Conseil d'Etat. Nommé à la Haute Juridiction du Palais-Royal en 1954, à sa sortie de l'ENA, devenu conseiller d'Etat en 1979, M. Rigaud avait été mis en disponibilité en 1980 pour entrer à RTL.

Cette disponibilité de trois ans renouvelable une fois expirait donc en janvier 1986. M. Rigaud, selon certains, aurait pu toutefois demeurer au Conseil d'Etat en position hors cadre. Selon d'autres, son départ à la retraite ne mécontente pas le gouvernement — avec lequel ses relations ne se sont pas améliorées ces derniers temps — et libère un poste de conseiller d'Etat. Plutôt que de retourner au Conseil d'Etat, M. Rigaud, âgé de cinquante-quatre ans, a donc préféré user de son droit à une retraite avec jouissance différée. Il continuera à exercer ses fonctions à la CLT et à RTL, à présider l'établissement public du musée d'Orsay et l'Association pour le mécénat industriel et commercial, tout en poursuivant son enseignement à l'Institut d'études politiques de Paris.

A. P.

Propos et débats

M. Chaban-Delmas : M. Barre ne se mêlera de rien

M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré le lundi 3 février, à Bordeaux, au cours d'un meeting de présentation des listes de l'opposition pour les élections législatives et régionales : *« Dire que M. Barre sera un obstacle à l'union de l'opposition, après les élections, c'est une imposture. Ce serait lui faire injure de penser qu'il s'opposerait à la cohabitation. Il se contentera d'observer, il ne se mêlera de rien. »*

« L'opposition n'est pas désunie ; elle est unie sur une plate-forme. Et, sur cette plate-forme, qui donne le sens des mesures à prendre, M. Barre a donné son accord. Bien sûr, il regarde la cohabitation avec plus que de la réserve. Mais moi aussi, M. Valéry Giscard d'Estaing aussi, et M. Chirac aussi, a affirmé le maire de Bordeaux. *Ce serait fichtrement mieux si le président de la République s'en allait après les élections, ce serait plus simple. Mais il a tellement répété qu'il ne partirait pas qu'il faut bien rester sur terre. Cela veut dire qu'il faudra gouverner, car on ne pourra pas se permettre de perdre deux ans. »*

M. Pasqua : surplus de pugnacité

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré, le lundi 3 janvier, sur Radio-Monte-Carlo, que *« lorque M. Mitterrand félicite M. Barre, on peut, légitimement, s'inquiéter ». « Je crois que M. Barre a un surplus de pugnacité. L'idéal serait qu'il l'utilisât contre les socialistes et non pas pour brocarder ses amis »*, a-t-il ajouté.

Lundi soir, au cours d'un dîner-débat, M. Pasqua s'est déclaré *« convaincu »* que M. François Mitterrand *« ne choisira pas l'affrontement »*, après le 16 mars, si l'opposition remporte les élections. *« C'est un réaliste, le président de la République »*, a assuré le sénateur des Hauts-de-Seine.

M. Queyranne : zizanie

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé, le lundi 3 février, lors de son point de presse hebdomadaire, que *« contrairement à la droite, le PS pratique le jeu d'équipe »* et qu'il a *« le goût de l'offensive »*. Pour M. Queyranne, *« ce qui prédomine à droite, c'est la zizanie »*.

M. Queyranne estime que le PCF *« pratique la politique du zigzag et a fini par donner mal au cœur à ses propres électeurs »*, qu'il *« a opéré un redressement de cap ; en rappelant la distinction entre la droite et les socialistes »*, mais que *« les communistes attachés à l'union de la gauche et qui veulent faire échouer la droite se retrouvent proches du PS et du président »*.

M. Fabius : réconciliation sociale

M. Laurent Fabius, qui visite la Lorraine le mardi 4 février, déclare, dans un entretien publié ce même jour par l'*Est républicain* : *« Nous voulons travailler à la réconciliation sociale (...). Unité politique, unité économique, unité sociale : ce sont les trois acquis majeurs, qu'il ne faut pas remettre en cause par des programmes peu responsables. »* Selon M. Fabius, *« le président de la République veille à cette triple unité »*.

A propos de l'examen du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail au Sénat, M. Fabius *« espère que la raison prévaudra ». S'il y avait collusion entre les sénateurs communistes et les élus de droite, qui, quoi qu'ils disent, font traîner les choses, ce serait dommage »*, dit-il.

M. Le Pen : agressé

M. Jean-Marie Le Pen, qui donnait une conférence de presse à Paris le lundi 3 février, au retour d'un voyage aux Etats-Unis — où il dit s'être senti davantage *« reconnu »* qu'en France, — a déclaré que *« le programme commun de la bande des quatre, c'est la lutte contre le Front national »*, relayée, selon lui, par les médias, qui ne l'évoquent qu'au travers des *« attaques »* lancées contre lui par la classe politique.

Outre *« le consensus d'agression contre le Front national »*, M. Le Pen a dénoncé *« un autre consensus, derrière Coluche, qui s'est payé le luxe de faire venir manger dans ses mains, [à la télévision] les hommes politiques ». « Si Coluche leur avait demandé de baisser leur pantalon et de montrer leur derrière, il aurait été exaucé »*, a ajouté M. Le Pen.

société

AUX CHAMPS ÉLYSÉES

Sept personnes blessées, dont trois grièvement, au cours d'un attentat

Sept personnes ont été blessées, dont trois grièvement, lors d'un attentat commis vers 21 h 20, lundi 3 février, à Paris, dans la galerie Claridge, l'une des galeries commerçantes des Champs-Elysées. La vie d'aucune des victimes n'est en danger.

L'engin explosif, sans doute d'origine artisanale, avait été déposé dans une poubelle au rez-de-chaussée de la galerie, à proximité d'une mezzanine d'où l'on domine une partie des magasins situés en sous-sol. De nombreuses vitrines ont été brisées et des stuctures métalliques de la décoration du centre tordues par le souffle.

Les victimes sont des promeneurs qui flânaient dans les allées de la galerie en regardant les vitrines des magasins de prêt-à-porter de luxe, tous fermés à cette heure tardive. Les trois personnes les plus gravement atteintes sont Mlle Claire Le Morvan, vingt-trois ans, MM. Bernard Gripoix, cinquante-cinq ans, et Robert Michel, vingt-quatre ans.

L'explosion ayant déclenché le système de sécurité contre l'incendie, des masses d'eau ont coulé dans la galerie, et les blessés ont baigné dans cette eau mêlée de sang environ un quart d'heure, avant l'arrivée des pompiers. « *J'ai entendu une explosion soufflante plutôt que brisante, comme celle d'un pétard, et puis il y eu de la fumée, épaisse et noire*, raconte un médecin qui sortait d'un cinéma au moment de l'attentat. *J'ai vu deux hommes et une femme couchés par terre. Parmi les blessés, une jeune femme, touchée à l'arcade sourcilière, saignait abondamment. Deux hommes étaient atteints aux jambes. J'ai fait un garrot à l'un d'eux* ».

Une heure environ après l'explosion, une foule composée pour la majorité de touristes étrangers et de groupes de jeunes gens se pressait aux abords de la galerie, maintenue à distance par les forces de l'ordre, présentes en nombre.

Le préfet de police, M. Guy Fougier, est arrivé sur place vers 22 heures. Dans la matinée du mardi 4 février, l'attentat n'avait toujours pas été revendiqué, tandis que les policiers cherchaient à prendre contact avec les responsables de la société gérant la galerie commerciale, pour savoir s'ils avaient été l'objet de menaces.

JUSTICE

Le dossier Barbie sera examiné le 19 février par la chambre d'accusation de Paris

La chambre d'accusation de la cour de Paris, sous la présidence de M. Jean Pascal, examinera le mercredi 19 février le dossier de l'affaire Klaus Barbie. Cette juridiction avait été désignée par la chambre criminelle de la Cour de cassation qui, le 20 décembre 1985, avait cassé l'arrêt de la chambre d'accusation de Lyon renvoyant l'ancien SS devant les assises du Rhône. Cette cassation concerne uniquement la partie de l'arrêt qui déclarait irrecevable la constitution de partie civile de certaines associations d'anciens déportés et résistants en faisant valoir que les déportations de résistants ne constituaient pas des crimes contre l'humanité.

La Cour de cassation a été d'un autre avis en donnant du crime contre l'humanité une définition nouvelle. Ce crime est constitué par « *les actes inhumains et les persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique, non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition* » (*le Monde* daté 22-23 décembre 1985).

LE MAUVAIS TEMPS DANS LE MASSIF CENTRAL ET LES PYRÉNÉES

Nouvelles chutes de neige

Six jours après la tempête qui s'est abattue sur l'est des Pyrénées et sur le sud-est du Massif Central, le plan ORSEC est toujours maintenu dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de l'Aude et de l'Ardèche.

Quatre-vingt-huit mille foyers étaient encore privés d'électricité le 3 février au matin. Mais la neige est retombée en abondance sur le sud-est du Massif Central dans la nuit du 3 au 4 février et elle pourrait revenir sur le Roussillon.

Outre les ruptures de lignes électriques et l'interruption des transports routiers, de très nombreux bâtiments – habitations, usines, ateliers, étables, bergeries – ont été très endommagés par l'effondrement de leurs toitures.

Une dépression obstinée

La situation météorologique qui a été la cause de tant de dégâts sur l'est des Pyrénées et le sud-est du Massif Central n'est pas très fréquente, mais elle se produit de temps à autre, comme cela a été le cas, notamment, les 11 et 12 janvier 1981 dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, et le 27 novembre 1982 dans la Loire, dans le Rhône et en Haute-Loire.

Tout vient d'un fort contraste en altitude entre une « goutte froide » dense venue du Groenland et descendue jusqu'au Massif Central et une masse d'air léger, chaud et humide venant de la Méditerranée. Air froid et air chaud sont entrés en contact le mercredi 29 janvier. Plus léger, l'air chaud est monté sur l'air froid et, en montant, il s'est détendu et donc refroidi considérablement. L'humidité qu'il contenait s'est condensée, donnant de très fortes précipitations – pluies en plaine, neige en altitude. Plus près du sol, l'air froid, de son côté, se réchauffait peu à peu.

Cette zone de contact est centrée autour d'une zone de basses pressions. Par suite de la rotation de la Terre, les vents ne se dirigent pas vers les basses pressions, mais tournent autour de celles-ci dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (dans l'hémisphère nord). C'est ce qui explique que les régions touchées par le mauvais temps sont situées sur le flanc est de la dépression.

En outre, la neige qui est tombée était collante, c'est-à-dire très humide, en raison notamment de la température au sol qui était voisine de 0 °C ou de + 1 °C. Or la neige humide est environ deux fois plus lourde (de 200 à 260 ou même 280 kilos par mètre cube) que la neige sèche (80 à 100 kilos par mètre cube). C'est donc la qualité de la neige, encore plus que sa quantité, qui a été catastrophique en faisant casser les pylônes ou les lignes électriques.

Enfin, la dépression, qui normalement aurait dû se déplacer vers l'est, a été bloquée par une zone de hautes pressions couvrant toute l'Europe continentale. Le conflit entre l'air chaud et l'air froid a donc été stationnaire pendant plusieurs jours, et les précipitations se sont poursuivies pendant tout ce temps. C'est ainsi qu'en cinq jours (du 29 janvier au 2 février), il est tombé 110 millimètres de pluie à Perpignan, à Nîmes et à Toulon, alors que la moyenne mensuelle de pluies pour janvier et pour février est, dans ces trois villes, de quelque 60 millimètres.

Les précipitations ont été de nouveau abondantes dans la nuit du 3 au 4 février et vont persister pendant la journée du 4 février dans le sud-est du Massif Central. Déjà il y est tombé 30 à 40 millimètres de pluie ou de neige. Dans la journée de ce 4 février, les précipitations pourraient s'étendre vers le Roussillon. Quant aux régions méditerranéennes, elles ne bénéficieront d'aucune amélioration nette à brève échéance. Les pluies y seront encore importantes en plaine, se transformant en neige sur le relief.

Pendant les prochains jours, l'anticyclone d'Europe continentale va remonter vers le nord-ouest. Certes, il libérera la voie du sud de l'Europe pour le passage des dépressions. Mais la rotation de la Terre veut que l'air tourne autour des hautes pressions dans le sens des aiguilles d'une montre (dans l'hémisphère nord). Si bien que l'anticyclone, une fois centré sur l'ouest de la Scandinavie, fera souffler sur la moitié nord de la France des vents froids venus du nord-est dès le 5 février. Mais ce temps froid ne devrait pas persister très longtemps.

YVONNE REBEYROL.

La route des kilowatts est coupée

De notre envoyé spécial

Perpignan. – On dirait qu'un malin génie s'est acharné sur les pylônes : certains sont pliés en deux comme fondus au soleil, d'autres désarticulés, réduits à une carcasse de ferraille déjà rouillée aux pliures. Lorsqu'ils sont intacts, leurs câbles pendent lamentablement, prêts à rompre. Au sens propre, certains ne tiennent qu'à un fil. C'est tout ce qu'il reste de la ligne à très haute tension (400 000 volts) qui faisait la liaison entre Baixas (Pyrénées-Orientales) et Vich (en Espagne). La route des kilowatts est donc coupée.

De l'hélicoptère Alouette-2 affrété par EDF, on mesure l'étendue du désastre : dans ce secteur de Fenouillèdes, à une quarantaine de kilomètres seulement de Perpignan, presque tout le réseau est touché, haute, basse ou moyenne tension. Du pylône d'acier de 25 mètres au poteau de bois de 8 mètres, tous les types de support ont souffert. Y compris les lignes téléphoniques dont les fils pourtant n'offrent guère de prise à la neige ou au vent.

Mais que s'est-il passé dans cette nuit de jeudi 30 à vendredi 31 janvier ? « *Une masse d'air marin très instable a été prise entre le vent de nord-ouest en altitude et le vent du sud au sol*, explique M. André Boutin, chef du centre départemental de météorologie des Pyrénées-Orientales. *La neige très « mouillée » a été collée sur les lignes entre 300 et 600 mètres d'altitude et elle a formé des manchons de glace très lourds.* » En montagne, pas de problème, la neige était poudreuse. Près de la mer, la neige fondait. Les réseaux EDF et PTT ont donc été détruits sur une bande d'altitude moyenne de 10 kilomètres de large, pas plus.

Les « lignards »

Des moyens considérables convergent maintenant vers la zone sinistrée. La route de Perpignan à Saint-Paul-de-Fenouillèdes est encombrée de camions transportant poteaux de béton, engins de chantier, groupes électrogènes que convoient des agents d'entretien d'EDF. Des foreuses-grues sont acheminées d'Alès pour replanter les poteaux. Des agents sont venus de Bourg-en-Bresse pour remonter les lignes. Une noria d'hélicoptères déposent les équipes de « lignards » sur les collines qui placent les poteaux dans les trous creusés à l'explosif ou à la barre à mine. « *Les lignards sont des durs* », commente admiratif M. Hervé Terral, ingénieur EDF du centre de Perpignan – et pourtant ils n'appartiennent pas au corps !

Au retour de la mission de reconnaissance, nous survolons le mas de Rentadou, isolé parmi les vignes et les pêchers sous 60 centimètres de neige. Un véhicule tout-terrain des sapeurs-pompiers, bardé de chaînes, vient de livrer les vivres du jour. Les soldats du feu font signe que tout va bien, mais ils progressent très lentement dans les congères.

Les jambons d'abord !

Dans les villages, le moral est bon. « *On fait le dîner aux chandelles comme les riches et on se couche* », explique simplement l'adjoint au maire de Saint-Arnac (soixante-sept habitants). Les vignerons flânent au soleil revenu. « *On s'arrête de travailler comme lorsqu'il pleut* », précise l'un d'eux, entre deux gorgées de Maury, le vin du pays « *cuit au soleil* ». Les vieux du pays ne s'en font pas. Ils se rappellent la tempête de neige de 1954 – 1 mètre ! – et chacun a encore en mémoire la neige collante de 1981.

Le grand souci reste les congélateurs. Depuis Noël, ils sont pleins de victuailles gagnées aux « rifles », le bingo catalan qui se joue dans les cafés et les salles omnisports. Et aussi du sanglier tombé avant la fermeture, le 12 janvier dernier. On partage l'unique groupe électrogène : « *Une heure par congélateur toutes les vingt-quatre heures* », explique l'employé de la minoterie en panne. Les jambons et les pintades, manifestement, ont plus d'importance que l'écran noir de la télévision ou que le téléphone aux abonnés absents.

A Ansignan (deux cents habitants, 200 mètres d'altitude), le ferrailleur local a ressorti un Caterpillar modèle 1941 pour fournir – bruyamment – un peu d'électricité. Du coup, chacun a fini par dégoter un groupe électrogène oublié dans un coin. Les congélateurs, ici, sont bien alimentés. Le maire a tout de même réquisitionné d'autorité un groupe électrogène tout neuf, qui passait et repassait par là sans jamais s'arrêter. La population l'a intercepté et mis en route. Mais le Caterpillar 1985 du plan ORSEC tombe plus souvent en panne que son ancêtre de 1941... et le boulanger se contente de vendre le pain rapporté du bourg voisin.

Alentour, les collines couvertes de maquis résonnent d'appels de trompe, puis de détonations. Ce n'est ni la chasse ni la guerre, mais la lutte contre la montre des agents d'entretien qui s'efforcent de rétablir le courant. « *Les pauvres, ils font ce qu'ils peuvent...* », dit le boulanger d'Ansignan, plein de compassion pour ces forçats de l'électricité. Mais qui sont donc les victimes ?

ROGER CANS.

● « *Restaurants du cœur* ». – Vingt millions de francs ont été recueillis pour les « restaurants du cœur » de Coluche à la suite de l'émission télévisée du dimanche 26 janvier. Les étudiants des écoles de commerce qui gèrent ces restaurants ont annoncé qu'un nouveau centre de distribution de repas allait ouvrir à Vincennes et qu'ainsi le total des repas servis à Paris atteindrait bientôt dix mille par jour.

ERRATUM. – Le nombre des tués dans les accidents de la route a diminué de 10,7 % en 1985 par rapport à 1984. Il s'est établi à 10 432 contre 11 685 l'année précédente, et non 10 685 comme il avait été indiqué par erreur dans nos éditions datées 28 janvier.

DÉFENSE

M. Quilès signe le bon de commande du porte-avions nucléaire « Richelieu »

Le ministre de la défense, M. Paul Quilès, a solennellement signé, mardi matin 4 février à Paris, la dépêche ministérielle de mise en chantier du *Richelieu*, c'est-à-dire le bon de commande, en quelque sorte, du premier porte-avions français à propulsion nucléaire qui doit entrer en service dans dix ans. Ce bâtiment, qui déplacera 36 000 tonnes à pleine charge et qui remplacera l'actuel *Clémenceau*, sera construit à l'arsenal de Brest et devrait coûter environ 7 milliards de francs.

Par cette cérémonie à laquelle la presse était exceptionnellement conviée, M. Quilès a voulu, de toute évidence, donner un certain apparat à une initiative gouvernementale qui, en réalité, n'aura de résultats concrets qu'à l'automne de 1988 lorsque les premières tôles épaisses de la coque seront assemblées.

En effet, pour ne pas occuper trop longuement la cale de l'arsenal qui *est, pour l'instant, consacrée au* chantier d'un transport de chalands de débarquement destiné à la marine nationale, le *Richelieu* sera conçu par tronçons. Les opérations autorisées par la signature de la dépêche ministérielle concernent, en 1986, l'équipement du chantier, l'achèvement des études et la mise au point définitive du dossier technique *de façon à prévoir* un assemblage des premières tôles épaisses de la coque à l'automne de 1988, une mise à flot du porte-avions en 1991, le chargement de ses cœurs nucléaires en 1994 et l'organisation des essais à la mer pendant dix-huit mois.

C'est donc en 1996, dix années après les premières opérations lancées par M. Quilès, que le *Richelieu* prendra définitivement le large pour succéder à un *Clemenceau* qui aura navigué, lui, durant trente-cinq ans aux côtés du *Foch*. Un deuxième porte-avions nucléaire du même modèle est proposé par la marine nationale pour remplacer le *Foch*. L'ensemble de ce programme aéronaval, compte tenu du coût de certaines opérations communes à la construction de deux porte-avions nucléaires, est estimé à 17 milliards de francs (sans le groupe aérien).

Long de 261 mètres et déplaçant 36000 tonnes à pleine charge à la vitesse de 27 nœuds (soit 50 kilomètres à l'heure), le *Richelieu* disposera *de deux chaufferies nucléaires*, qui sont identiques à celles du sous-marin nucléaire lance-missiles de la nouvelle génération et qui développent 83 000 chevaux.

132 millions de francs

D'ores et déjà, des ingénieurs français sont entrés en contact avec des spécialistes de la marine de guerre américaine dans le but d'étudier et de mettre au point, en commun, le nouveau système de catapulte à vapeur adapté aux avions du *Richelieu*. Ce porte-avions emporte une quarantaine d'aéronefs (avions ou hélicoptères) suivant les missions. Dans un premier temps, les avions de combat du *Richelieu* seront des Super-Etendard déjà en service et, ensuite, ce seront des versions dites «navalisées» de l'avion de combat que la France propose à ses alliés européens à partir de son appareil Rafale de démonstration.

Trois navires de la Royale, avant ce porte-avions, ont reçu le nom de *Richelieu* : un cuirassé de 8 420 tonnes, qui servit en Méditerranée, durant le dernier quart de siècle *précédent* ; *un ex-chalutier* réquisitionné durant la première guerre mondiale pour servir de patrouilleur, et le célèbre navire de ligne de 35 000 tonnes, qui s'illustra en Afrique et en océan Indien, durant la seconde guerre mondiale, puis en Extrême-Orient, et de nouveau en Afrique avant d'être désarmé en 1968.

Depuis 1981, l'opposition a souhaité – elle en a exprimé le vœu à plusieurs reprises – que la mise en chantier du premier porte-avions *nucléaire français intervienne plus* tôt.

La modestie des crédits affectés par le budget de 1986 à ce programme aéronaval est, pour elle, l'occasion de souligner que, malgré la solennité de la cérémonie présidée par M. Quilès, le gouvernement n'accorderait pas à ce projet toute la priorité qu'il mérite. Ainsi, si le ministère de la défense prévoit de lui attribuer 502 millions de francs d'autorisations de programme, qui sont des engagements de dépenses pouvant s'étaler sur plusieurs années, les crédits de paiement alloués en 1986, qui marquent le montant réel des dépenses effectuées, ne s'élèvent qu'à 132 millions de francs. Même si la marine peut espérer, par des réajustements internes, gonfler encore le niveau des autorisations de programme, les sommes qui resteront à engager les prochaines années sur le *Richelieu* devront être considérables.

J. I.

DÉCISION IMMINENTE DE LA FRANCE D'ACHETER OU NON DES AVIONS-RADARS

Le gouvernement français se prononcera, dans les prochaines semaines, sur l'acquisition d'un système de détection aéroporté, en choisissant entre trois solutions dont l'une est une version modernisée de l'avion-radar américain AWACS (Airborne Warring and Control System) de Boeing. Le ministre de la défense, M. Paul Quilès, a indiqué que cette décision était *« sur le point d'aboutir »*.

« Notre défense, a-t-il dit, *a un besoin impérieux d'un système de détection aéroporté; la loi de programmation a posé le principe de son acquisition. Les membres de la commission* (chargée d'analyser les solutions possibles) *sont actuellement aux Etats-Unis et me remettront leur rapport définitif à leur retour dans le courant du mois de février. »* Cette commission est présidée par l'ingénieur général Pierre Faurre.

Outre la version standard de l'AWACS déjà en service aux Etats-Unis, dans les pays de l'OTAN et en Arabie saoudite, le constructeur Boeing aurait proposé, alors que la série arrive en fin de production et compte tenu des possibilités d'un marché sans concurrence, de développer une version «actualisée» de ce système. Cette version modernisée de l'AWACS intéresse également la Grande-Bretagne, qui n'est pas satisfaite des performances de son avion Nimrod pour de telles missions de surveillance du ciel et du champ de bataille.

Le gouvernement français peut également choisir une solution intégralement française, mais à un prix et avec des performances sans commune mesure avec le système AWACS. Une solution française est à l'étude depuis 1978, époque où la France, ayant décidé de ne pas s'associer aux pays de l'OTAN pour l'acquisition de dix-huit Boeing-707-AWACS, avait entrepris l'étude d'un système autonome, combinant les radars au sol et les radars aéroportés (des versions adaptées du Transall, du Breguet-Atlantique ou de l'Airbus).

SCIENCES

Ivan Papanine pionnier de l'Arctique est mort

L'académicien soviétique Ivan D. Papanine, pionnier de l'Arctique, est mort le 30 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans *(voir nos dernières éditions, du 4 février)*.

Ivan Papanine a dirigé, de mai 1937 à février 1938, la première base soviétique Pôle Nord 1, installée sur des glaces dérivant dans l'océan Glacial Arctique. Au cours des deux cent soixante-quatorze jours de dérive furent faites des recherches d'hydrologie, de biologie, d'astronomie, de météorologie et de magnétisme terrestre.

Ivan Papanine avait été récupéré de justesse avec ses compagnons, au large du Groenland, alors que l'île de glace se désagrégeait.

Ivan Papanine fut responsable, pendant la guerre, avec le grade de contre-amiral, de la grande voie maritime du nord que suivent les convois de Mourmansk à Vladivostok.

Pôle Nord 1 fut la première d'une longue série de stations soviétiques installées sur les glaces dérivantes. On en est actuellement à Pôle Nord 27. En mars prochain, Pôle Nord 28 devrait être installée. Toutes ces bases ont été fort utiles pour mieux connaître les courants de l'océan Glacial Arctique et ont permis de dresser les premières cartes des fonds de cet océan.

NEIL ARMSTRONG ENQUÊTERA SUR L'ACCIDENT DE CHALLENGER

Neil Armstrong, qui fut en 1969 le premier homme à mettre le pied sur la Lune, vient d'être chargé par le président Reagan d'enquêter sur les causes de l'explosion de Challenger et d'indiquer, dans quatre mois, *« comment* [la catastrophe] *est arrivée et comment on peut éviter sa répétition »*. L'ancien astronaute sera vice-président de la commission d'enquête, la présidence revenant à William Rogers, ancien secrétaire d'Etat du président Nixon. La commission devrait compter une dizaine de membres. Parmi eux, l'astronaute Sally Ride, la première femme américaine de l'espace, et l'ancien pilote d'essai Chuck Yeager, qui, en 1947, franchit le premier le mur du son.

Il se confirme que la cause initiale est bien une fissure dans le propulseur de droite, d'où est sortie une flamme qui a provoqué, quatorze secondes plus tard, l'explosion du grand réservoir externe. – M.A.

ÉDUCATION

LES PARENTS D'ÉLÈVES ET LE LIBRE CHOIX DE L'ÉCOLE

Assouplir la réglementation

« Choisir librement son école » : le slogan-phare de l'opposition en matière scolaire aguiche les parents d'élèves, mais laisse sceptiques leurs organisations. Les deux principales d'entre elles, la FCPE (Fédération Andrieu) etla PEEP (Fédération Schléret) n'ont pas pu éviter d'aborder le thème brûlant de la désectorisation au cours des colloques qu'elles organisaient sur d'autres sujets, samedi 1er et dimanche 2 février, la première à Paris, la seconde à Strasbourg. Dans l'esprit des parents d'élèves militants, le problème du «libre choix» se pose simultanément sur le plan politique – la gauche est hostile à une désectorisation brutale, facteur d'inégalité entre élèves et établissements; la droite défend cette idée au nom de la «liberté» – et en tant que parents éclairés tout simplement, tentés par des demandes individuelles de dérogation au secteur scolaire propres à éviter une affectation dans un «mauvais» collège.

Une tentation stigmatisée par un responsable parisien de la FCPE lors du forum «Initiatives parents» : *« Si les parents se battaient aussi fort pour changer les conditions d'enseignement que pour obtenir des dérogations, l'école irait mieux. »* Ce militant, défenseur acharné d'une stricte sectorisation, *« synonyme d'égalité pour tous »* et *« meilleur cadre pour l'action collective des parents »* n'est cependant pas représentatif de la position nationale de sa fédération, où se croisent les différentes sensibilités de la gauche.

Son président, M. Jean Andrieu, a dit samedi *« non... mais »* à ce qu'il appelle *« le libre choix sauvage »*. Certes, il refuse cette perspective qu'il assimile à un *« sauve-qui-peut »* général, dont seules les familles les plus fortes, les mieux armées sortiraient gagnantes. Mais M. Andrieu voit d'un bon œil les expériences d'assouplissement de la sectorisation menées par l'éducation nationale depuis 1984. *« La ville ne fonctionne plus comme au temps de Jules Ferry »*, explique-t-il. L'établissement scolaire est rattaché aujourd'hui au domicile des parents alors que, de plus en plus, c'est leur lieu de travail, parfois lointain, qui détermine l'organisation de leur journée. De plus, les écoles, collèges et lycées ont été appelés à se doter de *« projets d'établissement »* et mènent des expériences pédagogiques qui accroissent leur spécificité.

La FCPE se dit donc favorable à un assouplissement *« à déterminer en fonction des réalités vécues par les parents »*. Dans la foulée, la fédération Andrieu accepte désormais l'idée d'une évaluation des établissements, corollaire de la désectorisation, à condition que les différents partenaires de l'école – administration, enseignants et collectivités locales, mais aussi parents – aient leur mot à dire.

Eviter l'anarchie

Le nouveau conseil départemental de l'éducation nationale, organe de décentralisation pourrait être, selon M. Andrieu, le lieu d'une discussion transparente sur *« le problème du périmètre de recrutement de chaque établissement »*, la décision finale restant, cependant, à l'administration. Quant aux nouveaux conseils d'école et d'établissement, ils devraient être l'outil d'une *« analyse critique des pratiques pédagogiques »* permettant d'éliminer préjugés et stéréotypes parmi les parents. La FCPE reconnaît, en effet, qu'une mise en concurrence douce et limitée des établissements incite les moins bien notés à se réveiller et à rénover leurs méthodes.

Plus sensibles aux thèses de l'opposition, les adhérents de la PEEP ont demandé, lors d'un colloque réunissant cinquante associations européennes, que tous les parents d'Europe puissent *« sans pénalité »* décider de l'école de leur choix. Mais la position de leur fédération, là encore, apparaît plus modérée. *« Aucune famille, aucun élève ne devrait plus accepter de se voir imposer une seule école, une seule pédagogie, un seul projet éducatif »*, estime M. Jean-Marie Schléret.

Les parents doivent pouvoir choisir entre plusieurs établissements du service public, mais *« il n'est [...] pas question, si nous ne voulons pas exposer les élèves à une désorganisation générale, de faire de cette faculté un droit anarchique »*, précise ensuite le président de la PEEP. Sa fédération serait donc favorable à ce que les chefs d'établissement puissent admettre les élèves extérieurs au secteur *« dans la mesure où quelques modalités simples de fonctionnement seraient acceptées par les intéressés »*.

PHILIPPE BERNARD.

Les pistonnés d'Henri-IV

Les parents du cinquième arrondissement à Paris sont en colère. Leurs enfants ne peuvent être accueillis dans l'établissement fétiche du Quartier latin – le collège Henri-IV – parce que des pistonnés venus d'ailleurs prennent les places. Neveux de ministre, fils d'ambassadeur, protégés de vedette de la télévision occupent les bancs des gamins du quartier. L'affaire a pris les proportions d'un mini-scandale. M. Jean Tiberi, bras droit de M. Jacques Chirac et maire (RPR) du cinquième arrondissement, l'a révélé dans son journal *la Lettre du cinquième*. Il se fait un devoir (et un plaisir) de transmettre au rectorat les protestations de *son conseil d'arrondissement*.

Le principe de la sectorisation est pourtant simple. Chaque année, une commission où siègent les représentants des parents d'élèves distribue entre les quatre collèges du *cinquième arrondissement* les *cinq* cents élèves qui sortent des écoles élémentaires. Ceux qui habitent à l'est vont à Saint-Marcel, ceux du sud au collège Alviset, etc. Problème : le collège rattaché au lycée Henri-VI est à la fois le plus prestigieux et le plus central. Beaucoup voudraient y faire entrer leur rejeton. Sauf accident de parcours, celui-ci est en effet assuré de passer au lycée, d'y obtenir son bac (84 % à 98 % de réussite) et, s'il est vraiment *doué, de présenter une grande* école avec les meilleures chances. Avec ses 900 « préparationnaires » Henri-IV est une pépinière de futurs élèves de Polytechnique, de Normale sup., de Centrale, d'Agro, d'HEC, etc.

Résultat : pour 100 places disponibles chaque année dans les sixièmes du collège Henri-IV, il y a 200 demandes d;habitantsdu quartier... La commission choisit les heureux élus avec une attention scrupuleuse et en fonction de leur localisation sur la carte du secteur.

Restent à la disposition de l'administration et du rectorat quelques places pour les cas *particuliers : élèves venus de* l'enseignement privé, fils d'enseignants de l'établissement, candidat dont le frère est déjà inscrit au collège, dont les parents ont changé de domicile en cours d'année, ou suivant un *enseignement spécial*, comme le russe. Au total, une trentaine de dérogations par an. Parmi celles-ci, il est admis depuis longtemps que les interventions politiques peuvent jouer. Les parents fermaient les yeux.

« Trop, c'est trop ! »

Or, à la rentrée d'octobre 1985, ils se sont aperçus qu'il y avait 64 élèves venus d'ailleurs, soit 38 % des admis en sixième. Une proportion sans précédent. *« Trop, c'est trop ! »*, se sont aussitôt écriées les trois associations de parents d'élèves. Par le jeu des dérogations accordées par plusieurs services de l'administration, les effectifs du collège sont passés depuis 1981 de 500 à 600 *enfants*. Là où on comptait moins de 24 élèves par classe, on en trouve aujourd'hui en moyenne près de 29. Pendant les travaux pratiques de physique, on est obligé de laisser les collégiens dans le couloir faute de place devant les paillasses.

Déjà l'an dernier, un magistrat avait dû engager une action en justice pour faire admettre son fils à Henri-IV. Cette année, une sorte de chasse aux sorcières est en train de s'engager. Les parents des « refusés » cherchent à savoir qui a pris la place de leur petit et pourquoi.

Questionnée, l'administration avance une explication embarrassée : *« Nous avons sous-estimé le nombre des élèves venus des écoles privées. »* En fait, il n'y a eu que 19 de ces cas admis à Henri-IV. Et les autres ? Recevant les parents d'élèves, Mme Hélène Ahrweiler, recteur de Paris,a été plus directe. C'est vrai, leur a-t-elle dit en substance, il y a des dérogations, mais comment dire non à un ministre ou à un ambassadeur ? A l'avenir, c'est moi seule qui déciderai de l'admission des cas particuliers.

MARC AMBROISE-RENDU.

SPORTS

M. CLAUDE BEZ POURSUIVI EN JUSTICE

Le quotidien sportif *l'Equipe* et l'Agence France-Presse ont décidé, lundi 3 février, de poursuivre M. Claude Bez, président des Girondins de Bordeaux, devant les tribunaux pour entrave à la liberté du travail et de l'information. Les envoyés spéciaux de ces deux organes de presse n'avaient pu pénétrer dans l'enceinte du stade vélodrome, samedi 1er février, pour le match de championnat contre Sochaux (*le Monde* du 4 février). Le président des Girondins a également fait savoir à un journaliste de l'hebdomadaire *Sud-Ouest-Dimanche* qui avait relaté cet incident dans son édition dominicale qu'il *« n'avait pas intérêt à se présenter au stade »*.

L'Union syndicale des journalistes sportifs de France a, de son côté, alerté MM. Jean-Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football, Jean Sadoul, président de la Ligue nationale, et Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français, et demande une réunion de toutes les parties concernées (syndicats de journalistes, syndicats patronaux de la presse et mouvement sportif), afin que soit signée une convention nationale précisant toutes les modalités du droit à l'information.

OIX DE L'ÉCOLE

tation

parents. La FCPE reconnaît, en effet, qu'une mise en concurrence douce et limitée des établissements incite les moins bien notés à se réveiller et à rénover leurs méthodes.

Plus sensibles aux thèses de l'opposition, les adhérents de la PEEP ont demandé, lors d'un colloque réunissant cinquante associations européennes, que tous les parents d'Europe puissent *« sans pénalité »* décider de l'école de leur choix. Mais la position de leur fédération, là encore, apparaît plus modérée. *« Aucune famille, aucun élève ne devrait plus accepter de se voir imposer une seule école, une seule pédagogie, un seul projet éducatif »*, estime M. Jean-Marie Schléret.

Les parents doivent pouvoir choisir entre plusieurs établissements du service public, mais *« il n'est (...) pas question, si nous ne voulons pas exposer les élèves à une désorganisation générale, de faire de cette faculté un droit anarchique »*, précise ensuite le président de la PEEP. Sa fédération serait donc favorable à ce que les chefs d'établissement puissent admettre les élèves extérieurs au secteur *« dans la mesure où quelques modalités simples de fonctionnement seraient acceptées par les intéressés »*.

PHILIPPE BERNARD.

és d'Henri-IV

particuliers : élèves venus de l'enseignement privé, fils d'enseignants de l'établissement, candidat dont le frère est déjà inscrit au collège, dont les parents ont changé de domicile en cours d'année, ou suivant un enseignement spécial, comme le russe. Au total, une trentaine de dérogations par an. Parmi celles-ci, il est admis depuis longtemps que les interventions politiques peuvent jouer. Les parents fermaient les yeux.

« Trop, c'est trop ! »

Or, à la rentrée d'octobre 1985, ils se sont aperçus qu'il y avait 64 élèves venus d'ailleurs soit 38 % des admis en sixième. Une proportion sans précédent. *« Trop, c'est trop ! »*, se sont aussitôt écriées les trois associations de parents d'élèves. Par le jeu des dérogations accordées par plusieurs services de l'administration, les effectifs du collège sont passés depuis 1981 de 500 à 600 enfants. Là où on comptait moins de 24 élèves par classe, on en trouve aujourd'hui en moyenne près de 29. Pendant les travaux pratiques de physique, on est obligé de laisser les collégiens dans le couloir faute de place devant les paillasses.

Déjà l'an dernier, un magistrat avait dû engager une action en justice pour faire admettre son fils à Henri-IV. Cette année, une sorte de chasse aux sorcières est en train de s'engager. Les parents des « refusés » cherchent à savoir qui a pris la place de leur petit et pourquoi.

Questionnée, l'administration avance une explication embarrassée : *« Nous avons sous-estimé le nombre des élèves venus des écoles privées. »* En fait, il n'y a eu que 19 de ces cas admis à Henri-IV. Et les autres ? Devant les parents d'élèves Mme Hélène Ahrweiler, recteur de Paris, a été plus directe. C'est vrai, leur a-t-elle dit en substance, il y a des dérogations mais comment dire non à un ministre ou à un ambassadeur ? A l'avenir, c'est moi seule qui déciderai de l'admission des cas particuliers.

MARC AMBROISE-RENDU.

LOQUE ORGANISÉ PAR LA
ION NATIONALE AU SPORT DU
PARTI SOCIALISTE

ticipation de :

MAT
gué à la Jeunesse et aux Sports

ICE
'Etat auprès du Ministre de la
ieu Ministre de la Jeunesse et des

ANCESCHI
Etat auprès du Ministre de la Soli-
male, délégué aux Retraités et aux
ées

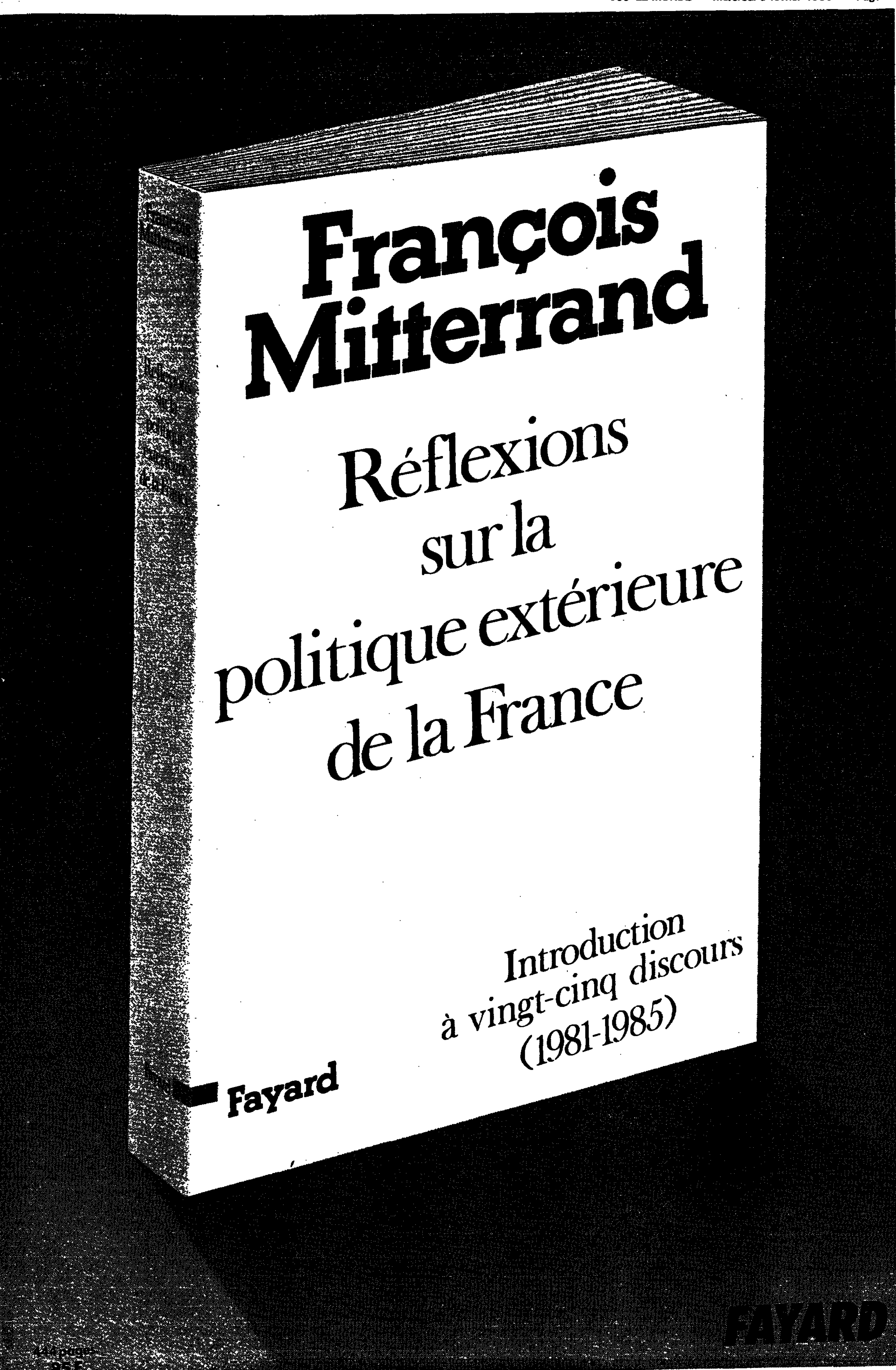
ATHALA
ional aux Sports du Parti Socialiste

VANY
u Comité Français pour la Coupe

APIE
prise

IARCHAND
l'Union des Journalistes Sportifs

AJO
aut Niveau



culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 L'AVANTAGE AU PREMIER

LA presse, la radio et la télévision vous ont déjà longuement entretenu de ce sondage sur les connaissances littéraires des Français commandé par le grand livre du mois d'Alain Aubry à la SOFRES. Ici même, Pierre Lepape (cf. *le Monde* du 31 janvier 1986) vous a dit ce qu'il en pensait et que les sondeurs avec leurs questions ne manquaient pas d'humour. Je pense pourtant que l'on vous a caché l'essentiel. L'événement, ce n'était pas tant d'avoir pris Céline pour une femme, *Malraux* pour un Nobel, le sein de Molière pour celui de Musset, il me semble que ce sont des choses qui arrivent tous les jours ; pas davantage que ces résultats fussent lus et commentés jeudi dernier chez Lipp par Pierre Veil, PDG de la SOFRES, devant une assemblée de notables affamés – la vieille brasserie du boulevard Saint-Germain a pris l'habitude de devenir, le temps d'un déjeuner, la capitale de notre littérature, – non, la révolution, c'était le changement d'étage.

Est-on toujours dans Lipp lorsqu'on monte au premier ? Ces éditeurs, ces écrivains, ces journalistes, ces attachés de presse qui se seraient plutôt foulé la cheville dans leur état ordinaire plutôt que de prendre l'escalier, qui auraient préféré mourir de froid à la terrasse dans l'attente d'un petit coin au rez-de-chaussée, je les ai vus, ce jour-là, emprunter sans rougir le colimaçon. Et moi-même, je l'ai fait ! A midi, chez Lipp, ce jeudi, c'était vraiment la nuit du 4 août. Les paroles de l'Evangile étaient enfin incarnées dans notre quotidien. Les derniers étaient les premiers. Les riches et les puissants habitaient les chaumières. Curieux spectacle de voir le noble rez-de-chaussée déserté par l'élite et envahi par la clientèle de passage. Jean-Edern Hallier, qui n'avait pas dû être mis dans le secret, ou qui préférait rester, en vrai aristocrate, avec le petit peuple, dressait l'oreille, contemplait sa salle avec surprise. Un tout autre jour, la place et la table qu'il occupait en plein centre, auraient été considérées comme magnifiques, aujourd'hui, elles nous faisaient sourire. Par charité quelqu'un l'avertit . Et au trot, il vint nous saluer quand nous engloutissions notre mille-feuille, le gâteau préféré des best-sellers.

L'esprit d'escalier

Le bon Robert Sabatier se tenait lui aussi à l'écart des sondages. Assis sagement à une table stratégique qui commandait la route des toilettes, des téléphones et des cigares, il semblait ruminer avec la bonne conscience du devoir accompli son dernier roman, *David et Olivier*, qui sera dans toutes les librairies, le 7 février, et dont l'auteur et l'éditeur (Albin Michel) m'ont prié de ne publier ni extraits ni comptes rendus avant cette date. J'enfreins le règlement pour vous avertir que l'histoire se passe « *durant une période qui précède celle narrée dans* les Allumettes suédoises. Le narrateur avait huit ans et demi. Sa mère Virginie, la mercière, vivait encore. « *Je raconte la simple histoire de deux enfants qui ne peuvent pas vivre l'un sans l'autre, de deux enfants de la ville.* » Il ne faut pas être bien savant ni sorcier pour prédire que si Robert Sabatier le souhaite, il pourra représenter l'an prochain sa maison d'édition au premier étage de chez Lipp. En attendant, préparez vos mouchoirs.

2 QUESTIONS ET RÉPONSES

DE *l'Observateur* au *Figaro*, dans un bel élan d'union nationale, nos chroniqueurs ont déploré l'inculture des Français. Ne cesserons-nous donc jamais de nous dénigrer ? Que près d'un Français sur deux n'ait aucune idée de qui a eu le Goncourt cette année, que près d'un Français sur trois pense que Michel Déon n'est pas de l'Académie, que 43 % de nos compatriotes offrent le Nobel à Malraux dans le même temps où ils le retirent à Claude Simon et à Gide ne signifie pas qu'ils sont ignares, mais snobs comme des poux ! Pour eux, la vraie littérature n'a rien à voir avec un prix, l'habit, même vert, n'ajoute rien au talent, même mûr, après Flaubert, ils répéteraient volontiers : « *Les honneurs déshonorent !* »

Ce même sondage révèle que les Français ne manquent pas d'intuition. Ils ont l'erreur intelligente. Mieux vaut se tromper avec sensibilité qu'avoir raison d'une façon bovine. On s'exclaffe dans nos petits milieux littéraires qu'à la question : « *Couvrez ce sein que je ne saurais voir* », 21 % des sympathisants du Front national aient répondu Sade ou Sollers. Si tout leur programme avait l'esprit de cette erreur, je lui trouverais bien du charme. Les braves gens du Front national sont des gens sains. Pour eux (comme pour moi), la poitrine d'une femme a quelque chose d'éminemment respectable et d'appétissant. Et il faut être vicieux pour la vouloir couvrir. Parmi les écrivains qui leur étaient proposés (Molière, Musset, Stendhal, etc.), ce malade de Sade était l'homme de la situation. *On imagine bien* tel chevalier criminel dans le même temps où il cravache sa tendre et désarmée victime et se livre sur elle aux pires forfaits, aux derniers outrages, s'écrier : « *Couvre ce sein, bougresse* », etc. Quant à Sollers, n'insistons pas, ce que le sein a de naturel ne peut que choquer l'auteur maniaque de *Femmes*.

Disons l'essentiel : la surprise des courriéristes littéraires devant l'ignorance des Français a quelque chose de comique. Ils étaient pourtant les mieux placés pour savoir que les *écrivains* qui ont *plus* de *dix mille lecteurs sont* une étroite minorité, qu'avoir plus de cent mille lecteurs tient du prix, du miracle, du malentendu, et du sujet (de sa grosseur). Même si l'on multiplie par trois ou quatre, et plus, comme le font les journaux, le nombre de lecteurs par exemplaire acheté, il reste tout de même, dans un pays de 55 millions d'habitants, et dans le meilleur des cas, des Sahara entiers où notre nom n'a pas l'importance que nous avons l'habitude de lui accorder.

3 BORDEAUX SOUS TOUTES LES COUTURES

BERNARD GINESTET, dans le dernier numéro de *l'Amateur de bordeaux* (pour s'abonner à cette revue trimestrielle, se renseigner au 48-25-11-10), se passionne pour son vin natal, le margaux. Il fait la remarque qu'à la différence du saint-estèphe, du pauillac et du saint-julien, dont la délimitation viticole s'inscrit à l'intérieur du périmètre de la commune, margaux, la quatrième glorieuse du Médoc, n'est pas seulement dans Margaux, mais aussi bien à Arsac, Cantenac, Labarde et Soussans, formant une espèce d'archipel. « *Il faudrait*, nous dit-il, *utiliser la terminologie en* [aux] *de Margaux comme un pluriel et parler de Margaux à l'exemple des Cyclades, des Seychelles ou des Iles-sous-le-Vent.* » Ginestet, pour mettre un peu d'ordre dans toutes ces richesses, s'amuse à reprendre les titres de la noblesse qu'il applique au fameux classement de 1855 sur les grands vins de Bordeaux. Le prince est le château margaux. Puis viennent les ducs (un bon exemple serait le rausan-ségla), les marquis (le château kirwan « *certainement mieux connu dans les marchés anglo-saxons et en Scandinavie qu'en France* »), les comtes, les barons. Bernard Ginestet n'a garde d'oublier la bourgeoisie du margaux. Dans son patriotisme, on voit que bien des vins bourgeois de sa chère région seraient ailleurs barons, sinon ducs !

L'intérêt, le piquant, la science de cette revue, nous remettent plus cruellement en mémoire que son rédacteur en chef, Jean-Paul Kauffmann a déjà manqué bien malgré lui deux numéros de cet *Amateur*, qui était à la fois sa danseuse et son repos.

Ce n'est pas trop s'écarter de la région que d'évoquer Mauriac. Maintenant que son centenaire a levé le camp – les centenaires sont les travaux forcés de la critique qui rame alors en cadence comme un bagnard sur la galère ! – on éprouve du plaisir à feuilleter les ouvrages qu'il a suscités.

Procurez-vous le *Mauriac intime* paru chez Stock, c'est l'un des meilleurs. Toute la famille s'y est mise pour le composer. Les photos qui font le charme de cet album ont été prises, tout le long d'une vie, par Jeanne, la femme de François Mauriac. Inévitablement, le fils Claude, l'écrivain, les a préfacées. Et ça se lit sans ennui. L'idée de ce livre vient de Laurence et Gérard Mauriac qui sont respectivement la belle-fille et le fils de Claude. Ils firent un premier choix dans l'album de leur grand-mère. Et Jean-Claude Lamy, qui est l'obligeance même, se chargea du reste.

Avec son vieux Kodak à soufflet, Jeanne Mauriac n'a pas perdu son temps. Parmi toutes ces merveilles, ma photo préférée est peut-être celle du 15 octobre 1947. On y voit sur deux pages Mauriac affalé pique-niquant sur le bord de la route entre Malagar et Paris avec son chauffeur Maurice Hoyau. Trois bouteilles de vin rouge au premier plan. Je n'ai pas pu voir sur l'étiquette si elles venaient de la propriété. Un bonheur n'arrivant jamais seul, vous relirez les *Mémoires intérieurs* (1959) et les *Nouveaux Mémoires intérieurs* (1965) réunis en un seul volume chez Flammarion, coll. « Grand Format », 71,50 F.

Cet écrivain au trait rapide est précisément superbe quand il s'épanche. Piqué presque au hasard : « *A ceux qui comme André Gide gardèrent jusqu'à la fin un souci maniaque (et admirable) d'information et de culture, j'avais envie de dire : « Ne voyez-vous pas que vous êtes » poreux et que la vieille cruche fêlée ne retient » rien ?* »

THÉATRE

« LE PLAISIR DES AUTRES », d'après Cesare Pavese

Un dormeur solitaire

« *Les femmes sont un peuple ennemi, comme le peuple allemand* », écrit Cesare Pavese dans son journal, le 9 septembre 1946. Cette phrase, bien sûr, est une « farce et attrape », Pavese a reconnu qu'au jour le jour il « jouait », sans cesse, mais qu'il jouait « *avec un terrible sérieux* ». Ce sérieux, il l'a observé avant tout dans deux actes : celui d'écrire et celui de tomber amoureux. Ecrire, c'était son affaire, ses livres sont très beaux. Tomber amoureux, ce fut sa croix, toutes ses passions furent « manquées ». « *Je ne me suis jamais éveillé avec une femme à mon côté* », écrit-il huit jours avant de se tuer, le 27 août 1950, à quarante-deux ans.

Dans le dernier livre publié par Pavese, en 1950, *le Bel Été*, figure une longue nouvelle, l'un de ses plus beaux récits, « *Entre femmes seules* ». Comme s'il voulait chercher une compensation à ses propres échecs, il décrit là cinq jeunes femmes dont les amours sont manquées, qui ne s'éveillent pas « *avec un homme à leur côté* ».

Cela se passe dans la ville de Pavese, à Turin, mais il y a des échappées dans les campagnes : l'écriture entière de Pavese est innervée par une communion particulière avec la poussière et la brume des champs, en l'occurrence ceux du Piémont. L'image obsessionnelle du cours de la vie, pour Pavese, est celle de quelqu'un « *tombé d'un figuier dans une vigne, et qui gît à terre au milieu de son sang* ».

Cette nouvelle, *Entre femmes seules*, est comme « orientée » aussi par l'autre idée fixe de Pavese : le suicide. Après un suicide manqué, l'une des jeunes femmes recommence, et ne se rate pas. Pavese voyait dans le suicide « *vie, étonnement, tension* ». Il disait : « *Quelle mort que ne plus vouloir mourir !* »

Agnès Mallet, qui travaille au Théâtre de la Salamandre, a fait une adaptation scénique de *Entre femmes seules*, dont Antonioni déjà avait tiré un film. La pièce s'appelle *le Plaisir des autres*. La substance du texte de Pavese est terriblement appauvrie dans cette adaptation, mais néanmoins ce spectacle est on ne peut plus attachant, parce que la voix de Cesare Pavese est là tout de même, et aussi parce que la pièce est jouée par cinq actrices très intéressantes : Catherine Ann, Anne Alvaro, Evelyne Istria, Laurence Masliah, Anne Teyssedré. Le comédien Alain Mac Moy ajoute, avec talent, une présence-absence masculine. Ces acteurs sont bien dirigés par *Gilles Gleizes*.

L'émotion profonde et l'état de songerie que tout un chacun éprouvera en quittant ce beau spectacle l'incitera sûrement à relire ou lire les volumes de Pavese, publiés chez Gallimard, notamment *le Bel Été*, *le Métier de vivre*, *Avant que le coq chante*, et le recueil de *Lettres*, qui sont passionnantes, par leur sincérité.

Notons que le petit Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, sous la nouvelle direction de Jean-Claude Amyl, a pris, en quelques mois, un bel essor : il présente d'excellentes choses, et le public y vient nombreux.

MICHEL COURNOT.

* Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20 h 45.



MARC ENGUERAND

Anne Alvaro et Evelyne Istria

CALIFORNIE, PARADIS DES MORTS DE FAIM, A MARSEILLE

Les naufragés du rêve

Marcel Maréchal est le dernier en date des metteurs en scène à monter en France – à Marseille, dans son théâtre de la Criée – une pièce de Sam Shepard, *Curse of the Starving Class*, adaptée par Pierre Laville sous le titre *Californie, paradis des morts de faim*. Un titre qui traduit l'ironie désabusée de l'auteur.

C'est l'histoire d'une ferme en ruine et d'une famille déglinguée. Le père (Marcel Maréchal) ivrogne irresponsable, couche plus souvent en prison que chez lui. Il fait des dettes et ne se souvient même plus qu'il a vendu sa maison. La mère (Nelly Borgeaud), veut également la vendre, par l'entremise d'un petit avocat véreux (Daniel Berlioux). Elle rêve de partir pour l'Europe avec son fils (Philippe Demarle) qui s'épuise à essayer de rafistoler famille et maison, tandis que sa sœur, gamine révoltée (Julie Jezequel, elle est jeune mais n'a plus douze ans) en accélère la destruction.

Histoire de naufragés sur une épave qui craque de partout, la Californie aride, et son climat de rêve, Los Angeles tout près et le perpétuel danger d'un tremblement de terre... La civilisation est à portée de la main, mais ses avantages demeurent inaccessibles. Ce qui manque n'est pas tellement l'argent, ni la possibilité d'en gagner, c'est la capacité d'adaptation au mouvement de la vie, à soi-même. Les personnages de Shepard, paysans sur leur terre inutile, sont désorganisés dans leur tête. Le mot « famille » les retient encore ensemble, mais il est creux. La famille, c'est cette maison que chacun de son côté veut fuir, et dont le père, un soir en entrant complètement ivre, casse la porte.

L'affaire est d'importance, elle est symbolique. Elle marque le commencement de la fin et le début de la pièce. Les moments où le fils, et puis le père tentent de réparer la porte disent les efforts de survie. Et apparaît le premier contresens du spectacle : le décor de Roberto Plate, beau d'ailleurs, qui étale le paysage – un ciel bleu, une ligne de rochers gris – sur la largeur du plateau. La maison tient la moitié cour. Comme elle est ouverte à tous les vents, que la porte soit ou non cassée ne signifie plus rien. De plus, la maison est pauvre mais propre, sans rien qui traîne, *dominée par une superbe* armoire frigorifique en métal étincelant, vide, d'où vient une lumière blanche chaque fois qu'on s'en sert.

Marcel Maréchal se trompe de symbole. Il voit dans la pièce la parabole d'une Saint Famille en quête de Dieu, avec un mouton malade en guise d'agneau pascal, et en guise de Rois mages les ploucs à qui le père doit de l'argent, et qui viennent tout saccager. Si l'auteur était Paul Schroeder ou Martin Scorcese, la rédemption au bout de la chute serait peut-être crédible. Mais il s'agit de Sam Shepard, d'un monde peuplé de géants taciturnes hantés par l'aventure, marqués par *la guerre et qui se mettent d'un* coup à déverser des paroles hypnotiques, dévastatrices, des paroles d'orage. Peuplé d'adolescents énergiques mais sans but, de femmes charnelles, fortes, usées... Un monde que le cinéma nous a donné. On en connaît les personnages, des visages s'imposent. On verrait bien dans le rôle de la mère Gena Rowlands, le père pourrait être Fred Forrest, la fille Sissi Spacek au temps de Carrie, et le fils, un des enfants de James Dean, Mat Dillon ou Michael Paré... Les acteurs français sont trop policés, tout est trop joli, même la musique, malgré la voix éraillée de Joe Cocker. On ne sait pas où on est.

On a *quelquefois* comparé la pièce à *la Cerisaie*, de Tchekhov, puisqu'il s'agit de vendre une maison. Comparaison que reprend Marcel Maréchal. Mais les bourgeois de l'empire russe qui vont devoir quitter leur terre, perdre leur identité, n'ont rien à voir avec ces déracinés qui avaient rêvé la terre promise et ont laissé à leurs fils, pour seul héritage, leur utopie, leur amertume.

Monter Sam Shepard aujourd'hui en France, c'est comme raconter la Provence de Pagnol en Amérique. Ne restent que des squelettes de clichés, et on ne sait pas comment les habiller, les habiter.

COLETTE GODARD.

★ Marseille, La Criée, jusqu'au 22 février.





MUSIQUE

LE NOUVEL OPÉRA SORT DE L'OMBRE

Concorde, TGV, Bastille...

Pendant deux jours, au Théâtre des Amandiers de Nanterre, l'équipe de l'Opéra-Bastille a réuni un imposant aréopage de personnalités autour du problème de la création dans l'art lyrique, sous la présidence de Pierre Boulez. Il y avait là des compositeurs tels que Mauricio Kagel, Marcel Landowski, Henri Pousseur, Wolfgang Rihm, des metteurs en scène comme Ruth Berghaus, Patrice Chéreau, Bob Wilson, les directeurs des Opéras de Vienne, Wiesbaden, Cardiff, Amsterdam, Lyon, Chicago, des éditeurs, des écrivains et des managers, qui ont témoigné d'un véritable engagement envers le nouvel Opéra et les perspectives qu'il ouvre au théâtre de l'avenir. Et lundi la conférence de presse sur le fonctionnement de l'Opéra-Bastille a rassemblé de nombreux journalistes étrangers qui, pendant quatre heures, se sont passionnés pour un édifice qui pouvait paraître ne les concerner que d'assez loin.

L'Opéra-Bastille pourrait bien devenir une *expression marquante du génie français de notre* époque (même si l'architecte est canadien et le directeur du projet belge...).

Il semble en tout cas que si l'actuelle opposition vient au pouvoir en mars prochain elle aura du mal à remettre en cause la construction de cet ouvrage, d'autant qu'elle n'a pu jusqu'ici formuler de critiques ni de contre-propositions sérieuses. M. Pierre Viot, président de l'établissement public, a indiqué que, sur le budget total de 2 milliards 300 millions, 60 % auront été engagés au printemps 1986 et 80 % à la fin de l'année. Ce serait un gâchis inadmissible que de réduire à néant quatre années d'un travail de conception et de mise en œuvre sans doute unique au monde.

Avec l'arrivée en septembre de Gérard Mortier, directeur du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles, la réalisation de l'Opéra de la Bastille a pris incontestablement un tournant décisif (*cf le Monde* du 1er janvier). Il a été la vedette de ces trois journées, tant sur le plan des idées que sur celui de l'organisation; on trouvera ci-après quelques-unes des nombreuses précisions qu'il a données, ainsi que Maurice Fleuret, *directeur de la musique au ministère de la culture*, et Pierre Boulez, vice-président de l'établissement public.

JACQUES LONCHAMPT.

● EQUILIBRE FINANCIER. – La subvention de l'Etat en régime de croisière (1992-1993) ne devrait pas dépasser 275 millions de francs TTC (valeur décembre 1985). Les recettes propres de l'Opéra seraient supérieures à 30 % du budget total.

Pour assurer une exploitation souple, il est proposé que l'Etat prenne en charge les frais fixes (salaires, impôts, frais généraux, entretien, retraites, etc.), l'Opéra devant équilibrer son budget de production artistique (cachets, décors, mise en scène) avec ces recettes, soit environ 470 000 F par soirée (calcul fait avec un coefficent de remplissage de 80 %).

La Bastille pourra accueillir annuellement 775 000 spectateurs dans les deux salles, soit trois fois plus que le palais Garnier actuellement. La subvention de l'Etat par spectateur sera alors égale à 355 F, soit moitié moindre qu'aujourd'hui.

● PRIX DES PLACES. – Dans la grande salle (2 700 places), plus des trois-quarts n'excéderont pas 250 F et près du quart 150 F; il y aura 160 places entre 20 et 50 F. 70 % des places seront offertes en abonnement avec une réduction de 25 %. Dans la salle modulable (de 400 à 1 300 places selon les spectacles), le prix moyen devrait être de 150 F.

● VOLUME D'ACTIVITÉ. – Le régime de croisière de la grande salle sera atteint lors de la quatrième saison : 134 spectacles en 1989-1990, puis 168, 205, enfin 250 en 1992-1993, où le *répertoire* comprendra déjà trente titres, s'enrichissant ensuite à raison de trois ou quatre nouvelles productions par an. Trois spectacles alterneront chaque semaine, chaque titre étant donné de dix à seize fois par série.

Dans la salle modulable, on arrivera à 120 représentations dès la deuxième saison. En 1987 seront ouverts un studio, une salle de cinéma et de conférences de 230 places.

● PERSONNEL. – Le *directeur musical et le directeur artistique* seront nommés avant la fin de 1986. Le personnel comprendra 810 personnes (au lieu de 1 400 actuellement au palais Garnier) : direction générale (8), secteur artistique (309, avec un orchestre de 140 musiciens en 1992), dramaturgie (15), secteur administratif et financier (106), secteur technique et ateliers (372). Le personnel actuel aura priorité d'embauche, à qualification égale, avec des possibilités de formation.

Pour rendre l'exploitation plus souple, un nouveau système de rémunération est à l'étude. Il serait fondé sur un salaire de base (augmenté), correspondant à un nombre d'heures minimum; au-delà les services seraient payés en heures supplémentaires.

● LE SORT DU PALAIS GARNIER. – Une partie du personnel demeurera au palais Garnier, qui deviendra le Théâtre national de la Danse, entièrement séparé de la Bastille (comme l'Opéra-Comique, *dont la destination* n'est *pas encore* fixée). Le Ballet connaîtra un fort accroissement de son activité.

● QUELQUES PRINCIPES D'ACTION. – Gérard Mortier et Pierre Boulez pensent qu'il faut construire un répertoire, sans exclusive, autour d'axes comme les opéras de Mozart, de Verdi, de Wagner, de Janacek, etc. avec une priorité accordée aux œuvres nouvelles et le *souci de reprendre maintes partitions* créées dans le monde dans les vingt dernières années et qui ont besoin de temps pour s'imposer. Une cohérence devra être établie avec les programmes de la salle modulable, où seront joués non seulement des spectacles modernes, mais aussi des opéras de l'époque baroque.

Les chefs et les metteurs en scène auront toute latitude pour réaliser des productions de haute qualité, longuement répétées, avec des équipes homogènes, permettant de faire évoluer le goût des spectateurs vers les œuvres plutôt que vers les interprètes.

Mais il faut aussi changer les rapports de l'Opéra avec le public par une politique de communication et de prospection largement ouverte, à la mesure d'une agglomération de 10 millions d'habitants, comme l'a fait le Centre Pompidou. L'Opéra fonctionnera de 9 heures à 24 heures et sera en permanence un lieu d'animation, de projections, d'exposition et de documentation : les usagers du métro et du parking, en particulier, seront de plain-pied avec un théâtre en pleine activité.

Enfin, la radio et la télévision assureront la propagation à l'extérieur des activités de l'Opéra, avec des *installations intégrées offrant* une diffusion en direct de toutes les premières et la retransmission télévisée de quatre productions par saison, tandis qu'une unité spéciale réalisera de vrais films (comme *la Tétralogie* de Chéreau à Bayreuth) destinés à la commercialisation.

LA MORT D'EDOUARD SOUBERBIELLE

On annonce la mort de l'organiste et compositeur Edouard Souberbielle. Né à Tarbes en 1899, il avait été élève de la Schola Cantorum, puis du Conservatoire de Paris, où il avait remporté les premiers prix d'orgue et d'harmonie. Excellent *interprète dans la tradition de* Louis Vierne et des Joseph Bonnet, il avait été professeur à l'école César-Franck et à l'Institut grégorien de Paris. On lui doit des œuvres d'église et l'une des *premières éditions modernes* d'une messe de Marc-Antoine Charpentier. Il était le gendre de Léon Bloy. – J. L.

NOTES

GALERIE

Les photogrammes de Roszak

Qui connaît Théodore Roszak ? Seulement ceux que captive l'histoire du constructivisme américain dans l'entre-deux-guerres. Et encore ceux-là, un petit nombre, ne connaissent-ils d'ordinaire que les sculptures de Roszak, lisses fuseaux, tiges droites, formes pures et blanches. Ses photogrammes, surgis récemment d'une boîte à chaussures où l'artiste les avait oubliés, appliquent en noir et blanc les principes de géométrie et de composition strictement balancée que le sculpteur poussait au même moment – les années 30 – à leur perfection.

Qu'il choisisse d'aggrandir le détail d'un objet, joue de l'ombre pour y faire disparaître ce qui n'aurait pas la sainte simplicité, qu'il cherche ou qu'il construise l'architecture rectiligne avant de la photographier, il parvient immanquablement à une image abstraite, nette, claire et ascétique. Nulle fantasmagorie, nul théâtre dans son style : il veut que son appareil produise un schéma semblable à une épure; et il y parvient sans pour autant se répéter. Autant par sa situation historique que par sa qualité, ce travail est exemplaire. – Ph. D.

★ Galerie Zabriskie, 37, quai Quincampoix, jusqu'au 26 février.

VARIÉTÉS

Le Candide du Lot

Gros vendeur de disques depuis déjà huit ans, Francis Cabrel mérite certainement mieux que la réputation de faiseur de tubes qu'on a bien voulu lui prêter dans le passé. Ce troubadour du Lot, c'est un peu Candide à la campagne. Il aime la terre, la nature. Il est bourré de bonnes intentions. Il a modernisé – juste ce qu'il faut – une tradition de romances et de rengaines populaires. Il a la délicatesse d'une dentellière. Honnête, gentil, soucieux d'évolution, Cabrel aime le travail bien fait : son dernier album est techniquement irréprochable, ses textes sont solides, malgré des assemblages de mots pas toujours heureux. Hier : *« Tout ce que j'ai pu écrire, j'ai puisé à l'encre de tes yeux. »* Aujourd'hui : *« Y'a plusieurs mètres d'eau dans les rues de ma peine. Plusieurs tonnes de boue dans le flot de mes veines. »*

Bien qu'il ne soit pas ce que l'on appelle communément une « bête de scène » ni un grand fabricant de mélodies, Francis Cabrel remplit correctement son contrat à l'Olympia. Même la voix nasillarde, un peu métallisée, s'est relativement disciplinée : le chant paraît plus calme, s'apparente moins au son d'une scie qui joue impertubablement. – C. F.

★ Olympia, 20 h 30.

COMMUNICATION

POINT DE VUE

Le mirage et les empires

par JEAN-LOUIS BESSIS (*)

LE moindre bobo de la « 5 » fait un tabac. Le coma des télés locales n'intéresse personne. La libération de l'image aurait dû être une des fiertés du septennat. Hélas ! voici cette liberté nouvelle tout juste conquises, déjà confisquée. Pourtant en janvier 1985, rien n'est joué. Dans une volte-face dont il a le secret, dessaisissant les innombrables décideurs en charge du dossier, le chef de l'Etat annonce il y a un an deux chaînes nationales et une centaine de stations locales. En mettant fin au monopole, il donne le signal d'une gigantesque *partie de poker hertzien. Mais le* gouvernement ne définira jamais avec clarté les règles du jeu.

D'emblée, on sait que deux paramètres régulent la partie : rareté *des fréquences disponibles (même* si TDF en découvre périodiquement quelques-unes dont il a préalablement démontré l'inexistence) et élasticité du marché publicitaire. Peu importe. Une véritable fièvre gagne alors l'audiovisuel. Les projets prolifèrent. Des accords circonstantiels se nouent et se dénouent sur fond de rumeurs et de fuites, d'incitations discrètes, de contacts informels, de bruits de couloir. Règne du bluff.

Le chef de l'Etat a-t-il une idée *des avatars techniques, juridiques*, législatifs que subira la « 5 » ? Du tollé qu'elle suscitera ? Des coups de force type « amendement tour Eiffel » qu'il faudra jouer ? Le président de la République mesure-t-il que le bénéfice politique attendu de la libération des ondes se trouve subordonné aux vicissitudes de la « 5 » ? On ne le saura sans doute jamais. Et le lancement de la « 6 » ne fera pas oublier que François Mitterrand se retrouve sur la défensive, alors qu'il détenait l'un des dossiers les plus porteurs du septennat.

La coïncidence fortuite entre l'avenir on ne peut plus aléatoire des deux réseaux privés et la compétence conférée depuis le 13 décembre 1995 à la Haute Autorité pour autoriser des télévisions locales ouvrait pourtant une deuxième voie. En optant pour une, voire deux chaînes nationales, ce sont des dizaines de fréquences et l'essentiel des ressources publicitaires que l'on assèche. On jette aux oubliettes les cent stations locales promises : plutôt que de privilégier un ou deux heureux élus, une foule de stations locales pouvaient voir le jour. Plus souples, plus légères, elles auraient été prêtes à émettre bien avant le 20 février... La pénurie des fréquences hertziennes appelait une gestion économe. Rien à voir avec des chaînes nationales dévoreuses de ressources rares.

La mise en place, naturellement progressive, de télévisions locales, quitte à ce qu'elles se regroupent dans un second temps ou se dotent de régies communes, évitait la déstabilisation du marché publicitaire français. Le transfert de la compétence aux neuf sages mettait le gouvernement à l'abri de critiques sur le choix des projets autorisés. A la veille d'une échéance électorale incertaine, il n'était pas inutile de renforcer la légitimité de la Haute Autorité, même si elle a déjà su *s'imposer.*

Pourquoi faire adopter le 13 décembre 1985 une loi consacrant les télé locales si l'on ne donne pas les moyens à la Haute Autorité d'assurer sa nouvelle mission ? Si l'on s'abstient de prendre les décrets d'application sans lesquels la loi reste lettre morte ? Le décret d'application de l'« amendement tour Eiffel » fut, lui, signé en quelques heures. Il n'est pas sûr que la Haute Autorité fasse un bon calcul en préférant se faire « concéder » un droit de regard sur la « 5 », au lieu d'exiger qu'on lui permette d'exercer les prérogatives les plus importantes qui lui aient jamais été accordées.

Les télévisions locales correspondaient tellement mieux à l'inspiration libérale de juillet 1982. Tellement mieux à la notion juridique de liberté publique. Tellement mieux à la notion politique de pluralisme. Le mirage des télévisons locales n'aura-t-il servi qu'à imposer un ou deux empires nationaux ?

(*) Avocat, enseignant de droit de l'audiovisuel.

Canal Plus souhaite la révision de son cahier des charges

M. André Rousselet, PDG de Canal Plus, a demandé au gouvernement un réaménagement du cahier des charges de la chaîne. C'est ce qu'il a déclaré dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Stratégies.* Mais cette révision, précise M. Rousselet, n'est pas seulement liée à l'arrivée de la « 5 ». Elle se justifie, aussi, selon lui, par le fait que Canal Plus *« a dû, en cours d'année, faire appel à la publicité et modifier ses relations avec le cinéma »*. Ces modifications intervenues en février 1985, au plus fort de la crise financière de la chaîne, n'ont, en effet, jamais été introduites dans le cahier des charges.

La chaîne à péage souhaite maintenant pouvoir – comme la « 5 » – couper ses programmes diffusés en clair par de la publicité. Toutefois, précise M. Rousselet : *« Nous nous engageons à ne pas interrompre les films et les fictions pour insérer de la publicité. »* Le PDG de Canal Plus a, par ailleurs, indiqué à *Stratégies* qu'il voudrait également renégocier la durée de la concession de sa chaîne, qui est actuellement de douze ans contre dix-huit ans accordés à la « 5 ». Il voudrait également *« échapper au contrôle de la Régie française de publicité »*.

M. Rousselet a laissé entendre qu'il était prêt à *« mettre la demande d'indemnisation dans la balance »*. Le contrat actuel de concession de la chaîne prévoit, en effet, que celle-ci peut réclamer une compensation financière de l'Etat *« si un déséquilibre important et durable intervient dans l'exploitation de la concession du fait de circonstances extérieures à la volonté des contractants »*.

● *L'*International Herald Tribune *imprimé et diffusé aux Etats-Unis.* – Le 10 mars, l'*International Herald Tribune* sera imprimé et diffusé aux Etats-Unis grâce à l'ouverture d'un centre d'impression en facsimilé par satellite implanté à Miami. Le tirage initial de cette édition sera de 10000 à 15000 exemplaires et couvrira l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, les Caraïbes et l'Amérique latine. Edité depuis 1887 à Paris (c'était alors l'édition européenne de l'ancien *New York Herald Tribune*), l'*International Herald Tribune* est déjà imprimé et diffusé, grâce au facsimilé, à Londres (depuis 1974), à Zurich, à Hongkong, à Singapour, à La Haye et à Marseille. Sa diffusion moyenne en 1985 est de 164639 exemplaires (soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 1984).



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ALIAS, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.
UNE PASSION DANS LE DÉSERT, Théâtre du Rond-Point (42-56-70-80), 18 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : spectacle de ballets : Un jour ou deux/Washington Square.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Alias.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Tourlourous.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 16 h, Plus ou moins homme : Vercors, de F. Buyens; 19 h, Les maronites entre fleur et fusil; Les Hassidim, de P. Callebaut, N. Nacy; Concerts/Spectacles : 20 h 30 : Ateliers musique et micro-informatique (IRCAM).
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Sol (clown-poète).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, 21 h : Vincent et l'amie des personnalités.
ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.
☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 30 : Rififoin dans les labours.
TEMPÊTE (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Tuss.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allume-êtres ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : les Bonnes.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 2 h 15 : Kamikaze.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 18 h 30 : l'Issue.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
INTERCLUB 17 (42-27-68-81), 20 h 30 : l'Avare guignol Horror Show et Travelar Sheik.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. – Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. – Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans, elle découvrait la mer.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II : 20 h 30 : Huis clos.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Une passion dans le désert.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40 ; 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30, 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Ch. Benichou.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : R. Matta.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Vendeka.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : les Scurs.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 4 février

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : Midnight Trio.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : M. Attenoux.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Mad Brass Band Middle Jazz.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : Dorothy Donegan Trio.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : M.-A. Martin, H. Labarrière, P. Buchman.
LA PINTE (43-26-26-15) : J.-N. Couchet Trio.
REX CLUB (42-36-83-93) : Ch. Sexton.
SLOW CLUB (42-33-84-30) : M. Laferrière Dixieland.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Wilen, Ph. Petit Quartet.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), 20 h 30 : Yoshk'o Seffer, L. Sclavis.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : le Cœur suspendu.
THÉÂTRE-18 (42-26-47-47) : Vols tardifs.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : M. Pigeon.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Danse sacrée du Raslila.

Le music-hall

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h 30 : Reinette l'Oranaise.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
DEJAZET (48-87-97-34), 20 h 30 : Font et Val.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : M. Mathieu.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Libertango.
ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : M.-J. Pirès (Mozart, Chopin, Schubert).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. D. Chabrun (Debussy, Stravinsky, Ohana).
Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : Ensemble à Vent V. Barthe (Mozart, Dvorak).
Conservatoire Rachmaninoff, 20 h 30 : N. Storojev (mélodies et airs d'opéra russe).
Institut néerlandais, 20 h 30 : Quatuor Belik (Stallaert).
Cortot, 20 h 30 : A. Prévost (musique française et vénézuélienne du XXe siècle).
Centre culturel suédois, 20 h 30 : Duo Lindahl (piano quatre mains) (Brahms, Grieg, Norre, Poulenc, Schubert, Sjögren).
Église de la Madeleine, 20 h 45 : Orchestre J. Barthe, Chorale Carillon d'Anthony, Chorale des J.M.F. (Verdi).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
16 h, Blue-jeans, de H. Burin des Roziers ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC (2e + 3e année) ; 21 h, l'Equipée sauvage, de L. Benedek (v.o.s.-t.fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
PARNASSIENS, 14e (43-35-21-21). V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BANANA'S BOULEVARD (Fr.) : Paramount-City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp. ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).
LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).
HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
INVASION (A., v.o.) (*) : Rex, 2e (42-36-83-93).
LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount-City, 8e (45-62-45-76).
KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté-Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LUNE DE MIEL (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (42-33-67-06).
LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ORIANE (franco-vénézuélien, v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).
PEUR BLEUE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).
RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).
RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; *Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01)* ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, *5e (43-25-78-37) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN WARRIOR, film américain de Sam Furstenberg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-City (45-62-45-76) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
LES AVENTURES DE BUCAROO BANZAI DANS LA HUITIÈME DIMENSION, film américain de W. D. Richter (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).
LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (*), film américain de Freddie Francis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA GALETTE DU ROI, film français de Jean-Michel Ribes : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SECRET HONOR, film américain de Robert Altman (v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Montparnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).
TUTTI FRUTTI, film américain de Michael Dinner (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46.) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ?, film américain de Tom Holland (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
AMOR DE PERDICAO (Port, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer., ven., dim. et mar.
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).
CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DON QUICHOTTE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), jeu., sam. et lun.
GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
IVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : *Républic Cinéma*, 11e (48-05-51-33) (h. sp.).
JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) (h. sp.).
POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) (h. sp.).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).
48 HEURES (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) : Lincoln, 8e (43-58-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; [illegible], 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-[illegible]) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-[illegible]) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Maillot, 17e (47-48-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : [illegible] ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; [illegible], 19e (46-07-87-61).

AMOR DE PERDICAO (Port., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer., ven., dim. et mar.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Escurial Gaîté, 14e (43-27-95-94).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Écoles, 5e (43-25-72-07) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., [illegible]) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., [illegible]) : [illegible], 17e (43-80-30-11).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., [illegible]) : Action Rive gauche, 5e [illegible], jeu., sam. et lun.

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES HOMMES DE LA MER (A., [illegible]) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

IVAN LE TERRIBLE (Sov., [illegible]) : [illegible] Cinéma, 11e (43-05-51-33) [illegible].

JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADEMOISELLE JULIE (A., [illegible]) : Olympic Entrepôt, 14e [illegible].

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cayo, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e [illegible].

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., [illegible]) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., [illegible]) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) (h. sp.).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) (h. sp.).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

48 HEURES (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Parnassiens des Arts, 15e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE MAJOR, THE MINOR (A., [illegible]) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Lincoln, 8e [illegible] ; Parnassiens, 14e [illegible].

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Étonnant, non ?

M. Cyclopède est de retour. Plus nécessaire que jamais. Et pour cinq minutes au lieu d'une. Pas à la télé, mais à la radio. On l'entendra tous les soirs de la semaine sur France-Inter, juste avant les informations de 19 heures, pour une « Chronique de la haine ordinaire », qu'il annonce déjà comme *« une longue plainte désenchantée ».*

Personne n'est indifférent à l'humour de Pierre Desproges. Mélange d'humour noir, grinçant, et de « non-sens » à la Lewis Carroll. Les gens adoraient ou détestaient « La minute nécessaire de M. Cyclopède », sur FR 3. Elle *divisait les Français en deux* – pire que les Shadoks ! – d'un côté, *« les imbéciles qui aiment, de l'autre, les imbéciles qui détestent »*, pour citer Desproges, qui était agressé dans la rue ou interrogé sentencieusement sur *« l'utilité »* de son émission.

En avant-goût à ce festin quotidien, nous avons pu savourer un hors-d'œuvre sur FR 3 lundi soir. Unique invité de Jérôme Garcin à son émission littéraire « Boîte aux lettres », Pierre Desproges s'en est donné à cœur joie. Méchant au point de frôler la diffamation – il a traité Patrick Sabatier de *« mongolien »*, Maurice Druon de *« grenouille »* et Julio Iglesias d'*« herpès qui gratte »*, – il s'est défini *« d'abord comme un journaliste de la plume »*, un *« écriveur plutôt qu'un écrivain, car ce dernier est à la fois trop pompeux et trop restrictif ».*

Car – on a tendance à l'oublier – Desproges a écrit quatre livres, dont un roman, *les Femmes qui tombent*. (Il vient de paraître au Seuil). *« J'ai toujours graphité dans les coins »*, raconte-t-il, en reconnaissant une dette à Marcel Aymé, à Alexandre Vialatte, qu'il a *« découvert dans des toilettes d'Epinal »*, et à Kafka, qui avait *« un effarement de l'absurde »*. Pour mieux cerner cet humoriste pas comme les autres – il s'avoue *« hystériquement individualiste »*, – on a passé des extraits de ses succès passés. Deux interviews désopilantes, lorsqu'il était au « Petit Rapporteur » : une avec Françoise Sagan, à qui il demandait *« du tilleul, avec des mouillettes »*, l'autre avec Jean-Edern Hallier, désarçonné pour une fois de se trouver en face de plus fou que lui... Et puis on a entendu des témoignages, tel celui de Jacques Martin, qui l'avait lancé, le qualifiant de *« garçon inattendu »* promu à un avenir de *« grand humoriste, une fois perdue sa méchanceté de surface ».*

Méchanceté ? Plutôt un humour à froid, qui déroute, à la Buster Keaton. *« J'ai le goût du bide »*, *dit-il, en rappelant comment il avait « glacé deux mille personnes au Québec ».* Lui qui a travaillé à *l'Aurore*, est-il un humoriste de droite ? *« Les deux choses que je hais le plus au monde*, répond-il, *sont la droite et la gauche. » « De toute façon,* conclut-il, *qu'on soit de gauche ou de droite, on est toujours hémiplégique ! »* Etonnant, non ?

ALAIN WOODROW.

Mardi 4 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : Commissaire Moulin.
Les Brebis égarées, de C. Boissol, scénario adaptation P. Andréota. Avec Y. Rénier, J.-M. Farcy, M. Baumgartner... (redif.).
Alors que le commissaire Moulin pensait que « la nuit était bien calme », sept attentats à l'explosif retentissent...

22 h 10 Série : les Battants
Première des cinq émissions de L. Clerc et I. Walter.
Une incursion chez des créateurs d'entreprise. Ce soir, une étape à Quimper où Marie-Hélène Rebois nous mène chez Bolloré Technologie, hier fief du fameux papier à cigarettes OCB, aujourd'hui entreprise florissante d'emballages plastiques. Puis retour à Paris, où Gérard Follin nous dévoile les secrets de la réussite de BDDP, agence de publicité dont le chiffre d'affaires a quintuplé en moins de deux ans. Une très bonne enquête-feuilleton.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : la Chèvre.
Film français de Francis Veber (1981). Avec P. Richard, G. Depardieu, M. Robin, C. Charbitt.
Le meilleur tandem comique de ces dernières années. Depardieu en détective carré face à Pierre Richard, désastre ambulant.

22 h Débat : pour réfléchir et rêver, pour rire et pleurer, le cinéma.
F. Veber, S. Audran, Y. Boisset, P. Richard, A. Poiré (producteur), R. Chirat (historien), P. Billard et J.-C. Brialy parlent de l'évolution du cinéma, de l'influence cinéma-télévision, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
A 20 h 40 actualités des années 50 ; à 22 h 20 Publicité des années 50 ; à 22 h 25 Tom et Jerry ; à 22 h 35 Tex Avery ; à 22 h 45 Attraction. Les films seront présentés par Alain Souchon.

20 h 45 Premier film : le Rendez-vous de Hongkong.
Film américain d'Edward Dmytryk (1955), avec C. Gable, S. Hayward, G. Barry, M. Rennie.
Son mari photographe ayant disparu en Chine, Susan Hayward se rend à Hongkong et Clark Gable, un importateur qui a beaucoup de relations, l'aide dans ses recherches.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Deuxième film : Sur la Riviera.
Film américain de Walter Lang (1950), avec D. Kaye, G. Tierney, C. Calvet, Dalio.
Un fantaisiste américain est le sosie d'un industriel français doté de problèmes financiers et surtout d'une ravissante épouse.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Opération Condor.

CANAL PLUS

20 h 35, **Canicule**, film d'Y. Boisset ; 22 h 15, **Marche à l'ombre**, film de M. Blanc ; 23 h 45, **Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?**, film de R. Aldrich ; 1 h 55, Série : Mike Hammer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson française et étrangère.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à la Sainte-Chapelle à Paris le 5 octobre) : Lieder des IXe et XIVe siècles, « Symphoniae » de Bingen, « Nun alrest lebe ich mir werde » de Vogelweide, « Maria, Mutter unde maget » de Fegfeuer, mélodie du XIIe siècle, par l'Ensemble Sequentia, avec B. Thornton et B. Bagby, chant et vielle à roue, M. Tindemans, vièle à archet, et E. Mentzel, chant.

22 h Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23 h 5, archives, les chefs d'orchestre français.

Mercredi 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 40 Feuilleton : Grand Hôtel.
Six épisodes, de J. Kerchbron, scénario de A.-M. Damamme, avec P. Guers, D. Mesguich, G. Piérauld...
Cette étrange histoire d'espionnage n'a rien à voir avec son illustre prédécesseur et homonyme. C'est lent, laborieux, mais cela s'améliore au fil des épisodes.

21 h 40 Série : les Battants.
Deuxième volet de l'excellente émission consacrée aux créateurs d'entreprise. Il nous conduit chez Espace Loggia, aventure familiale de « Cinq hommes dans une mezzanine ». Toujours en famille, mais chez les frères Sfez qui se sont mis en tête d'importer des spécialités culinaires juives new-yorkaises.

22 h 35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Au sommaire : Bordeaux en trois étapes (la vie culturelle à Bordeaux) ; Barcelone, signée Gaudi (le baroque fou de l'architecte catalan) ; Socioprisme (quelle image un « manager » a-t-il chez ses propres amis ?) ; Le tombeau de Sennefer (la reconstitution en relief de la tombe du maire de Thèbes par Kodak).

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : Mystère et bas nylon.
Réal. J. Jameson. Avec B. Armstrong, J. Ferrer...
A la demande de la Haute Autorité, le magazine « L'heure de vérité », avec M. Chirac, initialement prévu, est remplacé par un policier : Barbara Brady, détective privée douée et efficace, se lance sur la piste d'un voleur de manuscrit.

21 h 55 Magazine : Moi... je.
Stars à mi-temps (ceux qui débutent dans la chanson doivent aussi gagner leur vie... en attendant la gloire et l'argent) ; la honte (un sentiment que l'on s'efforce d'oublier ; pourtant, certains racontent) ; autopsie (dans l'univers glacé des médecins légistes) ; Ils vendent tout (les attachés de presse) ; téléphone rose (le visage de ceux qui répondent au téléphone « érotique ») ; père célibataire, 42 ans, 3 enfants à charge.

22 h 55 Histoires courtes
« La lettre à Dédé », de M. Poirier.

23 h 25 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : Pollen
Emission de J.-L. Foulquier.
Avec Michel Berger, Johnny Hallyday, Sapho, Valérie Lagrange, Catherine Lara, Buzy, Richard Berry.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
L'ordinateur et la mer, reportage de Pierre Babey et Pierre Michel.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Cinéma : Poussière d'empire.
Film franco-vietnamien de Lâm Lê (1983). Avec D. Sanda, J.-F. Stevenin.
Premier long métrage, beau mais pas entièrement maîtrisé, d'un jeune cinéaste prometteur. Dans l'Indochine de 1954, une bonne sœur et le sergent Tam-Tam se battent avec la boue et les maquisards.

0 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 21 h, **Comme la lune**, film de J. Seria ; 22 h 40, **Rusty James**, film de F. Ford Coppola ; 0 h 15, **Rouge gorge**, film de P. Zucca ; 2 h, **Murs murs**, document d'A. Varda.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : avec J. Roubaud, portrait de Luis de Léon ; reportage : M. Meschonnic, a reçu en 1972 le prix Max-Jacob.

21 h 30 Mise en scène imaginaire.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le raï, une nouvelle musique et un style de vie venus d'Afrique du Nord.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 29 novembre) : « Petite symphonie concertante pour harpe, clavecin, piano et cordes », de Martin, « Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre », de Tchaïkovsky, « Symphonie n° 2 en si bémol majeur », de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Bychkov, J. Prat premier violon, sol. M. Maisky violoncelle, J. Bernard harpe, J.-L. Gil clavecin, A. Planes piano.

23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct de l'hôtel Méridien.

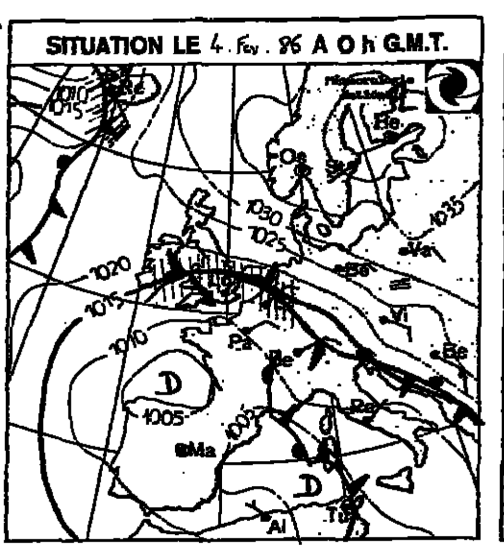
TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 FÉVRIER

– *MM. Gaston Defferre*, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, et *François Léotard*, secrétaire général du PR, participent à un « débat régional », comme têtes de listes de la région Provence-Côte d'Azur, sur Europe 1, à 18 heures.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 05 II 85 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie Nationale

1020 – 1015 – 1010 – Br – Pa – St – Ly – Bo – To – Ma – Aj

▼ Averse — /// Pluie — * Neige — ≡ Brouillard — ~ Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — ////// Pluie — ≡ Brouillard — ~ Verglas — ✳ Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 février à 0 heure et le mercredi 5 février à minuit.

Situation générale :

La perturbation méditerranéenne maintient du mauvais temps sur le sud de la France. Les vents d'est dirigent de l'air froid sur la moitié nord du pays.

Mercredi : Persistance d'un temps couvert, pluvieux en plaine, neigeux en montagne sur toutes les régions entre les Alpes, le Massif Central et les régions méditerranéennes. De l'Aquitaine aux Pyrénées des bancs de brouillards givrants. Sur toutes les autres régions, temps brumeux et froid avec des minimums à – 5 degrés ou – 8 degrés. Le vent d'est modéré soufflera sur le Nord. Dans la journée sur les régions méridionales toujours du temps très nuageux. Sur la majeure partie du pays, de larges éclaircies, mais des nuages descendront du nord en fin de soirée jusqu'à la Normandie, la Picardie, le nord du Bassin parisien et les Ardennes.

Les températures évolueront entre 0 degré et 3 degrés de l'Alsace à la Bretagne, entre 6 degrés et 11 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée.

Évolution prévue jusqu'au dimanche 9 février :

Une vaste zone dépressionnaire continuera d'intéresser la France et les pays méditerranéens. En bordure nord de cette dépression circuleront des masses d'air froid d'origine sibérienne qui, déviées sur le proche Atlantique, interféreront avec l'air océanique plus doux et donneront un épisode neigeux sur le relief du Massif Central, des Pyrénées et des Alpes en fin de semaine.

Prévisions :

Jeudi 6 : Temps généralement froid, avec fortes gelées matinales dans l'intérieur. Temps plus nuageux des Alpes à la Provence et à la Corse, avec quelques précipitations. Développement de passages nuageux plus nombreux dans la journée, de la Manche aux régions de l'Ouest avec localement quelques averses de neige côtières.

Températures maximales : – 2 degrés à 2 degrés sur la moitié nord, atteignant 6 degrés à 8 degrés sur la moitié sud.

Vendredi 7 et samedi 8 : *Temps devenant* très nuageux à couvert vendredi matin de l'Aquitaine au Sud-Ouest avec chutes de neige au-delà de 500 mètres. Ces neiges gagneront dans la journée les versants ouest du Massif Central. Elle progresseront samedi vers le Sud-Est et les Alpes avec quelques développements orageux près de la Méditerranée. Sur la moitié nord du pays persistera un temps froid, souvent brumeux au lever du jour et nuages plus nombreux sur les régions de l'Est.

Les températures maximales remonteront sur la moitié sud. Elles évolueront peu sur la moitié nord.

Dimanche 9 : *Temps encore instable* de la Méditerranée aux Alpes. Beau temps froid dans le Nord et le Nord-Est. Ciel se couvrant sur les régions atlantiques le soir.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 3 février, le second le minimum dans la nuit du 3 février au 4 février) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 8 et 1 ; Bréhat, 5 et 5 ; Brest, 5 et 4 ; Cannes, 11 et 9 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, 4 et 1 ; Dijon, 2 et – 3 ; Dinard, 4 et 4 ; Embrun, 6 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 6 et – 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 6 et 0 ; La Rochelle, 5 et 1 ; Lille, 2 et – 1 ; Limoges, 4 et 2 ; Lorient, 4 et 2 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille-Marignane, 10 et 6 ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 4 et 1 ; Nice, 12 et 6 ; Paris-Montsouris, 5 et 1 ; Paris-Orly, 5 et 0 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 4 et 3 ; Rouen, 4 et 0 ; Saint-Etienne, 6 et 1 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Toulouse, 6 et 1 ; Tours, 4 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 4 ; Genève, 2 et – 1 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 3 et 1 ; Madrid, 8 et – 3 ; Rome, 14 et 4 ; Stockholm, – 2 et – 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 5 FÉVRIER

« La médecine à travers les âges, dans le Musée de la faculté de médecine, les instruments et leur histoire, des plus barbares aux plus sérieux », 15 heures, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine (*M. Ragueneau*).

« Delacroix dans son atelier et son appartement de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, 6, place de Furstemberg (M. Hager).

« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h 30, métro Solferino.

« L'atmosphère d'une demeure du XVIIIe », 14 h 30, musée Nissim de Camondo, 63, rue de Monceau (Arcus).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, côté marché aux fleurs (Ch. Merle ou M. Pohyer ».

« L'Opéra, parties publiques », 15 heures, 84, quai de Jemmapes.

« Théâtre de l'Opéra », 13 heures, hall d'entrée à droite (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Salle Saint-Pierre, 121, avenue Achille-Peretti à Neuilly-sur-Seine, 20 h 30 : « Le développement dans une vision chrétienne de l'homme » (M. J.-L. Dherse) ; 26, rue Bergère, 19 h 30 : « Au-delà des religions » (Père H. Biondi) ; 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures et 17 heures : « Ivan le terrible et Boris Godounov » ; 60, bd Latour-Maubourg (Domus Medica), 20 h 30 : « L'amour amoureux » (Y. Dienal) ; Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La nouvelle politique de la concurrence » (MM. les bâtonniers M. Stasi et L. Pettiti).

EN BREF

ÉLECTIONS

VOTER, C'EST COMPRENDRE. – Pour ceux qui, à l'approche des élections législatives 1986, n'ont pas compris le système de la proportionnelle, connaissent mal le rôle des députés, la différence entre lois et règlements, etc. L'Union féminine civique et sociale édite un dossier *Pouvoir législatif*. Dix fiches pédagogiques claires, *illustrées de dessins souvent* humoristiques. Les dix grands problèmes abordés : les législatives à travers les mots ; les activités des députés ; pouvoirs exécutif et *législatif* ; les partis et le pouvoir *législatif ; les activités législatives* du Parlement ; le contrôle des lois ; pouvoir législatif et pouvoir réglementaire ; lois, règlements et citoyens ; élaboration des lois (travaux des députés) ; nombre des députés dans les départements.

★ **UFCS, 6, rue Béranger, Paris 75003. Tél. : 42-72-19-18, CCP 809 02 T Paris. 20 F + 5 F de port.**

ÉLECTIONS RÉGIONALES

CANDIDATURES. – Les déclarations de candidatures pour les élections régionales du 16 mars prochain seront reçues à la préfec*ture de Paris, 17, boulevard Mor*land 75004 Paris, du lundi 10 février à 9 heures au lundi 17 février à 12 heures, tous les jours de 9 heures à 17 heures, y compris les samedi 15 et diman*che 16 février. Les dépôts de can*didatures doivent obligatoirement être accompagnés du récipissé de versement de cautionnement effectué à la Caisse de dépôts et consignations, 56, rue de Lille, 75007 Paris.

★ **Renseignements : Caisse des dépôts et consignations : tél. : 42-34-50-67, 42-34-52-08, 42-34-69-18.**

★ **Préfecture : tél. : 43-46-13-00, postes 35-87, 35-89, 35-94 et 36-02.**

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 3 et mardi 4 février :

DES ARRÊTÉS

● Du 31 janvier 1986 fixant le taux de la cotisation due par les notaires au titre de la garantie collective pour l'année 1986.

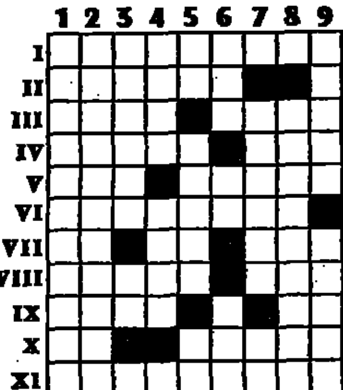
● Du 27 janvier 1986 relatif au choix des filières ou options et inter-régions et à l'affectation des internes du troisième cycle des études médicales.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur des industries agricoles et alimentaires.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4155



HORIZONTALEMENT

I. Galants ou inconvenants, c'est selon. – II. Commence en robe et finit en manteau. – III. A donc connu un certain tirage. Grosses tranches. – IV. Ville d'Italie. Lettres de crédit. – V. Faute de service. Un coin pour boxer. – VI. Se mettra donc à fumer. – VII. Symbole. De l'eau très oxygénée. Indéfini. – VIII. Attaque imprévue. Sujet de philosophie. – IX. Ont des cervelles d'oiseaux. Forme d'avoir. – X. Négociation. A la tête dans le bassin. – XI. Toute sa vie est axée sur la recherche.

VERTICALEMENT

1. Actes de naissance. – 2. Reste vert jusqu'au bout. – 3. Lumière... crue. Personnel. – 4. Est employé en teinture comme en médecine. Est personnel mais a l'esprit de groupe. – 5. Saint. Changement d'ordre pour un tireur. Se jette avec dégoût. – 6. Fin de service. En Asie. Invite à la méditation. – 7. Fraîchement arrivée ou « arrivée » sans fraîcheur. Possessif. – 8. Un endroit où l'on trouve des bretelles. – 9. Il fait partie de nos semblables. Connaît donc le temps des « feuilles » mortes.

Solution du problème n° 4154

Horizontalement

I. Employeur. – II. Baron. S.T.O. – III. Otite. Il. – IV. Se Iole. – V. Glorifiés. – VI. Nid. S.S. – VII. Enneigé. – VIII. Moi. Oo. Bu. – IX. Eté. Tuf. – X. Néréides. – XI. Tréteau.

Verticalement

1. Eborgnement. – 2. Mat. Noter. – 3. Prisonnière. – 4. Loterie. Et. – 5. One. Idiotie. – 6. If. Gouda. – 7. Es. Oise. Feu. – 8. Utiles. – 9. Rôles. Pus.

GUY BROUTY.

VIE ASSOCIATIVE

DOCUMENTATION

EN SON TEMPLE, ADORER L'ETERNEL. – Un calendrier des fêtes et coutumes en 1986 est publié dans le numéro 124 de la revue *Accueillir*. Il indique, mois par mois, les dates et les significations des principales fêtes religieuses chrétiennes, juives, islamiques et orientales. *Accueillir* est publié par le Service social d'aide aux émigrants, 72, rue Régnault, 75013 Paris, tél. : 45-84-15-25. Le numéro 10 F.

FESTIVAL

COURTS MÉTRAGES A LYON. – Le premier festival du court métrage réservé aux jeunes créateurs issus de l'immigration aura lieu à Lyon du 5 au 18 février au Centre social et culturel situé 7, rue Saint-Polycarpe (tél. : 78-39-36-36). Quarante films amateurs y seront présentés et des prix décernés. Des tables rondes à propos de la création, des métiers de l'audiovisuel (le 15 février à 15 heures) et des tribunes sur le cinéma émailleront ces journées. Parallèlement à cette manifestation, des longs métrages de cinéastes professionnels seront projetés au cinéma (18, rue Saint-Polycarpe, tél. : 78-39-09-72) et au cinéma Opéra (6, rue Joseph-Serlin, tél. : 78-28-80-08).

STAGE

LIRE LA PRESSE. – Pour permettre à chacun d'être un *« consommateur actif de l'information »*, l'Union féminine civique et sociale (UFCS) organise un stage de trois jours, les 18, 21 et 24 février prochains. Une grille d'analyse, une réflexion en groupe et des exercices de créativité seront proposés pour parvenir à ce but.

★ UFCS Ile-de-France, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 42-72-19-18 (après-midi).

SOLIDARITÉ

HÉBERGER LES ISOLÉS. – Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la solitude, l'association SOS-Ecoute juive vient d'ouvrir le centre d'accueil Maavar pour les juifs et les non-juifs de Paris et de la région parisienne. Le centre peut héberger vingt-cinq personnes à l'hôtel pendant un mois. L'accueil, l'orientation et le soutien psychologique des personnes en difficulté sont assurés par une équipe d'éducateurs et de psychologues qui restent en relation avec elles après leur départ. Renseignements par téléphone au 43-26-60-00, de 10 heures à 18 heures du lundi au vendredi.

ÉCHECS

Le Tournoi des prétendants

YOUSSOUPOV ÉLIMINE TIMMAN

Le grand maître soviétique Arthur Youssoupov, vingt-cinq ans, a remporté, le lundi 3 février, à Tilbourg (Pay-Bas), en vingt-quatre coups, la neuvième partie de sa demi-finale contre le néerlandais Jan Timman, 34 ans.

Cette quatrième victoire de Youssoupov a porté le score à 6-3 en sa faveur et lui a ouvert les portes de la finale du Tournoi des prétendants, où il rencontrera son compatriote Andreï Sokolov.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Mme F. TROUILLER,
Mme F. AGARD,
laissent à Perrine et Baptiste,
la grande joie d'annoncer la naissance de leur frère

Maxime,

le 24 janvier 1986, au foyer de

Jean-Pierre et Catherine AGARD.

56, boulevard de la République, 38500 Voiron.
24, rue Turenne, 38000 Grenoble.
18, rue Crillon, 69006 Lyon.

– Bernard et Marie-Folaine DESOLNEUX,
Grégoire, Anne et Marion
ont la joie d'annoncer la naissance de

Clément,

le 31 janvier 1986.

– François DOUÉNAT
et Martine, née Collard,
Robin, Clémence et Tristan,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Noëmie

le 17 janvier 1986.

25, rue de Bourgogne,
78180 Montigny-le-Bretonneux.

– M. et Mme Bernard GALAND
et Alexandre
sont heureux d'annoncer la naissance de

Raphaël

le 25 janvier 1986.

Décès

– 40000 Mont-de-Marsan.
40120 Roquefort.

Mme Marthe Cailluyer
a la douleur de faire part du décès de

Jean CAILLUYER,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,
correspondant du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale,
correspondant départemental de l'Institut d'histoire du Temps présent,
président de l'Amicale des vétérans du PCF,
responsable académique des retraités du SNES.

– M. Tadeusz Epsztein,
son frère,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon EPSZTEIN,

survenu le 18 janvier 1986.

L'inhumation aura lieu au cimetière polonais de Montmorency (95).

Wernyhory 35 A,
02727 Varsovie.

– Ses amis de l'Union pacifiste ont le regret de faire part du décès de

M. Jean GAUCHON,

survenu le 31 janvier 1986 à l'hôpital de Nogent-le-Rotrou.

Et invitent à assister à l'incinération qui aura lieu le mercredi 5 février à 13 h 30, au cimetière de Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, à Villetaneuse (93).

Ni fleurs ni couronnes.

Union pacifiste,
4, rue Lazare-Hoche,
92100 Boulogne-Billancourt.

[Jean Gauchon, né le 20 décembre 1911 à Champagne-Mouton (Charente), était membre du conseil d'administration de l'Union pacifiste, dont il fut le secrétaire général de 1966 à 1970. Militant très actif du pacifisme le plus résolu, il avait signé l'appel de Louis Lecoin en faveur du désarmement unilatéral ; il soutint toutes les campagnes de Lecoin et, en qualité d'avocat, défendit bénévolement les objecteurs de conscience jusqu'à l'adoption du statut les concernant. Il collabora assidûment à la revue mensuelle *Union pacifiste*.]

– L'Union des sociétés bretonnes,
Et son journal *le Pays breton*,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jacqueline LE LAGADEC,

dirigeante et épouse du président de l'Union des sociétés bretonnes et membre du conseil de rédaction du *Pays breton*.

19, rue du Départ,
75014 Paris.

– Jean-François et Jacqueline PABION,
Pierre, Bernard, Vincent et Véronique,
ont la grande peine de faire part du décès de

Marie.

La messe des obsèques aura lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Roue à Rillieux-la-Pape, le samedi 8 février à 10 heures.

Pas de fleurs, mais ceux qui le désirent pourront faire un don à l'UNICEF ou au Secours catholique, en souvenir de Marie.

Rue des Feuillantines,
69140 Rillieux-la-Pape.

– Mme Guy Rivière,
son épouse,
Mlle Claude Rivière,
M. Alain Rivière,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Guy RIVIÈRE,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu le 28 janvier dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 1er février en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Nantes (Loire-Atlantique) dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

38, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son très grand deuil, la famille de

François-Xavier BAGNOUD,

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

– Françoise
MEAUDRE DE SUGNY,

remercie tous ceux qui, partageant sa peine, l'ont entourée avec tant de tendresse.

Anniversaires

– Ce jour 4 février 1986, deuxième anniversaire du décès de

Gilbert PERROY,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien maire du 14e arrondissement.

Ses parents et ses proches invitent tous ceux qui l'ont aimé et apprécié à penser à lui.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 6 novembre 1985, la Cour de Paris, saisie de l'appel de M. Girard, agissant ès qualité de président du Comité central d'entreprise de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE, d'un jugement rendu par le Tribunal de grande instance de Paris, qui relaxait M. Létendard, secrétaire du Comité central d'entreprise, du chef d'entrave au fonctionnement régulier du Comité d'entreprise, a estimé établi le délit d'entrave au fonctionnement du Comité d'entreprise, à l'encontre de M. André Létendard, la décision critiquée étant devenue toutefois définitive sur l'action publique,

– A condamné M. Létendard à un franc de dommages et intérêts à M. Maurice Girard, ainsi qu'à la publication du jugement, et aux dépens.

PRESSE

DANS UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE

M. Bujon s'inquiète du développement de la publicité à la télévision

M. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) et PDG du *Midi libre*, a adressé deux lettres, l'une à M. Laurent Fabius, premier ministre, l'autre à M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. Par ces lettre, M. Bujon invite le gouvernement à attirer l'attention de M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, sur la gravité du problème que pose, pour la presse écrite, le développement de la publicité sur les chaînes de télévision. *« Nous avions espéré, faisant confiance à vos promesses, que nous pourrions envisager une association avec les nouveaux moyens audiovisuels d'information*, écrit notamment M. Bujon. *« Nous constatons qu'il n'a été tenu aucun compte de nos suggestions et que nous avons été ni consultés ni informés.* (...) *Il faut que nous luttions non plus pour notre existence mais pour notre survie. Une trop large ponction de nos ressources publicitaires aurait pour conséquences de vouer à la disparition un nombre appréciable de nos publications. »* Le Parlement européen de Strasbourg a adopté, le 10 octobre dernier, le texte d'une recommandation limitant le volume de la publicité télévisée à 10 % par heure d'émission. Ce texte doit être examiné par la Commission européenne le 5 février. M. Bujon a adressé une lettre sur le même sujet à MM. Delors et Cheysson, les deux représentants français de la Commission.

● *Lancement de Vingt-sur-vingt magazine, un journal destiné aux enfants de cinq à douze ans et à leurs parents.* – Le premier numéro du mensuel *Vingt-sur-vingt magazine* paraît mercredi 5 février. Imprimé en quadrichromie, ce magazine de 112 pages, vendu 22 F en kiosque et par abonnement, comprend des enquêtes, des reportages et des bancs d'essai destinés aux parents, et un cahier encarté en couleurs, « Courte échelle », qui comporte des jeux, des exercices et des histoires pour les cinq-douze ans. Tiré à 180000 exemplaires, *Vingt-sur-vingt magazine* espère atteindre une diffusion de 120000 exemplaires. Ce mensuel est édité par la Compagnie de réalisation d'édition de presse spécialisée (CREPS) dont le PDG est M. André Tolian, qui dirige l'agence de publicité USP. La CREPS a pour principal actionnaire la Société d'édition de presse et de télématique (SEPT), fondée par sept personnes qui appartiennent au monde de la publicité, de la presse et de la communication

● *Ouverture de la clause de conscience à* l'Union *jusqu'au 28 février.* – Les journalistes du quotidien régional *l'Union* de Reims qui souhaiteraient bénéficier de la clause de conscience, après la nomination de M. Philippe Hersant comme locataire-gérant pour six mois (*le Monde* du 4 janvier), pourront en faire la demande jusqu'au 28 février. Cette mesure, annoncée le 30 janvier par la direction aux représentants syndicaux, a été confirmée le même jour par une lettre qu'a adressée M. Philippe Hersant à chacun des journalistes. En octobre dernier, avant qu'un « repreneur » soit désigné par le tribunal de commerce de Reims, vingt-quatre des cent treize journalistes avaient alors demandé à l'administrateur provisoire de bénéficier de cette mesure. Toutefois, cette proposition de M. Philippe Hersant risque d'être peu suivie d'effets : la majorité de la rédaction attend, en effet, le jugement de la cour d'appel de Reims qui doit statuer, le 25 février, sur la désignation de M. Philippe Hersant, par le tribunal de commerce de Reims, à la tête du quotidien champenois.

PUBLICATION JUDICIAIRE

UTILISATION ILLICITE DES MARQUES CHANEL N° 5, N° 19 et « POUR MONSIEUR » au moyen de tableau de concordance

Par son arrêt du 15 octobre 1984, la Cour d'Appel de Paris :

« Confirme le Jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris (3e chambre, 1re section) du 5 octobre 1983 en ce qu'il a :

– dit qu'en utilisant pour la vente de ses propres produits un tableau les présentant comme équivalents aux parfums « CHANEL N° 5 », « CHANEL N° 19 » et « Monsieur CHANEL », la Société FABIANI a commis des actes d'usurpation et d'usage illicite de marques ;

– interdit à la Société FABIANI de faire usage des marques « CHANEL », « N° 5 », « N° 19 » et « Pour MONSIEUR » appartenant à la Société CHANEL sous astreinte définitive de 1 000 F par infraction constatée passé le délai d'un mois à compter de la signification du jugement ;

– condamné la Société FABIANI au paiement d'une somme de 5 000 F au titre de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile et aux dépens de première instance ;

Condamne la Société FABIANI à payer à la Société CHANEL la somme de 80 000 F à titre de dommages-intérêts ;

Ordonne la publication du présent dispositif dans trois journaux ou revues au choix de la Société CHANEL et aux frais de la Société FABIANI dans la limite d'une somme globale de 18 000 F ;

Ajoutant au jugement :

Condamne la Société FABIANI à payer à la Société CHANEL sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile une somme supplémentaire de 5 000 F.

La condamne aux dépens d'appel. »

Le Monde

SCIENCES

Silva : un sommet pour la forêt

Une fois n'est pas coutume : des chefs d'Etat, de gouvernement et de hauts responsables politiques se réunissent pour parler de l'arbre et de la forêt. La conférence Silva, qui se tient à Paris du 5 au 7 février, va aborder surtout deux aspects du problème : la déforestation en zone sahélienne et le « dépérissement » des forêts européennes, *« attribué aux pollutions atmosphériques ». La troisième cause de déforestation* majeure (l'exploitation du bois tropical en forêt humide et les cultures sur brûlis qu'elle encourage) ne sera en principe qu'évoquée, puisque la conférence veut aboutir à des engagements d'action concrets et bien « ciblés ».

Etant donné le poids spécifique des représentations par pays, c'est donc la déforestation en zone sahélienne qui aura la priorité pendant les travaux de Silva. Il est vrai que c'est actuellement – *et de loin – le problème le plus crucial en Afrique.* Les sécheresses successives observées depuis 1973 et l'explosion démographique des dernières décennies ont entraîné une désertification accélérée des savanes en limite de zone aride. La population doit aller de plus en plus loin chercher son bois de feu – *combustible de base dans le tiers-monde, – et les paysans* affamés coupent les arbres disponibles pour en vendre le bois ou le charbon, afin d'acheter de quoi survivre. Terrible cercle vicieux.

Pour combattre cette désertification, tous les chercheurs en agronomie tropicale sont mobilisés. On s'efforce de trouver des essences de « reconquête » comme l'acacia, l'eucalyptus, le filao ou le jojoba. Mais, en ce domaine, il n'y a pas de plante miracle, car chaque région a son hygrométrie, son hydrographie et sa géologie propres. Et le reboisement en Afrique pose autant de problèmes sociaux que strictement agronomiques.

***En comparaison, le dépérissement des forêts européennes* paraît presque anodin. Plus qu'un « dépérissement », il semble s'agir d'une maladie de langueur, d'un *« affaiblissement généralisé »,* comme disent les forestiers suisses, qui entraîne le dépérissement de certains arbres lorsque la météorologie ou les *insectes s'en mêlent. La pollution atmosphérique et les* « pluies acides » n'apparaissent plus aujourd'hui que comme un des nombreux facteurs qui, dans un écosystème complexe tel que la forêt, agit en combinaison avec d'autres.**

Mais la recherche, pour l'instant, semble prise en défaut. Les *forestiers connaissent bien l'écologie des arbres en forêt, certains* chercheurs savent tout ou presque de la structure cellulaire de l'arbre, notamment pour la culture *in vitro,* mais la science est à découvert sur la physiologie de la matière ligneuse. Il subsiste un « trou noir » entre la naissance de l'arbre et son insertion en milieu forestier.

R. C.

Les racines du mal

Les forêts européennes sont atteintes d'une maladie de langueur. On accuse les pluies acides ou la pollution atmosphérique en général. Mais le dépérissement des arbres serait dû à bien d'autres causes et notamment aux accidents climatiques.

LES forêts sont-elles menacées par les « acides » ? En 1983, M. Pierre Bouvarel, alors responsable du secteur forestier de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), écrivait dans ces colonnes *(le Monde* du 12 octobre) : *« Peut-on relier ces dépérissements à l'accroissement de la pollution atmosphérique ? Les scientifiques allemands sont prudents ; ils jugent que la relation est probable, mais ils notent qu'un rattachement systématique des effets de l'anhydride sulfureux aux zones de dégradation des forêts n'a été effectué que dans quelques cas. »*

La situation a-t-elle évolué ? On pourrait penser que non puisque M. Jean Valroff, député des Vosges, a écrit l'an dernier, dans un rapport qui vient d'être publié (1), que *« malgré toutes les théories échafaudées et tous les mécanismes proposés pour expliquer le dépérissement, aucune ne peut être tenue pour certaine aujourd'hui ».*

D'ailleurs, les forêts dépérissent-elles ? Personne ne sait définir ce qu'est un arbre *« normal ».* On a observé en 1983 des pertes d'aiguilles et des jaunissements chez les sapins et les *épicéas des Vosges, phénomènes* apparus antérieurement en RFA. L'extension s'est ensuite faite aux *autres massifs montagneux,* et des arbres très différents, comme le hêtre ou le frêne, ont manifesté des symptômes analogues. *Mais* ces phénomènes sont limités à certaines zones ; les arbres du voisinage paraissent sains. D'autre part, peu d'arbres sont morts. Rien à voir avec quelques grandes épizooties du passé, comme les attaques de la cochenille du pin, qui ont détruit des centaines de milliers d'hectares. Ni ces parasitoses, ni les incendies estivaux n'ont d'ailleurs empêché la forêt française de couvrir des surfaces toujours plus vastes.

Directeur des forêts au ministère de l'agriculture, M. Francis Rinville est un haut fonctionnaire, *même s'il se rappelle le temps pas* si lointain où il était un forestier de terrain. De par ses fonctions actuelles, il doit se montrer rassurant. Il explique d'ailleurs que le catastrophisme ne sert à rien et se *révélerait démobilisateur* le jour où des déclarations par trop alarmistes seraient démenties par les faits. Il fait remarquer que les phénomènes visibles ne sont pas corrélés à la croissance des arbres et que au contraire, celle-ci semble parfois être devenue plus rapide dans le même temps qu'apparaissaient les pertes d'aiguilles et les jaunissements.

Mais il admet qu'une hypothèse le « terrifie » : que les phénomènes actuellement observés soient une conséquence de la pollution atmosphérique, de la pollution moyenne, de celle qu'il est difficile de réduire, de celle que les arbres supportent depuis des décennies ; et que ces phénomènes ne soient que les premiers signes d'une dégradation irréversible, d'une saturation des systèmes de défense de l'arbre. Certes, il précise que ce n'est qu'une hypothèse, et que les travaux de recherches menés depuis trois ans ne l'ont pas renforcée. Il indique aussi que la forêt française, en vue d'ensemble, *« ne lui paraît pas dépérissante ».* Quand on lui demande de classer les risques qu'elle court, il met sans hésiter au second rang la pollution et les autres atteintes liées à l'activité humaine. Plus grave serait l'apparition d'une parasitose spécifique – analogue de cette graphiose qui a pratiquement fait disparaître l'orme – qui s'en prendrait à des arbres de protection du sol, pin noir ou cèdre.


J.K./MAGNUM

L'hypothèse « sécheresse »

Il ne faut donc ni grossir exagérément le danger, ni le négliger. Il faut l'étudier. Ce qu'on a commencé de faire en France avant même que les premiers symp*tômes n'aient fait leur apparition* sur le territoire métropolitain. Il ne fallait d'ailleurs pas être grand *clerc pour deviner que le Rhin* ne serait pas un fossé infranchissable entre la Forêt-Noire et les Vosges. *Mais l'arbre est un être à évolution lente.* Les forestiers raisonnent en décennies. Il ne faut pas s'étonner que les interrogations de 1983 n'aient pas trouvé de réponses en 1986. Apparemment, la recherche est même *allée* à contresens. Non seulement elle n'a pas donné de solution, mais *elle a fait voler en éclats les fragiles* « certitudes » qu'on pouvait avoir au départ. Ce qui est normal, car l'observation et l'expérimentation conduisent toujours à élargir les hypothèses, et ce n'est qu'ensuite qu'elles élaguent l'« arbre » ainsi constitué.

Où en est-on ? Directeur de recherches à l'INRA, et cheville ouvrière du programme DEFORPA, M. Maurice Bonneau insiste sur la notion de synergie. Il explique que la meilleure hypothèse est un affaiblissement des arbres dont la pollution – mais dans un sens beaucoup plus large que celui de pluies acides – serait un facteur important. Les arbres seraient rendus plus sensibles aux accidents climatiques, particulièrement aux sécheresses estivales, comme celle de 1976. Des parasitoses, dites secondaires, pourraient alors se développer sur les organismes affaiblis.

L'hypothèse « sécheresse », peu considérée au départ, s'est progressivement imposée. Des observations anciennes montrent que les conséquences d'une sécheresse peuvent ne se faire sentir qu'après plusieurs années, et que ce sont les arbres habitués à un climat très humide qui souffrent le plus. Ce qui rendrait bien compte de la disparité entre forêts de plaine et de montagne. Les phénomènes de dépérissement s'observent surtout dans ces dernières, qui sont plus arrosées en *moyenne. Sans entrer dans le* détail, la sécheresse de 1976 rendrait assez bien compte des pertes d'aiguilles, mais quand même pas de celles relevées en Bavière au début des années 70. En revanche, elle ne semble pas pouvoir expliquer seule le jaunissement.

L'anhydride sulfureux SO_2 – et l'acide sulfurique en lequel il se transforme partiellement – a été le premier agent incriminé, en raison d'une similitude entre les dommages observés et ceux qu'on connaît de longue date dans les *zones industrielles d'Europe centrale* où la combustion de lignites induit dans l'atmosphère des *concentration élevées de SO_2.* Mais lorsqu'on sort de ces zones très polluées, les corrélations sont *moins* probantes. Les pluies acides au sens strict ne semblent pas avoir la responsabilité principale que certains leur ont prêtée.

Virus et champignons

Cela ne met pas la pollution atmosphérique hors de cause. On a aussi incriminé les oxydes d'azote, dont l'action est comparable à celle du SO_2. L'ozone rendrait, en revanche, mieux compte des phénomènes observés, en particulier de leur localisation fréquente à des altitudes où l'ozone pourrait s'accumuler dans certaines configurations météorologiques. D'autres oxydants, comme le nitrate de peroxyacétyle, pourraient jouer un rôle important.

Certains chercheurs pensent à une action indirecte de la pollu*tion atmosphérique qui n'agirait* pas sur les feuilles mais changerait progressivement la composi*tion du sol, en l'acidifiant, en y* apportant un excès de nitrates, ou en y faisant apparaître des ions *aluminium toxiques.*

Enfin, il a été récemment annoncé qu'un virus serait responsable du dépérissement des forêts – information particulièrement mise en avant dans la presse spécialisée des milieux de l'automobile. L'hypothèse laisse très sceptiques la plupart des chercheurs. Les virus sont généralement spécifiques d'une espèce, ou d'espèces apparentes, alors que les phénomènes de dépérissement s'observent sur des résineux et sur des feuillus très divers. Ces phénomènes ne ressemblent pas aux effets habituels des virus. Enfin l'information a été rendu publique bien avant que tous les tests classiques d'une attaque virale n'aient pu être faits. Le virus, s'il est effectivement présent et pathogène, serait plutôt une conséquence qu'une cause : il attaquerait des arbres déjà affaiblis.

Pour M. Bonneau, le mécanisme le plus probable est actuellement le suivant. Une action diffuse et prolongée de divers polluants a fait diminuer la photosynthèse et augmenter la transpiration. Moins alimentées en matériaux organiques par le feuillage, les racines ont vu leur développement réduit. La mycorhization, *c'est-à-dire la symbiose de champignons microscopiques* avec les racines, a également diminué. *D'où une moins bonne alimentation* de l'arbre en eau et en éléments minéraux, certains de ceux-ci étant de plus drainés hors des *feuilles par l'acidité des pluies,* d'où une nouvelle réduction de la photosynthèse, etc. L'arbre trouverait ainsi un équilibre précaire, à bas niveau d'activité physiologique. Un accident climatique, particulièrement une sécheresse, romprait aisément cet équilibre, entraînant des pertes de feuillage, des attaques par des parasites, éventuellement la mort de l'arbre.

Un tel schéma en boucle, ou plutôt en spirale, où de nombreuses causes cumulent leurs *effets, chacune rendant l'arbre* plus sensible aux autres, est mieux à même que ne le ferait une cause unique de rendre compte du manque de spécificité du dépérissement forestier. Il affecte en effet de nombreuses espèces, vivant dans des régions dont la géologie, le climat, le niveau de pollution diffèrent notablement. Ce schéma est cependant loin d'être établi, et laisse une question ouverte : la spirale du dépérissement peut-elle s'interrompre ?

Aucune réponse n'est actuellement possible, et l'on peut trouver, dans l'ensemble des observations, des raisons de pessimisme autant que d'optimisme. La physiologie de l'arbre est beaucoup trop mal connue pour qu'on puisse préjuger de l'évolution des forêts et dire quelles mesures pourraient être efficaces. Mais il était important qu'une prise de conscience ait lieu, que des recherches soient entreprises ainsi que des efforts d'assainissement de l'atmosphère. Car même au cas – limite – ou la pollution atmosphérique n'aurait aucune responsabilité dans la « maladie » des forêts, sa réduction ne saurait leur faire du mal.

MAURICE ARVONNY.

(1) *Pollution atmosphérique et pluies acides,* à la Documentation française.

Le programme DEFORPA

« DÉPÉRISSEMENT des forêts attribué à la pollution atmosphérique », tel est le titre précis du programme DEFORPA. Engagé en 1984 pour évaluer la gravité des atteintes et s'interroger sur les causes, officiellement créé par un arrêté du 22 novembre 1985, il regroupe un ensemble de projets acceptés et évalués par un comité scientifique. Le financement global est d'environ 26 millions de francs sur *deux ans, dont neuf viennent* de la CEE.

Les projets s'ordonnent en *quatre thèmes. Le premier* est la mesure des effets. Une opération de télédétection a été menée *dans les Vosges* : l'analyse des résultats sera achevée à l'été 1986. On en attend une meilleure connaissance des pertes d'aiguilles, et celle de l'état hydrique des arbres, bien mesurable par l'observation en infrarouge.

Le second thème est l'étude des polluants. Une station de mesure a été installée dans les Vosges, près du col du Donon. Les mesures montrent que le taux d'anhydride sulfureux est en général faible (15 microgrammes par mètre cube d'air), mais la valeur peut monter à 200 pour des courtes périodes, dont la durée n'excède guère une semaine par an. Des résultats analogues sont obtenus pour les oxydes d'azote. En revanche, l'ozone est plus fréquent, surtout pendant les journées chaudes et ensoleillées.

Une deuxième station doit être installée à Aubure, à la limite des deux départements alsaciens. *D'autres projets portent* sur la mise au point d'appareils plus précis ou d'emploi plus commode. *Des études sont entreprises* sur l'effet des divers polluants, s'appuyant en particulier *sur la culture de jeunes arbres en* atmosphère contrôlée.

Le troisième thème est l'étude *des autres causes envisageables* : effets climatiques, agression par divers parasites. Enfin, *un quatrième volet rassemble* quelques *« tentatives de remède »* : des essais de fertilisa*tion, la recherche d'essences* plus résistantes, entrent dans cette catégorie.

M. A.

Monde

– Mme Guy Rivière,
son épouse,
Mlle Claude Rivière,
M. Alain Rivière,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Guy RIVIÈRE,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu le 28 janvier dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 1er février en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Nantes (Loire-Atlantique) dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

38, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son très grand deuil, la *famille de*

François-Xavier BAGNOUD,

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

– Françoise
MEAUDRE DE SUGNY,

remercie tous ceux qui, partageant sa peine, l'ont entourée avec tant de tendresse.

Anniversaires

– Ce jour 4 février 1986, deuxième anniversaire du décès de

Gilbert PERROY,
chevalier de la Légion d'honneur
ancien maire du 14e arrondissement

Ses parents et ses proches invitent tous ceux qui l'ont aimé et apprécié à penser à lui.

…RE AU PREMIER MINISTRE

…iète du développement …icité à la télévision

Les bois à la loupe

« Etat stationnaire », disent les forestiers de l'ONF. Mais plus on implante de nouvelles « placettes », plus on découvre de dégâts.

LA forêt française est-elle malade, mourante ou convalescente ? Posée ainsi par l'opinion publique, la question n'a pas de sens. Il n'existe pas en France une forêt, mais une quantité de massifs boisés avec, dans chacun, des arbres d'âge et d'essence variés poussant dans des conditions très différentes.

Dans les Vosges du Nord, le forestier se plaint des dégâts du gibier – chevreuil ou cerf, – dont la dent compromet par endroits toute régénération. En forêt méditerranéenne, où la redoutable cochenille *matsucoccus* a dévoré 150 000 hectares de pin maritime, on craint surtout le feu aujourd'hui. Dans les Landes, où les incendies de 1947 et 1949 avaient brûlé près de 400 000 hectares, c'est le froid de janvier 1985 qui a tué le pin maritime, là où, précisément, on avait reboisé les parcelles calcinées avec de la graine portugaise, moins résistante.

En Auvergne, on n'est pas près d'oublier la tempête de novembre 1982 qui, en quarante-huit heures, a ravagé 30 000 hectares et abattu 6 millions de mètres cubes ! Et voici que, depuis l'alerte aux « pluies acides », un mal pernicieux s'en prend aux forêts de montagne : le *waldsterben* (dépérissement de la forêt), qui frappe en Allemagne la Bavière et la Forêt-Noire.

C'est à l'été 1983 que l'on a constaté dans les Vosges les premiers dégâts *« attribués aux pollutions atmosphériques »*. Les sapins pectinés, fierté de nos montagnes, perdaient leurs aiguilles. Les épicéas, d'habitude si verts, se mettaient à jaunir, même les jeunes plants. Certains hêtres, à leur tour, voyaient leurs feuilles se rouler et roussir, comme sous l'effet d'un feu invisible. Que faire ? Bien sûr, ce n'était pas la première fois que l'on voyait des sapins « se déplumer ». Dans les vieux peuplements des Vosges ou du Jura, certains arbres, traditionnellement, avaient leur cime transformée en « nid de cicogne ». Mais les symptômes de dépérissement observés sur des sujets jeunes ou vieux, c'était nouveau. Le jaunissement des épicéas ou des pins sylvestres, aussi, inquiétait : cette chlorose, soudaine et inexpliquée, prend forestiers et chercheurs au dépourvu.

Dès l'automne, des « placettes » d'observation sont implantées dans les Vosges, notamment dans le massif du Donon, le plus atteint semble-t-il. On découpe arbitrairement un carré dans la forêt et on y marque vingt-quatre arbres adultes, que l'on « note » de 0 à 4, selon le pourcentage de feuillage (ou d'aiguilles) qu'ils ont perdu. Les forestiers notateurs – ou « taxateurs » comme on dit en Suisse – remplissent une fiche par arbre observé, avec des indications concernant éventuellement le sol, l'exposition, l'âge, etc. On procède ainsi, par sondage, à une évaluation de l'état de santé de la forêt.

En 1984, le réseau de surveillance par placettes est étendu à la Franche-Comté. En 1985, ce sont 29 000 arbres qui sont ainsi mis en observation dans 1 200 placettes (900 en forêt domaniale ou soumise à la gestion de l'Office national des forêts ; 300 en forêt privée). Outre les Vosges et le Jura, on surveille les Alpes du Nord, les Ardennes, l'Argonne, la Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Morvan, l'Aigoual et les Pyrénées centrales. Les notations sont centralisées au CEMAGREF de Grenoble (Centre national du machinisme agricole, du Génie rural, des Eaux et Forêts), où un ordinateur va collationner tous les résultats et livrer un premier « bilan de santé » de la forêt française, tel qu'on peut l'évaluer au coup d'œil. Ce bilan devait être fourni avant la conférence Silva, mais les trois personnes qui en sont chargées au CEMAGREF ont été submergées par les erreurs et les variations de codes. Il faudra attendre encore quelques semaines.

Mesure d'un bruit de fond

D'un premier dépouillement manuel fait par l'Office national des forêts (ONF), il apparaît que, dans les régions de l'Est où l'observation a commencé en 1983 – et où des comparaisons sont donc possibles, – *« la situation reste préoccupante mais ne s'est pas aggravée »*. On observait même un léger mieux en Lorraine, où des arbres auraient récupéré leur feuillage grâce au dernier printemps très humide. *« Je dirais que la situation est stationnaire »*, conclut par cette phrase que l'on retrouve presque identique dans des documents officiels suisses et ouest-allemands le directeur technique de l'ONF, M. Martinot-Lagarde. Il souligne que *« l'extension apparente des dommages ne résulte que de l'extension du réseau d'observation »*. Mais il reconnaît que des dégâts marqués ont été observés sur les conifères de la Chartreuse et du Vercors, où 27 % des sapins y ont perdu plus du quart de leurs aiguilles, et 9 % des épicéas.

« Quand on regarde la carte des massifs les plus touchés par le dépérissement, c'est toujours l'Est qui apparaît, notait M. Pierre Bouvarel, fin connaisseur de la forêt, qui vient de prendre sa retraite du Centre national de recherches forestières, près de Nancy. *Ce qui semblerait confirmer l'hypothèse de la pollution atmosphérique apportée par les vents d'ouest... »* Son collègue, M. Maurice Bonneau, aujourd'hui responsable opérationnel du programme DEFORPA *(voir encadré)*, ne conteste pas l'hypothèse « pluies acides », mais il n'y voit qu'un facteur parmi d'autres, opérant en synergie avec des éléments comme la sécheresse, souvent accompagnée d'une concentration des polluants dans le sol. *« J'ai très peur des années 1986 et 1987 dans le Massif Central »*, dit-il, en évoquant la sécheresse de septembre-octobre 1985 dans la moitié sud de la France.

Le premier bilan de santé de la forêt française, cependant, ne sera qu'une photographie instantanée. Il faudra attendre plusieurs années pour que le relevé régulier des placettes donne des indications sur l'évolution de cette santé. En outre, la notation au seul vu de la couleur ou des pertes d'aiguilles ne suffit pas à rendre compte de l'état d'un arbre. *« On veut faire dire au réseau plus qu'il ne peut dire*, objecte Françoise Rolley, chargée d'étude à la protection phytosanitaire du CEMAGREF. *On tente de mesurer quelque chose qui est de l'ordre du bruit de fond. »*

Ce scepticisme rencontre un écho élargi à la direction des forêts du ministère de l'agriculture. *« On ne sait même pas comment un arbre gère son stock d'aiguilles*, observe Christian Barthod, chef du bureau recherche et technologie. *Il arrive qu'un arbre perde ses aiguilles avant une forte pousse. D'autres, qui restent très verts, ne poussent plus. Il n'y a pas corrélation évidente entre poussée des feuilles et accroissement. »* Le directeur des forêts, M. Francis Rinville, conclut : *« Au vu des premiers résultats, je ne suis pas plus inquiet qu'avant, car je le suis depuis le début. On a tiré plusieurs fils de la pelote, et maintenant, on s'interroge... »* A quand la réponse ?

ROGER CANS.

Essences du désert

Dans cinquante ans, près de la moitié des forêts tropicales pourraient avoir disparu. Les remèdes existent, mais, dans le Sahel surtout, le climat sévère et les conditions économiques empêchent de les utiliser.

ONZE millions d'hectares de forêts tropicales – soit plus que la superficie de l'Autriche – disparaissent chaque année. Face à ces chiffres, sur lesquels s'accordent diverses organisations internationales (1), *« on peut, globalement, parler de catastrophe »*, estime un chercheur. Même si l'on prend en compte les arbres « disparus » qui donneront en fait naissance à de jeunes pousses, la perte nette atteint malgré tout entre 0,4 % et 0,6 % de la surface boisée du monde tropical par an.

Ce constat est d'autant plus alarmant que le bois fournit 60 % de l'énergie consommée en Afrique – plus de 90 % dans les pays les plus pauvres – et que, si rien ne vient renverser la tendance, ce sont près de trois milliards d'hommes qui détruiront leur capital forestier en l'an 2000.

Longtemps, l'attention mondiale a négligé ce problème crucial, avant que la crise de l'énergie, d'une part, la sécheresse, de l'autre, ne viennent *« remettre les pendules à l'heure »*, comme le note M. René Catinot, ancien directeur général du Centre technique forestier tropical (CTFT) (2). *« Il fallait se boucher les yeux*, ajoute-t-il, *pour ne pas constater que les phénomènes de désertification passaient d'abord par la disparition du couvert végétal, essentiellement forestier, qui avait jusqu'alors conservé à la terre sa fertilité (...) et qui avait en même temps assuré à l'homme et à ses animaux un potentiel irremplaçable de bois, de feuilles, de fruits. »*

Cette désertification générale cache en fait de multiples spécificités locales, ne serait-ce qu'en raison des énormes différences de climat mais aussi de sols – facteur qui a longtemps été négligé – que présente le milieu tropical. On ne saurait aussi faire un amalgame entre la situation régnant dans les zones humides et celle propres aux régions sèches sahéliennes ou soudanaises. Dans les premières, soulignent MM. Alain Bertrand et Michel Malagnoux, ingénieurs d'étude et de recherche au CTFT, *« ce n'est pas la déforestation elle-même – qui abat moins de trois arbres à l'hectare – qui provoque la destruction des forêts »*, mais le fait que l'opération *« facilite la pénétration de l'homme dans les formations arborées »*. Et avec l'homme arrivent le défrichement agricole, les plantations et, à terme, la disparition des massifs.

Le facteur humain

La situation est tout autre dans les régions soudano-sahéliennes, où règnent des conditions climatiques très particulières et où sévit la trop fameuse sécheresse. Là encore pourtant, c'est dans les facteurs humains qu'il faut rechercher les principales causes du péril.

Ces causes ? Elles tiennent en premier lieu, si l'on en croit nombre d'experts, à l'augmentation de la population et à l'évolution de son niveau de vie, qui fait croître la pression humaine sur le milieu naturel. Autrefois, explique M. Malagnoux, lorsque les hommes étaient moins nombreux, ils pratiquaient une culture itinérante et pouvaient à l'envi « dévorer » le terrain. Maintenant, *« l'espace qui était indéfini est désormais pour eux limité »*. Si les forêts souffrent de cette course à la terre agricole, elles pâtissent aussi des gros consommateurs de bois-énergie que sont les centres urbains. Le surpâturage, l'apparition de nombreux incendies, sont d'autres agresseurs qui *« traduisent en fait*, dit M. Malagnoux, *un désintérêt total des populations pour leur patrimoine »*. Non que les paysans négligent, par indifférence, leur milieu naturel, mais nombre de réglementations forestières imposent des interdits tels que *« l'homme rural s'est aperçu par la pratique quotidienne que la forêt et ses produits lui échappaient »*.

Et, comme si tous ces facteurs ne suffisaient pas à porter atteinte à une forêt bien malmenée, la sécheresse qui sévit actuellement dans le Sahel vient encore provoquer la mortalité massive de certains peuplements.

Si aucune mesure n'est prise, c'est donc un véritable drame qui se dessine pour l'avenir. Des études faites par la FAO et le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) prédisent en effet que, d'ici cinquante ans, la superficie forestière sera réduite de près de moitié, la production des reboisements envisageables n'atteindra pas 2 % des besoins, et la balance entre consommation et ressources en bois-énergie représentera un déficit de l'ordre des quatre cinquièmes de la consommation potentielle !

Que faire ? Tenter de substituer au bois d'autres combustibles ou d'améliorer les conditions d'utilisation de cette matière première (ne serait-ce qu'en accroissant les rendements des techniques de cuisson). Mais aussi, bien sûr, reboiser, comme tentent de le faire nombre de gouvernements des pays concernés, aidés parfois par les organisations internationales. Certains des programmes lancés dans ce but ont connu le succès, bien d'autres se sont en revanche révélés inefficaces, au Sahel notamment. Les conditions climatiques y sont en effet très sévères, non seulement du fait de la faible pluviométrie, mais aussi parce que les pluies sont très concentrées dans le temps, qu'elles tombent en saison chaude (contrairement aux régions méditerranéennes) et que l'hygrométrie de l'air est très basse.

Cela explique sans doute que les tentatives faites pour planter un arbre comme *Prosopis tamarugo*, originaire d'un désert chilien et pourtant capable de résister plusieurs années à l'absence de pluie, n'ait pas pu réussir au Sahel. De même, le jojoba, plante méditerranéenne, semble pour l'heure mal s'acclimater dans ces régions africaines, d'autant que l'on manque d'études sur la variabilité de l'espèce. En revanche, des plantations d'*Eucalyptus camaldulensis* sont couronnées de succès, tant dans les zones sahéliennes que méditerranéennes. Il est vrai que l'arbre provient d'Australie et couvre la totalité de son territoire, où règne au nord un climat de type sahélien et au sud de type méditerranéen.

Choisir la bonne espèce pour le bon endroit – et notamment tenter, comme on le fait actuellement, d'introduire des essences « multi-usages » – ne suffit toutefois pas à répondre aux besoins. Ainsi, si l'eucalyptus, à la croissance rapide, peut être approprié à la réalisation de plantations industrielles, on lui préférera l'*Acacia albida* (arbre à la croissance délicate et lente mais qui fixe l'azote du sol) pour fertiliser les terres ou produire du miel.

Bref, il n'y a pas d'*« essence miracle »*, comme le souligne M. Malagnoux, pas plus qu'il n'y a de compétition – *« c'est un faux problème »* – entre espèces locales et espèces exotiques.

Mais, quoi que l'on fasse, des obstacles demeurent sur lesquels butent les tentatives de reboisement, surtout lorsque celles-ci sont faites dans un souci de haute productivité. Ces limites sont liées à la pluviométrie, et l'on estime qu'il est illusoire de vouloir réaliser des exploitations industrielles dans les régions où il tombe moins de 700 à 800 millimètres de pluie par an. Mais elles tiennent aussi aux investissements et aux frais d'entretien qu'exigent de telles plantations : de 5 000 à 6 000 francs à l'hectare (pour des eucalyptus récoltés à l'âge de cinq à sept ans). D'autant que le prix de revient du bois n'est alors pas compatible avec celui des filières traditionnelles d'approvisionnement. De tels arguments plaident plutôt en faveur des reboisements de taille modeste, à l'échelle villageoise.

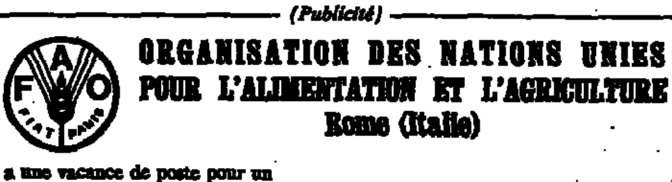
Il reste que, au-delà de ces réalités techniques et financières, il paraît difficile de considérer le problème du reboisement sans prendre en compte l'ensemble des composants du milieu rural – forestier, mais aussi agricole et pastoral. Peut-être faudra-t-il aussi songer à redonner aux paysans une certaine responsabilité sur cette *« gestion globale du territoire »*.

ELISABETH GORDON.

(1) D'après une enquête de la FAO réalisée en 1980 et une autre plus récente faite sous les auspices de l'Institut des ressources mondiales de la Banque mondiale et du Programme des Nations unies pour le développement.

(2) Dans *Bois et forêts des tropiques*, du premier trimestre 1984. Cette revue est éditée par le CTFT, qui est l'un des départements du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).





qu'une photographie instantanée. Il faudra attendre plusieurs années pour que le relevé régulier des placettes donne des indications sur l'évolution de cette santé. En outre, la notation au seul vu de la couleur ou des pertes d'aiguilles ne suffit pas à rendre compte de l'état d'un arbre. *On veut faire dire au réseau plus qu'il ne peut dire*, objecte Françoise Rolley, chargée d'étude à la protection phytosanitaire du CEMAGREF. *On tente de mesurer quelque chose qui est de l'ordre du bruit de fond.* »

Ce scepticisme rencontre un écho élargi à la direction des forêts du ministère de l'agriculture. « *On ne sait même pas comment un arbre gère son stock d'aiguilles*, observe Christian Barthod, chef du bureau recherche et technologie. *Il arrive qu'un arbre perde ses aiguilles avant une forte pousse. D'autres qui restent très verts, ne poussent plus. Il n'y a pas corrélation évidente entre poussée des feuilles et accroissement.* » Le directeur des forêts, M. Francis Rinville, conclut : « *Au vu des premiers résultats, je ne suis pas plus inquiet qu'avant, car je le suis depuis le début. On a tiré plusieurs fils de la pelote, et maintenant, on s'interroge...* » A quand la réponse ?

ROGER CANS.

productivité. Ces limites sont liées à la pluviométrie, et l'on estime qu'il est illusoire de vouloir réaliser des exploitations industrielles dans les régions où il tombe moins de 700 à 800 millimètres de pluie par an. Mais elles tiennent aussi aux investissements et aux frais d'entretien qu'exigent de telles plantations : de 5 000 à 6 000 francs à l'hectare (pour des eucalyptus récoltés à l'âge de cinq à sept ans). D'autant que le prix de revient du bois n'est alors pas compatible avec celui des filières traditionnelles d'approvisionnement. De tels arguments plaident plutôt en faveur des reboisements de taille modeste, à l'échelle villageoise.

Il reste que, au-delà de ces réalités techniques et financières, il paraît difficile de considérer le problème du reboisement sans prendre en compte l'ensemble des composants du milieu rural — forestier, mais aussi agricole et pastoral. Peut-être faudra-t-il aussi songer à redonner aux paysans une certaine responsabilité sur cette « *gestion globale du territoire* ».

ELISABETH GORDON.

(1) D'après une enquête de la FAO réalisée en 1980 et une autre plus récente faite sous les auspices de l'Institut des ressources mondiales, de la Banque mondiale et du Programme des Nations unies pour le développement.

(2) Dans *Bois et forêts des tropiques*, du premier trimestre 1984. Cette revue est éditée par le CTFT, qui est l'un des départements du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

SECTEURS DE POINTE

L'ADMINISTRATION AUX PRISES AVEC L'INFORMATIQUE

Les ministères groupent leurs dépenses de modernisation

L'informatisation consomme une part croissante du budget des grands ministères. Il fallait identifier plus exactement ces dépenses.

INFORMATIQUE : que de fois, au cours de la préparation de la loi de finance pour 1986, les députés n'ont-ils pas entendu prononcer ce mot... ? Les uns après les autres, tous les représentants des ministères y ont eu recours, au point que, si l'on fait le cumul de leurs demandes, quelque 2,9 milliards de francs devraient être consacrés l'année prochaine à l'informatisation de l'administration (sans compter celles des PTT et de la défense nationale, qui, bien que non communiquées officiellement, s'élèveraient à environ 5 milliards de francs).

Est-ce à dire que les services de l'Etat se seraient brusquement éveillés à la modernité ? Pas vraiment. Mais les sommes consacrées à l'informatique, à la bureautique et à la télématique étaient jusqu'ici dispersées dans les diverses rubriques des crédits de fonctionnement et d'équipement, rendant tout calcul et toute comparaison difficiles. « *Situation malsaine*, juge un haut fonctionnaire, *qui n'offrait pas la possibilité de gérer intelligemment les investissements.* »

Les choses ont changé depuis que le premier ministre, dans une circulaire datée du 22 mars 1985, a demandé aux différents ministères de regrouper sur un chapitre unique de leur budget les dépenses relatives à l'informatisation de leurs administrations. Leurs programmes d'équipements doivent par ailleurs être soumis au Comité interministériel pour l'informatique et la bureautique dans l'administration (CIIBA) (1).

Cette nouvelle procédure « *permet de faire le compte de ce que la modernisation coûte à l'Etat, donc au contribuable, et d'évaluer le rapport coût-avantage de l'informatisation* », dit Jean-Paul Baquiast, secrétaire général du CIIBA. Elle devrait conduire à ne financer que les nouveaux équipements susceptibles d'assurer des « *gains de productivité* » et d'avoir une « *rentabilité élevée* ».

En identifiant les dépenses, on espère aussi « *rétablir une certaine égalité entre les ministères riches et pauvres* », dit-on dans l'entourage de Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives.

Former et dialoguer

Pendant longtemps, trois ministères se partageaient la quasi-totalité des ressources publiques en informatique : la défense nationale, les PTT, l'économie, les finances et le budget. *Ils demeurent* encore actuellement les mieux lotis. A l'inverse, les ministères des relations extérieures, de l'agriculture et — le cordonnier étant souvent le plus mal chaussé — celui de la recherche et de la technologie ainsi que celui du redéploiement industriel et du commerce extérieur, par exemple, souffrent de carences.

Entre ces extrêmes, certaines administrations émergent sur le front de l'informatisation, tel le ministère de l'intérieur, de l'éducation nationale, du travail, emploi, et formation professionnelle. D'autres encore, telle la justice, sont bien équipés en matériel, mais souffrent d'un manque de personnel qualifié. Ils posent le problème de l'initiation des fonctionnaires à l'informatique sur lequel travaille M. Le Garrec (*le Monde* du 27 novembre).

Formation, rémunérations adéquates, mais aussi dialogues avec les personnels et leurs représentants syndicaux — car l'informatisation implique la suppression de certaines tâches d'exécution et de transfert d'employés vers d'autres emplois et d'autres services, — tous ces ingrédients sont nécessaires pour que prenne véritablement la mayonnaise de la modernisation de l'administration.

Quoi qu'il en soit, le processus semble désormais irréversible. *L'informatisation* « *consomme* » actuellement l'équivalent de 1 % à 2 % de la masse salariale des « grands ministères » et, sans doute bientôt, 5 %, voire 10 % à 12 % dans certains services. A terme, elle devrait ouvrir des marchés annuels en équipements de plus de 10 milliards de francs. Aubaine pour les constructeurs français qui reçoivent, bon an mal an, près de deux tiers des commandes.

ÉLISABETH GORDON.

(1) Le CIIBA a un droit de regard sur les équipements informatiques des administrations de l'Etat (destinés à la gestion des ministères, au recouvrement des impôts, à la modernisation de la police, etc.). Il n'examine pas en revanche ceux des collectivités locales, de la *Sécurité sociale, du secteur hospitalier*, des établissements d'enseignement et des laboratoires de recherche.

Les communes commencent à découvrir la « micro »

Les maires ont longtemps répugné à investir pour l'informatique et à réduire leur personnel. Ils sont aujourd'hui plus ouverts au progrès.

IL est devenu banal de dire que l'informatique envahit progressivement tous les secteurs de l'écononomie et de l'administration. Les communes, elles, probablement parce qu'elles sont trop nombreuses et aussi parce qu'elles répugnent à réduire *leur personnel sont longtemps restées* à l'écart du mouvement.

En juillet 1985, l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), que préside Jean-Marie Rausch, sénateur (UDF) et maire de Metz, président du conseil régional de Lorraine, a voulu en avoir le cœur net et a *lancé, en collaboration avec* l'Agence de l'informatique, une enquête auprès de ses membres. Quarante-cinq grandes villes, districts ou communautés urbaines ont répondu au questionnaire (1).

Sur les trois années 1982, 1983 et 1984, les dépenses liées à l'informatisation ne représentent que 0,7 % des budgets totaux des grandes villes, ce qui apparaît modeste, puisque les sommes *totales (320 millions par an en* matériel, en prestations de services ou en logiciels) ne comptent que pour 0,6 % dans les 52 milliards de francs annuels consacrés par l'ensemble des secteurs économiques à l'informatique et à la bureautique.

Toutefois, ces dépenses ont progressé de 13 %, en francs courants, entre 1982 et 1984.

Meilleures simulations

En moyenne, chaque citoyen habitant une grande ville consacre 35,55 francs par an à cette branche de la technologie moderne. Mais, si Grenoble crève les plafonds (86,09 F), Le Mans est en queue (8,45 F), Paris dans la *bonne moyenne* (42,11 F), Besançon et Versailles (52 F) dans le haut de la fourchette, Lille et Clermont-Ferrand dans le bas (11 à 12 F).

« *Il y a encore beaucoup de gains de productivité à réaliser* », a déclaré Jean-Marie Rausch, qui a précisé que dans les services municipaux de Metz « *on n'achetait plus aucune machine à écrire* ». « *Même si cela doit avoir des conséquences fâcheuses quantitativement sur l'emploi, l'informatisation des grandes villes doit s'accélérer.*

» *Après avoir investi dans le matériel lourd et les tâches les plus faciles — comptabilité, paie, état civil, budget, élections, — les grandes villes abordent la micro-informatique, qui permet au maire une gestion décentralisée, simple et efficace par les simulations et les extrapolations systématiques.* »

Nul ne conteste les progrès que permet l'ordinateur. Mais tout le monde sait aussi ses limites et que c'est un instrument lourd qui permet difficilement d'apprécier et de prendre en compte les demandes ou les réclamations des citoyens. Qui n'a à l'esprit les erreurs de facturation téléphonique, les *listings erronés*, les avis d'imposition inexacts ?

Les villes, terrain d'expérience *si la décentralisation a un sens de* la « démocratie à visage humain », doivent se garder de tomber dans les travers du « tout informatique ». La machine ne peut se substituer partout à l'homme et... au fonctionnaire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ce document complète utilement le rapport sur l'état d'informatisation de la France publié en janvier par l'Agence de l'informatique et le rapport rédigé par Gérard Saumade, président (PS) du conseil général de l'Hérault, à la demande du premier ministre sur l'informatisation des collectivités locales (*le Monde* daté 16-17 novembre).

A MARIENAU, EN MOSELLE

Fini le coke à l'ancienne

UN chariot sur roulettes est poussé sous la porte du four. Celle-ci s'ouvre. Apparaît un parallélépipède rougi à blanc dont la chaleur est sensible à plusieurs mètres. Tirée par une sorte de raclette à long manche, la masse incandescente tombe dans le chariot qui est roulé dans une enceinte fermée. Là, elle est « éteinte » à l'eau avec un grand dégagement de vapeur qui se faufile vers l'extérieur.

Nous étions dans le nouveau Centre de pyrolyse de Marienau, en Moselle, dans lequel venait d'être faite la vingtième cuisson et le vingtième détournement de coke depuis le premier essai du 3 juillet dernier.

Le coke est un élément essentiel pour l'industrie. Sans lui, il n'y aurait ni haut fourneaux, ni fonte, ni acier. Pour devenir coke, le charbon doit être soumis à la pyrolyse, c'est-à-dire qu'il est chauffé à 1 000 °C au moins, pendant de longues heures (18 heures au CPM), dans une enceinte fermée où il est à l'abri de l'air. Une tonne de charbon donne ainsi quelque 750 kilogrammes de coke et aussi 30 à 35 kilos de goudron, 7 à 12 kilos de benzol, 5 à 10 kilos de sulfate d'ammoniaque, 300 à 500 mètres cubes de gaz (60 % d'hydrogène, 20 % de méthane, 5 % d'oxide de carbone, de gaz carbonique, etc.). Ce gaz ayant un très haut pouvoir calorifique est brûlé en partie... pour faire du coke et *aussi dans les centrales* thermiques.

Simple dans son principe, la cokéfaction du charbon est, dans la pratique, une opération très complexe dont la réussite dépend des caractéristiques des charbons employés, de leur granulométrie et de leur compaction, du temps de chauffage, etc. Selon la formule de M. Emile Yax, directeur du centre, et de M. Daniel Isler, responsable des pilotes et des essais, la cokéfaction est un art ou une cuisine qui devient de plus en plus scientifique.

La cokéfaction est une opération coûteuse ; elle réclame certaines qualités de charbon, et, dans le prix du charbon rendu à la cokerie, intervient pour une grande part le transport. On a donc intérêt à optimiser *la cokéfaction au maximum. Ce qui* permettra de baisser le prix de revient du coke, d'utiliser plus de types de charbon et de tirer des sous-produits (gaz, goudrons, benzol, etc.), promus ainsi au rang de coproduits, des matières premières dont la carbochimie tire diverses substances de grande valeur.

24 millions de francs d'investissement

En 1982, le Cerchar (Centre de recherche de Charbonnages de France), l'IRSID (Institut de recherche *de la sidérurgie française*), les Houillères du bassin de Lorraine et CDF-Chimie ont décidé de travailler ensemble sur la cokéfaction du charbon, leurs parts respectives étant de 42 %, 30 %, 15 % et 5 %. En 1983, les quatre partenaires ont créé le groupement d'intérêt économique Centre de pyrolyse de Marienau et ont décidé d'installer le CPM dans l'ancienne station expérimentale située à Forbach, dans le bassin houiller de Lorraine.

Les investissements ont été de 24 millions de francs (dont 3 millions donnés par la région Lorraine). Le budget de fonctionnement annuel est estimé à 17,5 millions de francs.

Le cœur du Centre de pyrolyse est le four chauffé à l'électricité (plus souple pour un centre de recherches) où 400 kilos de charbon sont pyrolysés. Le four est truffé de capteurs qui, toutes les trois minutes, envoient leurs mesures à un ordinateur. Ainsi peut-on suivre quasiment en continu le processus de cokéfaction.

La flexibilité et la taille du Centre sont telles que toutes les cokeries, *classiques ou non, existant dans le* monde peuvent y être simulées. Le Centre, d'ailleurs, est prêt à faire les recherches qui lui seraient demandées par tous les utilisateurs de coke français ou étrangers. En outre, un accord devrait bientôt être conclu entre le Centre de Marienau et le Centre national de la recherche scientifique de façon à mieux associer recherche fondamentale et recherche technologique. Notons que le Centre collabore déjà avec les universités de Nancy, de Metz et d'Orléans, ainsi qu'avec l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques.

YVONNE REBEYROL.

Grenoble en tête, Le Mans en queue

	1982		1984	
	M	P	M	P
AMIENS	43	13	13	25
ANGERS	13	14	19	15
BESANÇON	–	23	29	25
BORDEAUX	11	13	12	16
COMMUNAUTÉ URBAINE (CU) BORDEAUX	4	2	5,5	2,5
BOULOGNE-BILLANCOURT	11	14	18	15
CU BREST	5	17	35	23
CAEN	13	19	18	20
CLERMONT-FERRAND	3	6	6	7
DUNKERQUE	3	12	12	18
GRENOBLE	29	48	18	53
LE HAVRE	4	14	31	20
CU LE MANS	9	10	7	12
LILLE	3	5	4	7
LIMOGES	10	9	12	12
LYON	11	25	11	33
CU LYON	3	10	2	12
MARSEILLE	0,4	41,6	2	53
METZ	13	16	31	22
MULHOUSE	12	28	17	32
NANCY	12	15	14	20
NANTES	20	16	24	17
NIMES	25	19	21	32
ORLÉANS	8,5	12,5	22	13
PARIS	16	17	24	23
PERPIGNAN	12	15	16	18
RENNES	8	7	4	9
ROUBAIX	4	8	10	13
ROUEN	11	25	16	33
SAINT-ETIENNE	4	24	11	26
STRASBOURG	13	21	22	29
TOURCOING	1,9	1,7	13	6
TOURS	5	12	22	15
VERSAILLES	19	16	6	11
VILLEURBANNE	7	7	11	6

Dépenses en matériel (M) et en personnel ou prestations extérieures (P)
(en francs par habitant)

Demain

La poste et la « puce »

La distribution de la carte bleue à mémoire de la poste a commencé le 1er janvier dans l'agglomération rennaise. La carte bleue mixte (à puce et à pistes) est délivrée aux nouveaux adhérents et va rempla*cer progressivement les cartes* magnétiques arrivées à expiration.

Testée jusqu'à présent à Blois, la « carte intelligente » va maintenant se généraliser pour l'année 1986 : en Bretagne, en Normandie, dans le Nord — Pas-de-Calais, les régions Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur.

La carte à mémoire française fait actuellement l'objet de deux expériences à l'étranger. L'une *dans la ville norvégienne de* Lillestrôm (45 000 habitants) avec cinq mille cartes en service qui ont permis d'effectuer cent mille transactions entre novembre 1984 et novembre 1985. L'autre aux Etats-Unis, où cin*quante mille* cartes françaises Bull CP8 sont en compétition avec autant de cartes Casio.

La « *japonaise* » est munie de deux composants, un microprocesseur et une mémoire. Plus sensible aux torsions, ce système présente aussi un moindre degré de sécurité : les données, qui transitent entre les deux *composants, sont moins bien* protégées que dans le microcircuit parfaitement étanche de Bull.

Accord CNRS-Aérospatiale

Un accord-cadre vient d'être signé entre Pierre Papon, directeur général du CNRS, et Joseph Millara, directeur général adjoint *chargé des affaires industrielles et* techniques à Aérospatiale.

Cet accord englobe des types de coopération très variés : échanges d'informations scientifiques ; échanges de chercheurs et d'ingénieurs ; coopération entre centres de *recherches et laboratoires* ; création d'équipes multidisciplinaires communes, de groupements scientifiques, etc.

Il est la suite logique des coopérations déjà nombreuses entre les divisions d'Aérospatiale et les labora*toires du CNRS dans des domaines* aussi variés que l'aérodynamique, les matériaux, les calculs de structure, l'automatique ou l'ergonomie des postes d'équipage.

Elucubrations morphopsychologiques

Mme Mireille de Moura Simoes, psychologue à Paris, nous écrit :

« Lisant dans *le Monde* du 22 janvier un titre sur la morphopsychologie, je ne m'étonne pas que votre col*laborateur* s'attache à ce curieux phénomène : le rêve de connaître l'« intérieur » à partir de l'« extérieur » persiste en dépit de sa naïveté et des démentis constants apportés par les faits quotidiens et par les recherches expérimentales.

» Ce qui me surprend, c'est que cet article se trouve à la page « Secteurs de pointe » : la morphopsychologie se borne à reprendre un préjugé vieux comme l'humanité, à ressortir la physiognomonie du pasteur Lavater, qui, à la fin du dix-huitième siècle, cherchait avec une émouvante passion à retrouver l'image de Dieu dans les beaux visages de ses compatriotes bernois et l'empreinte du Diable dans les traits moins harmonieux.

» Ce n'est certes pas en conservant l'idée « classique » que chaque étage du visage correspond à une fonction psychologique précise, en y ajoutant une analogie inspirée de la biologie (ce qui est à l'aise dans son milieu a une forme sphérique) et une autre de la psychanalyse (c'est l'instinct de vie qui dilate les formes) que Louis Corman a conféré la moindre solidité scientifique à une interprétation qui reste totalement subjective.

» Que de si ridicules élucubrations servent de base à la sélection professionnelle a été très efficacement illustré par le dessin de Pessin, qui, je l'espère, retiendra la direction d'Egor (et les autres) d'adopter *cette technique. Quant aux cabinets* de sélection, ils perdront vite leur crédibilité s'ils pensent que chasser les têtes consiste seulement à trier des Photomaton. »

SECTEURS DE POINTE

Chef de projet

spécialiste RÉSEAUX LOCAUX

fonction :
responsable technique de l'activité RÉSEAUX LOCAUX du département. Il sera chargé également :
- du suivi budgétaire des projets ;
- des relations fournisseurs et clients ;

profil ;
- expérience en SSII d'au moins trois ans de l'introduction de réseaux locaux en milieu industriel ;
- connaissance des différentes techniques de réseaux locaux (protocoles et techniques d'interface) ;
- bon contact clientèle ;
- méthode.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 1299 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 Paris, qui transmettra.

Emplois et Entreprises

SNPE

7 000 personnes - 3 Milliards de CA - 7 Usines en France
recherche pour un Département Commercial

chimiste ingénieur commercial

Vous serez chargé de promouvoir et de vendre des intermédiaires de synthèse destinés à la Chimie fine, à la phytopharmacie et aux colorants...
La clientèle, que vous aurez à développer se situe sur toute l'Europe. Basé à Paris, vous devez prévoir des déplacements (50% de votre temps) de courte durée.
De formation supérieure en chimie (bac +4) plus que votre expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire c'est votre dynamisme, votre efficacité et vos aptitudes commerciales qui seront déterminants. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 86/02/C à SNPE, Marie-Renée QUILLIEN, 12, quai Henri IV, 75181 PARIS Cedex 04.

CONTESSE

Participez au développement d'une Direction Technique jeune et efficace

Filiale d'un groupe industriel de notoriété mondiale développant des techniques de pointe recherche des ingénieurs pour sa Direction Technique qui participe à la conception et à la réalisation de systèmes évolués de *production, faisant appel aux larges possibilités de l'informatique.*

ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

De formation Grande Ecole, il a une expérience de plusieurs années dans l'informatique industrielle.
Il sera chargé de définir des architectures de systèmes informatiques, d'orienter, de superviser et de coordonner les développements, l'intégration et la mise au point des logiciels.
Il animera une équipe d'une quinzaine d'ingénieurs.
Le sens des contacts, l'aptitude à la négociation sont nécessaires.
réf. DT1

INGENIEUR MECANICIEN
ENSAM OU EQUIVALENT

Débutant, il participera dans un bureau d'études à la conception d'organes mécaniques de machines très automatisées. Il pourra, à ce poste, développer son goût de la conception en faisant preuve de créativité.
réf. DT2

INGENIEUR AUTOMATICIEN

Formation Supélec ou équivalent ayant quelques années d'expérience, connaissant les commandes numériques mini et micro-ordinateurs et automates programmables, il aura pour mission de déterminer le type de matériel employé pour l'animation de machines automatiques. Il pilotera l'étude des automatismes des machines à réaliser.
réf. AC1

INGENIEURS AUTOMATICIENS OU INFORMATICIENS INDUSTRIELS

Débutants ou ayant quelques années d'expérience, ils participeront à la conception et à la réalisation des systèmes de commande d'installations de production : • analyse du mode de fonctionnement • développement de logiciels d'application • mise au point et intégration de ces logiciels.
Ces missions s'inscrivent dans le cadre d'équipes opérationnelles et autonomes.
réf. DT4

Tous ces postes offrent de réelles possibilités d'évolution dans le Groupe. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris.
Les candidatures sont à adresser, en précisant la réf. choisie sur l'enveloppe, à : Anne Perru Conseil 3, rue de Liège 75009 Paris, qui transmettra les dossiers. Discrétion totale assurée.

ANNE PERRU CONSEIL

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

poursuivant son extension, recherche des

ingénieurs grandes écoles
débutants ou expérimentés

pour participer à des projets de pointe dans les domaines suivants :

cinématique
résistance des matériaux
études des comportements thermiques et du conditionnement
chocs et vibrations
prospection des matériaux et procédés nouveaux

Ils auront à utiliser les moyens de C.A.O. et d'expérimentation les plus performants.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 3150 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DU SYNTEC



Dans le cadre de son développement important, cette direction de Télésystèmes recherche :

■ Chefs de projet DPS7 / DPS8
- encadrement d'équipes de projet (4 à 10 personnes),
- connaissance des grands systèmes BULL : DPS8 : DM4 ; IDS2 ; TDS et DPS7 : IDS2 ; TDS.

réf. 86220

■ Ingénieurs support technique réseau
- connaissance DSA, DATANET, si possible ARCHITEL,
- connaissance de la norme ISO.

réf. 86221

■ Concepteurs système DPS7 et DPS8
- connaissance des logiciels de base du constructeur DPS7/DPS8,
- conception et réalisation de progiciels : vidéotex, génie logiciel.

réf. 86222

■ Analystes confirmés
- écoles d'ingénieur, 2 à 3 ans d'expérience dans les grands systèmes BULL.

réf. 86223

■ Ingénieurs d'affaires
- expérience de la conduite de projet,
- généraliste ayant une bonne expérience des grands systèmes,
- motivé par les relations clients.

réf. 86224

Envoyez lettre manuscrite et C.V. à :

Télésystèmes. Direction du personnel, 115, rue du Bac, 75007 Paris - Tél. 45.44.38.98 poste 3413.

Membre du Syntec

Nos enjeux en 1986

SEMA-METRA est l'un des premiers groupes européens d'ingénierie informatique. Ses succès dans le pilotage de grands projets et le déroulement de schémas directeurs ont, en 1985, confirmé sa position. En 1986, l'une de ses branches d'activités, **l'Informatique de Gestion France**, forte de 700 personnes, soutiendra son développement. Elle recherche des femmes et des hommes d'envergure avec lesquels elle gagnera.

Patrons de grands projets — réf. 10676/M

Managers, gestionnaires et responsables techniques, ils guident des équipes de 5 à 20 personnes et répondent de budgets importants. Ils ont l'expérience de grands projets informatiques, *de préférence dans l'environnement BULL et IBM depuis au moins 5 ans.*

Consultants schémas directeurs — réf. 10677/M

En étroite relation avec les directions générales des sociétés, ils ont la responsabilité du pilotage de schémas directeurs : ils définissent les objectifs, fixent les stratégies du développement des systèmes d'informations, coordonnent et animent les groupes de travail, présentent les conclusions et les plans d'actions aux instances dirigeantes. Ils sont issus de l'informatique ou de secteurs d'activités précis : banque, grande distribution ou production. Une formation aux méthodes RACINES et MERISE leur sera assurée.

Ces postes sont stratégiques pour notre développement; s'ils le sont pour votre carrière, merci *de prendre contact* sous la *réf.* choisie avec Agnès CHAUVIN, département Recrutement,

SM SEMA·METRA 15, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

Membre du Syntec

DIPLOMES OU FUTURS DIPLOMES (H/F)

Cycle long de l'Enseignement Supérieur Sciences et Techniques, Commerce, Gestion.

SI VOUS ETES DISPONIBLE ENTRE LE 1ER JUILLET 1986 ET LE 31 DECEMBRE 1987, nous pouvons vous proposer DES MAINTENANT un engagement pour les fonctions

INGENIEUR COMMERCIAL
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Sous réserve
- Que vous ayez obtenu votre diplôme,
- Que vous soyez dégagé du Service National.

• Merci de nous adresser une lettre de candidature avec C.V. en nous précisant vos souhaits professionnels (sous référence 571) à notre Département Recrutement 2, rue de Marengo 75001 PARIS.

• Vous pouvez également appeler le

(1) 42.61.82.81

de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, et de 10 h à 13 h le samedi.

Nous étudierons chaque offre de collaboration en fonction de la nature des postes à pourvoir et de leurs exigences.

Frais de transport éventuels à notre charge.



MASII

Objectifs : Qualité et Croissance

Le marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuée est en forte croissance : il double tous les trois ans.

Bull Transac s'impose comme leader européen dans ce secteur très porteur.

Pour relever le défi de demain nous accueillons de nouveaux

Ingénieurs ou Universitaires expérimentés

H-F

Vous avez une **compétence technique informatique et/ou électronique.**

Vous recherchez un **métier d'ouverture, à responsabilités.**

Vous êtes motivé pour un métier vous permettant de mettre en valeur vos aptitudes à la **communication**, notamment la communication écrite.

Vous pouvez devenir

Concepteur de Documentation.

La documentation opérationnelle est un outil indispensable pour la mise en oeuvre, l'utilisation, la maintenance d'un produit matériel/logiciel. Elle se présente généralement sur support papier mais l'évolution des techniques et technologies s'ouvrent à votre **créativité** pour utiliser le support le mieux adapté aux besoins des utilisateurs.

Votre mission :
- assurer les contacts avec les équipes de développement.
- concevoir et rédiger les manuels de programmation, d'utilisation et/ou de maintenance des produits.

Anglais lu.

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre man., CV, photo et prét.) s/réf. IUE/302 à Michèle Corbineau, Bull Transac, 7 rue Ampère, 91343 MASSY CEDEX.



...ET VOS PROJETS RESPIRENT.

LE DEFI PERMANENT DES MARQUES MIR, LACROIX, MINIDOU, REX, PERSAVON A LA CONQUETE DE LEURS MARCHES, C'EST L'AVENTURE PASSIONNANTE DE LESIEUR-COTELLE.

INGÉNIEUR CHIMISTE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Votre objectif : le développement et la performance de notre gamme de produits d'entretien ménagers.
Ingénieur, diplômé d'une Grande Ecole de Chimie, vous avez une bonne connaissance des techniques modernes d'analyse, de solides notions de statistiques et d'informatique, l'aptitude au travail en groupe, l'expérience de la formulation.

Venez apporter votre concours de spécialiste à notre CENTRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT en pleine expansion dans les travaux de recherche réalisés sur les produits nouveaux et produits existants.

Adressez-nous très vite lettre manuscrite, CV + photo sous réf. 212, à LESIEUR Recrutement et Carrières Cadres, 122 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne.

GROUPE LESIEUR

média-system

INGENIEUR ECOLE CENTRALE

OU GRANDE ECOLE D'INGENIEUR MULTITECHNIQUES

Appartenant au secteur Mesure et Régulation de Schlumberger, SEREG est le spécialiste français du Contrôle Industriel. La variété des domaines d'application impose des connaissances de pointe dans plusieurs disciplines scientifiques et techniques.

INGENIEUR D'ETUDES,

il vous appartiendra de concevoir des équipements de précision : des capteurs de mesure industrielle, des sondes... Responsabilité importante qui met en jeu vos acquis en physique, mécanique, électronique, traitement du signal. 3 à 4 ans d'expérience, en BE de préférence, sont un de vos atouts.

Dans notre organisation, vous êtes au "coeur du sujet". Vous entretenez des contacts réguliers avec le marketing, les méthodes, la fabrication, etc... Vous saurez vous montrer très relationnel et doté de l'ascendant suffisant pour piloter votre petite équipe.

La taille du Groupe ouvre de très bonnes perspectives d'évolution, pour qui sait faire preuve d'un bon potentiel.
L'anglais est nécessaire. Poste basé à Massy.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions sous référence 204 M à la Direction du Personnel de SEREG SCHLUMBERGER, 100 rue de Paris - 91300 MASSY.

SEREG
Schlumberger

DESSEIN

Composants Électroniques

INGÉNIEUR D'APPLICATION

SEMTECH Ltd est un important fabricant anglo-saxon de composants électroniques sophistiqués destinés aux secteurs militaire et aéronautique. Sa filiale française recherche un Ingénieur d'application.

Au sein d'une petite équipe commerciale et en liaison fréquente avec les usines situées en Écosse et aux U.S.A., il aura pour mission d'implanter les produits auprès des services études des équipementiers militaires et aéronautiques et d'appuyer techniquement la force de vente.

Ce poste est basé à Paris. Il implique une grande autonomie et s'adresse à un Ingénieur confirmé ayant de bonnes connaissances en électronique professionnelle ou militaire de préférence dans une fonction étude.

Merci d'adresser C.V., photo, rémunération souhaitée, lettre manuscrite sous réf. M32/1679 A à Jacques SCARINOFF, à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS.
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

Directeur de projet(s)

logiciels de télécommunications

fonction :
assure l'organisation et le suivi budgétaire d'un ou plusieurs projets logiciels dans l'un des domaines suivants :
- développement de protocoles,
- réseaux,
- péricommutation.

Un bon candidat pourra se voir confier à terme, la responsabilité de l'une de ces activités.

profil :
- expérience d'au moins cinq ans dans les domaines des télécommunications,
- expérience de la direction de projets logiciels importants et de la négociation,
- dynamisme, méthode.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 1300 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS, qui transmettra.

Emplois et Entreprises

Sucrerie de Guignicourt

20 MINUTES DE REIMS
200 personnes – C.A. 300 millions de F.

Nous sommes une sucrerie **TRÈS PERFORMANTE** et nous voulons le rester **(20 à 25 millions d'investissements en 86 et 87)**. Dans la perspective d'une conduite automatisée de notre outil de production, nous **CREONS** le poste

JEUNE INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

POSSIBILITÉS CERTAINES DE PROGRESSION ET D'ÉLARGISSEMENT IMPORTANTS À MOYEN TERME.

Relevant de l'Ingénieur responsable des orientations et études – en appui technique aux cellules électricité et fabrication – vous participerez aux études, à la programmation, à la formation des utilisateurs et à la mise en service, en 1986, du système de conduite automatisée de process de production (MODUMAT 800), et à l'amélioration des équipements existants.

FORMATION ASSURÉE AU PROCESS ET AUX ÉQUIPEMENTS. MICRO-ORDINATEUR À DISPOSITION.

Vous pouvez téléphoner pour informations complémentaires (1) 42.96.55.00, ou écrire sous réf. IG 84 M à Monique LAVRUT ou Richard BÉNATOUIL – **GROUPE BBC** – 1 bis, place de Valois, 75001 Paris.

Discrétion absolue et réponse assurées (6 semaines).

HIGH TECH !

Ce Groupe Industriel Français est reconnu au plan mondial pour la performance et la qualité des équipements qu'il réalise.
Ce sont des ensembles techniques complexes mettant en œuvre une électronique sophistiquée.

Chef de projets électronicien — *réf. 22142/MO*

Dans le cadre de la recherche et du développement de futurs produits, vous êtes responsable de la partie **électronique de commande basse puissance.**

A la tête d'une équipe de fort potentiel (7 personnes), vous coordonnez les études, déterminez l'architecture hard et soft et " suivez " le produit jusqu'à la présérie. Vos moyens de développement sont HP 64000, VAX, CAO électronique,... Garant de la cohérence du système à chaque stade de son évolution, vos mots d'ordre sont faisabilité et qualité.

Vous êtes ingénieur électronicien (ESE, ENSERG, ENSEEIHT, ou équivalent) ayant acquis au moins 5 ans d'expérience en milieu industriel. *Vos compétences en matière de microprocesseurs et logiciels de commande ne sont plus à démontrer et vous avez le goût de la réalisation concrète.*

Futur responsable gestion de production — réf. 22141/MO

Particulièrement rôdé à la conception et à la mise en place de systèmes GPAO, votre première mission est de mettre en place une gestion informatisée adaptée à des **productions en petites séries.** Progressivement, vous prenez en charge l'ensemble du service (gestion de production et magasins - 50 personnes), veillez à l'ordonnancement général des affaires, à la tenue des délais et des stocks et *êtes particulièrement attentif à l'évolution et la formation de vos équipes.*

Vous êtes ingénieur diplômé (Centrale, Mines, ENSAM, INSA, ou équivalent), confirmé par environ 10 ans d'expérience en production. *Vous en connaissez l'amont (les études) et l'aval (les ateliers), ainsi que les spécificités des petites séries et la GPAO.*

Optimiser la " maintenabilité " de nos produits — réf. 4089/MO

Au sein d'un département organisé en centre de profit, votre mission est d'étudier et de mettre en place, en collaboration avec la Direction Marketing et les Etudes Produits, la " maintenabilité " optimale *d'une famille de produits.*

Ce poste, très polyvalent, associe des activités complémentaires qui vont de la réalisation d'études d'optimisation à l'analyse et à l'exploitation systématique des incidents en début de vie des produits, en passant par des missions d'expertise et de diagnostic sur le terrain, aussi bien en Europe que dans le monde entier.

Il vous *permet* de participer à la mise en place d'un des systèmes les plus performants de soutien logistique à la vente, au plan mondial, d'équipements complexes intégrant une électronique sophistiquée.

Il convient de préférence à un ingénieur expérimenté, possédant une solide culture électronique et informatique, parlant anglais et, si possible, espagnol.

Ingénieur développement — réf. 74003/MO

Dans notre Service Développement et Suivi, nous vous offrons de participer à l'évolution technique *des lignes de produits existantes.*

Ingénieur électronicien diplômé (Grandes Ecoles...), vous possédez une première expérience de 2 ans dans l'industrie.

Vous devez définir, concevoir, rechercher et mettre en œuvre les améliorations possibles au niveau des performances, des coûts et de la fiabilité des systèmes.

Vos compétences techniques et votre potentiel vous amèneront rapidement à une évolution de carrière intéressante.

Responsable méthode-industrialisation d'une famille de produits — réf. 4088/MO

A la tête d'une petite équipe de techniciens supérieurs, vous êtes responsable de l'étude et de la mise en place des conditions d'industrialisation d'une gamme de produits très évolutifs, faisant largement appel aux technologies électroniques.

Votre mission s'étend de la participation à la conception des produits jusqu'à leur mise en production définitive.

Elle englobe les études de faisabilité industrielle, la définition des gammes opératoires et outillages associés, la recherche de nouveaux moyens de production (robotique), la participation à la recherche de sous-traitants...

Ce poste, situé dans un environnement technique performant (CAO, Gammes informatisées...), convient à un ingénieur généraliste, possédant une forte culture électronique et informatique et désireux de valoriser une expérience de 2 à 3 ans en Méthodes, Etudes ou Fabrication, au service de produits de réputation mondiale.

**Vous recherchez un environnement scientifique et professionnel de haut niveau. Vous maîtrisez bien l'anglais. Nous vous offrons une rémunération à la hauteur de vos compétences et une évolution au sein de notre groupe.
Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue parisienne.**



Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions), sous la référence choisie à S. RAMON, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE Cedex.

Membre de Syntec

CURRICULUM



Le Monte-Carlo, l'America Cup, Hermès, Ariane, ... Vous y participerez avec nous

BROCHIER S.A. est le spécialiste mondial des structures fibreuses techniques (Bore, Kevlar, Carbone, Silice...) pour la réalisation de **COMPOSITES** Hautes Performances. Filiale de Ciba-Ceigy, notre croissance est de 25% par an, notre CA de 300 millions de Francs.

Pour développer nos ventes sur les marchés industriels, nous recherchons un **Jeune Cadre Technico-commercial** capable de concevoir avec ses clients des applications nouvelles des matériaux composites et de vendre nos textiles techniques.

Ingénieur ou Ecole de Commerce, homme de tempérament et motivé par les techniques d'avenir, vous possédez une première expérience (2/3 ans) dans l'industrie en vente ou applications.

Ecrivez sous référence 3.92 ALM au département Ressources Humaines de SIASS qui nous assiste dans cette recherche.

SIASS
25, rue de Berri 75008 PARIS

---

elf aquitaine

recherche

CONCEPTEUR DE SYSTEME D'INFORMATION

• **UN SYSTEME D'INFORMATION PERFORMANT est un système d'information COHERENT et bien MAITRISE.**
• **Beaucoup le pensent peu le réalisent.**
NOUS EN FAISONS UNE PRIORITE.

SI VOUS POSSEDEZ :
- un diplôme d'ingénieur ou équivalent (formation - gestion ou technique),
- quelques années affirmées d'expérience de vie en entreprise,
- des connaissances en Analyse de Système d'information (méthode MERISE, ...) alliées à des connaissances de base en informatique,
- une bonne connaissance de l'anglais,
- de bonnes aptitudes dans les domaines analyse-synthèse, rigueur-imagination, pédagogie-diplomatie, travail en équipe.

REJOIGNEZ L'EQUIPE DYNAMIQUE CHARGEE DE L'ARCHITECTURE DU SYSTEME D'INFORMATION de la branche EXPLORATION - PRODUCTION D'ELF AQUITAINE :
- modélisation
- cohérence d'ensemble
- mise en place d'une Administration de Données
- assistance aux utilisateurs
- études méthodologiques.

En plus d'un travail passionnant, vous ferez connaissance avec tous les rouages de notre maison, en France et à l'étranger, ce qui vous ouvrira les plus grandes possibilités d'évolution au sein de l'entreprise.

Première affectation à PAU.

Adresser CV et prétentions sous n°1734 à SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas Bat. Mestressat - 64018 PAU Cedex.

CONTESSE

Telesystemes
Ingénierie de réseaux

recrute

Des ingénieurs informaticiens spécialisés dans le domaine des réseaux et de la messagerie :

■ **Chefs de projet**	réf. 86210
■ **Ingénieurs réseaux**	réf. 86211
■ **Ingénieurs concepteurs**	réf. 86212
■ **Ingénieurs de réalisation**	réf. 86213
■ **Analystes programmeurs**	réf. 86214

Les développements se font en technologie INTEL sous des moniteurs RMX 86. Nous examinerons en priorité les candidats expérimentés en réseaux (architecture et protocole) et en messagerie.

Écrire à :

Télésystèmes. Direction du personnel, 115, rue du Bac, 75007 Paris - Tél. 45.44.38.98 poste 3413.

Membre du Syntec

E CENTRALE
...UR MULTITECHNIQUES
...égulation de Schlumberger, ...ontrôle industriel. La variété ...les connaissances de pointe ...es et techniques.
...ETUDES,
...s équipements de précision ...des sondes. Responsabilité ...en physique, mécanique, élec... ...ans d'expérience en BE de
...u "cœur du sujet". Vous en... ...le marketing, les méthodes, ...s montrer très relationnel et ...piloter votre petite équipe.
...ries perspectives d'évolution, ...potentiel.
...à Massy
...ndidature et vos prétentions ...on du Personnel de SEREG ...s - 91300 MASSY.



...roniques
...PPLICATION

...OLOGIES

...teur ...ojet(s)
...mmunications



...S DE REIMS
... 300 millions de F



Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

ENERTEC

Leader européen de la Mesure et de la Régulation, Société du Groupe Schlumberger, recherche pour sa Division Electricité Distribution à Poitiers :

Ingénieur «tests et qualité»

Assisté d'une dizaine de personnes, et au sein de notre service production, vous serez pleinement en charge de la gestion de la qualité d'une importante unité de fabrication de compteurs électroniques industriels.
La mise en œuvre de bancs de test tels que testeur Membrain, calculateur HP et PDP II, baies électroniques, implique un haut niveau de connaissances techniques.
Vous avez complété votre **formation d'ingénieur électronicien** (AM, INSA...), par **3 ou 4 ans d'expérience** industrielle en montage/câblage de cartes électroniques et en informatique. Une expérience en contrôle/Qualité (électronique) constituerait un atout supplémentaire pour ce poste à dominante opérationnelle.

Ingénieur d'études électrotechnicien «télécommande et automates»

Intégré à notre équipe des Etudes de Télécommande, vous effectuerez les études théoriques et piloterez les essais des automates et des générateurs.
Une parfaite maîtrise des problèmes théoriques liés à l'électrotechnique (réseaux, électronique de puissance...) est indispensable.
Vos fonctions impliqueront des contacts permanents avec les services du Marketing, de la qualité et des achats.
Débutant ou ayant une première expérience, vous êtes titulaire d'un **diplôme d'ingénieur en électrotechnique** (ENSIEG, ESE, ENSEEIHT...).
Anglais impératif.

Ingénieur d'études électronicien et informaticien

Au sein de notre Unité d'Etudes Internationale, vous étudierez les compteurs d'énergie électrique du futur et les moyens de communication associés.
Vous mettrez ainsi en œuvre des techniques de pointe telles que les circuits intégrés spécifiques et traitement du signal.
De formation électronique ou informatique grande école (ESE, ENSERG, ENSIMAG..., vous pratiquez parfaitement l'anglais ; **vous êtes débutant ou possédez une première expérience** dans une fonction similaire.

Pour ces postes, de larges perspectives d'évolution vous sont offertes, au sein d'un groupe international.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (photo et prétentions)
en indiquant le poste choisi à P. NAUTON, ENERTEC, BP 23, 86361 CHASSENEUIL.

ENERTEC
Schlumberger

média-system



Leader en Ingénierie de télécommunications

recherche

INGENIEURS

2 à 5 ans d'expérience

INFORMATICIENS

compétences :
DPS 6 DTF, UNIX, PASCAL, X83.

Pour participer à ses grands contrats : **RESEAU CARTE BANCAIRE, NŒUD DE TRANSIT INTERNATIONAL, MESSAGERIE X 400, COMMUTATION DE MESSAGES, PROGICIELS VIDEOTEX.**

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à Yves ROUILLY

steria **STERIA SYSTEMES** 8, rue des Frères Caudron
78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

Pierre Lichau S.A.

TOULOUSE

CIMSA SINTRA

CIMSA SINTRA se situe aujourd'hui au premier plan international des Sociétés informatiques capables de conceuoir, de construire et de maintenir en France et dans le monde, des Matériels et des Systèmes temps réel exploités dans les conditions d'environnement les plus sévères.
Pour le démarrage d'une phase importante de l'un des ses grands systèmes de contrôle industriel, l'Etablissement de TOULOUSE recrute plusieurs **INGÉNIEURS :**

SYSTEME MITRA MMT 2

*ayant une expérience système minimum de 4 à 5 ans. Ils auront la charge de l'**Intégration de logiciels** temps réel. Certains pourront assurer le support avec des déplacements à l'étranger.* CSC 1/LM

BASES DE DONNÉES, RÉSEAUX, TEMPS RÉEL, MODÉLISATION

Ils auront pour mission l'INTÉGRATION et le SUPPORT de chacun de ces différents composants du système. CSC 2/LM

LOGICIELS TEMPS RÉEL

Ils seront responsables de la conception et du développement de logiciels de conduite de processus. CSC 3/LM

Merci d'adresser votre candidature sous réf. correspondante pour étude confidentielle, à : CIMSA SINTRA, Service du Personnel, avenue du Général-Eisenhower, B.P. 1009, 31023 TOULOUSE CEDEX.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

Recherche en chimie organique dans la filiale de l'un des premiers groupes mondiaux : HOECHST.
Dans la réalisation de notre CA français (env. 5 milliards), nous devons beaucoup à la chimie spécifique que nous développons et produisons dans nos établissements industriels (4 usines - 1 centre de Recherches et d'Applications).

Notre préoccupation immédiate est de renforcer notre équipe de recherches en Chimie Organique.

Notre Centre de Recherches et d'Applications de **Stains (93)** souhaite s'adjoindre les compétences d'un Docteur Ingénieur ou Docteur d'Etat qui a une expérience «Recherche» d'au moins 5 ans en synthèse organique ou en pharmacie. La pratique de l'allemand est indispensable, celle de l'anglais souhaitée.

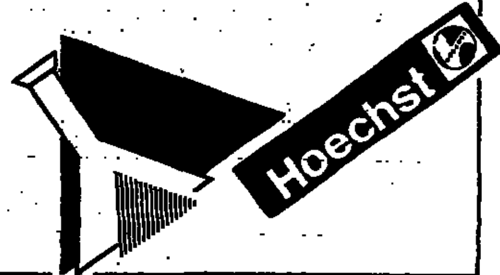
Notre Société, ses structures, son développement offrent de réelles possibilités d'évolution,

Merci de préciser la réf. 690 dans la candidature (CV et prétentions) que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société HOECHST, Tour Roussel Nobel, Cédex 02, 92080 PARIS LA DEFENSE.

Recherche en chimie organique

Docteur Ingénieur ou Docteur d'Etat HF

DESSEIN



RANK XEROX

STRASBOURG

RESPONSABLE DES ACTIVITES COMMERCIALES MICRO DE L'AGENCE.

Dans le domaine de la micro-informatique comme ailleurs, RANK XEROX utilise son savoir-faire en matière de commercialisation. Notre gamme de micros compatibles nous donne les meilleurs atouts pour nous imposer.
Le responsable micro est le «patron» fonctionnel de la micro informatique dans l'agence. Il coordonne les actions des vendeurs micro (5 à 7 personnes), assure l'intégration des nouveaux entrants, est responsable de la formation micro de l'ensemble de la force de vente de l'agence (environ une centaine de personnes). De plus, il est en relation avec les SSII du territoire, organise et anime les manifestations micro (expositions, salons...).
Pour ce poste, une expérience de plusieurs années des affaires commerciales, la connaissance du marché micro (matériels et progiciels les plus utilisés sous environnement MS/DOS) sont nécessaires.

Seraient appréciées la pratique des multi-postes (Prologue), la connaissance des protocoles de communication et des réseaux locaux. Une expérience d'animation de stages serait également un atout supplémentaire.

Veuillez adresser votre candidature, sous réf. B.LM.62, à Jean-Pierre BRUN,
RANK XEROX, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.



média-system

Filiale de l'un des premiers groupes mondiaux, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de 5 milliards, représenté en grande partie par la chimie spécifique que nous développons et produisons dans nos établissements industriels (4 usines - 1 centre de Recherches et d'Applications).

Nous recherchons pour notre Usine de **Compiègne (60)** un jeune Ingénieur Chimiste (HF) pour prendre la responsabilité d'un laboratoire de contrôle de fabrication (produits organiques, 16 personnes) et assister les Ingénieurs de Production dans l'amélioration des procédés.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Chimiste, éventuellement débutant, de formation dominante en chimie organique et connaissances de génie chimique, parlant l'anglais et si possible l'allemand.

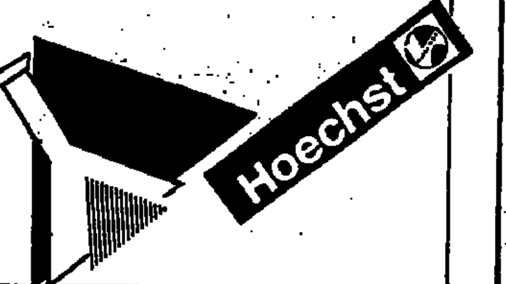
Notre politique de développement de carrière et de mobilité interne ouvre de larges possibilités d'évolution à un Ingénieur motivé et ayant de réelles qualités d'animation.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre candidature (CV + prétentions) sous référence 703 au Département des Ressources Humaines de la Société Française HOECHST, Tour Roussel Nobel, Cédex 2, 92080 PARIS LA DEFENSE.

Contrôle Production et Amélioration Procédés

Jeune Ingénieur Chimiste HF

DESSEIN





SAINT MALO

ARTS ET METIERS option chimie

1re entreprise privée française en fertilisation, dont la réussite exceptionnelle est notamment fondée sur un outil industriel très performant (21 unités de production), nous recherchons (création de poste) un

jeune ingénieur en génie chimique

A FORTE ORIENTATION INDUSTRIELLE
pour lui confier, à Saint-Malo, sous l'autorité du Directeur Industriel, l'entière
RESPONSABILITE D'UNE UNITE DE PRODUCTION
(300 000 tonnes d'engrais par an - 110 personnes)

A ce titre, il devra :
- coordonner les services techniques et d'exploitation (fabrication, maintenance, entretien, expéditions),
- suivre les fabrications et optimiser les coûts de production,
- proposer les investissements et participer à l'élaboration des dossiers techniques.

Ce poste, évolutif au sein d'un groupe puissant, représente un challenge véritablement motivant pour un jeune ingénieur, **nécessairement homme de terrain, désireux de valoriser une première expérience industrielle d'au moins 3 ans.**

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, C.V. et prétentions à TIMAC - Service du Personnel B.P. 158 - 35408 SAINT MALO CEDEX, sous référence T/LM/67. Confidentialité assurée.

Le Groupe Roullier, de dimension internationale, est leader en agro-fourniture, et emploie 2 200 personnes. Son CA est de 2,2 milliards de F.



Organisation et Publicité



Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, (91) MASSY
recherche

POUR SES SERVICES ETUDES

Pilotage automatique
– désignation et suivi d'objectifs
– guidage d'aéronefs et d'engins

INGENIEURS-ELECTRONICIENS confirmés

INGENIEURS-ELECTRONICIENS débutants

Ecrire avec C.V. et prétentions
Direction des Affaires Sociales - B.P. 74
91301 MASSY CEDEX

P.R.

SODETEG T.A.I.

Société d'Ingénierie informatique
– 550 personnes dont 250 ingénieurs
– 60 % du C.A. réalisé à l'export

recherche dans le cadre de sa forte expansion, des :

INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

Vous avez 30 ans et êtes de formation Grande Ecole.

Vous avez acquis une expérience de la conduite d'affaires clés en main dans les domaines de l'ingénierie informatique.

Véritable **CHEF D'ENTREPRISE** vis-à-vis de vos clients et de vos partenaires, vous serez responsables de la rédaction des documents de spécification et dirigerez les équipes de développement dédiées à l'affaire jusqu'à l'installation sur site.

Une expérience de développement de logiciel et la connaissance de l'anglais ou de l'espagnol sont vivement souhaitées.

SODETEG/T.A.I., présente dans 25 pays, offre à des ingénieurs talentueux et disponibles, une évolution à la mesure de leur ambition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction des Affaires Sociales, SODETEG/T.A.I., Mlle MANDIN, 283, rue de la Minière, B.P. 11 – 78530 BUC.

THOMSON INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT

CORNING EUROPE FONTAINEBLEAU

CORNING GLASS WORKS, leader sur le marché de verres spéciaux grâce à la place privilégiée accordée à la Recherche et à l'Innovation, recherche pour son ACTIVITE COMPOSANTS POUR FIBRES OPTIQUES un

INGENIEUR MECANICIEN

Nous voulons vous confier la conception et la mise au point de nouveaux procédés de formage, usinage et assemblage de précision.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, vous possédez si possible une première expérience industrielle.

Doué d'initiative et de créativité, vous conduirez vos projets avec autonomie.

Homme de contact, vous saurez travailler dans un environnement technologiquement stimulant et évoluerez ultérieurement au sein de notre organisation.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à
CORNING EUROPE - Service du Personnel - Réf. 103,
7 bis, avenue de Valvins, 77211 Avon cedex.

CONTESSE

CEL *Le Centre Électronique de LAVAL*

Pour faire face à son développement basé sur le partenariat industriel, en offrant une gamme étendue de services qui va des études à la réalisation complète de produits électroniques de pointe, recherche un

INGÉNIEUR RESPONSABLE D'AFFAIRES

Votre mission consistera à :
– être un support technique et industriel du service commercial ;
– planifier la réalisation des commandes :
– coordonner l'action des différents services de l'Usine impliqués dans la réalisation des affaires ;
– être l'interlocuteur Usine privilégié du client.

Vous êtes Ingénieur électronicien, avec une première expérience dans une unité de production électronique. Généraliste, avec un sens relationnel prononcé, vous êtes soucieux d'efficacité.

Bonne maîtrise de l'anglais, parlé et écrit, exigée.

*Le Poste est à pourvoir à **LAVAL** (à 70 km du Mans, Rennes, Angers).*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) à :
J.L. FEDERSPIEL – Service du Personnel – THOMSON C.S.F. – Centre Électronique de LAVAL – B.P. 62 – 53004 LAVAL.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

RÉALISER, INNOVER, CRÉER...

*Trois impératifs et un objectif pour le **DÉPARTEMENT RADARS CONTRE-MESURES MISSILES** de **THOMSON-CSF** : rester à la pointe de l'électronique la plus performante.*

Pour participer à l'extension de notre GESTION de PRODUCTION, nous recherchons des

INGÉNIEURS *Grande École*
ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Vous serez chargés de :
– L'étude des besoins des utilisateurs.
– Spécification de cahiers des charges.
– Suivi de réalisation sous-traitée ou interne.
– Mise en place.
– Participation à la formation des utilisateurs.

Une expérience de 2 ans serait souhaitée ; une formation complémentaire à l'informatique et à la gestion pourrait être assurée.

*Merci d'adresser votre candidature, à Madeleine GUIGUES – Département RCM – **THOMSON-CSF**, Service du Personnel, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF.*

THOMSON-CSF DIVISION AVIONIQUE

HAVAS CONTACT

LES MOYENS DE RESTER LE PREMIER

Sur le Marché MONDIAL, *STEIN HEURTEY conçoit, étudie, réalise et met en service des équipements* thermiques industriels. Pour rester le premier nous augmentons nos équipes et recherchons pour notre Service Mécanique un :

INGENIEUR MECANICIEN

Vous aurez l'entière responsabilité de la partie mécanique de nos produits : de la **conception** à la **réalisation.**
Chaque nouveau projet - **mécanique lourde** - a ses propres spécificités et demande une **innovation** et *une créativité constantes.*
Vous êtes ouvert aux techniques de la **CAO** dont vous ferez votre outil de travail quotidien.
Ingénieur Mécanicien Diplômé, vous avez 4 à 5 ans d'expérience dans la conception d'équipements mécaniques lourds. Vous maîtrisez l'**anglais** et la connaissance d'une autre langue est un plus.
Des perspectives d'évolution au sein de notre Groupe existent pour un candidat à fort potentiel.

STEIN HEURTEY

Merci d'adresser votre dossier de candidature à
Martin Duverne STEIN HEURTEY - BP 69 - 91002 EVRY CEDEX

Debs

RANK XEROX

UN TELECOM PAS COMME LES AUTRES

160 000 A 200 000 F

Leader de la Bureautique, avec plus de 4 500 personnes, l'objectif du Groupe est de réaliser d'ici 1990 50 % de son C.A. grâce au développement des systèmes bureautiques.
Au sein de l'unité Grande Entreprise qui gère la clientèle des 500 premières entreprises françaises et du secteur public, nous créons le poste de RESPONSABLE DES ETUDES D'APPELS D'OFFRES POUR LE MARCHE MICRO-INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE.
Mission :
• étudier le cahier des charges des Appels d'Offres et répondre aux questions qui sont posées : les accès sur *réseaux locaux (Ethernet, OSI, Télétext, Mini-réseaux...)* et *les protocoles de communication* avec les sites informatiques.
• rechercher auprès des constructeurs, les logiciels et les cartes intelligentes nécessaires.
• *assurer le suivi des dossiers et réaliser* le montage financier.
Pour ce poste nous souhaitons rencontrer des INGENIEURS TELECOM, débutants ou ayant une première expérience dans le domaine informatique ou micro-informatique.
La capacité du candidat à aborder des projets complexes et à en assumer la responsabilité sera un des facteurs prépondérants.
Lieu de travail : PARIS-LA DEFENSE.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. C.LM 66 à Charlotte FRIZON RANK XEROX DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.



média-system

Telesystemes
Conseil et assistance

■ Analystes scientifiques
pour réaliser des applications de traitement d'image sur VAX sous VMS. — réf. 86310

■ Ingénieurs logiciels
expérimentés UNIX. — réf. 86311

■ Ingénieurs logiciels
chargés de l'implantation de produits Vidéotex et de développement sur matériel IBM, BULL, etc. — réf. 86312

Des missions d'Audit et de Conseil peuvent être envisagées.
Postes basés à Boulogne.

Téléphoner au : 45.44.38.98 poste 3413 ou écrire sous référence à :
Télésystèmes. Direction du personnel, 115, rue du Bac, 75007 Paris.

Membre du Syntec







Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

SAINT GOBAIN RECHERCHE

Nous sommes le Laboratoire Central de Recherche Industrielle des sociétés verrières du Groupe Saint Gobain. Nous souhaitons intégrer à notre équipe d'ingénieurs et de techniciens des :

TECHNICIENS SPECIALISTES DE L'INSTRUMENTATION

VOTRE FORMATION

DUT/BTS Physique/Electronique

Vous étudierez et réaliserez des appareillages sophistiqués de mesure (Electronique, analogique/numérique, micro informatique). Une première expérience dans ce domaine serait un atout majeur.

BTS Mécanique

Vous participerez aux Etudes et maîtriserez l'intégration mécanique des systèmes spécifiques de mesure destinés aux laboratoires et aux usines. L'expérience de la réalisation de prototypes est nécessaire.

DUT/BTS Mesures Physiques

Votre mission sera d'assurer la mise au point, l'exploitation et l'évolution de chaînes originales de mesure.

Débutant, ou première expérience acquise en laboratoire.

Ces trois postes sont basés à Aubervilliers (avec cars de l'entreprise Gare du Nord), mais vous interviendrez sur les sites industriels, aussi, vous allez effectuer des déplacements courts mais fréquents en France et à l'étranger. Vous avez le sens des contacts et le goût du travail en équipe. Votre fort potentiel, votre désir de progression seront déterminants pour votre évolution. La connaissance de l'anglais (au moins lu) serait très appréciée.



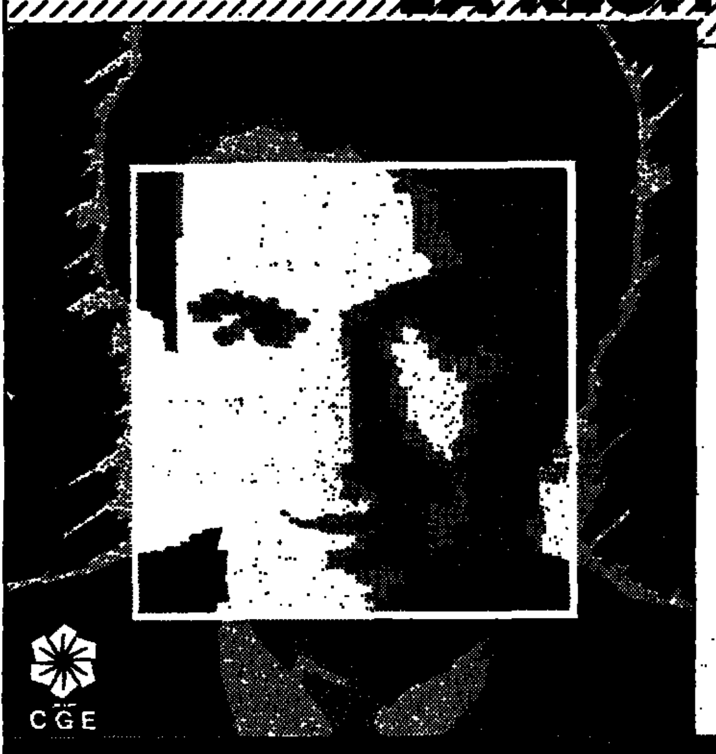
Ecrivez à notre Conseil. Merci d'envoyer votre lettre manuscrite + CV sous réf. 3134M

CORT, 65 Avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — *Paris - Lille - Lyon - Strasbourg*

DESSEIN

UN VISAGE DE NOTRE DYNAMISME : LA RECHERCHE.



Le contrôle industriel de CGEE ALSTHOM c'est : automatiser, réguler, superviser, les procédés industriels dans le monde entier.

A partir d'études marketing, notre département recherche et développement a pour mission de concevoir et développer les matériels et logiciels de demain (produits systèmes) nécessaires au contrôle industriel.

Nous complètons nos équipes en :

INGENIEUR DU LOGICIEL
Grande-Ecole

Bonne expérience en informatique temps réel multiprocesseurs et langage évolué (C. Pascal). Si possible : pratique des microprocesseurs de la gamme 68 000. Une expérience en réseaux, système d'exploitation UNIX, logiciel de base ou conception de base de données temps réel.

De nombreux postes sont à pourvoir allant de l'ingénieur étude au Chef de grand projet.

Ingénieur Grande Ecole vos responsabilités seront fonction de votre dynamisme.

Ecrire à Fabienne DUCRET
13, rue Antonin Raynaud 92309 LEVALLOIS PERRET



CGEE ALSTHOM

Jonction

Diriger notre maintenance

Ingénieur Grandes Ecoles (AM, INSA, ENSI...)

Proximité DIJON

Haute technicité et grande série. Fortement implanté sur un marché mondial (80 % à l'export), notre établissement de DIJON -700 personnes- spécialisé dans la production de sous-ensembles électroniques, renouvelle et transforme l'ensemble de son outil de production (électromécanique, automatismes, commandes numériques...). Pour définir et mettre en œuvre la *stratégie d'entretien préventif* qui prenne en compte ces *importants mouvements*, participer *activement* à l'implantation et à *la mise au point* des équipements nouveaux, animer un service de 30 contremaîtres, techniciens et OP mécaniciens et électroniciens, dont il faut maintenir et perfectionner le niveau de connaissances, nous attendons un ingénieur expérimenté (2 à 3 ans), diplômé d'une grande école à dominante mécanique, électrique ou électronique. *Autonome*, il a le goût de *l'animation*, de la *gestion*, de la formation et de l'organisation. La dimension de notre Société (CA 2,7 milliards, 3600 personnes, 3 établissements) comme celle du groupe industriel dont nous sommes filiale (36000 personnes) permettent à un ingénieur de valeur d'importantes perspectives de carrière.

ORION *vous garantit toute discrétion et vous remercie de lui adresser sous* réf. 602 430 M votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant les sociétés auxquelles il ne doit pas être transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION l'homme et l'entreprise

AFCOREM

Ingénieur Système Spécialisé Réseau
Paris

SSCI, créée en 1969, en liaison étroite avec une importante Fédération, réalise avec moins de 50 personnes, un C.A. principalement en télétraitement, de plus de 30 millions.

Nous disposons d'un matériel puissant et performant (AMDAHL V7 5 mips), et créons des logiciels originaux destinés aux PME BTP.

Nous recherchons l'ingénieur système qui assurera la conduite et la surveillance du réseau.

Agé de 30 ans environ, vous pratiquez MVS - JS2 - TSO - SPF - CICS et software A.G., vous avez un goût marqué pour la surveillance et êtes intéressé par l'amélioration des réseaux.

Nous vous proposons d'être notre spécialiste, de partager nos objectifs et de rejoindre une équipe motivée et dynamique.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 81003 M, à notre Conseil Michel BARBEY qui vous documentera avant de vous rencontrer.

EMPLOI centor — **13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS**

AFCOREM



Cabinet NAKACHE recherche pour son département industriel

1 ingénieur système MITRA expérimenté
Connaissances TEMPS RÉEL

1 ingénieur grande école
OPTION INFORMATIQUE
Pour développement d'un compilateur

3 ingénieurs débutants
Pour participer à de gros projets
(CAO, AUTOMATISME, GÉNIE LOGICIEL)

Merci d'adresser dossier de candidature en précisant le poste choisi au
CABINET NAKACHE 53, Bd Sébastopol
75001 PARIS
ou tél. au 42.36.50.18

PROTECTION - INTRUSION

Filiale d'un grand groupe français, nous sommes un des leaders de l'ingénierie générale. Notre département sécurité définit et met en place des systèmes de protection dans des environnements très diversifiés (services publics, organismes de défense, industries, centres bancaires...).

Nos missions s'étendent de l'analyse des risques et la conception d'une doctrine jusqu'à la mise en œuvre de dispositifs complets de détection, surveillance ou alarme.

Nous recherchons un

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

Interlocuteur privilégié de notre client, vous interviendrez très en amont dans l'analyse des besoins et la conception globale de systèmes complets faisant intervenir de multiples disciplines (électronique, automatismes, informatique...).

Âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur grande école, vous aurez acquis une première expérience de même type dans un domaine d'activité proche par les technologies utilisées (armement, automatismes et électronique industriels...).

La rémunération proposée sera motivante et les perspectives d'évolution professionnelle assurées par l'importance de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 90750/LM, à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris.

HAVAS CONTACT

Un potentiel high tech pour exprimer le vôtre.



Notre Département Capteurs est impliqué dans des technologies de pointe (jauges diffusées sur silicium) appliquées à des produits de haute performance.

Il accélère son développement sur le marché des capteurs de pression, et recherche à Vélizy un

INGENIEUR procédés micro-électronique

De formation Grande Ecole, son expérience (1 à 3 ans) lui aura donné une bonne connaissance des procédés de fabrication sur silicium en salle blanche.

Après une première année où il contribuera au développement de procédés, il sera appelé à transférer ces procédés en fabrication et à prendre la responsabilité de l'ensemble des productions.

Il sera confronté aux problèmes d'industrialisation, d'optimisation des rendements, et du suivi des produits avec les différents intervenants dans la fabrication des capteurs. Maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser dossier de candidature complet, sous réf. 3734 à ENERTEC Direction du Personnel, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy.

ENERTEC Schlumberger

Ingénieur en micro-électronique confirmé

Avec cinq ans d'expérience industrielle, vous avez acquis une bonne connaissance de l'électronique, des différentes technologies de semi-conducteur et de l'architecture des composants à base de micro-processeur.

Au sein d'une entreprise en plein essor, vous encadrerez une petite équipe, chargée de définir les spécifications de composants, de coordonner la sous-traitance des études et de la fabrication et d'homologuer ces composants.

Ce poste nécessite de nombreux contacts avec les principaux fabricants de semi-conducteurs. L'anglais courant est indispensable.

Poste basé dans l'Ouest Parisien.

Veuillez adresser votre candidature sous réf. 223 à Lévi Tournay Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Quand on invente des cerveaux, on a besoin d'intelligences — intel

Intel France, filiale d'Intel Corporation USA leader mondial dans le domaine des microprocesseurs, recherche pour son siège de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

JEUNES INGENIEURS ELECTRONIQUE/INFORMATIQUE HF

De formation Ecole d'Ingénieurs, débutant ou pouvant justifier d'une première expérience. Nous leur offrons de participer à notre expansion dans les fonctions :

- INGENIEUR D'APPLICATION
- INGENIEUR GENIE LOGICIEL
- INGENIEUR FORMATION CONSEIL.

La connaissance de nos produits systèmes ou composants serait un atout pour ces postes. De solides bases en anglais sont nécessaires, et permettront aux candidats retenus de bénéficier pleinement des stages de formation que nous organisons tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre CV en indiquant le poste choisi sous réf. 41/1 à Direction des Ressources Humaines, Intel Corporation, 1 rue Edison, BP 303, 78054 Saint-Quentin-en-Yvelines Cédex.

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



Nous sommes une société d'ingénieurs Conseils en Organisation et en traitement de l'information. Notre réussite prouve qu'une entreprise à taille humaine et novatrice est performante. Notre expansion nous amène à rechercher des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU
(Ingénieurs Concepteurs et Ingénieurs d'Applications)

Diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Écoles ou Universitaires), vous possédez une première expérience en cabinet conseil ou en grande entreprise (minimum souhaité 3 ans).

Nous vous proposons de vous intégrer à notre équipe d'ingénieurs en organisation et d'ingénieurs informatique. Nous vous confierons des missions à hautes responsabilités dans de grandes entreprises.

Vous possédez un niveau élevé de qualification, nous vous proposerons une rémunération motivante.

Notre Directeur Associé Monsieur BERTHELOT vous remercie de lui adresser votre candidature.
SIGMA CONSEIL, 12 rue Marbeuf, 75008 PARIS.

Gérer les outils de notre performance

Notre groupe est leader mondial dans son activité de Biens d'Equipement. L'une de nos usines de province renforce son équipe industrialisation et méthode. Elle recherche un

Ingénieur méthode

Ingénieur diplômé vous possédez une première expérience des problèmes d'industrialisation dans la métallurgie (transformation des métaux en feuilles) et voulez évoluer dans un environnement de haute technologie. La gestion de production informatisée et dans le futur la CAO seront de précieux outils dans notre mission.

Vous optimiserez les coûts et les délais de fabrication des produits en organisant notre service méthode et en animant votre équipe de techniciens. Bénéficiant d'une large autonomie, votre esprit d'initiative sera déterminant pour votre évolution au sein du groupe.

Pour allier vos compétences à notre performance, adressez lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 6951 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

médiα-system

Organisme de Voyages/Tourisme
Lieu de Travail : **PARIS,** offre à

2 JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS
(ENSI, INSA,... ou Maîtrises Scientifiques) de venir renforcer son Service Etudes

Un service jeune, performant et en plein développement :
- petite équipe aujourd'hui, nous serons 9 dans quelques mois.
- notre informatique - IBM 4381/3 - évolue avec la mise en place de bases de données relationnelles et de langage de 4ème génération.

Après formation intensive, vous vous rôdez à la programmation afin d'être capable, d'ici 1 an, de prendre des responsabilités d'analyse et de réalisation (encadrement de 1 à 2 programmeurs).

Si ces postes réellement évolutifs vous intéressent : merci d'adresser votre candidature (lettre man. + CV) s/réf. 1026 à notre Conseil

UNILOG Ethnos — 9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC - Informatique

DESSEIN

PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DE NOS SYSTEMES
INTERNATIONAL - TITRES ET BOURSES - TRESORERIE

Comme
Chef de projets
Réf. FR/02 01

car vous souhaitez valoriser vos **5 ans** d'expérience de l'informatique.
car vous êtes un **concepteur.**
car vous êtes prêt(e) **à gérer des projets** dans toutes leurs composantes (fonctionnelle, technique, budgétaire).

Comme
Ingénieurs projets
Réf. FR/02 02

car après **2-3 ans** d'expérience vous recherchez des projets motivants et des techniques d'aujourd'hui - **réseaux locaux, micros, vidéotex** -.
car vous voulez être apprécié(e) pour vos compétences et pour vos réalisations.

Nos activités sont en forte croissance et nos techniques à la mesure de cette expansion ; nous souhaitons renforcer une équipe performante d'informaticiens en accueillant sur ces postes basés à Saint-Quentin-en-Yvelines des **diplômés de l'enseignement supérieur** véritables professionnels de l'informatique.

Pour venir discuter de ces opportunités, adressez-nous votre lettre de candidature avec CV détaillé, photo et rémunération actuelle, en rappelant la référence choisie à CNCA : Service Gestion des Personnes Saint-Quentin-en-Yvelines 78280 Guyancourt.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

média-system



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



AFRIBANK

Nous recherchons pour notre filiale CAMEROUNAISE

Un Organisateur confirmé

pour collaborer à la mise en vigueur du schéma directeur informatique de cette banque.

Les candidats doivent être de nationalité Camerounaise, justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans les secteurs Opérations de Banque et Comptabilité, avoir des notions d'informatique ainsi qu'une première pratique de la mise en œuvre de procédures.

Un niveau BP ou équivalent est nécessaire ; la possession du diplôme ITB serait un atout très apprécié.

Formation assurée de 6 mois dans les diverses unités du Groupe avant affectation sur DOUALA.

Adresser lettre détaillée + C.V. sous référence 686
à la Direction du Personnel
BIAO - 9, Avenue de Messine - 75008 PARIS

amp

DE NOUVEAUX INGENIEURS POUR CONCEVOIR NOS PRODUITS DE DEMAIN.

GOUPIL

GOUPIL : C'EST UNE CARRIERE. Succès de l'entreprise et des produits, succès des méthodes et, surtout, succès des hommes. Le dernier-né de notre gamme, GOUPIL G4, remporte de grands succès, auprès d'utilisateurs de tous horizons. Notre expansion spectaculaire traduit nos performances techniques industrielles et commerciales. Nous voulons soutenir notre effort et notre progression. Accompagnez-nous dans notre croissance. L'avenir pour nous, c'est aussi le développement d'une future gamme basée sur un nouveau calculateur de grande puissance. Nous recherchons

L'ARCHITECTE ET LE CONCEPTEUR DE NOS SYSTEMES DE DEMAIN.

Au sein de la Direction du Développement, vous animerez une petite équipe d'ingénieurs chargée de la conception et de l'architecture de cette gamme. Ingénieur électronicien de haut niveau, vous connaissez bien les systèmes 32 Bits et si possible les techniques de CAO et des circuits personnalisés. Le contenu et l'environnement de cette fonction répondront aux attentes d'un candidat exigeant. Réf. 781M

3 INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT TELECOMMUNICATIONS-RESEAUX

O UN INGENIEUR ARCHITECTE SYSTEME

Il participe au Développement des Architectures Systèmes et Administratifs ou Réseaux. La connaissance Hard et développement micro-systèmes exploitation MS/DOS, UNIX, langage C est nécessaire. Réf. 782M

O DEUX INGENIEURS DEVELOPPEMENT TELECOMS

Le 1er poste : Orienté sur la connaissance des produits IBM - Environnement SNA 3780/3774/3270. Bonne connaissance environnement micro-ordinateurs. MS/DOS, XENIX, langage C. Réf. 783M

Le 2ème poste : Développement de protocoles, procédures, émulations, applications, environnement micro-informatique MS/DOS et XENIX, langage C. Réf. 784M

Vos connaissances en logiciels de base en systèmes temps réel et si possible en hardware, vont vous permettre de prendre la responsabilité complète de projets de télécommunications et réseaux. Quelques années d'expérience dans le domaine des transmissions de données alliées à une bonne sensibilité pour l'évolution des nouvelles technologies seront des atouts importants.

Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui lettre, CV, photo et niveau de rémunération actuelle en précisant sur votre dossier la référence du poste qui vous intéresse.
ALPHA CDI, 181 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA CDI

MEMBRE DE SYNTEC

ICL
L'INFORMATIQUE QUI VALORISE VOS COMPETENCES

Premier groupe européen en électronique et en informatique, 51 000 personnes, 25 milliards de F de C.A. c'est en investissant dans la recherche de produits toujours plus performants que nous maintenons notre avance.
En rejoignant nos équipes, vous bénéficierez de la structure souple et valorisante de notre organisation et serez formé aux techniques de vente et aux Produits ICL.

INGENIEUR D'AFFAIRES — Grands Comptes
LUXEMBOURG

PROFIL :
- 30-35 ans, école de commerce ou équivalent.
- Expérience de la vente de systèmes informatiques auprès des grandes entreprises et des administrations.
- Expérience de la négociation à haut niveau.
- *Une introduction auprès des organismes de la CEE sera un «plus».*

Mission :
- proposer des solutions informatiques de gestion utilisant l'ensemble des produits ICL : ordinateurs de réseaux, logiciels, bureautique.

Conditions financières : 250 KF + commissions.
Voiture de Société.
Anglais *lu et parlé indispensable, une* **formation** *technique et commerciale est assurée.*

Adressez votre candidature (CV + photo) sous réf. JPB 01 à **Jean-Pierre Barret**

ICL

ICL France
Direction des Relations Humaines,
16 cours Albert 1er 75008 Paris.

Le vrai partenaire.

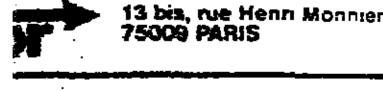
média-system

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

...intenance



Système Réseau



...our exprimer





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Crédit Mutuel de Normandie

Nos résultats, nos investissements, nos effectifs sont en progression constante.

Notre Groupe s'est fixé des objectifs de développement ambitieux. Pour les réaliser et conforter notre structure, nous recherchons des :

Directeurs d'Agence

MISSION :
assurer le développement de la Caisse (dépôts, crédits), maîtriser le compte d'exploitation, encadrer et motiver une équipe, participer au rayonnement local de l'Institution.

- Expérience réussie (de 4/5 ans) dans une Direction d'Agence.
- Sens de l'entreprise, des responsabilités et de la communication.

Responsables d'Exploitation (développement)

MISSION :
organisation et réalisation des actions commerciales, animation d'une Equipe

- Expérience de plusieurs années en animation commerciale, prospection...

Responsables Crédits

MISSION :
promotion, montage et suivi des dossiers de crédits aux particuliers et aux professionnels (notamment à l'agriculture).

- Bonne connaissance du crédit, sens du risque et de la rigueur.

Plusieurs postes sont à pourvoir en NORMANDIE pour chacune de ces fonctions.

Les candidatures (C.V. + photo + prétentions) sont à adresser à :
CRÉDIT MUTUEL DE NORMANDIE - Direction des Relations Humaines (P. VILLENEUVE) 27, rue de la Miséricorde BP 44 - 14010 CAEN CEDEX

Société d'Etude et d'Aménagement Rural

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

confirmé

pour animer, diriger Service Etudes et Travaux.

FORMATION :
- Ingénieur agronome ou équivalent ;
- Orientation pédologie.

MISSION :
- Animer une cellule orientée vers
  - la cartograhie,
  - pédologie agronomie,
  - assainissement ;
- Diversifier l'activité actuelle ;
- Prospecter et développer la clientèle du secteur public et privé.

PROFIL :
- Gestionnaire de recherche ;
- Aptitudes relationnelles.

Poste à pourvoir rapidement dans l'est de la France (Préfecture - 2 h 30 de Paris).

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) à
S.A.F.E. - B.P. 41 - 52002 CHAUMONT CEDEX.

Ingénieur expérimenté en informatique technique

Bretagne

Nous sommes l'un des premiers groupes européens d'ingénierie informatique. Notre fort développement s'appuie sur des réalisations industrielles de pointe et des projets de haute technologie. Notre division **Ingénierie de Systèmes Techniques** en plein essor recherche un Ingénieur expérimenté. Il coordonnera les moyens techniques de développement de logiciels pour plusieurs grands projets.

De formation ingénieur ou universitaire, il a acquis environ cinq ans d'expérience de conception et de réalisation de systèmes temps réel sur mini-ordinateurs. Le poste est basé dans une ville universitaire.

Si ce poste vous intéresse, merci de prendre contact sous la réf. 10675/M avec le département Recrutement - SEMA-METRA 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

SM SEMA·METRA

Région de Grenoble

PME spécialisée dans le transfert de technologie, la reconversion, la formation recrute

DEUX INGÉNIEURS-CONSEIL

pour intervenir en entreprise dans le domaine des technologies de pointe (audits, organisation, rédaction de procédures, formation)

Ingénieur diplômé d'une grande école, vous avez au moins 2 ans d'expérience (micro-électronique appréciée)

Ce poste implique mobilité, créativité et réalisme, qualités relationnelles, bonne pratique de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
Société NEF - 9, rue de la Falaise - 38360 SASSENAGE.

ÉDITIONS LUXE

recherchent

AGENT EXCLUSIF DE DIFFUSION

Région Provence, Alpes, Côte d'Azur

Ecrire à Mme LEFUR,
39, rue de la Convention, 75015 Paris.

L'OFFICE DU TOURISME DE COURCHEVEL

recherche

UN COORDINATEUR D'ANIMATION

homme ou femme, 30/35 ans, cultivé, sportif, disponible, créatif. Il ou elle sera chargé(e) de gérer le budget animation, préparer les manifestations culturelles et sportives durant les saisons hiver et été. Contrat saisonnier, avec possibilité d'évolution vers un contrat à temps complet. Envoyer c.v. manuscrit + photo + prétentions à : Office du tourisme « la Croisette », 73120 Courchevel-1850.

Sur l'axe Lyon-Genève dans une région agréable, notre entreprise (70 personnes) conçoit et fabrique une ligne de produits d'éclairage et de sécurité. Nous recherchons :

Jeune ingénieur Responsable de la fabrication

A partir d'une expérience de quelques années en fabrication, comportant si possible l'utilisation de pièces injectées en plastique, il devra :
- assurer la gestion complète de la production (charges, productivité, contrôle des P.R.) en utilisant un système informatique en place,
- améliorer la qualité et la productivité dans le cadre d'une politique de management participatif avec mise en place de C.Q.,
- réussir l'industrialisation de nouveaux produits en liaison avec le service Etudes,
- rendre compte directement au PDG.

Dans un premier temps, il aura la charge de réimplanter l'usine dans de nouveaux locaux.
Merci d'adresser lettre manuscrite avec prétentions, CV et photo à notre conseil AGFOR, 10 rue Jean-Bourgey, 69100 Villeurbanne.

AGFOR



DIRECTIONS

Nationales et Internationales



Directeur du développement

300.000 F.

Notre établissement bancaire privé, spécialisé dans le financement des entreprises, recherche un cadre à fort potentiel pour ses activités de crédit-bail mobilier, location financière et prêts à moyen terme.

Ce professionnel confirmé aura pour mission immédiate de promouvoir notre banque aurpès des prescripteurs présents sur ces marchés.

Il sera chargé notamment :

* de définir la politique commerciale et l'action marketing à engager
* d'optimiser les moyens humains et techniques mis à sa disposition.

Il s'appuiera sur l'équipe commerciale existante dont il devra assurer le management dans une perspective de performance accrue.

Rattaché à la Direction Générale, il rendra compte de son action aux comités internes.

Une réussite confirmée dans la mission proposée peut ouvrir des perspectives de carrière élargies au sein du Groupe bancaire auquel nous appartenons.

Ce poste est basé à Paris.

Note sur le poste adressée à tout candidat présélectionné.

Merci d'adresser dossier de candidature, photo et rémunération actuelle, sous référence 702 P
39, rue Etienne Marcel 75001 PARIS.
Confidentialité assurée.



PARIS MARSEILLE LYON TOULOUSE BORDEAUX TOURS RENNES LILLE DIJON NANCY NICE LA RÉUNION

Directeur d'un établissement de formation

Provence - 260 000 F/an

Un important centre (50 formateurs, 85 salariés) de **PRE-FORMATION d'adultes** (alphabétisation et technique) à vocation sociale recherche son DIRECTEUR.

- Il assurera la gestion budgétaire complète du centre dans le souci d'une utilisation optimale des moyens en place.
- Il aura la responsabilité de développer la fonction Recherche et Développement : - modernisation de l'outil pédagogique.
  - relations avec les interlocuteurs extérieurs.
  - intégration de l'entreprises dans le tissu régional.
- Il gérera son personnel et, pour cela, devra témoigner de qualités réelles de négociateur auprès des partenaires sociaux.

Le candidat recherché, de formation supérieure, disposera d'au moins 10 années d'expérience dans le domaine de la gestion et de l'animation d'une équipe.

Merci d'adresser votre candidature dans les plus brefs délais avec C.V. et photo à

LG Conseils
18, rue E.-Delanglade - 13006 MARSEILLE.

MANNESMANN DEMAG

Division Manutention

recherche

INGÉNIEUR

Les produits : des composants mécanique, électrique, électronique pour les techniques d'entraînement.

La clientèle : les constructeurs de machines, les industriels de la manutention, les B.E., les concepteurs. Toute l'industrie, depuis les grands du secteur automobile jusqu'aux P.M.E.

Les objectifs : après formation à nos produits en usine, vendre et développer les ventes par une activité de prospection, conseils, négociation et suivi de la clientèle.

Secteur : la France.

Résidence et lieu de travail : Châlons-sur-Marne.

Rémunération : motivante - frais remboursés.

VOUS

Vous êtes INGENIEUR en Electrotechnique ou Electromécanique.
Vous avez un réel tempérament commercial et/ou une expérience dans ce domaine.
Vous avez une connaissance de l'allemand
Vous êtes attiré par la Champagne.



Adressez-nous votre C.V. avec photo et prétentions à
MANNESMANN DEMAG - Service du Personnel - 5, avenue Ampère
51012 CHALONS-SUR-MARNE Cedex

Établissement aéronautique région Auvergne recherche pour bureau d'études un INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE G.E. ENSI débutant ou ayant quelques années d'expérience. Envoyer CV à HAVAS 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX qui transmettra. N 85554.

L'Association de Dévelop. Musical des Landes

recherche son

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENT. A LA MUSIQUE ET A LA DANSE

Le candidat devra justifier
- D'un diplôme d'enseignement supérieur.
- D'une culture musicale sérieuse.
- D'une expérience professionnelle à un niveau identique de responsabilité.

Une récompense d'un établissement d'enseignement musical et une expérience professionnelle supérieure à 4 ans pourraient constituer des atouts importants.

Adresser lettre de candidature manuscrite (photo, références, CV détaillé à :
Monsieur le président de L'A.D.A.M. LANDES
Hôtel du Conseil général
BP 349
40011 MONT-DE-MARSAN
AVANT LE 20 FÉVRIER 1986
L'audition des candidats présélectionnés aura lieu :
LE MARDI 4 MARS
A 14 H 30
A MONT-DE-MARSAN.

OFFRES D'EMPLOIS

Groupe informatique international

recherche pour son activité

INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

en forte expansion
(Aérospatial, Défense, Pétrole, Télécom.)

CHEF DE PROJETS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

INGÉNIEUR GRANDE ECOLE, DOCTEUR ou équivalent 5 années d'expérience minimum

Pour la mise en œuvre d'un projet européen « ESPRIT » chez le contractant principal et la définition de projets nouveaux d'IA et de systèmes experts dans un contexte international et industriel.

POSTE D'AVENIR
POUR CANDIDAT DE HAUT NIVEAU

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
SILIC 270, 94578 RUNGIS CEDEX.

IMPORTANT CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE

recherche pour son Service spécialisé dans la restructuration des Sociétés et l'assistance aux Entreprises en difficulté

Juriste HF

Très Qualifié
Compétences Financières

Expérience nécessaire
à un poste de responsabilité
dans activité similaire
ou étude de mandataire de justice.
Envoyer lettre *manuscrite*, C.V. et prétentions, sous réf. 9494 M, à l'agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine - 75009 PARIS qui transmettra.

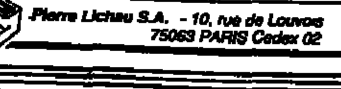
Importante société de distribution
recherche pour
DIRECTION COMMERCIALE PARIS

CHEF DE DEPARTEMENT

De formation **PHARMACIEN** ou **INGENIEUR CHIMISTE** option biochimie.

Rémunération attrayante pour un professionnel motivé et compétent possédant de bonnes connaissances du *marché* de l'industrie pharmaceutique et si possible cosmétique.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence **3784** qui seront transmis par :



Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

FU BERLIN

La Freie Universität Berlin, Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II, Institut für Ethnologie, Abteilung Sozialanthropologie, cherche

Un(e) Enseignant(e) spécial(e) de langues africaines

pour enseigner deux langues africaines aux étudiants d'un projet d'enseignement pratique et pour la collaboration à un projet de recherche

« conséquences de l'assistance technique en milieu rural ».

Le contrat est limité à 12 mois et est payé selon la norme BAT.

Conditions selon § 147 BerlHG : examen universitaire ou d'école normale, maîtrise de deux langues africaines, au moins trois ans expériences pratiques scientifiques ou d'enseignement après la fin des études.

Souhaité : des langues de la R.P. du Bénin.

Veuillez, S.V.P., adresser vos applications dans un délai de quatre semaines à la Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II, Institut für Ethnologie, Abteilung Sozialanthropologie, Boltzmannstrasse 18 - 20, 1000 BERLIN 33 (Allemagne).

VOUS ÊTES PASSIONNÉ DE PÉDAGOGIE
L'E.A.O. DE QUALITÉ VOUS INTÉRESSE
ALORS VENEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE

NOUS RECHERCHONS URGENT

2 INFORMATICIENS

Niveau MIAGE - Maîtrise ou DEA informatique.
Débutants ou 1 an d'expérience (Réf. 101).

2 INGÉNIEURS

Grandes Ecoles, même débutants, aimant rédiger en français, connaissant bien l'anglais (Réf. 102).

1 RESPONSABLE COMMERCIAL

Dynamique, bien introduit dans le domaine de la formation et de l'informatique. Rémunération élevée selon résultats (Réf. 103).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 314.776 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Le Monde

Le grand quotidien national, oui, mais aussi une entreprise avec des contrats à signer, des règles à respecter, des procédures à suivre, des réformes à inventer. Voilà le Monde avec ses ambitions de toujours et les défis des nouveaux médias. Le secrétariat général recherche un juriste pour

Gérer les affaires juridiques et conseiller la direction

Au rythme de la vie du quotidien, vous étudierez, proposerez et négocierez des contrats pour assurer les personnes et les biens, pour acheter, louer, céder des meubles et des immeubles, pour concrétiser des accords d'assistance technique ou de commercialisation... Au rythme des affaires, rompu aux procédures du droit des sociétés et à l'affût des nouvelles dispositions et de leurs incidences fiscales, vous saurez conseiller la Direction dans toutes les décisions importantes qui jalonnent la vie du journal : réformes statutaires, création de filiale, partenariat...

En fait un rôle de conseiller, auprès de la Direction mais aussi aux côtés de tous les services - rédaction, marketing/publicité, comptabilité, diversification...-. Un professionnel du droit - Droit des sociétés, Droit commercial propriété - avec une formation supérieure de type DESS, une expérience de 4 à 5 ans en *entreprise dans un poste similaire, réussira s'il sait allier à la méthode et à la technicité du juriste le sens des* contacts et le talent du négociateur habile.

Merci d'écrire (lettre, CV, photo) sous référence 3317 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

PARFUMS BALMAIN

représentés dans 40 pays du monde.
Nous créons le poste de :

RESPONSABLE MARKETING INTERNATIONAL

pour appliquer et développer notre stratégie marketing en relation avec nos distributeurs à l'étranger : plans d'action, lancements, budgets, promotions et publicité.

Une grande école commerciale, une expérience de chef de produit (parfum, cosmétiques, produits de luxe), la pratique du commerce international, le sens de la qualité et de la rigueur, l'enthousiasme de la jeunesse, à l'aise dans plusieurs langues dont l'anglais,
« chez lui (elle) » partout pour servir notre prestige partout...
Rémunération de l'ordre de 300 000 F annuels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 663 M à Brigitte PRISSARD



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Statistiques médicales

Managez notre équipe de spécialistes

- Département de recherches médicales d'un laboratoire pharmaceutique situé à Paris, nous recherchons l'ADJOINT(E) DE NOTRE CHEF DE STATISTIQUES MEDICALES.
- Responsable d'une équipe de statisticiens, meneur d'hommes, vous devrez savoir allier autorité et souplesse dans les contacts afin de mener à bien les missions qui vous seront confiées et d'atteindre les objectifs fixés.
- Vous aurez à :
  Organiser, planifier, répartir les différents travaux au sein de votre équipe, définir les priorités, coordonner les différentes actions et participer à la définition et à l'élaboration des protocoles d'essais cliniques.
- Vous possédez un diplôme d'études supérieures complété nécessairement par une expérience confirmée (5 ans minimum) dans le domaine des essais thérapeutiques et du traitement statistique de leurs résultats.

Nombreux avantages sociaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Emplois et Carrières 30 rue Vernet 75008 Paris, sous réf. 5317.

Une fonction «tremplin» dans l'entreprise

L'ORGANISATION

Filiale de l'un des plus importants groupes chimiques mondiaux, nous sommes présents dans différents secteurs d'activité : produits pharmaceutiques, produits pour l'agriculture, matières colorantes, matières plastiques, pigments et additifs.
Nous employons plus de 2.200 personnes et nous avons plusieurs unités *de production.*
Nous recherchons pour notre département Organisation et Informatique un Jeune Organisateur.

Au sein d'une équipe de spécialistes, il participera à différentes missions d'étude et de conseil accompagnant la mise en place de systèmes d'information en relation avec les utilisateurs du secteur commercial-marketing en particulier.
Nous rencontrerons des candidats de formation supérieure, commerciale de préférence, possédant une première expérience (2 ans environ) de la fonction d'organisateur.

La dimension de notre Groupe, la diversité de nos activités, notre volonté de développer la mobilité interne permettent d'envisager de réelles perspectives de développement professionnel.

Merci d'adresser votre candidature (c.v., lettre manus., photo et prétentions) *à Madame Monteil - CIBA GEIGY - Département du Personnel*
2 et 4, rue Lionel Terray - 92506 Rueil Malmaison.

CIBA-GEIGY

AXIAL publicité

FLONIC

Société industrielle du Groupe Schlumberger, est leader dans les domaines du comptage et de la régulation de l'eau et de l'énergie thermique.
Nous recherchons aujourd'hui pour notre unité de production de Haguenau (67)

Ingénieur productique
compteurs d'eau

Pour assurer un accroissement de productivité et de flexibilité, nous renouvelons et modernisons notre appareil de production mécanique.
Vous serez chargé d'étudier et de présenter un plan d'investissement, d'en coordonner la réalisation en fonction des choix et du planning retenu (automatisation, robotisation, ...).
Ingénieur jeune diplômé, vous avez une formation Grande Ecole Option productique-machines à commande numérique. Votre esprit d'analyse, votre sens critique et votre connaissance de la production sont les garants de votre réussite dans un poste qui nécessite un haut niveau de communication avec les responsables et les techniciens de fabrication.

Ingénieur d'études électroniques
compteurs d'énergie thermique

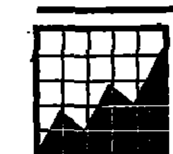
A l'aide des moyens du BE du centre, vous prenez en charge l'étude de nouveaux produits d'une gamme industrielle -étude des circuits, mise au point, industrialisation-.
Ingénieur jeune diplômé, issu d'une Grande Ecole d'Electronique -ESE, ENSEA, ISEP, INSA,...- vous avez d'excellentes connaissances en analogique et microprocesseurs. Créatif, polyvalent et rigoureux, vous savez allier la technique et l'économique dans un cadre de contacts permanents avec le Marketing et le Commercial.

Une réelle motivation, la maîtrise de l'anglais et l'esprit d'ouverture vous donnent de réelles perspectives d'évolution à la dimension de Schlumberger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi, au Service du Personnel,
FLONIC SCHLUMBERGER, 11 Boulevard Pasteur 67506 HAGUENAU.

FLONIC
Schlumberger

média-system



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur des Ressources Humaines et de la Communication

L'une des cles de la competitivite de notre tres important groupe agro-alimentaire est notre volonté de mener de front efficacite economique et *développement social. C'est dire l'importance que notre Direction* Generale accorde à la **création du poste :** Directeur des Ressources Humaines et de la Communication.
Membre du Comite de Direction, vous serez sur le terrain (50 % de votre temps en province) le garant de la coherence et de l'efficacite des actions conduites par les operationnels pour mobiliser et valoriser leurs collaborateurs.
Vous animerez et coordonnerez avec les principaux intéressés des programmes novateurs couvrant progressivement l'ensemble du developpement social : gestion de l'encadrement, information et communication, organisation du travail, cercles de qualité...
La réussite dans cette fonction-cle basee a Paris ou dans une ville universitaire de l'Ouest implique une formation *superieure* et *une experience d'au moins dix ans de developpement social en milieu industriel* a travers des responsabilites de haut niveau en gestion des ressources humaines. La personnalite du candidat, sa maturite, son sens du dialogue, constitueront les criteres determinants du choix.
Merci d'adresser votre candidature sous reference 56 6101 M. Elle sera examinee confidentiellement par Christian SUTTER qui vous contactera rapidement.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 42.93.18.72



SCETAUROUTE

SOCIÉTÉ
CENTRALE D'ETUDES ET
DE RÉALISATIONS
ROUTIÈRES

PREMIER BUREAU D'ÉTUDES EUROPÉEN EN INGÉNIERIE ROUTIÈRE ET AUTOROUTIÈRE

RECHERCHE

- **DES CHEFS DE PROJETS** capables d'assurer la direction opérationnelle de B.E. implantés outre-mer (prospection, production, suivi commercial).
- **DES INGÉNIEURS D'ÉTUDES** pour ses différentes agences en France et à l'étranger.

Vous êtes diplômés d'une grande école (E.N.P.C., E.T.P., T.P.E. ou l'équivalent).
Vous parlez anglais, espagnol ou portugais.
Vous faites la preuve d'une expérience réussie dans un domaine similaire.
Vous êtes mobile et motivé par un développement de carrière attractif.

VOUS NOUS INTÉRESSEZ !

Adressez lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo à :
SCETAUROUTE - A l'attention de Monsieur THISSE,
2, rue Stephenson, 78181 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

COMPAGNIE DE TRANSPORT

recherche pour ses services médicaux

Docteurs en médecine

Les CES de Médecine du Travail et de Médecine Aéronautique sont indispensables.

Vous devez avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq années après l'obtention de votre Doctorat, de préférence en Médecine du Travail. Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

Vous serez intégré dans une équipe basée dans la Région Parisienne, dont l'activité s'exerce à plein temps, essentiellement en Médecine du Travail mais aussi dans d'autres domaines : surveillance médicale de certaines catégories professionnelles, bilans de santé, dispensaire, etc.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. à Christiane Modri, notre conseil, avant le 28 février 1986, (réf. CAF/1 M) : INFRAPLAN - 83 Boulevard Raspail 75006 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN



...ET VOS PROJETS RESPIRENT.

VOUS VOULEZ PARTAGER LA VOLONTE D'INNOVER ET DE GAGNER AVEC UNE EQUIPE QUI RELEVE LES DEFIS, VENEZ REJOINDRE LESIEUR ALIMENTAIRE (HUILES, MARGARINES, SAUCES...) QUI, DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT, RENFORCE SA STRUCTURE MARKETING ET RECHERCHE.

DES CHEFS DE MARQUE

LE MARKETING : UNE PASSION.

Le souhait de faire évoluer votre carrière au sein d'un Groupe dont les préoccupations sont : diversification, innovation...

Un sens aigu de ce qu'est la communication d'une grande marque et son devenir.

Une solide formation (HEC, ESSEC, ESCP...) et trois ans minimum d'expérience.

Transmettrez-nous vite votre dossier, sous réf. 214, à LESIEUR Recrutement et Carrières Cadres, 122 avenue du Général Leclerc 92100 BOULOGNE.

GROUPE LESIEUR

média-system

Siège Européen d'une société internationale située à Paris recherche un(e)

PSYCHOLOGUE

Bilingue anglais-français

- *Diplômé(e) spécialiste de psychologie industrielle,*
- *ayant 5 à 10 ans d'expérience en cette matière pour*
- *participer aux programmes de recrutement tous niveaux,*
- *assurer différentes études et statistiques, mettre en place la méthodologie appropriée.*

Merci d'adresser votre candidature à Bernard MONET 24, rue du Regard, 75006 Paris, qui transmettra.

Imprimantes de haute technologie

IER

INGÉNIEUR QUALITÉ PAPIER

I.E.R. fabricant français d'imprimantes très spécialisées importe également des imprimantes de haut de gamme qu'il distribue sur l'ensemble du territoire.

Avec près de 200 millions de chiffre d'affaires pour 220 personnes, il poursuit son expansion et recherche un Ingénieur qualité papier.

Interface efficace entre les clients et les services techniques concevant les imprimantes, il aura pour mission aussi bien d'adapter les documents à imprimer aux performances des machines que d'orienter les caractéristiques techniques de ces dernières en fonction des normes de papier actuelles ou futures.

Ce poste est basé à Courbevoie. Il s'adresse de préférence à un Ingénieur diplômé d'une école de papeterie ayant acquis une expérience technique (études, développement, qualité) dans l'industrie papetière ou chez un gros utilisateur de papier fabriquant des imprimés à utilisation particulière.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, à Jacques SCARINOFF, sous réf. M 32/1636 E, à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

diagma CONSULTANTS

CHAMP D'ACTION : la logistique de production et de distribution,

DOMAINE D'INTERVENTION : • STRATEGIE INDUSTRIELLE, STRATEGIE DISTRIBUTION PHYSIQUE, • MANAGEMENT DES OPERATIONS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION, • INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'OPTIMISATION EN LOGISTIQUE,

OBJECTIF : l'excellence dans ces domaines dans un cadre européen,

METHODES : scientifiques et pragmatiques,

TAUX DE CROISSANCE : supérieur à 30% par an.

Nous recherchons

consultants en organisation industrielle

Formation Ingénieur (Centrale, A. et M.). Vous avez une expérience opérationnelle, 2 ans ou 3, acquise dans une entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil. Sous la responsabilité du Chef de Projet, vous réaliserez, sur le terrain, l'étude et la mise en place des projets d'organisation des opérations logistiques.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Envoyez C.V. détaillé à DIAGMA CONSULTANTS, 75, rue de Courcelles, 75008 Paris.

ORGANISME D'ÉTUDES et d'AMÉNAGEMENT recherche pour ÉTUDES de DÉPLACEMENTS et de TRANSPORTS URBAINS

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE ou FORMATION SCIENTIFIQUE ÉQUIVALENTE

30 ans maximum, 1 expérience souhait. dans ce domaine

Adresser CV détaillé et prét. s/réf. : 6087 à Pierre LICHAU SA, 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE recherche

INGENIEUR LOGICIEL

connaissant SNA PLM 80.86 et assembleur. Libre de suite. Tél. pour RV 47-84-74-62.

ÉCOLE INTERNATIONALE DE COMMERCE Préparant au BTS D'ACTION COMMERCIALE recherche

PROFESSEUR (H. F.) DE MARKETING

pour préparation à l'épreuve d'Étude de cas

8 h par semaine. Le candidat doit obligatoirement avoir enseigné en classe de BTS et avoir un bon contact avec les étudiants.

Adresser CV avec photo, et lettre manuscrite, sous réf. 00514 à BLEU Conseil 218, r. de Fontenay, 94300 Vincennes qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION CONTINUE EDUCATION NATIONALE de la banlieue Sud cherche pour étendre ses activités en micro-informatique.

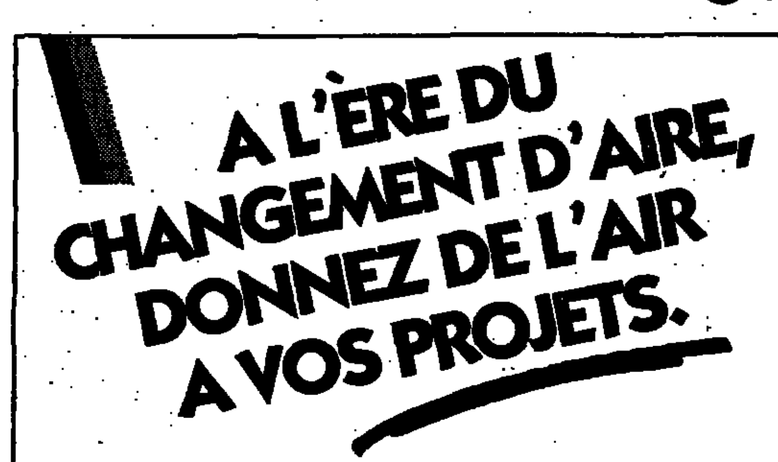
FORMATEURS

ayant bonne expér. prof. dans l'utilisation des logiciels de gestion sur compatible PC. Rémunération en rapport. Appeler le lundi, mercredi, jeudi au 48-84-12-86.

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES recherche

COLLABORATEUR

niveau DECS ou plus. Lieu de travail : NEVERS. Ecrire sous le n° 314 741 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



93, rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS. Tél. 47.42.13.13.



ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

Responsables Financiers

Organisme à structure décentralisée recherche responsables de haut niveau dans le domaine financier : Prévision, Gestion de Trésorerie, Placements, Contrôle de Gestion, Organisation de Circuits de Fonds et Procédures Administratives.

Profil recherché : 30/40 ans.

Solide formation en gestion financière et organisation plus expérience d'au moins 5 ans dans une grande entreprise, institut de prévisions économiques ou cabinet de conseil de réputation internationale.

Les candidats devront avoir l'expérience de la gestion d'une équipe d'au moins 10 personnes et une grande aptitude à la communication et à la rédaction.

Candidatures à adresser sous réf. 4954 M à DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.



Filiale d'un important Groupe Français, entreprise en développement, nous recherchons le patron de notre Bureau d'Etudes (25 personnes) futur responsable technique de l'entreprise.

*De formation supérieure (A & M, ENSTA, HEI, ...) **INGENIEUR MECANICIEN**, 10 à 15 ans de BE vous ont familiarisé à la conception, au perfectionnement de chaînes de fabrication et au développement de produits nouveaux, en acquérant des connaissances en automation, en électronique, voire en emboutissage. Vous recherchez des possibilités d'évolution, un cadre de travail agréable (30 km NE de Paris), un salaire en harmonie avec votre potentiel et votre expérience ?*

N'hésitez pas à nous contacter en adressant lettre de candidature, CV, photo à notre Conseil (discrétion assurée).

GM **GESTION ET METHODES**
Consultants d'entreprise 1 Bis place du Commerce 75015 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC





SLIGOS

Ingénieur Grande Ecole, vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans sur grands systèmes IBM (MVS, DOS, CICS).

Vous souhaitez accroître vos responsabilités.
Rejoignez-nous en tant que :

CHEF DE PRODUIT

- Vous serez responsable de la **QUALITÉ** technique et de l'évolution de l'un de nos progiciels.
- Vous aurez à encadrer une équipe technico-commerciale.
- Vous serez l'interlocuteur privilégié de nos clients et participerez à nos actions en avant-vente.

Vous avez déjà encadré une petite équipe et avez, si possible, une première expérience du vidéotex.

Adresser C.V., photo et prétentions à **SLIGOS/DCI** – Anna **STAROSWIECKI** – 26, rue des Pavillons, 92800 **PUTEAUX**, sous réf. CFP/CD/AS.

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE — HAVAS CONTACT

Sté Electronique industrielle, région parisienne, recherche pour son bureau d'études

INGÉNIEURS INFORMATIQUE INDUSTRIELLE RESPONSABLES PRODUITS

Etude et développement de logiciels de programmation pour composants d'automatisme. Cett offre s'adresse à des ingénieurs diplômés ayant de bonnes connaissances en électronique digitale, programmation structurée, automatismes, lignes de communication, temps réel.
Débutants accept. (dég. O.M.).
Libres de suite.
Adr. C.V. + prét. + photo à STATEC TECHNOLOGIES B.P. 105, 93162 Noisy-le-Grand Cedex.

Maison d'édition

cherche pour assurer rubriques sociales d'une revue familiale de grande diffusion

SPÉCIALISTE EN DROIT SOCIAL

AYANT A LA FOIS
- une connaissance approfondie de la législation de *SÉCURITÉ SOCIALE*
- et une expérience de JOURNALISTE.

Sens du contact et de la vulgarisation.
Références professionnelles demandées.

Ecrire sous le nº 7.002 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

Informatique Industrielle

Depuis deux ans, vous participez à des développements de logiciel.
Vous connaissez au moins l'un de ces domaines :

Micro-processeurs – Systèmes temps réel
Contrôle de processus
Automatismes – Réseaux

aujourd'hui vous voulez

Concevoir... Gérer... Encadrer...
diversifier et valoriser votre expérience.

Alors CAP SOGETI INDUSTRIE vous intéresse.
Le directeur de votre future Agence, Alexandre LEVY attend votre dossier de candidature 92, bd du Montparnasse, 75682 Paris Cedex 14 ou votre appel Tél. : 43.90.13.81, poste 12-46.

CAP SOGETI INDUSTRIE

GRANDE BANQUE PRIVEE

Le développement très important des activites de notre Direction Financière nous amène, suite à des promotions, à étoffer la structure de notre Service

GESTION COMPTABLE-ADMN. SICAV + FCP

C'est pourquoi nous recherchons un jeune

CADRE COMPTABLE 160-190 000 F

ESCAE ou équivalent + Certificat Comptable **DECS** minimum.

ayant déjà une première expérience d'environ 3-4 ans (en Cabinet, Banque ou Entreprise) de l'organisation et du suivi de la bonne marche d'un service de 10-15 personnes.

La connaissance de ce type de produits financiers, bien qu'appréciée, n'est pas considérée comme indispensable, car les qualités personnelles de sens des responsabilités et de l'organisation, d'aptitude à animer une équipe jeune et dynamique primeront sur les compétences techniques immédiates.

La taille de notre établissement et la forte croissance de nos activités ouvrent à terme d'excellentes perspectives pour un collaborateur passionné par les activités financières d'une grande banque.

Ecrire avec CV détaillé, sous réf. RCSM/RB à notre Conseil, R. BATIFOULIER. Il vous garantit une totale discrétion.

R. BATIFOULIER 39, av. des Champs-Elysées 75008 PARIS.



Filiale de Société Allemande, un des leaders en photocomposition.
C.A. France 80 M.F.
+ 20 % de croissance par an.

recherche

Jeune Chef Comptable

DECS ou équivalent
expérience gestion informatisée

rémunération et cadre de travail motivant.
Lieu de travail Neuilly-Plaisance (93)

Adresser C.V., lettre manuscrite à :
BERTHOLD FOTOTYPE FRANCE
ZNAA La Fontaine du Vaisseau
3, rue Edmond Michelet - 93360 NEUILLY-PLAISANCE
à l'attention de Mme Thézan, discrétion et réponse assurées.

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche URGENT

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

même débutants

Pour REWRITING et CONTROLE TECHNIQUE DE DOCUMENTS INFORMATIQUES dans domaines de pointe.

Formation assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 314.775 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Vous avez une solide **EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE** *d'environ 5 ans et êtes de formation* **GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEUR OU DE COMMERCE.** *Devenez*

JEUNE PATRON DE P.M.E. à PARIS

pour créer dans le cadre de notre **IMPORTANT GROUPE D'ENVERGURE NATIONALE,** *une nouvelle filiale pour la fabrication de produits destinés au secteur bancaire, dans le cadre d'une activité déjà existante.*

– *Vous suivrez dans un premier temps une formation à nos méthodes et notre technologie d'environ 3 mois, en province.*

– *Vous aurez à développer notre clientèle et gérer une activité de fabrication.*

– *Vous aurez la charge de recruter votre équipe et de piloter votre implantation dans de nouveaux locaux.*

Merci d'adresser votre candidature (C.V., *photo et prétentions*) *sous réf.* 79490 LM, *à* **HAVAS-CONTACT**, 1, *place du Palais-Royal,* 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Crédit Mutuel d'Ile de France



recrute

Inspecteurs HF

de Banque

Vous avez :
- Un niveau maîtrise ou équivalent ou l'I.T.B.
- Une première expérience de 2 ou 3 années au cours de laquelle *vous avez acquis une bonne connaissance de* l'ensemble de l'activité bancaire.
- Des qualités d'autorité, de rigueur, d'organisation, d'analyse-synthèse.
- Le goût des déplacements.

Nous vous proposons de rejoindre notre Inspection Générale :
Vous vous formerez dans un premier temps aux spécificités de notre inspection et participerez aux missions. Vous en prendrez ensuite l'entière responsabilité.
Cette fonction pourra déboucher, par la suite, vers des responsabilités plus larges en exploitation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, à la Direction des Relations Humaines & Sociales, CREDIT MUTUEL D'ILE-DE-FRANCE, 19 Cité Voltaire 75541 Paris Cédex 11.

L'esprit pionnier

JEUNE CADRE COMPTABLE HF

DECS OU ECOLE DE GESTION

Importante structure médico-sociale largement décentralisée, nous créons, *au sein de nos services* centraux (Paris-8e), un poste de JEUNE CADRE COMPTABLE.

Votre profil :
- titulaire d'un DECS ou diplômé d'une école de gestion avec de bonnes notions d'informatique.
- très mobile géographiquement ;
- apte à l'animation et à l'encadrement.

Votre mission : Au sein de notre service consolidation, *vos fonctions s'articuleront autour de trois axes :*
- responsabilité de la comptabilité d'unités de taille variable jusqu'à l'établissement des documents comptables et fiscaux.
- conseil auprès de nos unités à Paris et en province.
- consolidation du bilan.

Rémunération annuelle de depart : 120 000 F.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, sous référence 3962/LM, à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Nous sommes une société performante et innovatrice en traitement des métaux réalisant 70 % de notre CA à l'export.
Nos procédés, facteurs de qualité, sont vendus aux grands groupes industriels du monde entier.
Nous recherchons un

INGENIEUR EXPORT

directement rattaché à la direction, pour soutenir l'action de nos filiales existantes (Europe, Brésil, Inde), puis participer à la création et au suivi de nouvelles filiales (Asie, Mexique...).
Agé de 30/35 ans, de formation ingénieur mécanique et/ou métallurgie, vous avez également une bonne expérience marketing et export des biens d'équipement.
Anglais impératif et si possible une autre langue (espagnol apprécié).
La rémunération (fixe + intéressement) pourra dépasser 200 KF selon l'expérience et la compétence du candidat.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 515, à notre conseil Pro Consultants, 18 rue Rouget de Lisle, 42000 Saint-Etienne.

pro consultant — média-system

Établissement public recrute

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

qui sera chargé de la préparation et du suivi du budget formation supérieure.
5 ans d'expérience dans une fonction similaire.
Adresser lettre manuscrite CV détaillé, photo et prét.
à CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
Service du budget
Tour Panféric
16e ét., 6, rue Émile-Reynaud
93306 AUBERVILLIERS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Paris-8e recrute

CHEFS DE GROUPE

7 ans expér. min. Cabinet *CS ou équivalent*

RESPONSABLES DE MISSION

5 ans expér. min. Cabinet DECS ou équivalent

Env. lettre CV et prét. à Petiteau Scacchi et associés 31, rue du Colisée, Paris-8e.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

- INSTRUMENTATION
- *TELECOMMANDE*
- METROLOGIE
- SYSTÈMES D'INFORMATION/TÉLÉCOM.

Excellentes connaissances pétrole/gaz.
Anglais exigé, âge 35 ans env.
Lieu : Paris.

Lettre manuscrite, CV + photo, prétentions sous nº 7.001
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS (UNAPEI)

recherche pour son siège situé à PARIS-18e

LE COORDINATEUR ET L'ANIMATEUR

DE SES SERVICES :
- Intérieur,
- Informatique,
- Imprimerie.

- Il prépare et organise d'importantes rencontres nationales ;
- Il assure la modernisation de son secteur pour la mise en place d'un système de traitement de texte et l'installation d'un procédé de photocomposition ;
- *Il doit avoir une bonne formation* et une solide expérience en animation, gestion, organisation et méthode ;
- Une bonne pratique de l'outil informatique est indispensable.

Ce secteur fait tout particulièrement appel au dynamisme de son responsable.
Avantages sociaux :
- convention collective,
- statut cadre.

Envoyer C.V. + photo à :
UNAPEI
15, rue Coysevox,
75008 PARIS.

INSTITUT SUP. PRIVÉ *recherche*

PROF. CONFIRMÉ

Pour classe BTS
- Espagnol ;
- Maîtrise de l'espagnol cciel et économique exigée ;
- Sans expérience de l'enseignement s'abstenir ;
- Disponible immédiatement (4 à 10 h hebdomadaire).

Tél. : 42-46-55-77.

RESPONSABLE INGENIERIE

Nous sommes un important Groupe Industriel Français (C.A. 3,5 milliards), une trentaine d'implantations en France et à l'étranger.

Nous recherchons un Jeune Ingénieur Mécanicien ou Physicien ayant obligatoirement une première expérience industrielle et de bonnes connaissances d'Ingénierie.

Nous lui confierons les missions suivantes, en France ou à l'étranger :
- assistance à nos unités, *pour reimplantation ou transfert d'atelier.*
- création de nouvelles unites.
- assistance en ingenierie pour les clients extérieurs.

De grandes capacités d'autonomie, d'organisation et d'adaptation ainsi que l'Anglais courant sont indispensables.

Le poste est basé à PARIS 8e et implique de nombreux déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo en precisant sur l'enveloppe la référence 3748 M à RSCG CARRIERES - 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

LNE

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

adjoint(e) au secrétaire général

La diversité des activités et des modes d'intervention du laboratoire impliquent une organisation administrative rigoureuse, qui emporte *l'adhesion du Personnel technique (130 ingénieurs - 160 techniciens) en* lui proposant des outils de gestion facilitant son activité et s'inscrivant dans le développement du plan bureautique.

Le collaborateur recherché assistera le secrétaire général dans l'adaptation des procédures administratives et comptables et dans l'analyse de l'exploitation des divers Départements techniques.

Il participera également à la résolution de problèmes de gestion quotidienne.

La capacité du candidat à communiquer et à négocier constitue un atout important. Le poste nécessite une formation Bac + 5 (Ecole ou Université comportant une sérieuse formation comptable).
Une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction du type organisation ou audit, si possible en milieu technique, sera particulièrement appréciée.
Lieu de travail : PARIS - PORTE DE VERSAILLES.

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS — Réf. 50272

Pierre Lichau S.A.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

AVIS

Le département de la Seine Saint-Denis recrute par voie de détachement

un fonctionnaire

de catégorie A qui aura en charge :
- la préparation du budget, l'établissement du compte administratif ;
- la gestion de la dette départementale ;
- la réalisation des études financières.

Les candidatures sont à adresser à :
M. le Directeur général des services départementaux
Hôtel du Département
124, rue Carnot, 93009 BOBIGNY CEDEX.

Pour Association agréée recherche

20 COMPTABLES

BTS-DUT de gestion ou DECS
Lieu de travail : Invalides
Durée : 2 mois
Ecrire avec CV et photo à OCI — Tour C.I.T.
3, rue de l'Arrivée, Paris-15e

DSA INTERNATIONAL
Nous sommes une société d'expertise comptable
Nous recherchons dans le cadre de notre développement

CHEF DE MISSION

Formation : école supérieure de commerce, 2 à 3 ans d'exp. en cabinet.
Ce poste conviendrait à un candidat faisant preuve d'un fort potentiel et capable d'évoluer dans une équipe jeune et motivée.
Adresser lettre + CV s/réf. CM3 à DSA INTERNATIONAL, 22, pl. du Général-Catroux 75017 PARIS.

RECHERCHE

CHEF DE COMPTABILITÉ

Quartier OPERA à PARIS. 45/50 ans. Libre de suite. Chef de comptabilité pour organismes de prévoyance et de retraite. Sens du travail en équipe avec la Direction ; de l'organisation, du contrôle et de la direction humaine d'une équipe d'exécution des tâches, nécessaires. Connaissances en informatique appréciées
Ecrire avec C.V. à H. HEUSSE, 4, av. Marceau, 75008 PARIS (Tél. 47-23-54-10) qui prendra rendez-vous s'il y a lieu.

capitaux propositions commerciales

MAISON D'ÉDITION, REVUES SYNDICALES, CHERCHE SOCIÉTÉ DE RÉGIE POUR ANNONCES PUBLICITAIRES.
Tél. 16-91-78-20-33.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Problèmes de délais, de personnel
je dactylographie vos rapports, mémoires sur :
TRAITEMENT DE TEXTE (IBM PC ou Olivetti ETS)
Tél. : 47-07-45-81, Paris-5e

villégiature

Ski part. loue 74 St-Gervais Duplex 6 pers. Tout confort Ttes saisons. Vue s/Mt-blanc HB 67-74-31-91 HR 67-53-14-22

DEMANDES D'EMPLOIS

PROJET. NIVEAU V2

32 ans, 10 ans d'expérience concept. matériel électronique + expérience commerciale, recherche poste PROJET. II
Paris ou région parisienne, soit :
TECHNIC. COMMERCIAL
Ecrire sous le numéro 6.855
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy – PARIS 7e.

CADRE 44 ans

Formation

INGÉNIEUR

10 ans étranger
Ancien directeur société
Dynamique-Sens du dialogue-motivé

Expérience :
PROMO-MARKETING
ANIMATION
COMMUNICATION

Recherche poste à responsabilités pour gérer-rentabiliser-développer.

Déplacements France et Etranger acceptés

Ecrire sous le nº 6859
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
PARIS-7e.

PATRON D'UN CENTRE DE PROFIT
H. 35 a., 10 ans expér., diplôme enseig. sup. Goût des contacts humains, gde faculté d'adaptation. Capable négociations haut niveau et implication dans la fabrication, bonne pratique anglais et espagnol. Cherche emploi offrant perspectives d'évolution.
Ecr. Havas s/réf. 196979 34063 MONTPELLIER CEDEX.

F. 40 ans maîtrise droit exp. 15 ans contentieux, droit stés immobilier contrat, contrat international propriété inclus anglais.
Ecrire sous le nº 7003 M
Le Monde Publicité
5, rue de monttessuy, Paris-7e

ING. INFORMATIQUE, H. 26 a., ch. 1er emploi : images de synthèse. Event. à mi-temps. HENNINGER Bernard, 22, rue Lafayette, 51000 Châlons-sur-Marne. Tél. : 26-68-27-76.

J.F. 33 ans, documentaliste, recherche emploi plein temps de préférence secteurs audiovisuel, presse, édition, banques. Remplacement accepté. Actuellement stagiaire au service économique du *Monde*. Libre de suite.
Ecrire sous le nº 6858
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jeune femme CAP comptabilité recherche emploi

SECRÉTAIRE COMPTABLE

Banlieue est (Chelles, Lagny) ou proche gare de l'Est.
Ecrire sous le nº 6856
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jeune femme 21 ans, très dynamique et sérieuse, un esprit sociable, recherche un emploi dans le prêt-à-porter.
Libre de suite à temps complet.
Tél. le soir : 42-03-01-49, Mme Sandra MAYLIN.

Jeune auteur rédacteur expér. ch. travaux rédaction, adaptation, rewriting. 42-81-07-96.

Jeune femme, bonne présentation
maîtrise langues étrangères. Connaissance parfaite anglais-espagnol. Possédant diplôme américain. Nombreux séjours à l'étranger (Amérique-Espagne-Pacifique) recherche emploi hôtesse d'accueil secteur touristique ou dans entreprise. Etudierait toutes propositions. *Préférence France-Ouest).*
Tél. 16-43-01-42-16.

INGÉNIEUR

ÉLECTROMÉCANIQUE
CADRE COMMERCIAL
HAUT NIVEAU
Actuellement chef services administration des ventes France et export ainsi que chef des ventes Afrique dans PME avec part. export 80 %. 42 ans, anglais, espagnol, réseaux machines électr. M.T., cherche poste de combat. dép. : 75, 95, 92, 93, 60, nord 78, nord 77, sud 02, sud 80 ou ailleurs si facilité logement.
Ecrire sous le nº 314.815 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DOCTEUR-INGÉNIEUR

- Calcul, dynam. structures ;
- Vibrations, analyse modale ;
- B.E. Etudie ttes propositions.

Ecrire sous le nº 314.813 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrét. de rédact. iconographe, 13 ans exp. magazine, ch. emploi presse périodique. INFO générales ou spécialisées.
Ecrire sous le nº 314.787 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ingénieur UTC génie biologique H. 26 ans, compétences biotechnologie, informatique, gestion de la qualité. Libre rapid.
Ecr. sous le nº 6.854
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

Jne ing. 26 ans techn. de l'eau. Formateur 2 a. Algérie. Ch. Empl. France-étranger. Tél. : 44-53-27-79.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL 55 m². Beau 2 p. cuis., bains. 650.000 F GARBI 45-67-22-88.

Mº LOUVRE, immeuble ancien, ravalé, 5e asc., 120 m², living + 4 chbres, grd calme, soleil. Pos. séparation 2 appts. 2.000.000 F. 45-46-26-25/43-26-73-14

5e arrdt

EXCEPTIONNEL
CHEVET NOTRE-DAME
8 FENÊTRES SUR SEINE
PIED-A-TERRE 60 m²
2e et 3e étages à réunir.
Prix : 1.390.000 F.
Serge KAYSER, (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI 2 pces tt cft refait neuf, soleil, 530.000 F 46-33-44-00/35-90-27-06

ST-SULPICE, vends 130 m², caractère, achète Rive Gauche 180 m². Tél. : 47-03-32-31.

PRÈS JARD. DU LUXEMBOURG
JE PROPOSE SUPERBE APPARTEMENT DE 6 P.
Récemment aménagé au 2e ét. VUE dégagée, agréable cuis., 2 bns, serv. rare. Px élevé.
Serge KAYSER (1) 43-29-60-60).

7e arrdt

DUROC Bel imm. pierre de t. 155 m² 5 + service 46-33-29-17/45-77-38-38

9e arrdt

BLD CLICHY - GD 2 P.
Tt cft, 52 m², imm. récent. RARE 430.000 F. 45-26-99-04.

11e arrdt

CHARONNE
Imm. récent, stand., liv. dble, 2 chbres, 2 bains, 72 m², balcon et terrasse 35 m², box. Parfait état. 42-39-60-22.

14e arrdt

RASPAIL RÉCENT 3 P.
TT CFT ÉTAT PARFAIT
1.160.000 – 43-22-61-35

RASPAIL. Imm. moderne, vrai 3 p., belle cuis. équipée tt cft. 1.160.000 F. 43-20-80-51.

Hôpital St-Joseph. 3 appts 85 m² dont 1 avec jardin. 1.360.000 F + park., 1 duplex 6-7 p., 1.950.000 F. Frais réduits 2,60 %. Tél. : 43-26-73-14 ou 45-46-26-25.

15e arrdt

F.-FAURE récent 2 P. 63 m² 4e asc., cuis. équipée, clair, park. pos. 600.000 F Tél. : 47-83-95-12.

CONVENTION Ancien, stand., 3 p. tt cft. exc., ét. 720.000 F. 43-25-97-16.

16e arrdt

V.-HUGO. Idéal prof. libér. 5 p. 170 m² + studio de serv. 46-33-29-17 – 45-77-38-38.

V.-HUGO – BEAU 5 P. 150 m², 6e asc. Imm. p. de t. 3.300.000 F. 47-27-84-24

PASSY - 4 P., gde classe, sur square + serv., 1.850.000 F. Vis. mercredi 11 h à 16 h. 16, SQUARE D'ALBONI.

17e arrdt

VILLIERS, pierre de taille, atelier artiste, tt cft, 500.000 F. A.S.M. - 47-70-87-22.

20e arrdt

MAISON GD CHARME
220 m², 8 p. + jardin 80 m² + terrasse, soleil, calme except. 2.500.000 F. 43-26-73-14 ou 45-46-26-25.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrang. appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement cpt chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

Recherche 1 à 2 p. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villes tres banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 – 42-83-57-02

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales. TÉL. : 45-62-78-99.

Pour cause mutation personnel et cadres supérieurs GDE BANQUE FRANÇAISE recherche à louer appts ttes catégories. Studios, villas Paris proche banlieue. 45-04-04-45.

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16.

bureaux

Ventes

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs. Démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

Locations

ST-JACQUES 85 m²

Entrée, 4 burx. 7.000 mens. EMBASSY - 45-62-82-14.

PRÈS OPÉRA BASTILLE 150 m² + RÉSERVES + 8 BOXES

Michel BERNARD, 45-02-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e Domiciliation R.M., R.C., SARL, constitution sté. 47-63-47-14.

locaux commerciaux

Ventes

A LOUER OU VENDRE PROXIMITÉ NICE, GRAND LOCAL INDUSTRIEL CONSTITUÉ DE BUREAUX, AGENCES SUR 2 NIVEAUX, 1 HANGAR ET DÉPENDANCES (3.000 m² COUVERTS, ENVIRON 7.000 m² TERRAIN), ACCÈS DIRECT PAR VOIE RAPIDE.
Tél. h. bur. : 93-61-18-71.

fonds de commerce

Ventes

Vds parfumerie. Institut de beauté. Prox. Nice. 93-58-18-11, 93-58-28-86.

A SAISIR

Cause familiale, école privée secondaire en expansion, beaux locaux, proche gares, année scolaire, stages vacances.
Ecrire sous le nº 314.790 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Locations

A céder ou gérance libre, boutique de cycles, cyclomoteurs et scooters. Agent Peugeot Paris. Cause double emploi. Emplacement idéal, cave, atelier, deux boxes, appartement 4 pièces. Avec ou sans stock. Rens. 47-00-27-47.

immeubles

ACHETONS tout imm. vide ou occupé, même avec gros trav. Paris ou proche banlieue, *intermédiaires sollicités*. OFBI, 48-97-48-48, 51, rue René-Alazard, 93170 BAGNOLET.

maisons individuelles

Vends dans station touristique et climatique (prob. cardiaques et respiratoires) mais. anc. rénov. près commerces et piscine convenant retraités souhaitant recevoir enfants, 3 niv., 3 bns, 3 kitchen., gar., terras., jdin. Tél. (soir) 75-46-81-08 ou écrire Mme Cornu, Les Reymonds, 26220 Dieulefit. Séjour essai possible.

domaines

Achète
VASTE DOMAINE
préférence Sologne ou région Centre. Discrétion assurée. Ecr. as nº 204.219 à Havas Orléans, BP 1519, 45005 Orléans Cedex.

propriétés

PROX. ARCACHON (33)
TRÈS BELLE
PROPRIÉTÉ 140 m²
Style régional, tt cft, sur terrain clos 1.200 m².
IDÉAL RÉSIDENCE secondaire et retraite.
A SAISIR : 780.000 F.
Visite sur rendez-vous.
Cabinet J.-P. DIVOUX, 7, av. Maréchal-de-Tassigny, 57000 METZ.
Tél. : (16) 87-66-28-15.

PERREUX-PARC

Très belle ppté s/1.300 m² terrain planté, récept. 75 m² + 6 chbres, 2 bains + s. d'eau + logement serv., gar. 3 voitures.
DEMICHELI
48-73-50-22 - 48-73-47-71.

viagers

ÉTUDE LODEL

Viagers. 35, bd Voltaire 75011 Paris. 43-55-61-58.

140.000 cpt + 700 F/mois, occupé fme 73 ans, appt 50 m², imm. 1900 près Mº Blanche. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.

formation professionnelle   formation professionnelle

économie

REPÈRES

Dollar : progression à 7,38 F

Réamorcée en début de semaine en plein milieu de la journée de lundi après une baisse initiale, la remontée du dollar s'est poursuivie, le 4 février, sur presque toutes les places financières internationales. La devise américaine s'est ainsi échangée à 7,3750 F (contre 7,3180 F la veille) et à 2,4075 DM (contre 2,3905 DM). La livre sterling, en particulier, a été derechef passablement chahutée en raison des inquiétudes suscitées par la nouvelle baisse des prix du pétrole. Elle a coté 1,3750 dollar (contre 1,3870 dollar), son plus bas niveau depuis un an. Une forte activité a régné sur les divers marchés, assez nerveux d'autre part. Ce raffermissement du dollar était généralement attribué à l'amélioration de la situation économique aux Etats-Unis, illustrée par des statistiques bien meilleures que prévu pour décembre (hausse notamment des commandes passées à l'industrie) et à la forte augmentation des bénéfices de General Motors pour le quatrième trimestre (+ 36,8 %).

Etain : baisse des cours à Kuala-Lumpur

A la réouverture du marché de l'étain, le 3 février, à Kuala-Lumpur, après trois mois de suspension, les prix du métal ont chuté à 18 ringgits le kilogramme (7,5 dollars). Ces prix se situaient à 29,50 ringgits le 24 octobre 1985, quand la cotation fut suspendue par les responsables de la Bourse des métaux de Londres. Toutefois, les ventes d'étain en Malaisie n'ont porté que sur 36 tonnes, alors qu'un plafond avait été fixé à 150 tonnes par jour, afin d'éviter un effondrement des cours. — *(AFP.)*

Textile : croissance en RFA en 1985

L'industrie textile ouest-allemande a enregistré un taux de croissance de son chiffre d'affaires de 5 % en valeur en 1985 (2 % en volume), atteignant 36,5 milliards de deutschemarks (111,7 milliards de francs). Cette nouvelle progression confirme la reprise dessinée dès 1984, année au cours de laquelle l'activité du secteur avait augmenté de 6 % en valeur. Ces bons résultats sont surtout à attribuer à la forte croissance des exportations, de 12 % en 1985. L'emploi s'est donc stabilisé, à deux cent trente-deux mille salariés l'année dernière.

LES CAUSES DE LA DÉSINFLATION EN FRANCE

Une politique salariale qui a permis aux entreprises de monopoliser les gains de productivité

Quand on se penchera plus tard sur l'état de la France en 1985, le ralentissement de l'inflation n'apparaîtra pas comme un phénomène nouveau. Le freinage des hausses de prix n'aura pas été cette année là plus fort que les années précédentes (1). On verra nettement *d'autre part que la désinflation* s'était amorcée en 1982-1983 et qu'elle était déjà bien engagée dès 1981-1982 dans la plupart des grands pays industrialisés.

A y regarder de plus près, il apparaîtra tout de même une chose importante, lourde de sens, et difficile d'explication : notre rythme d'inflation aura à peu près recollé en moyenne à celui des autres pays industrialisés, ce qui ne s'était plus produit depuis 1975, la décélération ayant été en France plus forte que partout ailleurs.

Le grand mouvement de désinflation dans le monde dure depuis quatre ans. On en a assez bien répertorié les causes. Certaines sont structurelles : chômage important, stabilisant le prix du travail, c'est-à-dire les coûts salariaux — voire les réduisant — mais n'empêchant pas les entreprises de poursuivre leurs investissements de rationalisation, préparant par là même de nouvelles réductions de prix ; politique budgétaire et monétaire partout restrictive, même si certains assouplissements sont amorcés ici et là. Les autres causes sont, si l'on peut dire, conjoncturelles : baisse des cours des matières premières, baisse du dollar, baisse des taux d'intérêts.

Tous ces facteurs ont, à l'évidence, beaucoup pesé sur les bons résultats enregistrés par la France. La hausse des prix de détails, qui avait été de 6,7 % en 1984 (2), est revenue à 4,7 % en 1985, selon l'INSEE (3).

L'Institut de la statistique indique que l'augmentation des prix de l'énergie, qui avait atteint 10,3 % en 1984, n'a été que de 0,9 % l'année dernière. Ce gain de plus de neuf points, qui provient de la baisse du dollar — monnaie de règlement du pétrole, — explique à lui seul la moitié de la désinflation obtenue en 1985.

Reste à expliquer pourquoi les progrès dans la lutte contre l'inflation ont été l'année dernière plus marqués en France qu'à l'étranger, puisque tous les pays ont bénéficié de la baisse du dollar amorcée fin février, début mars 1985.

Le facteur français

Une première explication vient à l'esprit : étant partie plus tard que la plupart de ses concurrents dans la chasse au trésor — la stabilité des prix — la France doit avancer plus vite pour combler son handicap. Si, en effet, les progrès accomplis par la RFA l'année dernière ont été faibles — le taux d'inflation y est passé de 2 % en 1984 à 1,8 % — la hausse cumulée *des prix de détail depuis 1983 n'est* que de 6,5 % outre-Rhin, alors qu'elle est de 22 % en France, soit plus de 15 points d'écart. Mais l'explication n'est pas plus satisfaisant que ne l'est l'interrogation posée par la course d'Achille qui, parti en même temps que la tortue, mais 100 mètres derrière elle, ne la rattrape jamais.

Il est donc probable qu'existe dans nos succès un facteur spécifiquement français. Si tel est le cas, c'est la politique des prix et des salaires menée par le gouvernement depuis 1982 et poursuivie depuis qui en rendrait probable*ment le mieux compte, puisque* cette politique est d'une certaine façon unique en son genre.

Elle a été bâtie sur deux idées. La première a pris la forme d'une sainte alliance entre patronat et pouvoirs publics. Elle était probablement nécessaire pour éviter que la période succédant au blocage des salaires — l'après-1982 — ne voit les chefs d'entreprise augmenter librement, c'est-à-dire de façon imprévisible, leurs prix et leurs salaires. Le problème était, pour *l'administration, d'avoir la certi*tude que les accords de prix qu'elle imposait seraient bien respectés. L'expérience a montré qu'ils l'ont été dans leur ensemble.

L'habileté du gouvernement aura été d'avoir imposé aux chefs d'entreprises des normes de prix à ne pas dépasser et de les avoir assorties de contreparties plus que satisfaisantes. Dans la plupart des cas, en effet, les hausses de prix maximum autorisées correspondaient aux normes de hausses des salaires recommandées par la puissance publique. C'est dire qu'était laissée aux entreprises l'intégralité des gains de productivité qui, depuis les années 60, étaient partiellement distribués soit aux consommateurs sous formes de baisse des prix, soit aux ouvriers et aux cadres sous formes d'augmentations de salaires. Cette fois, rien de tel, comme le montre le rétablissement rapide des profits des entreprises.

La deuxième idée consistait à enclencher un processus cumulatif de baisse des prix et des salaires, un processus que n'impliquaient pas en eux-mêmes les accords de régulation passés entre l'Etat et les entreprises. L'ascension du dollar poussa la hausse des prix au-delà des normes en 1982, 1983 et 1984.

Pour enclencher ce « processus vertueux », le gouvernement s'accrocha à l'indexation des salaires sur la norme préfixée des prix. Ce fut la condition nécessaire et suffisante. Les salaires y perdirent du pouvoir d'achat en 1983 (3 % par rapport à ce qui se serait passé si l'indexation avait joué normalement) et encore en 1984. Il n'y eut pas de réaction des salariés paralysés par la crainte du chômage.

Modification profonde

Cette rupture eut pour conséquence de réduire l'augmentation des coûts salariaux des firmes : + 11,2 % en 1982, + 9,2 % en 1983, + 5 % en 1984, + 2,9 % en 1985. Les prix industriels n'en ont pas moins augmenté de plus de 4 % l'année dernière, et avec eux les profits des entreprises. Tout cela sans empêcher la désinflation de se poursuivre.

Quel aura été, finalement, l'effet de la politique salariale sur le freinage des prix de détail ? Directement, pas très important, les calculs l'évaluant à 1 point ou 1 point et demi sur l'indice des prix en trois ans. Les effets indirects apparaissent en revanche tout à fait déterminants : modification probablement profonde de la gestion des firmes, désindexation ou sous-indexation des salaires sur les prix.

Reste à savoir si la désinflation va se prolonger ? La forte baisse des prix du pétrole incite à répondre par l'affirmative, encore que *l'ampleur du phénomène soit tel* qu'une réaction des pays producteurs paraît probable. Si celle-ci ne se produisait pas ou tardait à venir, la France pourrait enregistrer, certains mois, des baisses de l'indice des prix et terminer l'année avec une hausse ne dépassant pas 2 %.

Même si elle ne dure qu'un temps, la baisse des prix du pétrole brut, s'ajoutant à celle du dollar, va profiter aux consommateurs qui paieront moins cher leur essence et leur fuel. Mais ce sont là des facteurs externes sur lesquels nous n'avons presque aucune prise. Il *n'en va pas de même* de la politique des prix et des revenus. Le gouvernement a dit et répété qu'il s'orientait vers une libéralisation progressive des uns et des autres. L'opposition, si elle est au gouvernement dans quelques mois, libérera les prix et les marges et, en principe, n'interviendra pas dans la formation des salaires

Les facteurs externes de désinflation sont assez nombreux pour absorber — dans le contexte de croissance lente que nous connaissons depuis 1980 — les dérapages qui pourraient se produire en cas d'abandon de la politique actuelle. *Les services, notamment le commerce*, pour avoir été longtemps contrôlés, relèveraient probablement assez fortement leurs prix et leurs tarifs. L'effet en est chiffré à 2 points d'indice, ce qui donnerait une hausse des prix de l'ordre de 4 % en 1986.

Mais, même dans l'hypothèse où la gauche resterait au pouvoir, se poserait un jour ou l'autre la question d'un retour à la liberté totale des prix et des marges. Le maintien d'une politique salariale fondé sur des normes deviendrait du même coup presque impossible. On comprend mieux alors pourquoi le gouvernement de M. Fabius insiste tant sur la nécessaire flexibilité de l'emploi, nouvelle façon de freiner, non plus les augmentations de salaires, mais celle de la masse salariale.

Une tâche dont s'acquittent déjà bon nombre de chefs d'entreprise.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Hausse des prix de détail en glissement : + 9,3 % en 1983, + 6,7 % en 1984, + 4,7 % en 1985.

(2) En glissement, c'est-à-dire entre janvier et décembre.

(3) La hausse des prix a été sensiblement plus forte en moyenne annuelle : + 5,8 % en 1985 après + 7,4 % en 1984.

SOCIAL

Pour M. Marchelli, les programmes politiques manquent de souffle

Copies à revoir : ainsi pourrait-on résumer l'avis qu'a exprimé M. Paul Marchelli, au cours d'une conférence de presse, le mardi 4 février, sur les programmes des partis politiques pour les élections législatives. Invitant ses adhérents à ne pas *« se dérober »* à leurs devoirs de citoyens, le président de la CGC ne donne pas de consigne de vote, mais voyant dans les programmes de la majorité et de l'opposition de simples *« esquisses »*, il fait confiance aux dirigeants politiques *« pour qu'ils affinent leurs projets et qu'ils le fassent savoir avant le 13 mars prochain »*.

Après avoir rencontré l'ensemble des formations politiques, à l'exception du Parti communiste et du Front national (1), M. Marchelli s'est livré à quelques commentaires sur le programme du PS et sur la plate-forme du RPR et de l'UDF. *« Le document socialiste*, a-t-il déclaré, *nous semble manquer de souffle et esquiver un certain nombre de problèmes essentiels. »* Il a ainsi relevé que *« l'incantation à la croissance ne suffit pas »* et a douté que ce programme puisse faire naître une *« puissante motivation »* chez les salariés nécessaire pour gagner la bataille économique. *« Les socialistes*, a-t-il affirmé, *font apparaître très clairement leurs intentions d'augmenter les prélèvements — notamment sociaux — pour tous les salaires moyens et élevés »*.

M. Marchelli a cependant accordé un demi bon point au PS en notant qu'il se préoccupe de la *« réinsertion sociale »* des retraités et préretraités. Mais *« la plate-forme socialiste reste naturellement sou l'égide d'un étatisme triomphant et débordant. Qu'il s'agisse de prélèvements, de redistributions, d'incitations, de subventions, d'enseignement et de culture, l'Etat est omniprésent »*. Quant à ses positions sur le droit de vote des immigrés, elles *« risquent de faire rebondir des débats dont la France se serait bien passée pendant la campagne électorale »*. Bref, pour M. Marchelli, cette plate-forme *« semble un peu ringarde et manquer de souffle qui inspire la confiance »*.

M. Marchelli a critiqué également la plate-forme RPR-UDF : *« Prévoir une accélération de notre croissance supérieure à celle de nos voisins hautement industrialisés (moyenne 2,5 %) semble aléatoire. Le chômage risque donc de croître puisque c'est seulement à partir du seuil de croissance de 3,3 % que l'on pourra commencer à inverser les données de l'emploi. »* Opposé à l'abrogation de la loi de démocratisation du secteur public, M. Marchelli a reproché à l'opposition de *« rester vague »* à propos de la participation. Et il a demandé plusieurs explications : *« Quel dispositif contractuel remplacera la suppression de l'autorisation préalable de licencier délivrée par l'inspection du travail ? »*, a-t-il notamment interrogé.

Sur la protection sociale, le président de la CGC a regretté que *« l'opposition n'envisage pas clairement la budgétisation et la fiscalisation d'un véritable salaire familial à partir du premier enfant »*. Il a également jugé *« inadmissible que l'opposition ne garantisse pas plus clairement les régimes de retraites complémentaires par répartition »*. *« Incontestablement*, a-t-il conclu, *apparaît dans ce programme un vent de libéralisme, mais aussi une forte brise patronale. Toutefois, la dimension du défi auquel notre pays est confronté ne semble pas être totalement prise en compte (...). Il manque à ce document un souffle gaullien, celui dont nous avons besoin pour imaginer l'avenir de la France. »* Moins critique vis-à-vis de l'opposition que de la majorité, la CGC se montre prudente face aux promesses dont les cadres font particulièrement l'objet avant une élection.

M. N.

(1) M. Marchelli, qui n'a eu avec M. Barre qu'un rendez-vous officieux, devait rencontrer M. Delors, le 5 février, et a demandé audience à M. Fabius.

Selon l'INSEE

MALGRÉ UN REPLI DE LA PRODUCTION LES INDUSTRIELS RESTENT OPTIMISTES

Les chefs d'entreprise confirment leur optimisme quant aux perspectives générales d'activité. Ils s'attendent néanmoins à un repli passager de leur production, celle-ci ayant diminué en fin d'année 1985, indique l'enquête mensuelle dans l'industrie qu'a publiée l'INSEE lundi 3 février.

Pour les mois à venir, les perspectives de hausse des prix restent modérées. La demande globale se réduit mais la demande étrangère reste stable, ajoute l'INSEE. La production des biens de consommation diminue, essentiellement dans l'équipement ménager, le textile, l'habillement, et le cuir chaussures. L'automobile connaît une situation analogue. Dans les biens intermédiaires la production devrait augmenter légèrement, cette hausse compensant en partie le recul observé en fin d'année.

Les dirigeants des petites et moyennes industries (PMI) portent un *« jugement de plus en plus favorable »* sur l'amélioration de la conjoncture, selon les résultats de l'enquête menée par le Crédit d'équipement des PME (CEPME). Cet optimisme concerne autant l'activité que les situations financières. Après une année 1985 en progression, les patrons des petites entreprises prévoient une nouvelle avancée de leur production en 1986. Ils comptent investir pour moderniser leurs équipements plus que pour accroître leurs capacités de production, mais jugent trop élevé le niveau des taux d'intérêts.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

• **Mme Edith Cresson n'a toujours pas la religion du secteur public.** — Le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a le mérite de la continuité. Du moins en matière de nationalisations. Dans une interview à *Libération* du 4 février, Mme Edith Cresson affirme, comme elle l'avait déjà fait en avril 1985 dans ce même quotidien, qu'elle n'a toujours pas de religion dans ce domaine, en ajoutant : *« Je n'ai qu'une seule religion (...), c'est que l'argent dégagé finisse dans tous les cas par parvenir à l'entreprise. Vendre les entreprises publiques pour combler le déficit du budget de l'Etat comme nous le promet la droite, c'est vraiment, comme le disait McMillan en Angleterre, vendre l'argenterie de famille. »* Interrogée sur les « ratages » du gouvernement, Mme Edith Cresson précise également : *« Spontanément, je vous répondrai que je regrette que nous n'ayons pas présenté la loi de « respiration du secteur public », qui aurait donné plus de souplesse aux entreprises nationalisées »*.

Social

• **Grève des dockers.** — La fédération CGT des ports et docks appelle l'ensemble des ouvriers dockers (11 900 personnes environ) à faire grève le 5 février dans tous les ports et à participer à une grande *manifestation* à Boulogne-sur-Mer, ville dont le maire est M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer. Ils réclament une amélioration des retraites et s'opposent aux réductions d'effectifs.

AGRICULTURE

LA MAITRISE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN ÉCHEC

Les éleveurs risquent de payer 760 millions de francs de pénalités

Quotas laitiers : rien ne va plus. Après avoir été endigué pendant quinze mois, le fleuve de lait est de nouveau en crue, et les producteurs devront, conformément au règlement européen, payer de lourdes pénalités de dépassement. On parle de 760 millions de francs pour une production « excédentaire » de 380 000 tonnes. Cet échec pose des questions pour l'avenir : comment assurer une progression de la production et du revenu pour les 300 000 éleveurs restants lorsque le rythme des départs des agriculteurs âgés et des petits producteurs se ralentira ? Il pose aussi une question pour le présent : quelle sera l'attitude du futur gouvernement quand, en juin et juillet prochains, les pénalités seront retenues sur les fiches de paie du lait ? Suffira-t-il de *« taper du poing sur la table »* à Bruxelles pour enterrer le réglement communautaire ou de plaider pour une augmentation des ressources budgétaires de la Communauté ? Devra-t-on quoi qu'il arrive faire avaler aux producteurs l'amère pilule des pénalités ? A moins encore de s'en sortir avec des aides nationales. En tout cas, il s'agira d'un test politique.

La situation peut être explosive, surtout si elle se cumule avec une fixation des prix agricoles, prévue théoriquement en avril, mais qui risque d'être retardée et de ne pas satisfaire les agriculteurs.

Le front agricole, toutefois, sur ce point précis des taxes, ne sera pas uni : certaines régions ont plus que d'autres joué le jeu des quotas. Les pénalités n'affecteront que celles qui ont dépassé leur contingent : Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire. Au sein de chaque région, des producteurs ont fait des efforts et d'autres non. Il sera difficile de les mobiliser ensemble. Enfin, les organisations professionnelles les plus représentatives n'ont jamais dit qu'elles pousseraient les producteurs à la grève des pénalités. Pour une large part, la maîtrise de la production dépend de l'information donnée par les laiteries. Il est significatif de constater que ni la société Saint-Hubert, présidée par M. Guillaume, président de la FNSEA, ni la CLHN, présidée par M. Ledru, président également de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), ni ORLAC, présidée par M. Michon, président de la Fédération nationale des coopératives laitières (FNCL), ne sont « sorties des clous ». Elles ont scrupuleusement respecté leur quota.

Question de « climat »

Après une première campagne 1984-1985 sans problèmes, l'évolution paraissait encore satisfaisante au premier trimestre de la campagne en cours. Puis ce fut à partir de juillet le dérapage. L'excédent estimé fin janvier de 380 000 tonnes pour la fin de la saison laitière (fin mars) résulte d'un dépassement de quota de 580 000 tonnes, diminué des « quotas morts » (entreprises qui ont collecté moins de lait qu'elles n'y étaient autorisées), évalués à 200 000 tonnes. Par régions, l'évolution de la collecte est en effet contrastée (1).

Le dérapage constaté au plan national est cependant d'autant plus important que l'augmentation permise à l'ensemble des producteurs en activité, durant la campagne 1985-1986, était voisine du million de tonnes. Cela veut dire que, avec les volumes de lait rendus disponibles par les départs d'agriculteurs âgés et les cinquante-sept mille cessations d'activité favorisées par des aides nationales, les quelque trois cent mille livreurs de lait disposaient d'une réserve de croissance annuelle comparable à celle qui était constatée avant la mise en place des quotas.

Il y a, à ce dérapage, de multiples raisons, qui tiennent toutes au « climat » : les conditions météorologiques, d'abord, favorables à la production des fourrages (à l'exception des zones touchées par la sécheresse) ; climat psychologique ensuite. Le fait qu'il n'y ait pas eu de pénalités l'an passé, en dépit des excès notoires de certains éleveurs, a conduit au relâchement. La littérature professionnelle, tout en admettant le principe des quotas, n'a cessé de recenser les cas des « prioritaires » qui devaient ne pas y être soumis. Quand les priorités s'accumulent vient un moment où le respect du quota ne concerne plus personne. L'ambiance électorale a aussi pu jouer son rôle, les éleveurs imaginant que l'opposition, redevenue majoritaire, les dispenserait de payer des pénalités. Enfin la progression des quantités produites dans l'Ouest n'est pas étrangère à la volonté des éleveurs bretons d'occuper le terrain et de prendre une revanche sur l'attribution de quotas supplémentaires aux régions touchées par les calamités lors des années qui ont servi de référence pour la fixation des droits à produire.

Mais, quelles que soient les raisons, on constate que l'application des quotas n'a pas freiné les tendances lourdes de concentration de la production dans l'Ouest, de concentration des élevages en Picardie, Nord-Pas-de-Calais et Lorraine, et d'accélération du déclin en Poitou-Charentes, dans le Centre ou en Gironde.

1 kilo sur 4

L'échec de la maîtrise de la production peut avoir des conséquences graves pour l'économie laitière. Selon les comptes provisoires par catégories d'exploitation, alors que le revenu brut de l'ensemble a diminué de 2,4 % en 1985 (optique commercialisation), celui des producteurs de lait a augmenté de 2,9 %. Celá signifie que la régression de la production a été bénéfique, en moyenne bien sûr. Le dépassement des quotas apporte des arguments à ceux qui, à Bruxelles et parmi les Etats membres de la Communauté, plaident pour une nouvelle diminution des volumes, accompagnée d'une diminution des prix garantis. L'état des stocks et le coût de leur entretien conduisent à de tels raisonnements.

En France, dans les quatre semaines de janvier, le record absolu de mise à l'intervention du beurre a été battu : 13 768 tonnes, et pour l'année 1985, la France aura stocké 13,4 % de sa production. Pour l'ensemble de la Communauté, c'est le quart de la production qui a pris la direction des frigos, les partenaires de la France étant encore plus « interventionnistes » et aussi irrespectueux des droits à produire. Le premier prix de stockage est remporté par le Royaume-Uni (46 % de sa production), suivi de l'Irlande (44 %), des Pays-Bas (37 %) et de l'Allemagne fédérale (27 %). La montagne de beurre ne s'applanit pas.

Elle pèse toujours 1 million de tonnes, dont 500 000 tonnes de « vieux beurre » de plus de deux ans. Le dégagement opéré sur l'URSS (220 000 tonnes de ce « vieux beurre ») est largement compensé par le gonflement du stock réalisé dans l'année : 490 500 tonnes.

En poudre de lait, le stock européen au 31 décembre 1985 a toutefois été réduit de 100 000 tonnes à 520 000 tonnes (avec 340 000 tonnes sorties et 240 000 tonnes entrées). Le conseil de direction de l'Office du lait (ONILAIT), *dans son rapport* sur la situation de la filière en 1985, n'est pas optimiste sur l'évolution des marchés. Le solde excédentaire de 12,5 milliards de francs, proche de celui de 1984, *« ne doit pas faire illusion »*, écrit-il. Les causes du ralentissement du commerce mondial des produits laitiers demeurent aggravées par la baisse des revenus des pays producteurs de pétrole, tandis que la concurrence sera avivée par la baisse du dollar. C'est dans ce contexte que doit se mesurer la gravité de l'échec de la politique de maîtrise de la production laitière.

JACQUES GRALL.

(1) • Régions en forte croissance : Basse-Normandie (+ 3,8 %), Bretagne (+ 3,2 %), Franche-Comté (+2,1 %).

• Régions en légère croissance : Bourgogne (+ 0,5 %», pays de Loire (+ 0,2 %).

• Régions en légère décroissance : Picardie (– 0,1 %), Champagne-Ardenne (– 0,8 %).

• Régions en décroissance : Nord-Pas-Calais, Haute-Normandie, Alsace-Lorraine, Auvergne, Rhône-Alpes (de – 1 % à – 3 %).

• Régions en forte décroissance : Limousin (– 8,3 %), Midi-Pyrénées et Aquitaine (– 10,7 %), Poitou-Charentes (– 11,1 %), Centre (– 13,3 %).

Une analyse plus fine pour les zones de montagne, où la production laitière est souvent une obligation, montre qu'il existe trois types d'évolution : les départements en expansion rapide (Pyrénées-Atlantiques, Aveyron, Cantal, Doubs), ceux qui se maintiennent (Loire et Puy-de-Dôme) ; ceux où la production décline (les deux Savoies, l'Isère, le Jura, la Haute-Saône et le reste des Pyrénées).

18 000 tonnes de céréales détournées au silo du Havre

UNE QUINZAINE DE COOPÉRATIVES COMPROMISES

Treize personnes ont été inculpées par un juge d'instruction du Havre pour avoir détourné quelque 18 000 tonnes de céréales, qui auraient dû transiter par le silo portuaire. Le président de la SICA du silo portuaire, M. Lemercier, avait porté plainte. Le directeur de cette société, M. Michel Laugier, cinquante-cinq ans, avait été licencié pour faute grave en juillet dernier, puis inculpé et incarcéré pour malversations, à la suite de la découverte d'un trafic régional. En novembre 1985, on apprenait le détournement de 750 tonnes de blé et d'orge. Des camions fantômes venaient en prendre livraison au silo, puis les céréales étaient écoulées frauduleusement auprès de minotiers de Normandie et de Bretagne.

Mais ce trafic n'était que la partie visible de l'iceberg. Après six mois d'enquête menée par la section financière du service régional de police judiciaire de Rouen, un trafic autrement plus important, et qui durait depuis deux ans, était mis au jour : les céréales « escamotées » représentent une somme d'environ 20 millions de francs.

Outre M. Laugier, figurent parmi les personnes impliquées les responsables d'une société exportatrice de Strasbourg et plusieurs responsables d'une quinzaine de coopératives situées dans la partie nord de la France. Le directeur du silo mettait à profit le caractère fluctuant des stocks qui lui étaient confié, pour établir une double comptabilité.

Une grande partie des marchandises détournées était destinée à l'aide alimentaire pour les pays du tiers-monde. La fraude était alors d'autant plus aisée que les cargaisons ne font pas l'objet de contrôles assez rigoureux à l'arrivée. Le service des douanes avait, par exemple, effectué un contrôle sur une expédition d'aide alimentaire à destination du Mozambique en 1983. Il y a quelques jours, on disait au Havre même que ce contrôle n'était pas encore terminé...

J. G.

ÉNERGIE

Le pétrole de mer du Nord en dessous de 17 dollars le baril

Les prix du pétrole, stabilisés depuis une semaine entre 18,50 et 20 dollars par baril, ont de nouveau chuté, lundi 3 février, sur les marchés libres. A Londres, les cours du « brent » britannique sont passés, pour la première fois depuis 1979, en dessous de 17 dollars par baril, à 16,90 dollars pour une livraison en mars. A New-York, les cours ont chuté en une séance de plus de 1 dollar, pour se situer aux environs de 17,80 dollars par baril. Au début de l'année, les cours du brut atteignaient environ 26 dollars. Ce nouvel accès de faiblesse du marché a été provoqué par la réunion, à Vienne, du comité spécial de l'OPEP. Constitué de cinq membres, il est chargé de définir les moyens d'appliquer la nouvelle stratégie définie, en décembre dernier, par l'organisation, à savoir défendre en priorité une juste part de marché *et non des prix officiels les plus* élevés possible.

De nombreux opérateurs pétroliers attendaient que ce comité appelle à une conférence extraordinaire, afin de fixer rapidement un nouveau plafond de production et tenter d'arrêter la glissade des prix. Or il apparaît que les producteurs du Golfe, derrière l'Arabie saoudite, sont plus déterminés que jamais à poursuivre l'affrontement et à maintenir un rythme de production élevé, quitte à noyer le marché, tant que les producteurs non OPEP n'auront pas cédé. Un dirigeant de l'OPEP, cité par le *Wall Street Journal*, a déclaré qu'il était prêt à voir les prix chuter jusqu'à 10 dollars, précisant que l'objectif de l'Arabie saoudite était d'obtenir une réduction d'environ 20 %, soit 1,5 million de barils par jour de la production des pays producteurs non membres de l'organisation.

Cette attitude ne fait pas l'unanimité au sein de l'organisation. La baisse des cours en s'accélérant renforce, au contraire, les clivages traditionnels entre les « modérés » du Golfe et les « durs » opposants traditionnels du royaume wahabite. Les trois pays les plus violemment hostiles à la politique actuellement suivie, l'Iran, la Libye et l'Algérie, devaient se réunir ce mardi 4 février à Tripoli ou à Alger, afin de définir une position commune. Ces pays, qui souhaitent maintenir des prix aussi élevés que possible, nettement au-dessus des cours du marché, réclament une nouvelle limitation de la production de l'OPEP, à son ancien plafond – 16 millions de barils/jour, contre plus de 18 millions de barils/jour actuellement.

Cette politique ne peut toutefois être appliquée sans l'accord du principal producteur, l'Arabie saoudite, qui devrait pour éponger le surplus actuellement constaté réduire de nouveau son rythme d'extraction de moitié. Les principaux dépassements, par rapport aux anciens quotas, ne sont pas le fait des pays modérés du Golfe mais des autres, Irak et Nigéria notamment.

Difficultés matérielles pour Téhéran

L'Iran, pour montrer sa bonne volonté, a certes annoncé publiquement la semaine passée qu'il avait réduit sa production de moitié. Mais la plupart de ses partenaires au sein de l'OPEP n'ignorent *pas* que ce n'est qu'un moyen diplomatique de camoufler les difficultés matérielles de Téhéran à *exporter son brut*. Les raids de l'aviation irakienne ont en effet gravement endommagé la station de pompage de Gonaveh, qui alimente le terminal de Kharg, lui-même partiellement détruit depuis plusieurs mois. Les exportations de brut de Kharg auraient été ainsi réduites de plus de moitié, et l'Iran serait actuellement dans l'incapacité de faire face aux livraisons prévues. De plus l'aviation irakienne a touché au cours du week-end l'un des cargos géants qui assurait la navette entre Kharg et l'île de Sirri, où viennent charger les pétroliers étrangers. La crédibilité de Téhéran est donc limitée, la plupart des autres pays de l'OPEP sachant que, dès que cela lui sera possible, l'Iran reprendra ses ventes au rythme maximum, comme cela a toujours été le cas depuis quatre ans.

Entre ces deux groupes, les autres pays producteurs, comme le Venezuela et l'Indonésie semblent prôner une stratégie intermédiaire, consistant à fixer un nouveau plafond, plus élevé qu'auparavant, allant de 17,25 à 18 millions de barils par jour, afin de limiter les dégâts.

Compte tenu de ces divisions, il y a donc peu de chances que l'OPEP puisse rapidement agir pour arrêter l'érosion des prix. Le marché est en effet de plus en plus engorgé, à mesure que la production de l'OPEP continue de croître, tandis que la demande saisonnière diminue. *« On constate qu'on peut se passer presque totalement de la production de l'Iran, de la Libye ou de l'URSS, et avoir encore trop de brut sur le marché »*, assure le responsable des achats d'une compagnie française.

V.M.

TRANSPORTS

Les autorités américaines demandent une inspection de tous les Boeing-747

Washington *(AFP)*. – Le Boeing-747 – le plus gros avion actuellement en service dans le monde – fait l'objet, depuis le 3 février, d'un contrôle accru de la part des autorités américaines afin de vérifier que le choc subi par les appareils lors des atterrissages ne provoque pas de fissures dans le fuselage.

La directive de la Federal Aviation Administration (FAA), qui s'applique à toutes les compagnies aériennes américaines et aux compagnies étrangères desservant des villes des Etats-Unis – a été envoyée au cours du week-end à toutes les compagnies utilisant des appareils de ce type. Elle fait suite à la découverte – à quatre reprises le mois dernier – de craquelures révélées lors d'examens de routine pratiqués sur des 747.

Les consignes de la FAA devraient s'appliquer immédiatement à cent soixante appareils : désormais, tous les Boeing-747 qui se sont posés plus de quatorze mille fois devront être inspectés tous les vingt-cinq vols et les plus récents gros porteurs, qui n'ont pas encore atteint ce nombre d'atterrissages, devront être examinés tous les cinquante vols.

Les 747 ayant effectué moins de dix mille atterrissages ou ayant été révisés au cours des deux dernières années ne sont pas visés par l'ordre de la FAA.

La FAA n'a pas précisé les noms des compagnies aériennes auxquelles les quatre Boeing défectueux appartiennent mais, de source proche de cette administration, on indiquait que deux des avions étaient exploités respectivement par Pan American World Airways et British Airways.

Un porte-parole de Pan Am a précisé lundi que ces contrôles, déjà en cours, devraient n'avoir qu'un *« effet minime »* sur les vols de cette compagnie.

Les Boeing-747 ont été mis en service commercial en janvier 1970 et six cent trente et un exemplaires du Super-Jumbo sont actuellement exploités dans le monde, dont cent soixante et un par des compagnies américaines.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,3700	7,3730	+ 45	+ 60	+ 95	+ 125	+ 300	+ 400
$ can.	5,1056	5,1113	– 99	– 82	– 212	– 182	– 524	– 439
Yen (100)	3,8466	3,8491	+ 74	+ 88	+ 162	+ 184	+ 517	+ 580
DM	3,0625	3,0651	+ 95	+ 108	+ 209	+ 228	+ 631	+ 687
Florin	2,7116	2,7137	+ 63	+ 70	+ 138	+ 148	+ 408	+ 454
F.B. (100)	14,9797	14,9919	– 341	– 258	– 941	– 777	– 1381	– 1003
F.S.	3,6177	3,6210	+ 127	+ 144	+ 277	+ 302	+ 832	+ 902
L (1 000)	4,4994	4,5040	– 354	– 305	– 805	– 736	– 1770	– 1638
£	10,1301	10,1416	– 329	– 286	– 711	– 640	– 2030	– 1822

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	11 3/8	12 3/8	11 3/4	12 3/4	10 1/4	11 1/4
F.S.	2 3/4	3 3/4	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	14	19	18 1/2	19 1/2	19 3/8	20 3/8	17	17 1/2
£	12 1/8	12 3/8	13	13 1/8	13 1/8	13 1/4	12 7/8	13 3/8
F. franç.	9	9 1/4	13	15	14 1/2	16 1/2	13	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

...e mer du Nord
...17 dollars le baril

Difficultés matérielles pour Téhéran

...ORTS

...éricaines demandent ... tous les Boeing-747

...BANCAIRE DES DEVISES

...S EUROMONNAIES

Quand IBM se plaint

IBM-France, un peu déçue par ses ventes de 1985 en progression de 13 % seulement contre 18,5 % pour le français Bull, explique cette faiblesse – entre autres raisons – par *« les nouveaux mécanismes de commandes préférentielles mis en place en 1984 dans l'administration et le secteur public »*. Le protectionnisme des pouvoirs publics aurait été *« considérablement renforcé »*, explique la filiale française du groupe américain, en faveur bien entendu de Bull.

Qu'IBM se plaigne officiellement et à haute voix est peu courant. La compagnie tient habituellement à conserver une neutralité scrupuleuse vis-à-vis des décisions des gouvernements. Cela fait partie de son image de *« bonne citoyenne »* en Europe et ailleurs. La politique des commandes publiques est aussi un terrain dangereux pour elle comme pour toute firme américaine, car il est facile de lui rétorquer que le gouvernement de Washington achète à l'évidence bien moins d'ordinateurs français que Paris n'en commande aux constructeurs des Etats-Unis.

Mais le plus curieux est que les faits ne donnent pas vraiment raison à IBM. Les nouvelles mesures adoptées par décret, le 18 juin 1984, le furent à la suite de la pression des administrations utilisatrices d'informatique qui jugeaient la politique précédente en faveur de CII-Honeywell Bull mise en place sous M. Giscard d'Estaing trop contraignante. De nombreux services administratifs (les chercheurs scientifiques par exemple) réclamaient la liberté d'acheter les matériels qui leur convenaient le mieux quelle qu'en soit l'origine. Le texte adopté va dans ce sens libéral : plutôt que de négocier au cas par cas l'achat d'un ordinateur avec la Mission à l'informatique (MIS) chargée de défendre les matériels français, comme elle le faisait auparavant, les administrations doivent désormais élaborer un schéma directeur pluriannuel. C'est ce schéma qui fait l'objet d'une convention négociée avec un comité interministériel auquel participe la MIS. Pour les entreprises publiques, il leur suffit de présenter leur schéma pour avis, une confrontation s'effectue ensuite *a posteriori* chaque année. Dans le nouveau système, entreprises et administrations s'engagent à acheter français une part souvent croissante de leurs besoins mais pas obligatoirement. Certains ministères fortement équipés par Bull ont ainsi pu signer des conventions avec une part d'ordinateurs français en réduction. *« Ce que nous voulons, c'est un partage raisonnable »* explique-t-on à la MIS.

Les réusltats *(voir tableau)* montrent que, si IBM a perdu des points, *cela ne s'est pas fait au profil de Bull* qui a lui même régressé. *« IBM n'a aucune raison de se plaindre* juge-t-on à la Mission, *le nouveau dispositif donne simplement des chances plus homogènes à tous les constructeurs Bull, IBM, mais aussi les autres. »* Les gagnants sont justement ces « autres », français (Matra, CGE, Electronique Serge Dassault...) et américains (Hewlett Packard, Digital, Apple...). Bull n'est en tout cas pas aussi privilégié que l'affirme IBM. Le groupe français réalise d'ailleurs une croissance sur les marchés concurrentiels nettement supérieure à celle obtenue dans les marchés publics (13 %).

D'où une interrogation : ne serait-ce pas plutôt ce retour à une réelle compétitivité de son concurrent français qui inquiète le géant américain ? A moins qu'IBM ne se plaigne avec un autre objectif à l'approche des échéances électorales : obtenir quelques promesses des candidats de l'opposition. En matière de déréglementation des télécommunications par exemple...

ÉRIC LE BOUCHER.

Évolution des parcs publics d'ordinateurs

DANS LES ADMINISTRATIONS	AU 1-1-83 (1) %	AU 1-1-85 %
Constructeurs français	65,2	67,1
dont Bull	53,5	52,7
Constructeurs européens	4,1	4,3
IBM	18	16,4
DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES		
Constructeurs français	34,4	35,9
dont Bull	28,2	27,7
Constructeurs européens	9,2	6,3
IBM	35	34,2

Source : enquêtes de la Mission de l'informatique

(1) Logabax ayant été racheté par Olivetti après le 1-1-1983, les chiffres de cette colonne ont été recalculés. La part de Logabax est incluse dans la ligne constructeurs européens.

En Grande-Bretagne

Le projet de rachat de Leyland par General Motors est critiqué par l'opposition travailliste

De notre correspondant

Londres. – Alors que l'affaire Westland ne cesse de lui causer de graves ennuis, le cabinet de Mme Thatcher aurait sans doute préféré faire à un autre moment une déclaration qui ne manquera pas de lui attirer de nouvelles et sévères critiques. Sous la pression de l'opposition, le nouveau ministre du commerce et de l'industrie, M. Paul Channon, a dû confirmer officiellement, le 3 février, devant la Chambre des communes que, dans le cadre de la campagne de dénationalisation, le gouvernement envisageait de vendre à General Motors la compagnie Leyland, constructeur de poids-lourds qui dépend, comme Austin Rover, du groupe British Leyland (*le Monde* du 14 novembre 1985). Avec sa filiale britannique Bedford, GM est, jusqu'à présent, directement concurrent de Leyland.

Manifestement embarrassé, M. Channon a déclaré que *« si un accord est conclu »*, GM s'engagerait à ce que la majorité des composants soient fabriqués au Royaume-Uni. Mais l'essentiel des éléments des voitures Vauxhall – autre filiale britannique de GM – proviennent actuellement de l'étranger, ce qui soulève de vives protestations. M. Channon a ajouté que, selon la solution envisagée, les emplois seraient *« mieux garantis »*, ce dont tout le monde doute en Grande-Bretagne.

Dépassé par Ford depuis 1977, Leyland ne détient plus que 16 % du marché britannique des véhicules de plus de 3,5 tonnes et avoue un déficit cumulé de 500 millions de livres. *Bedford n'est pas dans une meilleure* situation ; sa part du marché (10,5 %) a baissé de 3 points en douze mois et ses pertes se sont élevées à 62,4 millions de livres pour la seule année 1984.

Porte-parole du Parti travailliste, M. John Smith a déclaré qu'il était *« naïf d'espérer que les Américains maintiendraient le caractère britannique de l'entreprise »* et il a prédit de nombreuses suppressions d'emplois. On craint en effet que GM ne cherche à rationaliser la production de Leyland et de Bedford en fermant plusieurs usines. La main-d'œuvre de Leyland (6 500 personnes) a déjà été réduite de moitié depuis 1982 et celle de Bedford vient d'être ramenée de 9 700 à 6 700 en deux ans. Autre point faible de l'argumentation du gouvernement : GM profiterait immanquablement des gros investissements réalisés récemment pour le lancement d'une toute nouvelle gamme Leyland avec l'argent des contribuables, alors que Bedford a freiné le développement de nouveaux produits. Enfin, il s'avère que Leyland Rover devrait faire partie de l'accord et un important fournisseur de l'armée britannique passerait ainsi sous le contrôle d'une compagnie étrangère.

Depuis longtemps, l'industrie automobile britannique est en déclin et se trouve *dominée par les filiales* des américains Ford et GM. Depuis l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir, cette « aliénation », comme le souligne l'opposition, s'est accentuée puisque l'on a encouragé Austin Rover à s'associer de plus en plus étroitement avec *Honda*, et l'on a autorisé, en 1984, Nissan à construire une usine en Angleterre.

Alors que l'avenir de Westland se joue entre les Américains et les Européens, le malaise ressenti jusque dans la majorité conservatrice à propos de l'*« intérêt national »* risque d'être aggravé par cette nouvelle controverse sur une politique de privatisation déjà raillée par l'ancien premier ministre conservateur, M. Harold Macmillan, devenu lord Stockton, qui a accusé, l'an dernier, le gouvernement de *« brader l'argenterie de famille »*.

FRANCIS CORNU.

« L'Assurance en clair » un essai de transparence

A l'occasion d'Assurexpo, le second Salon annuel de l'assurance, qui se déroule actuellement à Paris, la Fédération nationale des sociétés d'assurance (FFSA) a présenté, le 4 février, le premier guide pratique de cette profession, assorti de nombreuses explications sur les relations assureur-assuré et sur ce qu'il convient de faire en cas de sinistre (automobile, habitation). Assorti d'un lexique bienvenu, ce document intitulé *l'Assurance en clair*, se veut une réponse de la profession (celle-ci regroupe actuellement 482 sociétés d'assurance employant 210 000 personnes et gérant 120 millions de contrats) aux critiques formulées – souvent avec raison – par les usagers.

D'après une étude réalisée en 1982 par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), un organisme mis à la disposition du public par les compagnies, les pricipaux reproches formulés à l'époque portaient sur l'insuffisance d'informations en provenance des sociétés, la méconnaissance des modalités à suivre en cas de sinistre et les difficultés de compréhension du vocabulaire de l'assurance.

Ce guide, tiré à un million d'exemplaires dans un premier temps et remis aux assurés par le biais des 23 000 agents généraux et des 1 700 courtiers, constitue une première réaction de la profession devant ces divers « points noirs ». On peut regretter toutefois qu'elle n'ait pas cru utile de compléter ces informations par quelques chapitres consacrés, par exemple, à l'assurance-vie, et aux contrats de capitalisation, les sujets du moment, ou encore au « flou » savamment entretenu parfois entre sociétés d'assurance et plus ou moins vraies mutuelles.

Articulé autour d'une vingtaine de débats, dont certains à caractère « grand public » (Comment choisir sa retraite ? La transmission de l'entreprise et l'apport de l'assurance, l'informatique, combattre la fraude, les compléments de retraite des salariés dans l'entreprise), ce salon de l'assurance, qui regroupe cette année 200 exposants (sociétés d'assurance, mutuelles, caisses de retraite, institutions de prévoyance, organismes d'épargne, fabricants de matériel de sécurité...), devrait permettre d'obtenir quelques réponses essentielles à ces questions. Initiative heureuse, les différents produits présentés par les divers stands sont insérés dans une banque de données permettant au public de se livrer à quelques tests comparatifs.

● **Assurexpo, le Salon de l'assurance.** Du 4 au 7 février 1986, au Palais des congrès, Porte Maillot, à Paris. Horaires : de 9 h 30 à 19 heures, jusqu'à 22 heures, le 5 février. Entrée gratuite.

ENTREPRISES

ATT va coopérer avec l'italien SGS dans les composants électroniques

L'américain ATT (American Telephone et Telegraph) a signé avec SGS, société italienne de semi-conducteurs, filiale de la STET du groupe public IRI, un accord de coopération dont les termes ne devraient être révélés que la semaine prochaine. ATT renforce ainsi ses têtes de pont en Europe, où il est déjà lié à l'italien Olivetti dans la bureautique et à l'espagnol Telefonica dans un projet d'usine de composants. Quant à SGS, l'un des principaux producteurs européens de semi-conducteurs, la coopération avec ATT lui permettrait de développer son activité aux Etats-Unis, où l'italien a prévu d'ouvrir, cette année, sa première unité de production.

Claeys-Lück prend le contrôle du premier groupe de semences espagnol

Le groupe *Claeys-Lück*, un des plus importants producteurs de semences en France, filiale de Lafarge-Coppée, poursuit sa diversification géographique en s'implantant en Espagne. Il vient de prendre la totalité de la société Agrar Investigacion et 90 % de Agrar Semillas. La première est une société de recherche spécialisée dans les céréales à paille, le maïs, le tournesol, mais aussi le riz, le colza, le carthame, les protéagineux, les légumineuses et les graminées fourragères. Agrar Semillas, société de production et de distribution, détient 45 % du marché espagnol des semences de céréales à paille, 30 % des maïs hybrides et 10 % du tournesol. Comme Claeys-Lück, qui a réalisé 55 % d'un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs par ses ventes à l'étranger, Agrar Semillas exporte dans le bassin méditerranée. Avec cette acquisition, Claeys-Lück renforce la dimension européenne de l'industrie semencière et augmente ses propres capacités de recherche sur les variétés adaptées aux conditions climatologiques du bassin méditerranéen.

COMPAGNIE LA HÉNIN

Un holding qui anime ses filiales.
Des actifs importants et des métiers riches de devenir.

Augmentation de capital

Émission de 726 887 actions nouvelles de 100 F nominal

Prix d'émission : 360 F par action
à raison de :
1 action nouvelle (jouissance 1er janvier 1986)
pour **6 actions** anciennes.

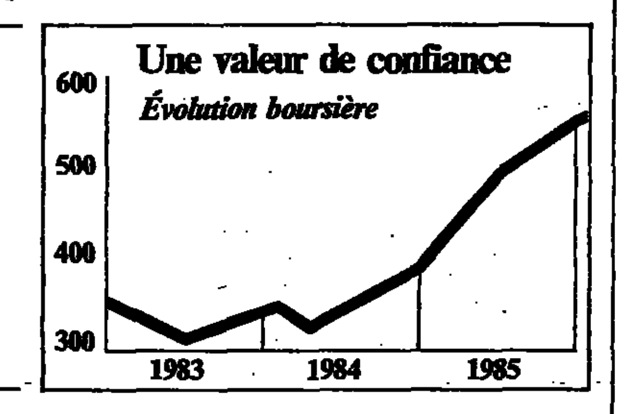
Délai de souscription :
du 3 février 1986 au 26 février 1986 inclus.

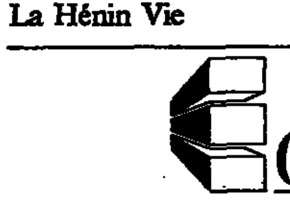
BALO du 21.1.1986.

Notice COB N° 86-22 en date du 21.1.86 mise sans frais à la disposition du public au Siège de la Société et auprès des établissements chargés de recevoir les souscriptions.

Principales Filiales :

Crédit Foncier et Immobilier
CEGEP (Centres commerciaux)
Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est
Domaines Cordier
Cogiroute - Sofiroute
La Hénin Vie





COMPAGNIE LA HÉNIN :
des métiers, une volonté de les dynamiser

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

La Caisse centrale des banques populaires, avec la participation de banques populaires du groupe et d'un certain nombre d'investisseurs institutionnels, a créé une Sicomi, dénommée FRUCTICOMI, dotée d'un capital d'origine de 180 000 000 F.

Cette société définitivement agréée par le ministère de l'économie et des finances a pour objet le financement d'immeubles d'entreprise par voie de crédit-bail ou de location simple.

Par cette initiative, le groupe des banques populaires entend développer son effort en faveur des entreprises en facilitant le développement de leurs investissements.

La Sicomi FRUCTICOMI est constituée sous forme de société anonyme, avec un directoire et un conseil de surveillance, assisté par un collège des censeurs ; la composition de ces organes est la suivante :

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :

- *M. Jean-Claude POUJOL, président.*
- *M. Rober MYARD, vice-président.*
- *Caisse centrale des banques populaires, représentée par M. Jean-Pierre SIESSE.*
- *CADEN banque populaire, représentée par M. Michel GELLY.*
- *Banque populaire Toulouse-Pyrénées, représentée par M. Yves BERNARD.*
- *Assurances générales de France-Vie, représentées par M. Daniel ROUX.*
- *Caisse centrale de réassurances, représentée par Mme Françoise DREVET.*
- *Caisse de retraite du personnel du Sénat, représentée par M. Georges NEGRE.*
- *Fonds de garantie, représenté par M. Hubert DELISLE.*
- *Société française pour l'assurance risque des petites et moyennes entreprises, représentée par M. Gérard GARCHER.*

MEMBRES DU COLLÈGE DES CENSEURS :

- *M. Dominique ALIX.*
- *M. Jacques FOURCAIL.*
- *Banque populaire Anjou-Vendée.*
- *Banque populaire de la région ouest de Paris.*

MEMBRES DU DIRECTOIRE

- *M. Jean-Claude ROYER, président.*
- *M. Jean-Louis NETTER, directeur général.*
- *M. Philippe AGENIS-NEVERS.*
- *M. Alain PIVERT.*
- *M. Jean-Michel STRASSER.*

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration, réuni le 29 janvier 1986 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a constaté que le capital d'Immobanque était porté de 158 721 800 F à 158 783 800 F, à la suite de la souscription d'actions au moyen de bons de souscription attachés aux obligations émises fin 1983.

Il a ensuite pris connaissance de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et s'est félicité de l'accroissement sensible de sa production. En effet, Immobanque a conclu 423,4 millions de francs hors taxe d'engagements nouveaux en crédit-bail contre 196 millions de francs en crédit-bail et 58 millions de francs en location simple en 1984 (hors opérations de fusion et d'apport réalisées fin 1984), soit un accroissement global de 66 %.

Compte tenu des levées d'option d'achat intervenues en cours d'exercice et des ajustements sur contrats signés antérieurement au 1er janvier 1985, le montant brut hors taxe des engagements d'Immobanque a ainsi été porté à 2,492 milliards de francs contre 2,107 milliards de francs à fin 1984. Ces engagements se répartissent en 1,881 milliard de francs d'opérations en crédit-bail et en 611 millions de francs d'opérations en location simple.

L'accroissement du volume des recettes locatives, dont une part appréciable provient du patrimoine en location simple, devrait permettre un nouvel accroissement du dividende par action (42,30 F dont 0,30 F d'avoir fiscal pour 1984).

Enfin, le conseil a été informé de l'excellent accueil que le marché a réservé aux deux emprunts obligataires d'un montant total de 200 millions de francs que la société a émis en décembre 1985.

Ces opérations devraient permettre à Immobanque de poursuivre son expansion en se conformant aux normes de régulation du crédit.

NOTICE OF OPTIONAL REDEMPTION



crédit foncier de france

U.S. $60,000,000
Guaranteed Floating Rate Notes due 1990

Notice is hereby given that in accordance with the description of the above Notes, Crédit Foncier de France, has elected to redeem all of the outstanding Notes at their principal amount on 19th March, 1986, when interest on the Notes will cease to accrue.

Repayment of principal will be made upon presentation and surrender of the Notes with all unmatured Coupons attached, at the offices of any of The Paying Agents mentioned thereon.

Accrued interest due on 19th March, 1986 will be paid in the normal manner against presentation of Coupon No. 7.



The Sumitomo Bank, Limited
Fiscal and Paying Agent

Barclays Bank S.A.

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 17 janvier 1986, à co-opté Administrateur

M. Pierre GOMONT

qui, jusqu'au 31 décembre 1985, date à laquelle il a pris sa retraite, était Directeur Général des Affaires Financières et Internationales et des Filiales Spécialisées.

EUROPE 1 COMMUNICATION

Le conseil d'administration de la société Europe 1 Communication s'est réuni sous la présidence de M. Pierre Barret pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985.

1) Le résultat net de la société s'élève à 62 988 000 francs (contre 10 477 000 francs pour l'exercice précédent), après impôt sur les bénéfices de 28 973 000 francs (contre 28 093 000 francs) et provisions exceptionnelles réduites à 19 521 000 francs (contre 67 172 000 francs), compte tenu de la cession au cours de l'exercice de la filiale italienne de Télé Monte-Carlo.

2) Le résultat consolidé (non encore arrêté de manière définitive) sera de l'ordre de 99 millions de francs, dont 85 millions pour la part du groupe contre respectivement 27 736 000 et 14 012 000 francs en 1983-1984.

3) Le conseil proposera à l'assemblée générale, dont la date a été fixée au 28 mars 1986, à Monaco, la distribution d'un dividende de 33 francs net par action contre 15 francs il y a un an.



Associc
groupe cic
la Sicav des associations

Renseignements auprès de la banque du groupe CIC la plus proche de votre domicile ou écrivez à Associc Services, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris ou téléphonez à Denise Villa, (1) 42.82.06.02

A la demande des 405 associations cotisant à Associc Services (elle-même association "loi de 1901") et pour faciliter leur gestion quotidienne, l'action de la Sicav est divisée par 20, revenant de 22 000 F environ à 1 100 F environ.

Parlons Assurances....

L'assurance vie, la prévoyance, la prévention contre le vol et les accidents, la retraite, l'assurance automobile, les assurances de l'entreprise... Toutes les solutions à ASSURE EXPO

ASSURE EXPO

4-5-6-7 FEVRIER 86 — Entrée libre et gratuite
PORTE MAILLOT PARIS — PALAIS DES CONGRÈS

Informations : VIDAL - 29 rue Drouot 75009 Paris. Tél. 48 24 76 01

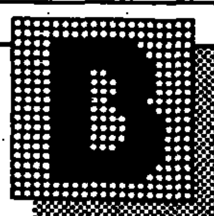


Le conseil d'administration, réuni le 30 janvier 1986, sous la présidence de M. Louis Moreau, a constaté qu'après création de 560 actions nouvelles, émises au titre des conversions d'obligations, le capital se trouve porté de 254 342 800 F à 254 398 800 F ; le nombre d'obligations convertibles restant en vie au 31-12-1985 s'établit à 51 317 F.

Le conseil a constaté également que les différentes augmentations du nombre des actions étaient sans incidence significative sur le résultat par action attendu pour 1985, qui devrait permettre, comme prévu, un taux de progression du dividende de l'ordre de 11 %.

Les loyers du premier trimestre de l'exercice 1986, non compris, par conséquent, les émissions complémentaires d'ici au 30 mars 1986, s'élèvent à 38,4 millions de francs (dont 12,2 au titre des immeubles apportés), soit une augmentation de 53 % compte tenu de l'évolution du patrimoine.





BANQUE NATIONALE DE PARIS

NATIO-OBLIGATIONS
Société d'Investissement à Capital Variable

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le 29 Janvier 1986 sous la présidence de M. Prache, Président du Conseil d'Administration, a approuvé les comptes de l'excercice 1984/1985.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de F 22,30 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 1,90, soit un revenu global de F 24,20.

Le paiement de ce dividende, représenté par le coupon n° 2, sera effectué à partir du 14 Février 1986 et se décompose ainsi :
- revenus exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (lots et primes de remboursement) pour un montant de F 0,10 ;
- revenus d'obligations françaises non indexées : F 17,66 + crédit d'impôt de F 1,84 ;
- revenus de l'Emprunt d'Etat 8,80 % 1977 : F 0,11 ;
- autres produits : F 4,43 + crédit d'impôt de F 0,06.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leur dividende en actions de la Société en exonération totale du droit d'entrée.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a ratifié la nomination de M. Georges Chodron de Courcel, coopté par le Conseil d'Administration en remplacement de M. Daniel Olchanski, démissionnaire.

BNP la banque est notre métier

ON RECHERCHE

PRODUITS POUR LE MARCHÉ DE HONGKONG

Bientôt s'ouvrira un grand supermarché à TSIM SHA TSUI, KOWLOON, quartier touristique renommé de Hongkong, et port de libre échange hors-taxe, à la frontière sud de la CHINE.

Ce magasin vendra des vêtements, des chaussures en cuir, des articles de maroquinerie, des bijoux et des objets domestiques.

Si vous pouvez fournir de tels produits et si vous désirez pénétrer sur le marché de Hongkong, veuillez nous contacter par télex au n° 37 195 YHCPE HX.

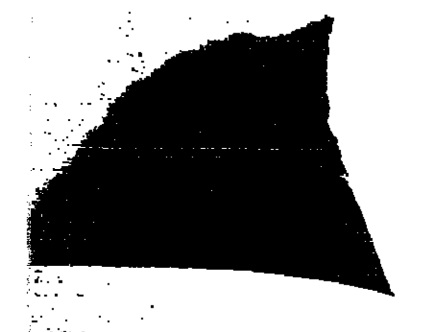
Merci de nous télexer également votre adresse et votre numéro télex pour de plus amples renseignements.

USA LANGUAGE

Anglais tel qu'on le parle en Amérique

Cours semestriels :
17 février - 28 juin 1986.
Stages intensifs toute l'année.
Cours spécialisés :
American Literature,
Medical English.
Ateliers de création en anglais :
Creative Writing / Art Workshop
Théâtre.
Cours pour enfants
Open House.

COUNCIL
Centre Franco-Américain
1, place de l'Odéon, 75006 Paris
Tél. : 46 34 16 10

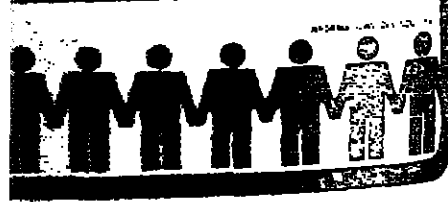












MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 février

Le poids de SCREG

Plus hésitante à la veille du week-end, la Bourse de Paris s'est montrée, lundi, mieux disposée. Dès l'ouverture, un mouvement de reprise s'amorçait, qui devait rapidement se propager. Dassault, Total, Printemps, CSF, Compagnie bancaire, Midi, Club Méditerranée, L'Oréal, Colas, notamment, comptèrent parmi les élus. Beaucoup d'autres aussi. Las! Roussel-Uclaf baissait de près de 7 %, et SCREG, dont la cotation reprenait ce jour, après une longue suspension, d'environ 11 %. S'agissant de cette dernière valeur, l'on s'attendait à pire. Mais une seule main ramassait 116 000 titres d'un coup. Il reste que la chute des actions de ces deux entreprises et de Maisons Phénix aussi (– 13,5 %), en bonne place dans le panier de valeurs retenues pour calculer l'indicateur instantané de tendance, pesa assez lourd. A la clôture, ledit indicateur accusait un recul de 0,87 %. Autour de la corbeille, les professionnels se disaient assez confiants dans l'avenir, mais reconnaissaient que le facteur électoral n'était pas négligeable. A leur avis, le marché devrait continuer de monter jusqu'au 16 mars, mais de façon beaucoup plus sélective. En raison du nouveau désaccord surgi au sein de l'OPEP, les pétrolières se sont alourdies. Seul Total a tiré son épingle du jeu.

Accor et Sari lancent une OPA sur le palais du CNIT à 1 500 F pour les actions, à 50 F pour les parts. Le syndic de la Compagnie des agents de change prévoit plus de cinquante introductions en 1986 sur le second marché, dont le troisième anniversaire était célébré ce jour.

La devise-titre s'est traitée à 7,57 F-7,62 F (contre 7,55 F-7,59 F). Repli de l'or, à Londres, avec l'once de métal précieux à 347,35 dollars (– 3,15 dollars), à Paris avec le lingot à 82 300 F (– 1 550 F) après 82 200 F. Le napoléon a perdu 5 % à 565 F (contre 595 F).

NEW-YORK

La hausse s'accélère

La semaine s'est ouverte en fanfare à Wall Street. Déjà très rapide à la veille du week-end, le mouvement de hausse s'est encore accéléré, à tel point qu'en cours de séance le fameux « Dow » franchissait la barre des 1 600 (1 600,11). A la clôture, il s'inscrivait un peu en dessous à 1 594,26, mais, quand même, avec une avance de 23,28 points. Une jolie performance, illustrée de façon éclatante par le bilan de la journée. Sur 2 015 valeurs traitées, 1 082 ont monté, 521 ont baissé et 412 n'ont pas varié.

Le principal élément d'encouragement est venu de Detroit, où General Motors, numéro un de l'industrie automobile, devait annoncer, pour le quatrième trimestre de 1985, une très forte progression de ses bénéfices (+ 36,8 %), plus importante que toutes les prévisions le laissaient espérer.

Autres facteurs de satisfaction : les dernières statistiques sur l'évolution de l'économie en décembre avec une augmentation de 2,8 % des dépenses de construction, également un accroissement de 2,7 % des commandes passées à l'industrie. Dans les deux cas, les chiffres sont supérieurs aux prévisions. Enfin, la chute des prix du pétrole a, elle aussi, favorisé de nombreux achats, beaucoup y voyant la source d'importantes économies pour les entreprises.

Notons que, Morton Thiokol, le fabricant des « boosters » employés pour mettre la navette spatiale sur orbite, est remonté de 3,2 %, après avoir chuté de 16,7 %.

VALEURS	Cours du 31 janv.	Cours du 3 fév.
Alcoa	42	42 1/2
A.T.T.	21 1/4	21 1/2
Boeing	48 1/4	48 1/8
Chase Manhattan Bank	73	74 1/2
Du Pont de Nemours	65 1/2	65 1/2
Eastman Kodak	48	49 3/4
Exxon	51 7/8	51 5/8
Ford	62 5/8	63 1/2
General Electric	70 7/8	72 3/4
General Motors	73 3/4	76 1/4
Goodyear	32 3/4	33 1/2
I.B.M.	151 1/4	154 5/8
I.T.T.	38 7/8	39 1/2
Mobil Oil	29 3/4	29 1/2
Pfizer	48 3/8	49
Schlumberger	33 1/8	32 1/4
Texaco	28 1/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	53 3/4	55 1/4
Union Carbide	82 3/8	81 1/4
U.S. Steel	23 1/4	23
Westinghouse	44 7/8	44 7/8
Xerox Corp.	64 1/2	64 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CGE : UN MILLIARD DE BÉNÉFICES. – Pour 1985, le groupe nationalisé annonce un bénéfice net consolidé de 1 milliard de francs (+ 25,47 %) pour un chiffre d'affaires accru de 7 % à 79,5 milliards.

L'OPV DE LA FINANCIÈRE DE SUEZ EST REPORTÉE. – Comme prévu (*le Monde* daté 2-3 février), l'offre publique de vente de lots de six droits de *souscription à des certificats d'investissement* privilégiés de la Compagnie financière de Suez a *suscité un intérêt considérable*. La demande a porté sur 300 millions de lots, alors que 1,05 million de lots étaient proposés au public. La Chambre syndicale des agents de change a donc reporté l'OPV au 7 février prochain en recourant à la procédure de blocage *des fonds. La cotation des certificats* privilégiés ex-droits et des droits de la Financière de Suez reste suspendue et sera reprise le lundi 10 février 1986.

SCREG : MOINS DUR A ÉTÉ LA CHUTE. – Suspendue une semaine, la cotation de *SCREG* (au moins 1,4 milliard de francs de déficit pour 1985) a repris lundi 3 février. Beaucoup pensaient que la barre des 100 F serait enfoncée. L'action a coté 105 F (– 11 %). Sur 487 588 titres échangés, 116 000 ont été acquis par une seule main. Selon un communiqué de la COB, qui avait demandé des éclaircissements sur les comptes du groupe, les premières conclusions des investigations menées par le cabinet Barbier ne devraient pas être disponibles avant le début mars. Un plan de redressement sera présenté dans un mois. Enfin, la COB juge prématuré de chiffrer dans le détail tant le montant des pertes des filiales que les coûts supplémentaires induits par les mesures de restructuration à l'étude.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	31 janv.	3 fév.
Valeurs françaises	108,4	106
Valeurs étrangères	103,4	103,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 janv.	3 fév.
Indice général	282,3	(1)

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 4 février .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 fév.	4 fév.
1 dollar (en yens)	190,85	191,35

(1) Panne d'ordinateur, encore !

BOURSE DE PARIS Comptant 3 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 036
5 %	....	0 041
3 % amort. 45-54	....	1 537
Emp. 7 % 1973	7615	..
Emp. 8,80 % 77	123 20	6 196
8,80 % 78/93	98 80	5 558
8,80 % 78/86	99 75	1 302
10,80 % 79/94	102	4 527
13,25 % 80/90	105 75	8 930
13,80 % 80/87	106 18	4 197
13,80 % 81/89	109 43	0 756
16,75 % 81/87	109 90	6 746
16,20 % 82/90	119 03	0 976
16 % juin 82	119 45	10 521
E.D.F. 7,8 % 61	148 50	0 425
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 70	8 974
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	100 95	1 005
CNB Paribas	105	1 005
CNB Suez	108 90	1 005
CNI janv. 82	100 98	1 005
CRH 10,90% déc.85	101 30	0 988

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	204 80	213
A.G.F. (St Cent.)	5850	5800
Amrep	....	....
André Roudière	230	....
Applic. Hydraul.	540	562
Arbel	102	106
Artois	1800	1850
Astorg	290	290
Avenir Publicité	1130	....
Bain C. Monaco	620	631
Banque Hypoth. Eur.	421	....
B.G.I.	401	....
Blanzy-Ouest	500	....
B.N.P. Intercontin.	220	226 80
Bénédictine	3600	....
Bon-Marché	386	370 50
Calif	752	740
Cambodge	298	....
C.A.M.E.	166 70	165
Campenon Bern.	221 70	229 80
Carbone-Lorraine	389	389
Caves Roquefort	1307	1311
C.E.G.Frig.	800	....
C.E.M.	77 50	78 60
Centen. Blanzy	1655	....
Centrest (Ny)	145	140 o
Cerabati	73	66 50 o
C.F.C.	387	402 50
C.F.S.	864	....
C.G.V.	329	....
Chambon (M.)	414	400
Chambourcy (M.)	985	1040 d
Champex (Ny)	131	132 d
C.I. Maritime	551	528
Citram (B)	181 50	182 50
Clause	855	855
Cotradel (Ly)	540	....
Cogifi	445	435 50
Comiphos	348 90	....
Cie Industrielle	3200	3072
Comp. Lyon-Alem.	365	360
Concorde (La)	1250	....
C.M.P.	14 40	....
Crédit (C.F.B.)	510	546
Créd. Gén. Ind.	855	889
Cr. Universel (Cie)	947	949
Créditel	156 20	162
Darblay S.A.	457	470
Darty Act. d. p.	1830	1830
De Dietrich	960	955
Delalande S.A.	960	970
Delmas-Vielj. (Fin.)	916	918
Didot-Bottin	495	503
Drag. Trav. Pub.	89	85 40
Duc-Lamothe	271	....
Eaux Bass. Vichy	1490	1450
Eaux Vittel	1040	1040
Economats Centre	551	558
Electro-Banque	425	440
Electro-Financ.	720	740
Elf-Antargaz	290	290
E.L.M. Leblanc	530	530
Enelfi-Bretagne	225	230
Entrepôts Paris	630	610
Epargne (B)	1411	....
Europ. Accumul.	80 10	81 90
Eternit	1812	1812
Exor	2301	2348
Finalens	220 50	229 30
FIPP	197 50	198
Fnac	707	700
Foncière (Cie)	455	440
Fonc. Agache-W.	640	640
Fonc. Lyonnaise	2583	2767 d
Foncina	355	355
Forinter	1060	1059

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fougerolle	117	115
France I.A.R.D.	546	567
France (La)	4615	4600
From. Paul Renard	674	....
GAN	9700	9700
Gaumont	818	795
Gaz et Eaux	2170	2190
Genty S.A.	430	430
Gér. Arm. Hold.	135	140 40
Gévelot	330	326
Gr. Fin. Constr.	405	395
Gds Moul. Paris	403 20	419 50
Groupe Victoire	3360	3260
G. Transp. Ind.	241	245
H.G.P.	....	....
Hydroc. St-Denis	119	114 20
Immindo S.A.	420	403
Immivest	349	349
Immobail	440	435
Immobanque	836	825
Immob. Marseille	6700	6950
Immofice	470	469
Invest. (Sté Cent.)	2410	2506
Jaeger	200 10	192
Lafitte-Bail	510	530
Lambert Frères	70	70
La Brosse-Dupont	395	400
Lille-Bonnières	697	699
Locabail Immob.	741	742
Loca-Expansion	319	321
Locafinancière	440	432
Locatel	309	314 90
Lordex (Ny)	168	170
Louvre	1960	1910
Machines Bull	57 10	57 90
Magasins Uniprix	180	175
Magnant S.A.	125 80	129
Maritimes Part.	257	267 30 d
M. H.	86	89 20
Métal Déployé	384	385
Mors	181	188 20
Naval Worms	110 40	110
Navig. (Nat. de)	102	106
Nicolas	485	....
OPB Paribas	380	373
Optorg	178	180
Origny-Desvroise	280	278
Palais Nouveauté	510	530
Paris France	360	364
Paris-Orléans	241	245
Part. Fin. Gest. Im.	1235	....
Pathé-Cinéma	240	....
Pechiney (cert. inv.)	250	250
Piles Wonder	1099	1143
Piper-Heidsieck	752	730
P.L.M.	175	178
Porcher	248 80	258 60
Providence S.A.	766	....
Publicis	1920	1843
Raff. Souf. R.	192 80	....
Révillon	400	410
Rhône-Poul. (c. inv.)	380	358
Ricqlès-Zan	150	....
Rochefortaise S.A.	245	....
Rochette-Cenpa	38	39 60
Rosario (Fin.)	212	220
Rougier et Fils	70	....
Sacer	128 30	140 d
Sacilor	25	25
SAFAA	251	....
Safic-Alcan	374	370
SAFT	1015	1045
Salins du Midi	400 40	417
Santa-Fé	166 90	165 90
Satam	184 50	....
Saulnes et Cercy	65 60	67
Saunier-Duval	43 20	41 50
Savoisienne (M)	128	132 d
SCAC	316	325
Senelle Maubeuge	580	580
S.E.P. (M)	177	180
Serv. Equip. Véh.	56	58 80
Sicli	73	77
Scotel	404	410
Sixtra-Alcatel	950	950
Simin	279	267 80
Siph (Plant. Hévéas)	276	287
SMAC Acieroïd	99 30	95 30
Sté Générale (c. inv.)	1150	1160
Sofal financière	1170	1155
Soffo	300	....
Soficomi	819	786
S.O.F.I.P. (M)	90 25	....
Sofragi	940	951
Soudure Autog.	300	299
Sovabail	780	770
Speichim	150	....
S.P.I.	630	655
Spie Batignolles	480	485
Suez (Fin. de)-C.I.P.	1100	....
Stemi	528	536
Taittinger	1894	1852
Testut-Aequitas	530	530
Ufiner S.M.D.	600	575
Unibail	819	819
U.A.P.	2045	1983

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Un. Imm. France	469	487 80 d
Un. Ind. Crédit	980	950
Usinor	7 95	7 85
U.T.A.	1700	1770
Vicat	484	480
Virax	150	150
Waterman S.A.	420	420
Brass. du Maroc	124 30	....
Étrangères		
A.E.G.	906	....
Akzo	450	....
Alcan Alum.	235	....
Algemeine Bank	1586	....
Allied Corp.	....	....
American Brands	520	518
Am. Petrofina	325	....
Arbed	425	....
Asturienne Mines	122	....
Bco Pop Español	161	161
Banque Morgan	468	495
Banque Ottomane	871	1215 d
B. Régl. Internat.	34900	34000
Br. Lambert	375	....
Canadian-Pacific	97 80	96 90
Commerzbank	1030	1010 •
Dart. and Kraft	292 10	309
De Beers (port.)	43 80	....
Dow Chemical	311	313 50
Dresdner Bank	1325	1318
Gén. Belgique	319	320
Gevaert	710	....
Glaxo	168	....
Goodyear	250	....
Grace and Co	380	....
Gulf Oil Canada	108	110
Honeywell Inc.	652	....
Hoogovens	225	....
I. C. Industries	302	290
I.H.C. Caland N.V.	76	76
Int. Min. Chem	275	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Johannesburg	720	....
Kubota	12	12
Latonia	255	255
Mannesmann	895	....
Midland Bank Plc	48 20	47 80
Mineral-Ressourc.	63 25	63
Noranda	86 30	90 40
Olivetti	30 10	....
Pakhoed Holding	212	228
Pfizer Inc.	370	379
Procter Gamble	501	480 10
Ricoh Cy Ltd	42	42
Rolinco	210	204
Robeco	231 40	234 50
Rodamco	370	370 80
Shell fr. (port.)	89	....
S.K.F. Aktiebolag	270	285
Sperry Rand	372	371
Steel Cy of Can.	128	....
Stillfontein	63	....
Swedish Match	258	....
Tenneco	304	....
Thorn EMI	40 20	40 20
Thyssen c. 1 000	510	....
Toray indust. inc	19	....
Vieille Montagne	880	910
Wagons-Lits	690	690
West Rand	30	31 50
SECOND MARCHÉ		
Paternelle-R.D.	2820	2820
Alain Manoukian	505	525
BAFIP	781	785
B.I.P.	770	784
Bolloré Technologies	500	510
Calberson	435	449
Cardif	1300	1248
Cap Gemini Sogeti	1350	1360
C.D.M.E.	729	729
C. Equip. Elect.	310	303
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	206	205

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	1590	1585
Devanlay	870	850
Deville	800	800
Drouot-Assurances	475	475
Editions Belfond	143 50	143 50
Elect. S. Dassault	816	800
Expand	260	260
Filipacchi	550	548
Guy Degrenne	837	825
IN Informatique	430	431
Loca-Investissement	329	329
Manoton	400	400
Merlin Immobilier	514	500
Métallurg. Minière	244	240
M.M.B	410	410
Navale-Delmas	524	545
Om. Gest. Fin.	305	304
Petit Bateau	290	301 60
Petroligaz	990	990
Razel	850	845
St-Gobain Emballage	830	805
S.C.G.P.M.	230	230
Sema-Metra	695	695
S.E.P.	800	801
S.E.P.R.	1050	1060
Softbus	251	....
Valeurs de France	302 50	302 50
Molex	280 50	278
Hors-cote		
A.G.P. S.A	1545	1556
Cochery	60	....
Coparex	470	480
Escaut-Meuse	....	....
Hydro-Energie	302	....
Rorento N.V.	130 10	130 60
S.P.R.	161	....
Ufinex	332	....
Unidel	....	....
Union Brasseries	150	150

SICAV 3/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	582 79	568 58
Actions France	376 42	359 35
Actions-Investiss.	307 49	293 55
Actions sélectives	519 80	496 23
Aedificandi	577 32	551 14
A.G.F. 5000	422 93	403 75
A.G.F. ECU	1104 48	1088 17
A.G.F. Interfonds	413 19	394 45
A.G.F. Obligations	1052 92	1047 68
Agfimo	569 11	543 30
Altefi	222 74	212 64
A.L.T.O.	201 33	192 20 ◆
Amérique Gestion	404 80	386 44
Argonautes	328 75	313 84
Associc	22327 74	22327 74
Auracic	1188 02	1153 42
Bourse-Investiss.	398 89	380 80
Bred Associations	2448 02	2438 70
Capital Plus	1522 29	1522 29
Colombia (ex W.I.)	759 33	724 90
Convertimmo	328 79	316 14
Cortal court terme	11387 08	11387 08
Corsma	934 28	891 91
Credinter	404 34	386
Croiss. Mercure	......	......
Croiss. Immobil.	511 49	488 30
Croiss. Prestige	282 36	269 56
Démeter	12362 57	12362 57
Drouot-France	497 80	475 23
Drouot-Investiss.	883 02	842 98
Drouot-Sécurité	220 76	210 75
Drouot-Sélection	127 63	121 84
Ecuric	1088 92	1061 15
Eficoop Sicav	10557 44	10531 11
Energie	233 54	222 95 ◆
Epancic	63015 03	62869 13
Epercourt Sicav	7429 84	7411 31
Epargne Associations	24763 78	24689 64
Epargne-Capital	7073 98	7003 94
Epargne-Croiss.	1351 98	1290 67
Epargne-Industr.	605 32	577 87
Epargne-Inter	595 50	568 50
Epargne-Long-Terme	1462 76	1423 61
Epargne-Oblig.	194 74	189 63
Epargne-Unie	1030 83	984 09
Epargne-Valeur	381 09	363 81
Eparoblig	1169 40	1166 07 ◆
Eurocic	8568 93	8180 36
Euro-Croissance	479 57	457 82
Europe Investiss.	1558 69	1488 01
Financière Plus	23427 37	23195 42 ◆
Foncier Investiss.	960 14	916 60
Foncival	230 71	220 25
France-Garantie	298 70	298 10 ◆
France-Investiss.	488 14	466
France-Net	121 76	119 01
France-Obligations	423 17	418 98

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic	321 31	306 74
Fructicapi	264 86	260 95
Fructidor	237 53	234 02
Fructifrance	627 81	612 50
Fructivar	73489 17	73305 91
Fructi-Première	11899 44	11723 59
Gestilion	59591 66	59443 05
Gestion Associations	130 55	127 37
Gestion Mobilière	623 74	595 48 ◆
Gest. Rendement	488 04	465 91
Gest. Sél. France	604 77	577 35
Haussmann Associat.	61381 84	61381 84
Haussmann court terme	60067 17	60067 17
Haussmann-Epargne	1207 04	1207 04
Haussmann Oblicroiss.	58440 05	58440 05
Haussmann Obligations	1437 42	1372 24
Horizon	1063 83	1032 94
I.M.S.I.	525 87	502 12
Indo-Suez Valeurs	639 87	610 85
Ind. française	12272 84	12032 20 ◆
Interoblig.	10861 31	10433 96
Interselect France	368 74	352 02
Intervaleurs Indust.	547 71	522 87
Invest. net	12940 16	12914 33 ◆
Invest. Obligataire	15731 72	15700 32 ◆
Invest. Placements	987 26	942 48
Japacic	125 52	119 83
Laffitte-crt-terme	122502 87	122502 87
Laffitte-Expansion	729 18	696 11
Laffitte-France	282 93	270 10
Laffitte-Japon	248 90	237 61
Laffitte-Oblig.	149 76	142 97
Laffitte-Placements	118785 88	118785 88
Laffitte-Rend.	204 34	195 07
Laffitte-Tokyo	978 60	934 22
Lion-Associations	10870 93	10870 93 ◆
Lion-Institutionnels	22103 74	22048 62 ◆
Lionplus	65595 71	64938 35 ◆
Livret portefeuille	529 70	514 27
Méditerranée	119 38	113 97
Mondiale Investissem.	402 60	384 34
Monecic	58125 86	58125 86
Multi-Obligations	420 74	401 66
Mutuelle Unie Sél.	125 99	120 28 o
Natio-Assoc.	6184 27	6171 93
Natio-Epargne	13657 80	13522 67
Natio-Inter.	958 60	932 94
Natio-Obligations	488 59	475 51
Natio-Patrimoine	1221 01	1189 33
Natio-Placements	80541 70	80541 70
Natio-Revenu	1019 81	1009 71
Natio-Sécurité	50802 37	50802 37
Natio-Valeurs	633 03	604 32
Nord-Sud Développ.	1133 03	1130 77
Oblicoop Sicav	1300 12	1274 63
Oblifice	1033 67	1008 ◆
Orient-Gestion	120 48	115 03

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paramope	717 38	684 83
Paribas Epargne	14208 30	14151 68
Paribas Gestion	566 33	540 65
Parnasse-Valor	1058 20	1057 14
Patrimoine-Retraite	1464 78	1436 06
Phénix Placements	260 38	259 08
Pierre Investiss.	625 03	596 69
Placement crt-terme	64264 09	64284 09
Placement J	50877 50	50977 50
P.M.E. St-Honoré	321 10	306 54
Prév'Association	21521 09	21521 09
Province Investiss.	416 85	397 95
Rentacic	156 71	154 39
Revenus Trimestriels	5663 94	5607 86
Revenu Vert	1078 57	1077 49
St-Honoré Assoc.	12874 79	12810 74
St-Honoré Bio-aliment.	562 36	536 85
St-Honoré Pacifique	407 82	389 33
St-Honoré Réal	10888 02	10833 85
St-Honoré Rendement	12233 94	12173 07
St-Honoré Technol.	666 71	636 48
St-Honoré Valor	10868 99	10881 93
Sécuricic	10627 58	10616 97
Sécur. Mobilière	390 95	373 22
Sél. court terme	12279 83	12198 42
Sicadom (Caisse BP)	726 88	716 14
Sicav-Associations	1287 81	1285 04
S.F.I. fr. et étr.	509 17	486 08
Sicavimmo	670 45	640 05
Sicav 5000	282 51	274 95
Sinafrance	426 16	414 74
Sineau	362 08	352 37
Silvarente	210 68	205 04 ◆
Sinistar	347 63	338 33
S.I.-Est	1171 46	1118 34
S.I.G.	827 85	789 95
S.N.I.	1110 16	1069 82
Sofinvest	482 49	460 61
Sogeparge	358 39	345 44
Sogevar	949 12	906 08
Sogeinter	1163 58	1110 82
Soleil Investiss.	430 74	411 21 ◆
Technocic	1117 31	1066 64
U.A.P. Investiss.	365 69	349 10
Uni-Associations	106 81	106 81 ◆
Unifrance	368 30	351 60
Unifoncier	1081 18	1032 16
Uni-Garantie	1219 39	1195 45
Unigestion	747 30	713 41
Uni-Japon	1084 09	1034 93
Uni-Régions	2067 30	1973 56
Univente	2050 43	1983 01
Univer	160 04	160 04 ◆
Univers-Obligations	1281 82	1220 14
Valorem	429 75	419 27
Valorg	1365 28	1363 90
Valrel	73029 31	72956 36

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4170	C.N.E. 3%	4060	4065	4065	+ 0 12
1072	B.N.P.	1069	1074	1074	+ 0 46
1150	C.C.F.	1165	1164	1160	– 0 42
1719	Electricité T.P.	1922	1939	1939	+ 0 88
1089	Renault T.P.	1205	1251	1265	+ 4 97
1847	Rhône-Poul. T.P.	1878	1910	1910	+ 1 70
1248	St-Gobain T.P.	1335	1324	1324	– 0 82
1270	Thomson T.P.	1328	1328	1328	....
300	Accor	314 10	315	315	+ 0 28
1150	Agence Havas	1200	1240	1235	+ 2 91
615	Air Liquide	639	635	637	– 0 31
885	Als. Superm.	940	930	930	– 1 06
205	A.L.S.P.I.	212	210	210	– 0 94
405	Alsthom-Atl.	419	419	416	– 0 71
....	Arjom. Prioux	1162	1150	1149	– 1 11
93	Aussedat-Rey	98 95	96 05	95 30	– 3 68
1500	Aux. Entrepr.	1481	1450	1450	– 2 09
1120	Av. Dass.-Br.	1210	1230	1205	– 0 41
395	Bail-Equipem.	439	444	445	+ 1 36
910	Bail-Investiss.	960	955	955	– 0 52
890	Cie Bancaire	940	959	955	+ 1 59
385	Bazar H.-V.	386	381	380	– 1 29
345	Béghin-Say	393	394	385	– 2 03
280	Berger	275	275	275	....
525	Bic	517	520	518	+ 0 19
775	B.I.S.	710	700	690	– 2 81
1600	Biscuit (Géné.)	1575	1595	1595	+ 1 26
1590	Bongrain S.A.	1550	1580	1580	+ 1 93
980	Bouygues	960	940	940	– 2 08
2840	B.S.N.	2870	2920	2920	+ 1 74
750	Carnaud	782	782	782	....
3130	Carrefour	3000	2890	3030	+ 1
1090	Casino	1150	1150	1150	....
1000	Casino A.D.P.	1075	1065	1060	– 1 39
735	Cedis	794	790	790	– 0 50
1040	Cetelem	1125	1149	1149	+ 2 13
1390	C.F.A.O.	1477	1495	1485	+ 0 54
310	C.F.D.E.	327	331	331	+ 1 22
1000	C.G.I.P.	1041	1035	1020	– 2 01
785	Chargeurs S.A.	923	941	941	+ 1 95
63	Chiers-Châtill.	67 50	67 20	67 20	– 0 44
540	Ciments franç.	595	598	598	+ 0 50
1410	C.I.T. Alcatel	1482	1489	1489	+ 0 47
465	Club Méditerr.	457	471	479	+ 4 81
158	Codetel	172 90	173	171 20	– 0 98
385	Cofimeg	376	376	375	– 0 26
500	Colas	440 50	465	463	+ 5 10
210	Compt. Entrepr.	241	248 50	242	+ 0 41
395	Compt. Mod.	397	395	395	– 0 50
860	Créd. Foncier	1230	1180	1180	– 4 06
350	Crédit F. Imm.	398	399 90	390	– 2 01
975	Crédit Nat.	1180	1198	1198	+ 1 52
225	Crouzet	257	251 80	250	– 2 72
1800	Damart S.A.	1806	1782	1782	– 1 32
2230	Darty	2152	2201	2203	+ 2 36
280	Dév. Rég. P.d.C	311	306	306	– 1 60
306	D.M.C.	332	340	335 50	+ 1 05
1550	Docks France	1648	1670	1650	+ 0 12
1140	Dumez	1055	1103	1115	+ 5 68
920	Eaux (Gén.)	1004	1000	996	– 0 79
1630	Ecco	1661	1620	1621	– 2 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Elf-Aquitaine	217	213	214 10	– 1 33
190	– (certific.)	203	200	200	– 1 47
1540	Epeda-B-Faure	1543	1540	1540	– 0 19
2230	Essilor	2070	2010	2010	– 2 89
476	Esso S.A.F.	456	453 50	448 50	– 1 64
2240	Eurafrance	2325	2323	2320	– 0 21
780	Eurocom	860	860	865	+ 0 58
1310	Euromarché	1330	1380	1380	+ 3 75
1110	Europe n° 1	965	998	998	+ 3 41
1480	Facom	1630	1700	1698	+ 4 17
690	Fichet-Bauche	704	713	711	+ 0 99
215	Finextel	219 50	225	225	+ 2 50
385	Fives-Lille	402	395	399	– 0 74
116	Fonderie (Gén.)	114	116 10	115 80	+ 1 57
84	Fraissinet	91 80	91 20	91 80	– 0 65
310	Francarep	329	317	325	– 1 21
960	Fromageries Bel	965	951	950	– 1 55
790	Gal. Lafayette	740	751	751	+ 1 48
470	Gén. Géophys.	465	461	461	– 0 86
630	Gerland	650	650	652	+ 0 30
270	GTM-Entrepose	294	286 50	286	– 2 72
535	Guyenne-Gasc.	535	544	544	+ 1 68
1500	Hachette	1535	1544	1544	+ 0 58
570	Hénin (La)	610	560	553 •	– 3 66
79	Imétal	81	81	81	....
665	Imm. Plaine-M.	750	740	739	– 1 46
2360	Inst. Mérieux	2500	2570	2570	+ 2 80
585	Interbail	589	591	591	+ 0 33
2100	Intertechnique	2050	2050	2050	....
405	J. Lefebvre	421	430	430	+ 2 13
1230	Lab. Bellon	1192	1180	1180	– 1
765	Lafarge-Coppée	845	845	842	– 0 35
1280	Lebon	1385	1376	1375	– 0 72
2730	Legrand	2860	2900	2850	– 0 34
750	Lesieur	853	840	842	– 1 28
485	Locafrance	533	539	533	....
945	Locindus	950	960	965	+ 1 57
950	L. Vuitton S.A.	976	980	978	+ 0 20
580	Luchaire	630	631	637	+ 1 11
1040	Lyonn. Eaux	1075	1072	1072	– 0 27
177	Mais. Phénix	208	180	180	– 13 46
730	Majorette (Ly)	775	765	765	– 1 29
102	Manurhin	108 10	110	110	+ 1 75
385	Mar. Wendel	386	389	383 50	– 0 38
1610	Martell	1506	1500	1491	– 0 93
1620	Matra	1550	1483	1487	– 4 06
2670	Merlin-Gerin	2790	2785	2785	– 0 17
1730	Michelin	1800	1799	1799	– 0 05
4610	Midi (Cie)	4815	4900	4880	+ 1 34
345	Midland Bk S.A.	351	359	357	+ 1 70
610	M.P.C. Salaigne	602	630	630	+ 4 65
65	M.M. Penarroya	66 20	66 10	66 20	....
2350	Moët-Hennessy	2235	2220	2225	– 0 44
585	Mot. Leroy-S.	650	630	615	– 5 38
85	Moulinex	71 50	70	69	– 3 49
835	Navig. Mixtes	710	720	720	+ 1 40
168	Nord-Est	189 50	184 90	180 •	+ 0 84
510	Nordon (Ny)	530	522	522	– 1 50
300	Nouvelles Gal.	320	305	305	– 4 68
765	Occident. (Gén.)	776	768	763	– 1 92
1230	Omn.F.Paris	1276	1277	1277	+ 0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Olida-Caby	215 70	220	219	+ 1 52
330	Opfi-Paribas	346 90	345	345	– 0 54
2870	Oréal (L')	2880	2900	2880	....
188	Papet. Gascogne	199	199 80	199 80	+ 0 40
1390	Paris-Réescomp.	1430	1430	1430	....
780	Pechelbronn	816	812	815	– 0 12
1180	Penhoet	1114	1108	1110	– 0 35
825	Pernod-Ricard	840	840	846	+ 0 71
93	Pétroles B.P.	102 50	103	102 90	+ 0 39
585	Peugeot S.A.	682	674	668	– 2 05
92	Poclain	102 80	100 50	100 60	– 2 14
880	Poliet	905	902	902	– 0 33
610	P.M. Labinal	661	654	655	– 0 90
1760	Presses Cité	1801	1801	1790	– 0 61
1370	Prétabail Sic.	1449	1470	1465	+ 1 10
400	Primagaz	393	404 50	401	+ 2 03
430	Printemps	429	443	438 50	+ 2 21
1200	Promodès	1260	1200	1200	– 4 76
250	Prouvost S.A.	240	248 50	248	+ 3 33
460	Radiotechn.	455	450 30	450	– 1 09
1980	Redoute (La)	1890	1888	1890	....
1600	Roussel-Uclaf	1580	1475	1480	– 6 32
1200	Roussel-C.N.I.	1145	1110	1100	– 3 93
3200	Rue Impériale	3360	3379	3382	+ 0 65
220	Sade	220 10	221	221	+ 0 40
2170	Sagem	2320	2335	2321	+ 0 04
300	St-Louis B.	312	313	313	+ 0 32
2030	Salomon	2060	2035	2035	– 1 21
850	Salvepar	925	920	920	– 0 54
675	Sanofi	670	670	661	– 1 34
385	S.A.T.	391	391	391	....
450	Saupiquet Cie	485	470	470	– 3 09
370	Schneider	437	436	432	– 1 14
136	S.C.O.A.	147	142	142	– 3 40
106	S.C.R.E.G.	118 10	109 90	105	– 11 09
465	Seb	415	424	428	+ 3 13
400	Sefimeg	430	409	415	– 3 48
1410	S.F.I.M.	1470	1490	1490	+ 1 36
64	S.G.E.-S.B.	64 90	64 90	64 10	– 1 23
420	Sign. Ent. El.	432	430	430	– 0 46
820	Silic	840	838	838	– 0 23
480	Simco-U.P.H.	527	529	520	– 1 32
345	Simnor	343	344 80	344 80	+ 0 52
1220	Skis Rossignol	1180	1240	1240	+ 5 08
800	Siminco	830	829	829	– 0 12
185	Sodero	180	180	180	....
2040	Sodexho	2050	1990	2010	– 1 95
510	Sogerap	526	520	520	– 1 14
795	Sommer-Allib.	850	861	861	+ 1 29
480	Source Perrier	500	500	500	....
....	Sovac	1358	1320	1330	– 2 06
....	Strafor	505	475	455	– 9 90
250	Synthélabo	250 10	251	251	+ 0 35
520	Talcs Luzenac	538	537	535	– 0 56
2770	Tél. Elect.	2703	2680	2680	– 0 85
825	Thomson-C.S.F.	824	835	850	+ 3 15
305	Total (CFP)	320	325	316	– 1 25
71	– (certific.)	76	72 50	72 50	– 4 60
79	Total France	96 20	93 60	93	– 2 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2290	T.R.T.	2305	2300	2280	– 1 08
690	U.F.B.	703	734	720	+ 2 41
915	U.I.S.	908	918	916	+ 0 88
480	U.C.B.	549	550	549	....
380	Valéo	450	450	450	....
210	Vallourec	195 10	196	195	– 0 05
3530	V. Clicquot-P.	3299	3300	3300	+ 0 03
430	Via Banque	507	520	513	+ 1 18
930	Elf-Gabon	940	920	924	– 1 70
113	Amax Inc.	103	104 50	104 50	+ 1 45
390	Amer. Express	432 50	432	432	– 0 11
170	Amer. Teleph.	164	160 70	161 c	– 1 82
106	Anglo Amer. C.	110 50	107 80	107 80 c	– 2 44
560	Amgold	579	574	574	– 0 86
815	BASF (Akt)	851	856	856	+ 0 58
870	Bayer	886	910	910	+ 2 70
220	Buffelsfont.	225 60	212 80	215 c	– 4 69
22	Charter	23	22 50	22 80	– 0 86
550	Chase Manh.	550	554	554	+ 0 72
250	Cie Pétr. Imp.	245 50	241 50	241 50	– 1 62
43	De Beers	44 60	44 60	44 60	....
2590	Deutsche Bank	2514	2492	2485	– 1 15
83	Dome Mines	83	80 50	80 60	– 2 89
136	Driefontein Cpl	144 10	143 50	143 50	– 0 41
460	Du Pont-Nem.	484 80	492	492	+ 1 46
370	Eastman Kodak	365	370	370	+ 1 36
36	East Rand	38 70	37 30	38 50	– 0 54
215	Electrolux	217	214	215	– 0 92
225	Ericsson	226	228 50	231	+ 2 21
380	Exxon Corp.	382 60	388	388	+ 1 43
465	Ford Motors	481	477	475	– 1 24
93	Gencor	92 40	95 40	96	+ 3 89
520	Gén. Electr.	521	535	535 c	+ 2 68
320	Gén. Belgique	319	321	320	+ 0 31
540	Gen. Motors	553	552	554	+ 0 18
51	Goldfields	52	51 60	51 60	– 0 78
41	GdMetropolitain	40 80	41 30	41 30	+ 1 22
93	Harmony	103 90	100 10	100 20	– 3 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
28	Hitachi	30 05	30 45	30 35	+ 0 99
850	Hoechst Akt.	862	870	870	+ 0 92
83	Imp. Chemical	87 70	86 60	86 60	– 1 25
102	Inco. Limited	112	109 40	109 40	– 2 32
1120	IBM	1135	1148	1149	+ 1 23
280	ITT	288	293	294	+ 2 08
113	Ito-Yokado	117 60	118	119 10	+ 1 27
47	Matsushita	51 30	51 60	51 50	+ 0 38
1050	Merck	1040	1067	1075	+ 3 36
660	Minnesota M.	666	680	684	+ 2 70
225	Mobil Corp.	221 10	223	223	+ 0 85
31000	Nestlé	32000	32580	32580	+ 1 81
130	Norsk Hydro	141	139 30	139 30	– 1 20
920	Petrofina	917	920	915	– 0 21
690	Philip Morris	712	727	729	+ 2 38
172	Philips	172	175 10	175 10	+ 1 80
410	Quilmès	424	434 80	425 20	+ 0 28
685	Randfontein	708	714	714	+ 0 84
465	Royal Dutch	465	468	467	+ 0 43
60	Rio Tinto Zinc	62 80	60	60 50	– 3 68
107	St Helena Co	114 60	108 70	108 90 c	– 4 97
250	Schlumberger	239 50	248 20	248	+ 3 54
70	Shell transp.	70 50	69 20	69 20	– 1 84
2440	Siemens A.G.	2548	2556	2560	+ 0 47
164	Sony	165	164	153 90	– 0 96
157	T.D.K.	167	166	169	+ 1 19
13 50	Toshiba Corp.	14 50	14 40	14 55	+ 0 34
1100	Unilever	1076	1091	1087	+ 1 02
340	Unit. Techn.	349 20	351	351	+ 0 51
575	Vaal Reefs	620	623	617	– 0 48
330	Volvo	320	311	311	– 2 81
285	West Deep	309	305 60	306	– 0 97
450	Xerox Corp.	475 60	488	488	+ 2 60
1 45	Zambia Corp.	1 60	1 67	1 67	+ 4 37

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 317	7 318	7 020	7 660
ECU	6 645	6 627	....	....
Allemagne (100 DM)	306 450	306 400	297 500	314 500
Belgique (100 F)	14 975	14 990	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	271 250	271 270	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83	83 210	79	86
Norvège (100 k)	98 220	98 150	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 342	10 165	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 880	4 993	3 600	4 800
Italie (1 000 lires)	4 495	4 501	4 100	4 600
Suisse (100 fr.)	380 650	381 100	351 500	370 500
Suède (100 krs)	97 400	97 220	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 620	43 560	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 888	4 886	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 888	4 690	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	5 133	5 117	4 900	5 300
Japon (100 yens)	3 795	3 834	3 660	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/2
Or fin (kilo en barre)	83750	81800
Or fin (en lingot)	83850	82300
Pièce française (20 fr)	595	586
Pièce française (10 fr)	465	.....
Pièce suisse (20 fr)	572	562
Pièce latine (20 fr)	506	505
Souverain	652	640
Pièce de 20 dollars	3565	3485
Pièce de 10 dollars	1910	1880
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3440	3415
Pièce de 10 florins	564	530
Or Londres	354	347 35
Or Zurich	354	347 50
Or Hongkong	354 75	348 85
Argent Londres	6 10	.....

Le Monde

LE VOYAGE DU PAPE EN INDE

Jean-Paul II déplore les effets du systèmes des castes

De notre envoyé spécial

Calcutta. — La visite, le lundi 3 février après-midi, de Jean-Paul II au Nirmal Hriday Ashram, le mouroir de mère Térésa à Calcutta, a donné lieu à des scènes étranges. Ainsi, tandis que le pape prononçait le texte d'une prière au *« Dieu de tendresse et de compassion »*, à 20 mètres de là, des agents de police distribuaient, pour contenir une foule électrisée, des coups de lathis, longs et lourds bâtons qui sont l'attribut de leur fonction. La municipalité avait hâtivement fait refaire un bout de macadam devant la Maison du cœur pur. L'édifice avait été badigeonné à l'ocre jaune dans les jours précédant l'auguste visite. Mais, obstinés, les buses et autres rapaces survolaient toujours les lieux à basse altitude.

Le pape était arrivé à Kalighat vers 16 h 30, à bord de la fameuse « papamobile » blanche, à l'épreuve des balles, expédiée pour la circonstance par avion-cargo de Rome à Calcutta. Sur plusieurs kilomètres, une foule sympathique était alignée : élèves en uniforme des écoles chrétiennes de la capitale du Bengale, religieuses souvent en simple sari de coton, familles agitant des drapeaux aux couleurs du Vatican et, bien entendu, simples curieux. A la différence de celles de Delhi, où l'on avait craint des réactions de fondamentalistes hindouistes, les autorités de Calcutta avaient donné une large publicité à la venue du pape, autorisant, par exemple, l'édification de nombreux arcs de triomphe. Vers la fin du parcours, la foule, devenue très dense, se pressait le long des barrières de bois installées pour prévenir les débordements.

Dès son arrivée, sous les applaudissements et des vivats, Jean-Paul II a fait monter Mère Térésa à bord de sa « papamobile ». La minuscule dame de Calcutta, prix Nobel de la paix, s'est jetée à ses pieds : le Saint-Père l'a relevée aussitôt et l'a embrassée sur le front. Puis tous deux ont salué les quelques personnalités présentes, dont Sri Ajit Mukhergee, grand prêtre de Kali. Le pape est ensuite entré dans le mouroir. Seules deux équipes de télévision et un petit nombre de photographes l'ont accompagné à l'intérieur. Guidé par Mère Térésa, le pape a fait manger quelques malades, béni les agonisants et réconforté tout le monde *« de son sourire divin »*, comme l'a dit l'un des assistants.

A l'issue de cette visite, il a récité une prière devant la foule avant de repartir à bord de sa « papamobile », pour rencontrer au collège St-Xavier des personnalités chrétiennes non catholiques, des représentants d'autres religions et des intellectuels.

Une messe en plein air à Ranchi

Le matin, le pape avait célébré, devant cent cinquante mille personnes, en plein air, une messe à Ranchi, une importante cité industrielle de l'Etat du Bihar, à un millier de kilomètres à l'est de Delhi, d'où il venait de prendre congé du président Zail Singh et du premier ministre Rajiv Gandhi. Pour éviter les mouvements de foule, souvent incontrôlables en Inde, on avait installé des barrières de bois délimitant de petits espaces entre lesquels on pouvait circuler.

Pourquoi Ranchi ? Cette cité peu connue est le siège du quatrième diocèse catholique indien par le nombre des fidèles : près de quatre cent mille, à peine moins qu'à Bombay, Goa et Trivandrum, au Kerala. Cette enclave chrétienne, au cœur du pays gangétique, en plein milieu hindou, s'explique par la présence de populations « tribales » : des paysans animistes installés sur ces terres, semble-t-il, avant même l'arrivée dans la région des Brahmanes, Kshatriya et autres Aryens, il y a trente-cinq siècles. Souvent en butte à la cupidité de propriétaires terriens hindous, ils ont, à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, au contact de missionnaires de choc, embrassé en grand nombre la foi chrétienne.

Dans son homélie, le pape a exprimé sa sympathie *« aux nombreux sans-emploi qui veulent travailler mais ne peuvent trouver un travail adéquat en raison de la discrimination fondée sur la religion, la caste, la communauté ou la langue »*. Pour la première fois depuis le début de son voyage, Jean-Paul II s'en est donc pris explicitement au système des castes. Ce mardi 4 février, il effectue un bref aller-retour à Shillong, en Assam, où une foule en liesse, évaluée à cent mille personnes, lui a réservé un accueil très chaleureux. L'après-midi, une célébration était prévue au champ de mars de Calcutta.

JEAN-PIERRE CLERC.

Sur le vif

Echanges

Là, je suis à Berlin, Berlin-Ouest. Vous ne pouvez pas savoir ce qui se passe. Rien ! Trois fois rien ! Enfin si, des bricoles, un énorme scandale immobilier. Mais ça, bon, les Allemands, ça ne les dérange pas. Ils aiment bien. Ils ont l'habitude. Dès qu'une sale histoire de pot-de-vin — rappelez-vous l'affaire Flick — s'essouffle un peu, ils en soulèvent une autre. Dans le genre, celle-ci est plutôt croquignolette. La municipalité CDU, le parti du père Kohl, est éclaboussée jusqu'aux yeux.

L'arroseur vient de verser une caution d'un million de DM, excusez du peu, pour sortir de prison. Et le maire, il est entièrement mouillé, traîne en justice le patron d'une chaîne de bordels — les Eros Centers — au nom prédestiné, Herr Schwanz, M. Queue, compromis lui aussi. Procès en diffamation. M. Schwanz a traité le maire de... cher ami. Il a dit : « le maire, c'est mon copain ! ». Ce sont de ces amabilités qui ne pardonnent pas !

Les Berlinois sont aux anges. Ils s'amusent comme des fous. Ils en oublient, du coup, de râler contre les réfugiés politiques du tiers-monde que leur fourguent par le métro, au rythme de cent par jour, les gens d'en face, histoire de les embêter.

J'ai une copine, une Allemande, elle travaille à la radio, une fille adorable. Les Tamouls, elle supporte, les Turcs aussi. Mais les Ghanéens lui tapent sur les nerfs. Pour arrêter les frais, elle a une idée.

— Leurs réfugiés du métro, ils se les garderaient s'ils étaient payés pour ça.

— *Je ne comprends pas.*

— Enfin, tu sais bien, les Allemands de l'Est autorisés à venir à l'Ouest, on les lui achète, à Honecker, tant par tête. Là, il n'y a qu'à faire pareil. On lui dit : tous vos réfugiés du tiers-monde, on vous les paie comptant. A une condition. Vous les gardez en stock. Pas question de nous les livrer. On ne sait plus où les mettre.

— *Et Chtcharanski, alors ?*

— C'est différent. Il s'agit d'un troc. Lui, on l'échange contre des espions. Ça fait de la place dans nos prisons.

CLAUDE SARRAUTE.

REPRÉSENTANT DE LA RDA A L'ONU

Un ancien nazi est élu vice-président de la Commission des droits de l'homme

De notre correspondante

Genève. — La Commission des droits de l'homme de l'ONU, composée de quarante-trois Etats membres, va siéger à Genève du 3 février au 15 mars au Palais des nations sous la présidence de l'ambassadeur Hector Charry-Samper (Colombie). Mais la crédibilité de cet organisme a été ébranlée, dès l'ouverture de la session de lundi, par l'élection à la vice-présidence du représentant de la RDA, candidat présenté par les pays de l'Est, M. Hermann Klenner, titulaire de la carte nº 975/6141 du Parti national-socialiste, délivrée le 20 avril 1944. On ne saurait croire pourtant que l'assemblée, qui a procédé par acclamation à cette désignation, ignorait le passé nazi de M. Klenner, car le fait avait été dénoncé publiquement lors de la session des droits de l'homme de 1984 (*le Monde* daté 12-13 février 1984), sans qu'il n'y ait jamais eu de démenti. Les deux autres vice-présidents sont MM. Marc Bossuyt (Belgique) et Daoudi Afonde (Kenia).

M. Charry-Samper s'est montré conscient du risque de la perte de crédibilité de la Commission, qui constitue néanmoins la seule tribune de l'ONU, où, grâce aux organisations non gouvernementales, des victimes oubliées peuvent se faire entendre. Il a notamment déclaré : *« Il ne faut pas nous contenter de l'exercice stérile de monologues successifs (...). Une dose d'autocritique est toujours bienvenue (...) Renforcer notre crédibilité est notre première obligation (...) Il nous faut rendre à l'objectivité sa victoire, éviter ce que l'on appelle* « deux poids, deux mesures » *dans l'analyse des situations. »* Evoquant le terrorisme, il a jouté : *« Quel Etat contemporain, quelle société peut se considérer à l'abri de la menace croissante et mouvante que nous connaissons sous ce nom ? (...) Les Etats ne sont pas seuls sur la scène internationale. Le plus grave est le pouvoir avilissant du terrorisme. »* Le terrorisme ne figure pourtant pas à l'ordre du jour de la session.

Habituelles diatribes

Parmi les vingt-six questions inscrites à l'ordre du jour, celle qui porte sur la *« violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine »* s'est vue attribuer *« un rang de priorité élevé »* : le quatrième sur la liste, les trois premières questions étant purement administratives. Elle ne manquera pas de donner lieu aux habituelles diatribes anti-israéliennes.

L'Afrique du Sud et le Chili constituent les deux autres cibles rituelles, mais on prévoit que davantage de temps sera consacré au drame de l'apartheid et que l'on parlera moins du Chili que l'an dernier.

Les défenseurs des droits de l'homme déplorent toujours que nombre de pays où ces droits sont systématiquement violés font l'objet de débats à huis clos, conformément à la procédure confidentielle nº 1503 du Conseil économique et social de l'ONU. Il est acquis néanmoins que la Commission sera saisie de rapports sur l'Afghanistan, le Guatemala, le Salvador et l'Iran et sur les *« exécutions sommaires ou arbitraires » dans le monde.*

On compte bien sûr sur une contribution substantielle du vice-président Klenner à la discussion du point 21 de l'ordre du jour : *« Mesures à prendre contre toutes les idéologies et pratiques totalitaires ou autres, y compris le nazisme, le fascisme et le néofaschisme, fondées sur l'intolérance ou l'exclusivisme racial ou ethnique, la haine, la terreur, le déni systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales ou qui ont de telles conséquences »*...

ISABELLE VICHNIAC.

Au Soudan

DES AFFRONTEMENTS TRIBAUX FONT UNE VINGTAINE DE MORTS

Une vingtaine de personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres blessées lors d'affrontements tribaux qui ont opposé le week-end dernier, à Port-Soudan, sur la mer Rouge, des musulmans de l'est du pays à des Noirs originaires des monts Nouba du Sud-Kordofan.

Une église a été incendiée dans le quartier des Nouba par les membres de la tribu Beni Amir, originaire de l'Est soudanais. En représailles, des Nouba ont mis le feu à plusieurs maisons du quartier des Beni Amir.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)

MARDI 4 FÉVRIER
« le Monde » reçoit
ALAIN RUELLAN
directeur général
de l'Institut français
de recherches scientifiques
pour le développement
en coopération
avec PHILIPPE BOUCHER

MERCREDI 5 FÉVRIER
Allô « le Monde »
LES TOURISTES
DE L'AN 2000
avec ceux qui font
le tourisme en France
et PATRICK FRANCÈS
Une émission présentée par
FRANÇOIS KOCH

Le numéro du « Monde » daté 4 février 1986 a été tiré à 528 310 exemplaires

A B C D E F G

Aux Etats-Unis

Nombreuses manifestations franco-américaines pour le centenaire de la statue de la Liberté

Correspondance

Washington. — Pour son soixante-quinzième anniversaire, le jeudi 6 février, le président Reagan sera gâté par la France. En plus d'un joli cadeau de M. Mitterrand, qui lui sera remis par l'ambassadeur de France, M. Emmanuel de Margerie, il recevra Catherine Deneuve, nouvelle Marianne, dont le buste est en quelque sorte officialisé et qui assistera à la cérémonie.

Le cadeau est une statuette en cristal de 35,5 centimètres, pesant 2,900 kilos, réplique de la maquette de la statue de la Liberté envoyée en 1875 aux Etats-Unis pour y présenter le projet de Bartoldi. Les spécialistes de la firme française Saint-Gobain ont consacré plus de mille deux cents heures de travail pour produire cette statuette à une soixantaine d'exemplaires, dont cinquante seront remis, le 25 février, à chacun des cinquante gouverneurs des Etats de l'Union.

Le travail était difficile puisqu'il s'agissait de mettre au point un cristal unique comportant un taux de plomb plus élevé que la normale. En outre, les spécialistes de la verrerie eurent du mal à faire monter le cristal jusqu'au bras de « Miss Liberty ». Un bras qui avait déjà donné du fil à retordre à ceux qui avaient construit et assemblé la statue.

La cérémonie du 6 février marquera le début de nombreuses fêtes et manifestations célébrant le centenaire de la célèbre statue. Elles sont organisées par le comité franco-américain officiellement chargé de la célébration de cet anniversaire. Son président est M. François de Laboulaye, ambassadeur de France qui, de 1977 à 1981, représenta la France à Washington et dont l'arrière-grand-père, Edouard de Laboulaye, professeur au Collège de France, fut, il y a un siècle, le principal promoteur du don de la statue *« par le peuple français au peuple américain »*.

Les organisateurs du comité ont bénéficié de soutiens financiers divers venant à la fois des institutions officielles (Sénat, Assemblée nationale, ministère de la culture, Ville de Paris, ministère des relations extérieures) et d'importantes sociétés françaises. En mai, de grands multicoques participeront à la « course de la Liberté », de Rouen à New-York. En juin débutera une exposition itinérante sur l'histoire de la statue. Les intellectuels ne seront pas oubliés avec un colloque qui se tiendra d'abord à Washington, en juillet, sur *« la conception de la liberté, sa signification et son évolution de 1886 à 1986 »*, puis à Paris en octobre. En plus de l'émission d'un timbre commun franco-américain à l'effigie de la statue, une exposition sur la statue de la Liberté aura lieu en juin à la New York Public Library et, en octobre, au Musée des arts décoratifs à Paris.

Spectacles, bal feu d'artifice...

Mais le grand sommet des festivités, appelées à toucher le grand public, aura lieu entre le 4 juillet, jour de la fête nationale américaine, et le 14 juillet. Philippe Petit, un funambule ayant déjà franchi sur un fil de fer la distance séparant les deux tours du World Trade Center, les plus hauts gratte-ciel de New-York (107 étages), renouvellera sa performance au rythme d'Urban Sax, un groupe français d'avant-garde composé de cinquante saxophones.

Bien entendu, pour les gens sérieux, la Garde républicaine sera là... Une troupe théâtrale viendra jouer à New-York, au début de juillet, *Tailleur pour dames*, de Feydeau, et, après quarante ans d'absence, le ballet de l'Opéra, dirigé par Noureev, reviendra à New-York. Un grand gala spécial est prévu, auquel participeront les deux grandes compagnies américaines, l'American City Ballet et le New-York City Ballet. Une présentation de haute couture sera, évidemment, organisée et il est prévu une série de concerts sur les œuvres que Mozart composa à Paris.

Pour ceux qui préfèrent les joies populaires, il y aura un grand bal à Central Park, un grand feu d'artifice confié à Ruggieri, en dépit d'une forte concurrence, et qui sera tiré à partir d'un porte-avions américain dans le port de New-York.

Peut-être ces nombreuses fêtes et activités arriveront-elles à rafraîchir la mémoire des Américains, peu nombreux, semble-t-il (autour de 5 %) à savoir que Miss Liberty *« éclairant le monde »*, et dont se souviennent des millions d'émigrants, a été donnée par la France.

Heureusment, le magazine *France*, publié par les services d'informations de l'ambassade de France, sous la direction dynamique de Philippe Faure, s'efforce de combler cette lacune. Soutenu par plus de trente annonceurs français et américains, son numéro spécial consacré à la statue, tiré à plus de 200 000 exemplaires, rappelle dans tous ses détails l'histoire de la statue en même temps qu'il projette une image moderne de la France.

HENRY PIERRE.

A Beyrouth-Est

UN ATTENTAT A LA BOMBE FAIT NEUF MORTS

Beyrouth (*AP*). — Le secteur chrétien de Beyrouth a connu, lundi, son sixième attentat à la bombe en vingt-quatre heures. Le plus meurtrier, puisqu'il a fait neuf morts et une quinzaine de blessés, tandis que les combats entre miliciens chrétiens et musulmans pro-syriens se poursuivaient dans la capitale et ses environs.

L'explosion a eu lieu vers 15 heures dans un immeuble de bureaux de dix étages du quartier de Jedeidéh. Elle a dévasté cinq magasins au rez-de-chaussée et détruit quatre voitures. La charge explosive contenait 28 kilos de TNT et elle était attachée à une tête de roquette de 83 millimètres enveloppée dans un cartable d'écolier, selon le chef de la défense civile.

L'explosion a semé la panique parmi les passants, dont plusieurs ont été blessés par des éclats.

D'autre part, des affrontements ont eu lieu toute la nuit à coups de canon de char, de mortier et de mitrailleuse autour de la localité stratégique de Souk el-Gharb, qui contrôle les routes d'accès au palais présidentiel de Baabda, à 8 kilomètres à l'est de Beyrouth. Ils ont cessé à l'aube après la proclamation de deux cessez-le-feu par la commission de sécurité représentant les milices musulmanes et l'armée. Selon la police, ces combats ont fait au cours des dernières vingt-quatre heures onze morts et trente blessés.

Le « réduit chrétien » s'attend à une offensive des forces musulmanes et chrétiennes pro-syriennes, qui, selon des sources militaires, sont appuyées par l'artillerie et des chars syriens, et se regroupent à quelques kilomètres à l'est de Bicfaya.

Enfin, les accrochages qui ont eu lieu lundi le long de la « ligne verte » qui sépare les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth se poursuivaient ce mardi matin avec une intensité accrue.

● *Attentat à la mine en Irlande du Nord : un mort.* — Un soldat du régiment de défense de l'Ulster (UDR), unité auxiliaire de l'armée britannique, a été tué, et plusieurs autres ont été blessés, lundi 3 février, lors d'un attentat à Belcoo, une localité située près de la frontière avec la République d'Irlande. L'explosion d'une mine, placée sur une route, s'est produite au moment du passage d'une patrouille de l'UDR. Cet attentat porte à cinq le nombre de personnes tuées en Irlande du Nord depuis le début de l'année. — (*AFP.*)

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15-91-77 + ISLM